

75-4

John Home Cameron

OXFORD MODERN FRENCH SERIES

EDITED BY LEON DELBOS, M.A.

UNE
TÉNÉBREUSE AFFAIRE

BY

HONORÉ DE BALZAC

EDITED BY

MARIE A. PÉCHINET, B.A.

SENIOR STAFF LECTURER IN FRENCH IN THE ROYAL HOLLOWAY COLLEGE
(UNIVERSITY OF LONDON)

OXFORD

AT THE CLARENDON PRESS

1905

PRINTED BY J. B. CLAYTON PRESS
LONDON

OXFORD

UNIVERSITY OF TORONTO

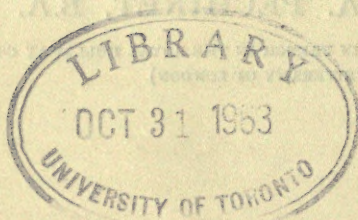
1905

HENRY FROWDE, M.A.

PUBLISHER TO THE UNIVERSITY OF OXFORD

LONDON, EDINBURGH

NEW YORK AND TORONTO



PQ
2173
T4
1905

865298

OXFORD

AT THE CLAYTON PRESS (17)

1905

GENERAL PREFACE

THE position of French and German as a part of school education has latterly become one of so much importance, that it is necessary to discover the best possible way of teaching these languages which will lead to a thorough and scholarly knowledge of them. The teaching of modern languages has generally been approached from a merely practical point of view, but there is no doubt that their literary aspect is by far the more important. The one object in learning a language should be to become acquainted with the greatest thoughts which have been handed down, or are current in it, and for this a merely practical knowledge is quite inadequate. Yet many who use what is called the New Method teach exclusively on these utilitarian lines, which are supposed to give the pupil a knowledge of modern colloquial conversation such as would be useful in travelling abroad. In reality the pupil acquires nothing, and gains no real knowledge of the literary language, no true appreciation of the ideas or of the history of the country. This method of instruction is clearly a reaction from the old system which taught only by exercises in translation and paid little attention to the spoken

language. In order to acquire a scholarly knowledge of any foreign tongue it is not sufficient to spend a few months in the country where it is spoken, and it would be well if we realized, at once, that nothing worth learning can be acquired by desultory study, or 'picked up.' If French and German are to take their places by the side of Latin and Greek in modern education, the excellent literary training which the study of these ancient tongues affords must be obtained in the same measure for students of modern languages.

To make the student acquainted with a language at once in its literary and in its current forms, he should first be provided with selections from the best foreign literature of the nineteenth century. The literature of the last century has been preferred because the thoughts and ideas it deals with, as well as the language, are more in accordance with the thoughts and ideas of our own time, and with the manner of expressing them; nor have such ample selections from this literature been put before English pupils as from the literature of previous centuries. These selections should be read and translated carefully and thoroughly into grammatical and literary English.

Translation should always serve a double purpose, namely, first, to acquaint the pupil with the best forms of expression used in the foreign language, and, secondly, to improve his knowledge of the capabilities of his own tongue by turning the thought of the original into English. It is therefore necessary that translations should not only be accurate and grammatical, but

appreciative and intelligent. The individuality of the author must necessarily suffer in translation, but the loss may partly be atoned for if the student thoroughly grasps the spirit of the original before he begins his translation, and does not allow the effort of rendering the author's expressions into equivalent English to interfere with the atmosphere of the work as a whole. In this lies the difference between a literal and a free translation. Mr. Gilbert Murray has explained his views on the subject, which seem to give the key to the secret of good translation. 'My aim has been,' he says, 'to build up something as like the original as I possibly could, in form and in what one calls "spirit." To do this, the first thing needed was a work of painstaking scholarship, a work in which there should be no neglect of the letter in an attempt to snatch at the spirit, but, on the contrary, close study of the letter and careful tracking of the spirit by means of its subtleties.'

The pupil should be taught to use thoroughly idiomatic English in translation, and to observe the necessary rules of good composition. Guess-work should always be avoided, and the habit should be formed of learning vocabularies and even sentences by heart, in order to become familiar with a large number of words and with the proper construction of sentences; for without these we can never hope to obtain a mastery of a language, be it ancient or modern. The pupil should also be encouraged to discuss in the foreign language the subject-matter of the text which he has been study-

ing, framing his sentences as far as possible on the model of the author. Translation, taught and supplemented in this way, becomes one of the most valuable parts of literary training in the school curriculum. So far I have found no better method of teaching a language practically; and my experience has taught me beyond a doubt that those who speak a modern language best invariably possess a good literary knowledge of it.

The important question is, What kind of literature is to be chosen for reading and translation? To this question I have already given my answer; undoubtedly it is desirable to set a high standard from the beginning, and to challenge the powers of the pupil by putting before him well-chosen selections from the best authors, rather than to entice his sympathy with easy and amusing literature. If the teacher tries to amuse his pupils and make the time pass quickly, he will fail to awaken their interest in the subject; but, if he appeals to their intelligence from the first, appreciation will quickly grow.

It is with this object that the present series is being undertaken—a series in which certain modern standard French works, of various kinds, have been chosen, and edited with the smallest possible number of notes, mostly on points of literary and historical interest.

LEON DELBOS.

H.M.S. *Britannia*, DARTMOUTH.

August, 1904.

UNE TÉNÉBREUSE AFFAIRE

A MONSIEUR DE MARGONE

Son hôte du château de Saché reconnaissant.

DE BALZAC.

I

Les Chagrins de la Police.

L'AUTOMNE de l'année 1803 fut un des plus beaux de la première période de ce siècle que nous nommons l'Empire. En octobre, quelques pluies avaient rafraîchi les prés, les arbres étaient encore verts et feuillés au milieu
5 du mois de novembre. Aussi le peuple commençait-il à établir entre le ciel et Bonaparte, alors déclaré consul à vie, une entente à laquelle cet homme a dû l'un de ses prestiges ; et, chose étrange ! le jour où, en 1812, le soleil lui manqua, ses prospérités cessèrent. Le 15
10 novembre de cette année, vers quatre heures du soir, le soleil jetait comme une poussière rouge sur les cimes centenaires de quatre rangées d'ormes d'une longue avenue seigneuriale ; il faisait briller le sable et les touffes d'herbe d'un de ces immenses ronds-points qui se trouvent dans
15 les campagnes, où la terre fut jadis assez peu coûteuse pour être sacrifiée à l'ornement. L'air était si pur, l'atmosphère était si douce, qu'une famille prenait alors le frais comme en été. Un homme vêtu d'une veste de chasse de coutil vert, à boutons verts, et d'une culotte de
20 même étoffe, chaussé de souliers à semelles minces, et qui avait des guêtres de coutil montant jusqu'au genou, nettoyait une carabine avec le soin que mettent à cette occupation les chasseurs adroits, dans leurs moments de loisir. Cet homme n'avait ni carnier, ni gibecière, enfin

aucun des agrès qui annoncent ou le départ ou le retour de la chasse, et deux femmes, assises auprès de lui, le regardaient et paraissaient en proie à une terreur mal déguisée. Quiconque eût pu contempler cette scène, caché dans un buisson, aurait sans doute frémi comme 5
frémisaient la vieille belle-mère et la femme de cet homme. Évidemment, un chasseur ne prend pas de si minutieuses précautions pour tuer le gibier, et n'emploie pas, dans le département de l'Aube, une lourde carabine rayée.

— Tu veux tuer des chevreuils, Michu? lui dit sa belle 10
jeune femme en tâchant de prendre un air riant.

Avant de répondre, Michu examina son chien, qui, couché au soleil, les pattes en avant, le museau sur les pattes, dans la charmante attitude des chiens de chasse, venait de lever la tête et flairait alternativement en avant 15
de lui dans l'avenue d'un quart de lieue de longueur et vers un chemin de traverse qui débouchait à gauche dans le rond-point.

— Non, répondit Michu, mais un monstre que je ne
veux pas manquer, un loup-cervier. 20

Le chien, un magnifique épagneul à robe blanche tachetée de brun, grogna.

— Bon, dit Michu en se parlant à lui-même, des espions!
Le pays en fourmille.

Madame Michu leva douloureusement les yeux au ciel. 25
Belle blonde aux yeux bleus, faite comme une statue antique, pensive et recueillie, elle paraissait être dévorée par un chagrin noir et amer. L'aspect du mari pouvait expliquer jusqu'à un certain point la terreur des deux femmes. Les lois de la physionomie sont exactes, non- 30
seulement dans leur application au caractère, mais encore relativement à la fatalité de l'existence. Il y a des physionomies prophétiques. S'il était possible, et cette statistique vivante importe à la société, d'avoir un dessin exact de ceux qui périssent sur l'échafaud, la science de 35
Lavater et celle de Gall prouveraient invinciblement qu'il y avait dans la tête de tous ces gens, même chez les innocents, des signes étranges. Oui, la fatalité met sa marque au visage de ceux qui doivent mourir d'une mort violente

quelconque ! Or, ce sceau, visible aux yeux de l'observateur, était empreint sur la figure expressive de l'homme à la carabine. Petit et gros, brusque et lesté comme un singe, quoique d'un caractère calme, Michu avait une face blanche, injectée de sang, ramassée comme celle d'un Kalmouk et à laquelle des cheveux rouges, crépus, donnaient une expression sinistre. Ses yeux jaunâtres et clairs offraient, comme ceux des tigres, une profondeur intérieure où le regard de qui l'examinait allait se perdre sans y rencontrer de mouvement ni de chaleur. Fixes, lumineux et rigides, ces yeux finissaient par épouvanter. L'opposition constante de l'immobilité des yeux avec la vivacité du corps ajoutait encore à l'impression glaciale que Michu causait au premier abord. Prompte chez cet homme, l'action devait desservir une pensée unique ; de même que, chez les animaux, la vie est sans réflexion au service de l'instinct. Depuis 1793, il avait aménagé sa barbe rousse en éventail. Quand même il n'aurait pas été, pendant la Terreur, président d'un club de jacobins, cette particularité de sa figure l'eût, à elle seule, rendu terrible à voir. Cette figure socratique à nez camus était couronnée par un très-beau front, mais si bombé qu'il paraissait être en surplomb sur le visage. Les oreilles, bien détachées, possédaient une sorte de mobilité comme celles des bêtes sauvages, toujours sur le qui-vive. La bouche, entr'ouverte par une habitude assez ordinaire chez les campagnards, laissait voir des dents fortes et blanches comme des amandes, mais mal rangées. Des favoris épais et luisants encadraient cette face blanche et violacée par places. Les cheveux, coupés ras sur le devant, longs sur les joues et derrière la tête, faisaient, par leur rougeur fauve, parfaitement ressortir tout ce que cette physionomie avait d'étrange et de fatal. Le cou, court et gros, tentait le couperet de la loi. En ce moment, le soleil, prenant ce groupe en écharpe, illuminait en plein ces trois têtes que le chien regardait par moments. Cette scène se passait d'ailleurs sur un magnifique théâtre. Ce rond-point est à l'extrémité du parc de Gondreville, une des plus riches terres de France, et, sans

contredit, la plus belle du département de l'Aube : magnifiques avenues d'ormes, château construit sur les dessins de Mansard, parc de quinze cents arpents enclos de murs, neuf grandes fermes, une forêt, des moulins et des prairies. Cette terre quasi royale appartenait, avant la Révolution, 5 à la famille de Simeuse. Ximeuse est un fief situé en Lorraine. Le nom se prononçait Simeuse, et l'on avait fini par l'écrire comme il se prononçait.

La grande fortune des Simeuse, gentilshommes attachés à la maison de Bourgogne, remonte au temps où les 10 Guise menacèrent les Valois. Richelieu d'abord, puis Louis XIV, se souvinrent du dévouement des Simeuse à la factieuse maison de Lorraine, et les rebutèrent. Le marquis de Simeuse d'alors, vieux Bourguignon, vieux guisard, vieux ligueur, vieux frondeur (il avait hérité des 15 quatre grandes rancunes de la noblesse contre la royauté), vint vivre à Cinq-Cygne. Ce courtisan, repoussé du Louvre, avait épousé la veuve du comte de Cinq-Cygne, la branche cadette de la fameuse maison de Chargebœuf, une des plus illustres de la vieille comté de Champagne, 20 mais qui devint aussi célèbre et plus opulente que l'ainée. Le marquis, un des hommes les plus riches de ce temps, au lieu de se ruiner à la cour, bâtit Gondreville, en composa les domaines, et y joignit des terres, uniquement pour se faire une belle chasse. Il construisit également 25 à Troyes l'hôtel Simeuse, à peu de distance de l'hôtel Cinq-Cygne. Ces deux vieilles maisons et l'évêché furent pendant longtemps, à Troyes, les seules maisons de pierre. Le marquis vendit Simeuse au duc de Lorraine. Son fils dissipa les économies et quelque peu de cette grande for- 30 tune, sous le règne de Louis XV ; mais ce fils devint d'abord chef d'escadre, puis vice-amiral, et répara les folies de sa jeunesse par d'éclatants services. Le marquis de Simeuse, fils de ce marin, avait péri sur l'écha- 35 faud, à Troyes, laissant deux enfants jumeaux qui émi- grèrent et qui se trouvaient en ce moment à l'étranger, suivant le sort de la maison de Condé.

Ce rond-point était jadis le rendez-vous de chasse du grand marquis. On nommait ainsi, dans la famille, le

Simeuse qui érigea Gondreville. Depuis 1789, Michu habitait ce rendez-vous, sis à l'intérieur du parc, bâti du temps de Louis XIV, et appelé le pavillon de Cinq-Cygne. Le village de Cinq-Cygne est au bout de la forêt de 5 Nodesme (corruption de Notre-Dame), à laquelle mène l'avenue à quatre rangs d'ormes où Couraut flairait des espions. Depuis la mort du grand marquis, ce pavillon avait été tout à fait négligé. Le vice-amiral hanta beaucoup plus la mer et la cour que la Champagne, et son fils 10 donna ce pavillon délabré pour demeure à Michu.

Au moment où commence cette histoire, Michu était appuyé contre un parapet moussu sur lequel se voyaient sa poire à poudre, sa casquette, son mouchoir, un tour-nevis, des chiffons, enfin tous les ustensiles nécessaires à 15 sa suspecte opération. La chaise de sa femme se trouvait adossée à côté de la porte extérieure du pavillon, au-dessus de laquelle existaient encore les armes de Simeuse richement sculptées, avec leur belle devise : *Si meus !* La mère, vêtue en paysanne, avait mis sa chaise devant 20 madame Michu pour qu'elle eût les pieds à l'abri de l'humidité, sur un des bâtons.

— Le petit est là ? demanda Michu à sa femme.

— Il rôde autour de l'étang, il est fou des grenouilles et des insectes, dit la mère.

25 Michu siffla de façon à faire trembler. La prestesse avec laquelle son fils accourut démontrait le despotisme exercé par le régisseur de Gondreville. Michu, depuis 1789, mais surtout depuis 1793, était à peu près le maître de cette terre. La terreur qu'il inspirait à sa femme, à 30 sa belle-mère, à un petit domestique nommé Gaucher et à une servante nommée Marianne, était partagée à dix lieues à la ronde. Peut-être ne faut-il pas tarder plus longtemps à donner les raisons de ce sentiment, qui, d'ailleurs, achèveront au moral le portrait de Michu.

35 Le vieux marquis de Simeuse s'était défait de ses biens en 1790 ; mais, devancé par les événements, il n'avait pu mettre en des mains fidèles sa belle terre de Gondreville. Accusé de correspondre avec le duc de Brunswick et le prince de Cobourg, le marquis de Simeuse et sa femme

furent mis en prison et condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire de Troyes, que présidait le père de Marthe. Ce beau domaine fut donc vendu nationalement. Lors de l'exécution du marquis et de la marquise, on y remarqua, non sans une sorte d'horreur, le garde général de la terre de Gondreville, qui, devenu président du club des jacobins d'Arcis, vint à Troyes pour y assister. Fils d'un simple paysan et orphelin, Michu, comblé des bienfaits de la marquise, qui lui avait donné la place de garde général après l'avoir fait élever au château, fut regardé comme un Brutus par les exaltés ; mais, dans le pays, tout le monde cessa de le voir après ce trait d'ingratitude. L'acquéreur fut un homme d'Arcis nommé Marion, petit-fils d'un intendant de la maison de Simeuse. Cet homme, avocat avant et après la Révolution, eut peur du garde, il en fit son régisseur en lui donnant trois mille livres de gages et un intérêt dans les ventes. Michu, qui passait déjà pour avoir une dizaine de mille francs, épousa, protégé par sa renommée de patriote, la fille d'un tanneur de Troyes, l'apôtre de la Révolution dans cette ville, où il présida le tribunal révolutionnaire. Ce tanneur, homme de conviction, qui, pour le caractère, ressemblait à Saint-Just, se trouva mêlé plus tard à la conspiration de Babeuf, et il se tua pour échapper à une condamnation. Marthe était la plus belle fille de Troyes. Aussi, malgré sa touchante modestie, avait-elle été forcée par son redoutable père de faire la déesse de la Liberté dans une cérémonie républicaine. L'acquéreur ne vint pas trois fois en sept ans à Gondreville. Son grand-père avait été l'intendant des Simeuse, tout Arcis crut alors que le citoyen Marion représentait MM. de Simeuse. Tant que dura la Terreur, le régisseur de Gondreville, patriote dévoué, gendre du président du tribunal révolutionnaire de Troyes, caressé par Malin (de l'Aube), l'un des représentants du département, se vit l'objet d'une sorte de respect. Mais, quand la Montagne fut vaincue, lorsque son beau-père se fut tué, Michu devint un bouc émissaire ; tout le monde s'empressa de lui attribuer, ainsi qu'à son beau-père, des actes auxquels il était, pour son compte, parfaitement

étranger. Le régisseur se banda contre l'injustice de la foule ; il se raidit et prit une attitude hostile. Sa parole se fit audacieuse. Cependant, depuis le 18 brumaire, il gardait ce profond silence qui est la philosophie des gens forts ; il ne luttait plus contre l'opinion générale, il se contentait d'agir ; cette sage conduite le fit regarder comme un sournois, car il possédait en terres une fortune d'environ cent mille francs. D'abord, il ne dépensait rien ; puis cette fortune lui venait légitimement tant de la succession de son beau-père que des six mille francs par an que lui donnait sa place en profits et en appointements. Quoiqu'il fût régisseur depuis douze ans, quoique chacun pût faire le compte de ses économies, quand, au début du Consulat, il acheta une ferme de cinquante mille francs, il s'éleva des accusations contre l'ancien montagnard, les gens d'Arcis lui prêtaient l'intention de recouvrer la considération en faisant une grande fortune. Malheureusement, au moment où chacun l'oubliait, une sottise affaire, envenimée par le caquet des campagnes, raviva la croyance générale sur la férocité de son caractère.

Un soir, à la sortie de Troyes, en compagnie de quelques paysans parmi lesquels se trouvait le fermier de Cinq-Cygne, il laissa tomber un papier sur la grande route ; ce fermier, qui marchait le dernier, se baisse et le ramasse ; Michu se retourne, voit le papier dans les mains de cet homme, il tire aussitôt un pistolet de sa ceinture, l'arme et menace le fermier, qui savait lire, de lui brûler la cervelle s'il ouvrait le papier. L'action de Michu fut si rapide, si violente, le son de sa voix si effrayant, ses yeux si flamboyants, que tout le monde eut froid de peur. Le fermier de Cinq-Cygne était naturellement un ennemi de Michu. Mademoiselle de Cinq-Cygne, cousine des Simeuse, n'avait plus qu'une ferme pour toute fortune et habitait son château de Cinq-Cygne. Elle ne vivait que pour ses cousins les jumeaux, avec lesquels elle avait joué dans son enfance à Troyes et à Gondreville. Son frère unique, Jules de Cinq-Cygne, émigré avant les Simeuse, était mort devant Mayence ; mais, par un privilège assez rare et dont il sera parlé, le nom de Saint-Cygne ne périssait

point faute de mâles. Cette affaire entre Michu et le fermier de Cinq-Cygne fit un tapage épouvantable dans l'arrondissement, et rembrunit les teintes mystérieuses qui voilaient Michu ; mais cette circonstance ne fut pas la seule qui le rendit redoutable. Quelques mois après cette scène, le citoyen Marion vint, avec le citoyen Malin, à Gondreville. Le bruit courut que Marion allait vendre la terre à cet homme, que les événements politiques avaient bien servi, et que le premier consul venait de placer au conseil d'État pour le récompenser de ses services au 18 brumaire. Les politiques de la petite ville d'Arcis devinèrent alors que Marion avait été le prête-nom du citoyen Malin, au lieu d'être celui de MM. de Simeuse. Le tout-puissant conseiller d'État était le plus grand personnage d'Arcis. Cette affaire ne devait donc point rencontrer de contradicteur dans le pays, où Malin régnait et où il règne encore. Marion, qui, dans le temps, avait acheté Gondreville six cent mille francs en assignats, le vendit un million en écus ; mais la seule somme déboursée par Malin fut le droit de l'enregistrement. Grévin, un camarade de cléricature de Malin, favorisait naturellement ce tripotage, et le conseiller d'État le récompensa en le faisant nommer notaire à Arcis. Quand cette nouvelle parvint au pavillon, apportée par le fermier d'une ferme sise entre la forêt et le parc, à gauche de la belle avenue, et nommée Grouage, Michu devint pâle et sortit ; il alla épier Marion, et finit par le rencontrer seul dans une allée du parc.

— Monsieur vend Gondreville ?

— Oui, Michu, oui. Vous aurez un homme puissant pour maître. Le conseiller d'État est l'ami du premier consul, il est lié très-intimement avec tous les ministres, il vous protégera.

— Vous gardiez donc la terre pour lui ?

— Je ne dis pas cela, répondit Marion. Je ne savais, dans le temps, comment placer mon argent, et, pour ma sécurité, je l'ai mis dans les biens nationaux ; mais il ne me convient pas de garder la terre qui appartenait à la maison où mon père . . .

— A été domestique, intendant ! dit violemment

Michu. Mais vous ne la vendrez pas ; je la veux, et je puis vous la payer, moi.

— Toi ?

— Oui, moi, sérieusement et en bon or, huit cent mille 5 francs . . .

— Huit cent mille francs ! Où les as-tu pris ? dit Marion.

— Cela ne vous regarde pas, répondit Michu.

Puis, en se radoucissant, il ajouta tout bas :

10 — Mon beau-père a sauvé bien des gens !

— Tu viens trop tard, Michu ; l'affaire est faite.

— Vous la déferez, monsieur ! s'écria le régisseur en prenant son maître par la main, et la lui serrant comme dans un étau. Je suis haï, je veux être riche et puissant ; 15 il me faut Gondreville ! Sachez-le, je ne tiens pas à la vie, et vous allez me vendre la terre, ou je vous ferai sauter la cervelle . . .

— Mais, au moins, faut-il le temps de me retourner avec Malin, qui n'est pas commode . . .

20 — Je vous donne vingt-quatre heures. Si vous dites un mot de ceci, je me soucie de vous couper la tête comme de couper une rave.

Marion et Malin quittèrent le château pendant la nuit. Marion eut peur, et instruisit le conseiller d'État de cette 25 rencontre, en lui disant d'avoir l'œil sur le régisseur. Il était impossible à Marion de se soustraire à l'obligation de rendre cette terre à celui qui l'avait réellement payée, et Michu ne paraissait homme ni à comprendre ni à admettre une pareille raison. D'ailleurs, ce service rendu 30 par Marion à Malin devait être et fut l'origine de sa fortune politique et de celle de son frère. Malin fit nommer, en 1806, l'avocat Marion premier président d'une cour impériale, et, dès la création des receveurs généraux, il procura la recette générale de l'Aube au frère de l'avocat. 35 Le conseiller d'État dit à Marion de demeurer à Paris, et prévint le ministre de la police, qui mit le garde en surveillance. Néanmoins, pour ne pas le pousser à des extrémités, et pour le mieux surveiller peut-être, Malin laissa Michu régisseur, sous la férule du notaire d'Arcis. On

avait fini, dans le pays, par s'étonner de ce que Michu gardait sa place ; mais on prit cette concession pour un effet de la terreur qu'il inspirait. Qui maintenant ne comprendrait pas la profonde mélancolie exprimée par la femme de Michu ?

5

D'abord, Marthe avait été pieusement élevée par sa mère. Toutes deux, bonnes catholiques, avaient souffert des opinions et de la conduite du tanneur. Marthe ne se souvenait jamais sans rougir d'avoir été promenée dans la ville de Troyes en costume de déesse. Son père l'avait contrainte d'épouser Michu, dont la mauvaise réputation allait croissant, et qu'elle redoutait trop pour pouvoir jamais le juger. Néanmoins, cette femme se sentait aimée, et, au fond de son cœur, il s'agitait pour cet homme effrayant la plus vraie des affections ; elle ne lui avait jamais vu rien faire que de juste, jamais ses paroles n'étaient brutales, pour elle du moins ; enfin il s'efforçait de deviner tous ses désirs. Ce pauvre paria, croyant être désagréable à sa femme, restait presque toujours dehors. Marthe et Michu, en défiance l'un de l'autre, vivaient dans ce qu'on appelle aujourd'hui *une paix armée*. Marthe, qui ne voyait personne, souffrait vivement de la réprobation qui, depuis sept ans, la frappait comme fille d'un coupe-tête, et de celle qui frappait son mari comme traître. Plus d'une fois, elle avait entendu les gens de la ferme qui se trouvait dans la plaine, à droite de l'avenue, appelée Bellache et tenue par Beauvisage, un homme attaché aux Simeuse, dire en passant devant le pavillon :

— Voilà la maison des Judas !

20

La singulière ressemblance de la tête du régisseur avec celle du treizième apôtre, et qu'il paraissait avoir voulu compléter, lui valait en effet cet odieux surnom dans tout le pays. Aussi ce malheur, et de vagues, de constantes appréhensions de l'avenir, rendaient-ils Marthe pensive et recueillie. Rien n'attriste plus profondément qu'une dégradation imméritée, et de laquelle il est impossible de se relever. Un peintre n'eût-il pas fait un beau tableau de cette famille de parias au sein d'un des plus jolis

35

sites de la Champagne, où le paysage est généralement triste?

— François ! cria le régisseur pour faire encore hâter son fils.

5 François Michu, enfant âgé de dix ans, jouissait du parc, de la forêt, et levait ses menus suffrages en maître ; il mangeait les fruits, il chassait, il n'avait ni soins ni peines ; il était le seul être heureux de cette famille, isolée dans le pays par sa situation entre le parc et la forêt,
10 comme elle l'était moralement par la répulsion générale.

— Ramasse-moi tout ce qui est là, dit le père à son fils en lui montrant le parapet, et serre-moi cela. Regarde-moi ! tu dois aimer ton père et ta mère ?

L'enfant se jeta sur son père pour l'embrasser ; mais
15 Michu fit un mouvement pour déplacer la carabine et le repoussa.

— Bien ! Tu as quelquefois jaté sur ce qui se fait ici, dit-il en fixant sur lui ses deux yeux, redoutables comme ceux d'un chat sauvage. Retiens bien ceci : révéler la
20 plus indifférente des choses qui se font ici, à Gaucher, aux gens de Grouage ou de Bellache, et même à Marianne qui nous aime, ce serait tuer ton père. Que cela ne t'arrive plus, et je te pardonne tes indiscretions d'hier.

L'enfant se mit à pleurer.

25 — Ne pleure pas, mais, à quelque question qu'on te fasse, réponds comme les paysans : 'Je ne sais pas.' Il y a des gens qui rôdent dans le pays, et qui ne me reviennent pas. Va ! — Vous avez entendu, vous deux ? dit Michu aux femmes ; ayez aussi la gueule morte.

30 — Mon ami, que vas-tu faire ?

Michu, qui mesurait avec attention une charge de poudre et la versait dans le canon de sa carabine, posa l'arme contre le parapet et dit à Marthe :

— Personne ne me connaît cette carabine, mets-toi
35 devant !

Couraut, dressé sur ses quatre pattes, aboyait avec fureur.

— Belle et intelligente bête ! s'écria Michu, je suis sûr que c'est des espions.

On se sait espionné. Couraut et Michu, qui semblaient avoir une seule et même âme, vivaient ensemble comme l'Arabe et son cheval vivent dans le désert. Le régisseur connaissait toutes les modulations de la voix de Couraut et les idées qu'elles exprimaient, de même que le chien lisait la pensée de son maître dans ses yeux, et la sentait exhalée dans l'air de son corps.

— Qu'en dis-tu ? s'écria tout bas Michu, en montrant à sa femme deux sinistres personnages qui apparurent dans une contre-allée en se dirigeant vers le rond-point. 10

— Que se passe-t-il dans le pays ? C'est des Parisiens ! dit la vieille.

— Ah ! voilà ! s'écria Michu. — Cache donc ma carabine, dit-il à l'oreille de sa femme, ils viennent à nous.

Les deux Parisiens, qui traversèrent le rond-point, 15 offraient des figures qui certes eussent été typiques pour un peintre. L'un, celui qui paraissait être le subalterne, avait des bottes à revers tombant un peu bas, qui laissaient voir de mièvres mollets et des bas de soie chinés d'une propreté douteuse. La culotte, de drap côtelé couleur 20 abricot et à boutons de métal, était un peu trop large ; le corps s'y trouvait à l'aise, et les plis usés indiquaient par leur disposition un homme de cabinet. Le gilet de piqué surchargé de broderies saillantes, ouvert, boutonné par un seul bouton sur le haut du ventre, donnait à ce 25 personnage un air d'autant plus débraillé, que ses cheveux noirs, frisés en tire-bouchons, lui cachaient le front et descendaient le long des joues. Deux chaînes de montre en acier pendaient sur la culotte. La chemise était ornée d'une épingle à camée blanc et bleu. L'habit, 30 couleur cannelle, se recommandait au caricaturiste par une longue queue qui, vue par derrière, avait une si parfaite ressemblance avec une morue que le nom lui en fut appliqué. (La mode des habits en queue de morue a duré dix ans, presque autant que l'empire de Napoléon.) La 35 cravate, lâche et à grands plis nombreux, permettait à cet individu de s'y enterrer le visage jusqu'au nez. Sa figure bourgeonnée, son gros nez long couleur de brique, ses pommettes animées, sa bouche démeublée, mais mena-

çante et gourmande, ses oreilles ornées de grosses boucles d'or, son front bas, tous ces détails qui semblent grotesques étaient rendus terribles par deux petits yeux placés et percés comme ceux des cochons, et d'une implacable avidité, d'une cruauté goguenarde et quasi joyeuse. Il avait des gants de soie noire et une badine à la main. Il devait être quelque personnage officiel, car il avait, dans son maintien, dans sa manière de prendre son tabac et de le fourrer dans le nez, l'importance bureaucratique d'un homme secondaire, mais qui émerge ostensiblement, et que des ordres partis de haut rendent momentanément souverain.

L'autre, dont le costume était dans le même goût, mais élégant et très-élégamment porté, soigné dans les moindres détails, qui faisait, en marchant, crier des bottes à la Souvorov mises par-dessus un pantalon collant, avait sur son habit un spencer, mode aristocratique adoptée par les clichyens, par la jeunesse dorée, et qui survivait aux clichyens et à la jeunesse dorée. Dans ce temps, il y eut des modes qui durèrent plus longtemps que des partis, symptôme d'anarchie que 1830 nous a présenté déjà. Ce parfait *muscadin* paraissait âgé de trente ans. Ses manières sentaient la bonne compagnie ; il portait des bijoux de prix. Le col de sa chemise venait à la hauteur de ses oreilles. Son air fat et presque impertinent accusait une sorte de supériorité cachée ; sa figure blafarde semblait ne pas avoir une goutte de sang, son nez camus et fin avait la tournure sardonique du nez d'une tête de mort, et ses yeux verts étaient impénétrables : leur regard était aussi discret que devait l'être sa bouche mince et serrée.

— Nous devons être à Gondreville, ma bonne femme ? dit le jeune homme.

— On ne dit pas ici *ma bonne femme*, répondit Michu. Nous avons encore la simplicité de nous appeler *citoyenne* et *citoyen*, nous autres !

— Ah ! fit le jeune homme de l'air le plus naturel, et sans paraître choqué.

Les joueurs ont souvent, dans le monde, au jeu de

l'écarté surtout, éprouvé comme une dérouté intérieure en voyant s'attabler devant eux, au milieu de leur veine, un joueur dont les manières, le regard, la voix, la façon de mêler les cartes, leur prédisent une défaite. A l'aspect du jeune homme, Michu sentit une prostration prophé- 5
tique de ce genre. Il fut atteint par un pressentiment mortel, il entrevit confusément l'échafaud ; une voix lui cria que ce muscadin lui serait fatal, quoiqu'ils n'eussent encore rien de commun. Aussi sa parole avait-elle été rude, il voulait être et fut grossier. 10

— N'appartenez-vous pas au conseiller d'État, Malin? demanda le second Parisien.

— Je suis mon maître, répondit Michu.

— Enfin, mesdames, dit le jeune homme en prenant les façons les plus polies, sommes-nous à Gondreville? 15
Nous y sommes attendus par M. Malin.

— Voici le parc, dit Michu en montrant la grille ouverte.

— Et pourquoi cachez-vous cette carabine, ma belle enfant? dit le jovial compagnon du jeune homme, qui, en 20
passant par la grille, aperçut le canon.

— Tu *travailles* toujours, même à la campagne ! s'écria le jeune homme en souriant.

Tous deux revinrent, saisis par une pensée de défiance que le régisseur comprit, malgré l'impassibilité de leurs 25
visages ; Marthe les laissa regarder la carabine, au milieu des abois de Couraut, car elle avait la conviction que Michu méditait quelque mauvais coup, et fut presque heureuse de la perspicacité des inconnus. Michu jeta sur sa femme un regard qui la fit frémir ; il prit alors la 30
carabine et se mit en devoir d'y chasser une balle, en acceptant les fatales chances de cette découverte et de cette rencontre ; il parut ne plus tenir à la vie, et sa femme comprit bien alors sa funeste résolution.

— Vous avez donc des loups par ici? dit le jeune 35
homme à Michu.

— Il y a toujours des loups là où il y a des moutons. Vous êtes en Champagne et voilà une forêt ; mais nous avons aussi du sanglier, nous avons de grosses et de pe-

tites bêtes, nous avons un peu de tout, dit Michu d'un air goguenard.

— Je parie, Corentin, dit le plus vieux des deux après avoir échangé un regard avec l'autre, que cet homme est
5 mon Michu.

— Nous n'avons pas gardé les cochons ensemble, dit le régisseur.

— Non, mais nous avons présidé les jacobins, citoyen, répliqua le vieux cynique, vous à Arcis, moi ailleurs. Tu
10 as conservé la politesse de la carmagnole ; mais elle n'est plus à la mode, mon petit.

— Le parc me paraît bien grand, nous pourrions nous y perdre ; si vous êtes le régisseur, faites-nous conduire au château, dit Corentin d'un ton péremptoire.

15 Michu siffla son fils et continua de chasser sa balle.

— J'ai rendez-vous au delà de la forêt, dit le régisseur, je ne puis pas vous rendre ce service moi-même ; mais mon fils vous mènera jusqu'au château. Par où venez-vous donc à Gondreville ? Auriez-vous pris par Cinq-
20 Cygne ?

— Nous avons, comme vous, des affaires dans la forêt, dit Corentin sans aucune ironie apparente.

— François, cria Michu, conduis ces messieurs au château par les sentiers, afin qu'on ne les voie pas, ils ne
25 prennent point les routes battues . . . Viens ici d'abord ! dit-il en voyant les deux étrangers qui leur avaient tourné le dos, et marchaient en se parlant à voix basse.

Michu saisit son enfant, l'embrassa presque saintement
30 et avec une expression qui confirma les appréhensions de sa femme ; elle eut froid dans le dos et regarda sa mère d'un œil sec, car elle ne pouvait pas pleurer.

— Va, dit Michu à son fils.

Et il le regarda jusqu'à ce qu'il l'eût entièrement perdu
35 de vue.

Couraut aboya du côté de la ferme de Grouage.

— Oh ! c'est Violette, reprit-il. Voilà la troisième fois qu'il passe depuis ce matin ! Qu'y a-t-il donc dans l'air ? — Assez, Couraut !

Quelques instants après, on entendit le petit trot d'un cheval.

Violette, monté sur un de ces bidets dont se servent les fermiers aux environs de Paris, montra, sous un chapeau de forme ronde et à grands bords, sa figure couleur de 5 bois et fortement plissée, laquelle paraissait encore plus sombre. Ses yeux gris, malicieux et brillants, dissimulaient la trahison de son caractère. Ses jambes sèches, habillées de guêtres de toile blanche montant jusqu'au genou, pendaient sans être appuyées sur des étriers, et 10 semblaient maintenues par le poids de ses gros souliers ferrés. Il portait par-dessus sa veste de drap bleu une limousine à raies blanches et noires. Ses cheveux gris retombaient en boucles derrière sa tête. Ce costume, le cheval gris à petites jambes basses, la façon dont s'y 15 tenait Violette, le ventre en avant, le haut du corps en arrière, la grosse main crevassée et couleur de terre qui soutenait une méchante bride rongée et déchiquetée, tout peignait en lui un paysan avare, ambitieux, qui veut posséder de la terre et qui l'achète à tout prix. Sa grande 20 affaire du moment était d'obtenir de Malin une prorogation du bail de sa ferme, qui n'avait plus que six ans à courir. Jaloux de la fortune du régisseur, il le surveillait de près ; les gens du pays lui faisaient la guerre sur ses liaisons avec les Michu ; mais, dans l'espoir de faire con- 25 tinuer son bail pendant douze autres années, le rusé fermier épiait une occasion de rendre service au gouvernement ou à Malin, qui se défiait de Michu. Violette, aidé par le garde particulier de Gondreville, par le garde champêtre et par quelques faiseurs de fagots, tenait le 30 commissaire de police d'Arcis au courant des moindres actions de Michu. Ce fonctionnaire avait tenté, mais inutilement, de mettre Marianne, la servante de Michu, dans les intérêts du gouvernement ; mais Violette et ses affidés savaient tout par Gaucher, le petit domestique sur 35 la fidélité duquel Michu comptait, et qui le trahissait pour des vétilles, pour des gilets, des boucles, des bas de coton, des friandises. Ce garçon ne soupçonnait pas, d'ailleurs, l'importance de ses bavardages. Violette

noircissait toutes les actions de Michu, il les rendait criminelles par les plus absurdes suppositions, à l'insu du régisseur, qui savait néanmoins le rôle ignoble joué chez lui par le fermier, et qui se plaisait à le mystifier.

5 — Vous avez donc bien des affaires à Bellache, que vous voilà encore ? dit Michu.

— Encore ! c'est un mot de reproche, monsieur Michu . . . Vous ne comptez pas siffler aux moineaux avec une pareille clarinette ! Je ne vous connaissais point cette
10 carabine-là.

— Elle a poussé dans un de mes champs où il vient des carabines, répondit Michu. Tenez, voilà comme je les sème.

Le régisseur mit en joue une vipérine à trente pas de
15 lui et la coupa net.

— Est-ce pour garder votre maître que vous avez cette arme de bandit ? Il vous en aura peut-être fait cadeau.

— Il est venu de Paris exprès pour me l'apporter, répondit Michu.

20 — Le fait est qu'on jase bien, dans tout le pays, de son voyage ; les uns le disent en disgrâce, et qu'il se retire des affaires ; les autres, qu'il veut voir clair ici. Au fait, pourquoi arrive-t-il sans dire gare, absolument comme le premier consul ? Saviez-vous qu'il venait ?

25 — Je ne suis pas assez bien avec lui pour être dans sa confiance.

— Vous ne l'avez donc pas encore vu ?

— Je n'ai su son arrivée qu'à mon retour de ma ronde dans la forêt, répliqua Michu, qui rechargeait sa carabine.

30 — Il a envoyé chercher M. Grévin à Arcis ; ils vont *tribuner* quelque chose.

Malin avait été tribun.

— Si vous allez du côté de Cinq-Cygne, dit le régisseur à Violette, prenez-moi, j'y vais.

35 Violette était trop peureux pour garder en croupe un homme de la force de Michu, il piqua des deux. Le Judas mit sa carabine sur l'épaule et s'élança dans l'avenue.

— A qui donc Michu en veut-il ? dit Marthe à sa mère.

— Depuis qu'il a su l'arrivée de M. Malin, il est devenu bien sombre, répondit-elle. Mais il fait humide, rentrons.

Quand les deux femmes furent assises sous le manteau de la cheminée, elles entendirent Couraut. 5

— Voilà mon mari ! s'écria Marthe.

En effet, Michu montait l'escalier ; sa femme, inquiète, le rejoignit dans leur chambre.

— Vois s'il n'y a personne, dit-il à Marthe d'une voix émue. 10

— Personne, répondit-elle : Marianne est aux champs avec la vache, et Gaucher . . .

— Où est Gaucher ? demanda-t-il.

— Je ne sais pas.

— Je me défie de ce petit drôle ; monte au grenier, 15 fouille le grenier, et cherche-le dans les moindres coins de ce pavillon.

Marthe sortit et alla. Quand elle revint, elle trouva Michu, les genoux en terre et priant.

— Qu'as-tu donc ? dit-elle effrayée. 20

Le régisseur prit sa femme par la taille, l'attira sur lui, la baisa au front et lui répondit d'une voix émue :

— Si nous ne nous revoyons plus, sache, ma pauvre femme, que je t'aimais bien. Suis de point en point les instructions qui sont écrites dans une lettre enterrée au 25 pied du mélèze de ce massif, dit-il après une pause en lui désignant un arbre ; elle est dans un rouleau de fer-blanc. N'y touche qu'après ma mort. Enfin, quoi qu'il m'arrive, pense, malgré l'injustice des hommes, que mon bras a servi la justice de Dieu. 30

Marthe, qui pâlit par degrés, devint blanche comme son linge ; elle regarda son mari d'un œil fixe et agrandi par l'effroi ; elle voulut parler, elle se trouva le gosier sec. Michu s'évada comme une ombre ; il avait attaché au pied de son lit Couraut, qui se mit à hurler comme hurlent 35 les chiens au désespoir.

La colère de Michu contre M. Marion avait eu de sérieux motifs, mais elle s'était reportée sur un homme beaucoup plus criminel à ses yeux, sur Malin, dont les secrets

s'étaient dévoilés aux yeux du régisseur, plus en position que personne d'apprécier la conduite du conseiller d'État. Le beau-père de Michu avait eu, politiquement parlant, la confiance de Malin, nommé représentant de l'Aube à la Convention par les soins de Grévin.

Peut-être n'est-il pas inutile de raconter les circonstances qui mirent les Simeuse et les Cinq-Cygne en présence avec Malin, et qui pesèrent sur la destinée des deux jumeaux et de mademoiselle de Cinq-Cygne, mais plus encore sur celle de Marthe et de Michu. A Troyes, l'hôtel Cinq-Cygne faisait face à l'hôtel Simeuse. Quand la populace, déchaînée par des mains aussi savantes que prudentes, eut pillé l'hôtel Simeuse, découvert le marquis et la marquise accusés de correspondre avec les ennemis, et les eut livrés à des gardes nationaux qui les menèrent en prison, la foule, conséquente, cria : 'Aux Cinq-Cygne !' Elle ne concevait pas que les Cinq-Cygne fussent innocents du crime des Simeuse. Le digne et courageux marquis de Simeuse, pour sauver ses deux fils, âgés de dix-huit ans, que leur courage pouvait compromettre, les avait confiés, quelques instants avant l'orage, à leur tante, la comtesse de Cinq-Cygne. Deux domestiques attachés à la maison de Simeuse tenaient les jeunes gens renfermés. Le vieillard, qui ne voulait pas voir finir son nom, avait recommandé de tout cacher à ses fils, en cas de malheurs extrêmes. Laurence, alors âgée de douze ans, était également aimée par les deux frères, et les aimait également aussi. Comme beaucoup de jumeaux, les deux Simeuse se ressemblaient tant, que pendant longtemps leur mère leur donna des vêtements de couleurs différentes pour ne pas se tromper. Le premier venu, l'aîné, s'appelait Paul-Marie, l'autre Marie-Paul. Laurence de Cinq-Cygne, à qui l'on avait confié le secret de la situation, joua très-bien son rôle de femme ; elle supplia ses cousins, les amadoua, les garda jusqu'au moment où la populace entoura l'hôtel Cinq-Cygne. Les deux frères comprirent alors le danger au même moment, et se le dirent par un même regard. Leur résolution fut aussitôt prise, ils armèrent leurs deux domestiques, ceux de la comtesse

de Cinq-Cygne, barricadèrent la porte, se mirent aux fenêtres, après en avoir fermé les persiennes, avec cinq domestiques et l'abbé d'Hauteserre, un parent des Cinq-Cygne. Les huit courageux champions firent un feu terrible sur cette masse. Chaque coup tuait ou blessait 5 un assaillant. Laurence, au lieu de se désoler, chargeait les fusils avec un sang-froid extraordinaire, passait des balles et de la poudre à ceux qui en manquaient. La comtesse de Cinq-Cygne était tombée sur ses genoux.

— Que faites-vous, ma mère? lui dit Laurence. 10

— Je prie, répondit-elle, et pour eux et pour vous!

Mot sublime, que dit aussi la mère du prince de la Paix, en Espagne, dans une circonstance semblable. En un instant, onze personnes furent tuées et mêlées à terre aux blessés. Ces sortes d'évènements refroidissent ou 15 exaltent la populace, elle s'irrite à son œuvre ou la discontinue. Les plus avancés, épouvantés, reculèrent; mais la masse entière, qui venait tuer et voler, en voyant les morts se mit à crier :

— A l'assassinat! au meurtre! 20

Les gens prudents allèrent chercher le représentant du peuple. Laurence entr'ouvrit la porte, à la sommation faite par Malin; en la voyant, le représentant se fia sur son caractère redouté, sur la faiblesse de cette enfant, et il entra. 25

— Comment, monsieur, répondit-elle au premier mot qu'il dit en demandant raison de cette résistance, vous voulez donner la liberté à la France, et vous ne protégez pas les gens chez eux! On veut démolir notre hôtel, nous assassiner, et nous n'aurions pas le droit de repousser la 30 force par la force?

Malin resta cloué sur ses pieds.

— Vous, le petit-fils d'un maçon employé par le grand marquis aux constructions de son château, lui dit Marie-Paul, vous venez de laisser traîner notre père en prison, 35 en accueillant une calomnie!

— Il sera mis en liberté, dit Malin, qui se crut perdu en voyant chaque jeune homme remuer convulsivement son fusil.

— Vous devez la vie à cette promesse, dit solennellement Marie-Paul. Mais, si elle n'est pas exécutée ce soir, nous saurons vous retrouver !

— Quant à cette populace qui hurle, dit Laurence, si vous ne la renvoyez pas, le premier coup sera pour vous. Maintenant, monsieur Malin, sortez !

Le conventionnel sortit et harangua la multitude, en parlant des droits sacrés du foyer, de l'*habeas corpus* et du domicile anglais. Il dit que la loi et le peuple étaient souverains, que la loi était le peuple, que le peuple ne devait agir que par la loi, et que la force resterait à la loi. La loi de la nécessité le rendit éloquent, il dissipa le rassemblement. Mais il n'oublia jamais ni l'expression du mépris des deux frères, ni le 'Sortez !' de mademoiselle de Cinq-Cygne. Le soir de cette furieuse tempête, Laurence supplia tellement ses deux cousins de partir, en craignant pour eux quelque trahison et les embûches du représentant, qu'ils montèrent à cheval et gagnèrent les avant-postes de l'armée prussienne. Au moment où les deux frères atteignirent la forêt de Gondreville, l'hôtel Cinq-Cygne fut cerné ; le représentant venait, lui-même et en force, arrêter les héritiers de la maison de Simeuse. Il n'osa pas s'emparer de la comtesse de Cinq-Cygne, alors au lit et en proie à une horrible fièvre nerveuse, ni de Laurence, un enfant de douze ans. Les domestiques, craignant la sévérité de la République, avaient disparu. Le lendemain matin, la nouvelle de la résistance des deux frères et de leur fuite en Prusse, disait-on, se répandit dans les environs ; il se fit un rassemblement de trois mille personnes devant l'hôtel Cinq-Cygne, qui fut démoli avec une inexplicable rapidité. Madame de Cinq-Cygne, transportée à l'hôtel Simeuse, y mourut dans un redoublement de fièvre. Michu n'avait paru sur la scène politique qu'après ces événements, car le marquis et la marquise restèrent environ cinq mois en prison. Pendant ce temps le représentant de l'Aube eut une mission. Mais, quand M. Marion vendit Gondreville à Malin, quand tout le pays eut oublié les effets de l'effervescence populaire, Michu comprit alors Malin tout entier ; Michu crut le com-

prendre, du moins : car Malin est, comme Fouché, l'un de ces personnages qui ont tant de faces et tant de profondeur sous chaque face, qu'ils sont impénétrables au moment où ils jouent, et qu'ils ne peuvent être expliqués que longtemps après la partie. 5

Dans les circonstances majeures de sa vie, Malin ne manquait jamais de consulter son fidèle ami Grévin, le notaire d'Arcis, dont le jugement sur les choses et sur les hommes était, à distance, net, clair et précis. Cette habitude est la sagesse et fait la force des hommes seconds. 10 Or, en novembre 1803, les conjonctures furent si graves pour le conseiller d'État, qu'une lettre eût compromis les deux amis. Malin, qui devait être nommé sénateur, craignit de s'expliquer dans Paris ; il quitta son hôtel et vint à Gondreville, en donnant au premier 15 consul une seule des raisons qui lui faisaient désirer d'y être, et qui lui donnait un air de zèle aux yeux de Bonaparte, tandis qu'au lieu de s'agir de l'État il ne s'agissait que de lui-même. Or, pendant que Michu guettait et suivait dans le parc, à la manière des sauvages, un moment 20 propice à sa vengeance, le politique Malin, habitué à pressurer les évènements pour son compte, emmenait son ami vers une petite prairie du jardin anglais, endroit désert et favorable à une conférence mystérieuse. Ainsi, en s'y tenant au milieu et parlant à voix basse, les deux 25 amis étaient à une trop grande distance pour être entendus, si quelqu'un se cachait pour les écouter, et pouvaient changer de conversation s'il venait des indiscrets.

— Pourquoi n'être pas resté dans une chambre, au château ? dit Grévin. 30

— N'as-tu pas vu les deux hommes que m'envoie le préfet de police ?

Quoique Fouché ait été, dans l'affaire de la conspiration de Pichegru, Georges, Moreau et Polignac, l'âme du cabinet consulaire, il ne dirigeait pas le ministère de la 35 police et se trouvait alors simplement conseiller d'État, comme Malin.

— Ces deux hommes sont les deux bras de Fouché. L'un, ce jeune muscadin dont la figure ressemble à une

carafe de limonade, qui a du vinaigre sur les lèvres et du verjus dans les yeux, a mis fin à l'insurrection de l'Ouest en l'an VII, dans l'espace de quinze jours. L'autre est un enfant de Lenoir, il est le seul qui ait les grandes traditions de la police. J'avais demandé un agent sans conséquence, appuyé d'un personnage officiel, et l'on m'envoie ces deux compères-là. Ah ! Grévin, Fouché veut sans doute lire dans mon jeu. Voilà pourquoi j'ai
10 tout, ils n'y trouveront ni Louis XVIII ni le moindre indice.

— Ah ça ! mais, dit Grévin, quel jeu joues-tu donc ?

— Eh ! mon ami, un jeu double est bien dangereux ; mais, par rapport à Fouché, il est triple, et il a peut-être
15 flairé que je suis dans les secrets de la maison de Bourbon.

— Toi ?

— Moi, répondit Malin.

— Tu ne te souviens donc pas de Favras ?

Ce mot fit impression sur le conseiller.

20 — Et depuis quand ? demanda Grévin après une pause.

— Depuis le Consulat à vie.

— Mais pas de preuves ?

— Pas ça ! dit Malin en faisant claquer l'ongle de son pouce sous une de ses palettes.

25 En peu de mots, Malin dessina nettement la position critique où Bonaparte mettait l'Angleterre, menacée de mort par le camp de Boulogne ; en expliquant à Grévin la portée, inconnue à la France et à l'Europe, mais que Pitt soupçonnait, de ce projet de descente ; puis la position critique où l'Angleterre allait mettre Bonaparte. Une coalition imposante, la Prusse, l'Autriche et la Russie, soldées par l'or anglais, devait armer sept cent mille hommes. En même temps, une conspiration formidable étendait à l'intérieur son réseau et réunissait les
35 montagnards, les chouans, les royalistes et leurs princes.

— Tant que Louis XVIII a vu trois consuls, il a cru que l'anarchie continuait et que, à la faveur d'un mouvement quelconque, il prendrait sa revanche du 13 vendémiaire et du 18 fructidor, dit Malin ; mais le Consulat à

vie a démasqué les desseins de Bonaparte, il sera bientôt empereur. Cet ancien sous-lieutenant médite de créer une dynastie ! or, cette fois, on en veut à sa vie, et le coup est monté plus habilement encore que celui de la rue Saint-Nicaise. Pichegru, Georges, Moreau, le duc d'Enghien, Polignac et Rivière, les deux amis du comte d'Artois, en sont.

— Quel amalgame ! s'écria Grévin.

— La France est envahie sourdement, on veut donner un assaut général, on y emploie le vert et le sec. Cent hommes d'exécution, commandés par Georges, doivent attaquer la garde consulaire et le consul corps à corps.

— Eh bien, dénonce-les !

— Voilà deux mois que le consul, son ministre de la police, le préfet et Fouché tiennent une partie des fils de cette trame immense ; mais ils n'en connaissent pas toute l'étendue, et, dans le moment actuel, ils laissent libres presque tous les conjurés pour savoir tout.

— Quant au droit, dit le notaire, les Bourbons ont bien plus le droit de concevoir, de conduire, d'exécuter une entreprise contre Bonaparte, que Bonaparte n'en avait de conspirer au 18 brumaire contre la République, de laquelle il était l'enfant ; il assassinait sa mère, et ceux-ci veulent rentrer dans leur maison. Je comprends qu'en voyant fermer la liste des émigrés, multiplier les radiations, rétablir le culte catholique et accumuler des arrêtés contre-révolutionnaires, les princes aient compris que leur retour se faisait difficile, pour ne pas dire impossible. Bonaparte devient le seul obstacle à leur rentrée, et ils veulent enlever l'obstacle, rien de plus simple. Vaincus, les conspirateurs seront des brigands ; victorieux, ils seront des héros, et ta perplexité me semble alors assez naturelle.

— Il s'agit, dit Malin, de faire jeter aux Bourbons, par Bonaparte, la tête du duc d'Enghien, comme la Convention a jeté aux rois la tête de Louis XVI, afin de le tremper aussi avant que nous dans le cours de la Révolution ; ou de renverser l'idole actuelle du peuple français et son futur empereur, pour asseoir le vrai trône sur ses débris.

Je suis à la merci d'un évènement, d'un heureux coup de pistolet, d'une machine de la rue Saint-Nicaise qui réussirait. On ne m'a pas tout dit. On m'a proposé de rallier le conseil d'État au moment critique, de diriger l'action légale de la restauration des Bourbons.

— Attends, répondit le notaire.

— Impossible ! Je n'ai plus que le moment actuel pour prendre une décision.

— Et pourquoi ?

10 — Les deux Simeuse conspirent, ils sont dans le pays ; je dois ou les faire suivre, les laisser se compromettre et m'en faire débarrasser, ou les protéger sourdement. J'avais demandé des subalternes, et l'on m'envoie des lynx de choix, qui ont passé par Troyes pour avoir à eux
15 la gendarmerie !

— Gondreville est le *Tiens* et la conspiration le *Tu auras*, dit Grévin. Ni Fouché ni Talleyrand, tes deux partenaires, n'en sont : joue franc jeu avec eux. Comment ! tous ceux qui ont coupé le cou à Louis XVI sont
20 dans le gouvernement, la France est pleine d'acquéreurs de biens nationaux, et tu voudrais ramener ceux qui te redemanderont Gondreville ? S'ils ne sont pas imbéciles, les Bourbons devront passer l'éponge sur tout ce que nous avons fait. Avertis Bonaparte. Ne serait-ce pas Fouché
25 qui t'a fait sonder pour connaître le fond de ta pensée et se débarrasser de toi ?

— Non, je suis sûr de l'ambassadeur. D'ailleurs, Fouché ne m'enverrait pas deux singes pareils, que je connais trop pour ne pas concevoir des soupçons.

30 — Ils me font peur, dit Grévin. Si Fouché ne se défie pas de toi, ne veut pas t'éprouver, pourquoi te les a-t-il envoyés ? Fouché ne joue pas un tour pareil sans une raison quelconque.

— Ceci me décide ! s'écria Malin ; je ne serai jamais
35 tranquille avec ces deux Simeuse ; peut-être Fouché, qui connaît ma position, ne veut-il pas les manquer et croit-il arriver par eux jusqu'aux Condé.

— Eh ! mon vieux, ce n'est pas sous Bonaparte qu'on inquiètera le possesseur de Gondreville.

En levant les yeux, Malin aperçut dans le feuillage d'un gros tilleul touffu le canon d'un fusil.

— Je ne m'étais pas trompé, j'avais entendu le bruit sec d'un fusil qu'on arme, dit-il à Grévin après s'être mis derrière un gros tronc d'arbre, où le suivit le notaire, inquiet du brusque mouvement de son ami.

— C'est Michu, dit Grévin, je vois sa barbe rousse.

— N'ayons pas l'air d'avoir peur, reprit Malin qui s'en alla lentement en disant à plusieurs reprises : — Que veut cet homme aux acquéreurs de cette terre? Ce n'est 10 certes pas toi qu'il visait. S'il nous a entendus, je dois le recommander au prône! Nous aurions mieux fait d'aller en plaine. Qui diable eût pensé à se défier des airs!

— On apprend toujours, dit le notaire; mais il était 15 bien loin et nous causions de bouche à oreille.

— Je vais en dire deux mots à Corentin, répondit Malin.

Quelques instants après, Michu rentra chez lui, pâle et le visage contracté. 20

— Qu'as-tu? lui dit sa femme épouvantée.

— Rien, répondit-il en voyant Violette, dont la présence fut pour lui comme un coup de foudre.

Michu prit une chaise, se mit devant le feu tranquillement et y jeta une lettre, après l'avoir tirée d'un de ces tubes de ferblanc dont se servent les soldats pour serrer leurs papiers. Cette action, qui permit à Marthe de respirer comme une personne déchargée d'un poids énorme, intrigua beaucoup Violette. Le régisseur posa sa carabine sur le manteau de la cheminée avec un admirable 30 sangfroid. Marianne et la mère de Marthe filaient à la lueur d'une lampe.

— Allons, François, dit le père, couchons-nous... Veux tu te coucher!

Il prit brutalement son fils par le milieu du corps et 35 l'emporta.

— Descends à la cave, lui dit-il à l'oreille quand il fut dans l'escalier, remplis deux bouteilles de vin de Mâcon, après en avoir vidé le tiers, avec de cette eau-de-vie de

Cognac qui est sur la planche à bouteilles ; puis mêle dans une bouteille de vin blanc moitié d'eau-de-vie. Fais cela bien adroitement, et mets les trois bouteilles sur le tonneau vide qui est à l'entrée de la cave. Quand j'ouvrirai la fenêtre, sors de la cave, selle mon cheval, monte dessus et va m'attendre au Poteau-des-Gueux. — Le petit drôle ne veut jamais se coucher, dit le régisseur en rentrant ; il veut faire comme les grandes personnes, tout voir, tout entendre, tout savoir. Vous me gêtez mon monde, père Violette.

— Bon Dieu ! bon Dieu ! s'écria Violette, qui vous a délié la langue ? vous n'en avez jamais tant dit.

— Croyez-vous que je me laisse espionner sans m'en apercevoir ? Vous n'êtes pas du bon côté, mon père Violette. Si, au lieu de servir ceux qui m'en veulent, vous étiez pour moi, je ferais mieux pour vous que de vous renouveler votre bail.

— Quoi encore ? dit le paysan avide en ouvrant de grands yeux.

— Je vous vendrais mon bien à bon marché.

— Il n'y a point de bon marché quand il faut payer, dit sentencieusement Violette.

— Je veux quitter le pays, et je vous donnerai ma ferme du Mousseau, les bâtiments, les semailles, les bestiaux, pour cinquante mille francs.

— Vrai ?

— Ça vous va ?

— Dame, faut voir.

— Causons de ça. Mais je veux des arrhes.

— J'ai rien.

— Une parole.

— Encore !

— Dites-moi qui vient de vous envoyer ici.

— Je suis revenu d'où j'allais tantôt, et j'ai voulu vous dire un petit bonsoir.

— Revenu sans ton cheval ! Pour quel imbécile me prends-tu ? Tu mens, tu n'auras pas ma ferme.

— Eh bien, c'est M. Grévin, quoi ! Il m'a dit : 'Violette, nous avons besoin de Michu, va le quérir. S'il n'y

est pas, attends-le.' J'ai compris qu'il me fallait rester, ce soir, ici.

— Les escogriffes de Paris étaient-ils encore au château?

— Ah ! je ne sais pas trop ; mais il y avait du monde 5 dans le salon.

— Tu auras ma ferme, convenons des faits. — Ma femme, va chercher le vin du contrat. Prends du meilleur vin de Roussillon, le vin de l'ex-marquis. Nous ne sommes pas des enfants. Tu en trouveras deux bou- 10 teilles sur le tonneau vide, à l'entrée, et une bouteille de blanc.

— Ça va ! dit Violette, qui ne se grisait jamais ; buvons !

— Vous avez cinquante mille francs sous les carreaux 15 de votre chambre, dans toute l'étendue du lit, vous me les donnerez quinze jours après le contrat passé chez Grévin.

Violette regarda fixement Michu et devint blême.

— Ah ! tu viens moucharder un jacobin fini qui a eu 20 l'honneur de présider le club d'Arcis, et tu crois qu'il ne te pincera pas ? J'ai des yeux, j'ai vu tes carreaux fraîchement replâtrés, et j'ai conclu que tu ne les avais pas levés pour semer du blé. Buvons.

Violette, troublé, but un grand verre de vin sans faire 25 attention à la qualité ; la terreur lui avait mis comme un fer chaud dans le ventre, l'eau-de-vie y fut brûlée par l'avarice ; il aurait donné bien des choses pour être rentré chez lui, afin d'y changer de place son trésor. Les trois femmes souriaient. 30

— Ça vous va-t-il ? dit Michu à Violette en lui remplissant encore son verre.

— Mais oui.

— Tu seras chez toi, vieux coquin !

Après une demi-heure de discussions animées sur 35 l'époque de l'entrée en jouissance, sur les mille pointilleries que se font les paysans en concluant un marché, au milieu des assertions, des verres de vin vidés, des paroles pleines de promesses, des dénégations, des 'Pas

vrai? — Bien vrai ! — Ma fine parole ! — Comme je le dis !
 — Que j'aie le cou coupé si . . . — Que ce verre de vin me
 soit du poison si ce que je dis n'est pas la pure *varité !*,
 Violette tomba, la tête sur la table, non pas gris, mais
 5 ivre mort ; et, dès qu'il lui avait vu les yeux troublés,
 Michu s'était empressé d'ouvrir la fenêtre.

— Où est ce drôle de Gaucher? demanda-t-il à sa
 femme.

— Il est couché.

10 — Toi, Marianne, dit le régisseur à sa fidèle servante, va
 te mettre en travers de sa porte, et veille-le. — Vous, ma
 mère, dit-il, restez en bas, gardez-moi cet espion-là, soyez
 aux aguets, et n'ouvrez qu'à la voix de François. Il
 s'agit de vie ou de mort ! ajouta-t-il d'une voix profonde.

15 Pour toutes les créatures qui sont sous mon toit, je ne
 l'ai pas quitté de cette nuit, et, la tête sous le billot, vous
 soutiendrez cela. — Allons, dit-il à sa femme, allons, la
 mère, mets tes souliers, prends ta coiffe, et détalons !
 Pas de questions, je t'accompagne.

20 Armé jusqu'aux dents, le fusil sur l'épaule, Michu sauta
 dans l'avenue, suivi de sa femme, et ils atteignirent
 promptement le carrefour où François s'était caché dans
 des broussailles.

— Le petit a de la compréhension, dit Michu en le
 25 voyant.

Ce fut sa première parole. Sa femme et lui avaient
 couru jusque-là sans pouvoir prononcer un mot.

— Retourne au pavillon, cache-toi dans l'arbre le plus
 touffu, observe la campagne, le parc, dit-il à son fils.
 30 Nous sommes tous couchés, nous n'ouvrons à personne.
 Ta grand'mère veille, et ne remuera qu'en t'entendant
 parler. Retiens mes moindres paroles. Il s'agit de la
 vie de ton père et de celle de ta mère. Que la justice ne
 sache jamais que nous avons découché !

35 Après ces phrases dites à l'oreille de son fils, qui fila,
 comme une anguille dans la vase, à travers les bois,
 Michu dit à sa femme :

— A cheval ! et prie Dieu d'être pour nous. Tiens-toi
 bien ! la bête peut en crever.

A peine ces mots furent-ils dits, que le cheval, dans le ventre duquel Michu donna deux coups de pied et qu'il pressa de ses genoux puissants, partit avec la célérité d'un cheval de course ; l'animal sembla comprendre son maître : en un quart d'heure, la forêt fut traversée. 5 Michu, sans avoir dévié de la route la plus courte, se trouva sur un point de la lisière d'où les cimes du château de Cinq-Cygne apparaissaient éclairées par la lune. Il attacha son cheval à un arbre et gagna lestement le monticule d'où l'on dominait la vallée de Cinq-Cygne. 10

Ses yeux embrassèrent l'horizon avec une certaine défiance ; il écouta la campagne : il devait être alors neuf heures, la lune jetait sa lueur sur la marge de la forêt, et le monticule était surtout fortement éclairé. Cette position parut dangereuse au garde général, il descendit 15 en paraissant craindre d'être vu. Cependant, aucun bruit suspect ne troublait la paix de cette belle vallée, enceinte de ce côté par la forêt de Nodesme. Marthe, épuisée, tremblante, s'attendait à un dénouement quelconque après une pareille course. A quoi devait-elle 20 servir ? à une bonne action ou à un crime ? En ce moment, Michu s'approcha de l'oreille de sa femme.

— Tu vas aller chez la comtesse de Cinq-Cygne, tu demanderas à lui parler ; quand tu la verras, tu la prieras de venir à l'écart. Si personne ne peut vous écouter, tu 25 lui diras : 'Mademoiselle, la vie de vos deux cousins est en danger, et celui qui vous expliquera le pourquoi, le comment, vous attend.' Si elle a peur, si elle se défie, ajoute : 'Ils sont de la conspiration contre le premier consul, et la conspiration est découverte.' Ne te nomme 30 pas, on se défie trop de nous.

Marthe Michu leva la tête vers son mari et lui dit :

— Tu les sers donc ?

— Eh bien, après ? dit-il en fronçant les sourcils et croyant à un reproche. 35

— Tu ne me comprends pas ! s'écria Marthe en prenant la large main de Michu, aux genoux duquel elle tomba en baisant cette main qui fut tout à coup couverte de larmes.

— Cours ! tu pleureras après, dit-il en l'embrassant avec une force brusque.

Quand il n'entendit plus le pas de sa femme, cet homme de fer eut des larmes aux yeux. Il s'était défié de Marthe à cause des opinions du père, il lui avait caché les secrets de sa vie ; mais la beauté du caractère simple de sa femme lui était apparue soudain, comme la grandeur du sien venait d'éclater pour elle. Marthe passait de la profonde humiliation que cause la dégradation d'un homme dont on porte le nom au ravissement que donne sa gloire ; elle y passait sans transition, n'y avait-il pas de quoi défaillir ? En proie aux plus vives inquiétudes, elle avait, comme elle le lui dit plus tard, marché dans le sang depuis le pavillon jusqu'à Cinq-Cygne, et s'était en un moment sentie enlevée au ciel parmi les anges. Lui, qui ne se sentait pas apprécié, qui prenait l'attitude chagrine et mélancolique de sa femme pour un manque d'affection, qui la laissait à elle-même en vivant au dehors, en rejetant toute sa tendresse sur son fils, avait compris en un moment tout ce que signifiaient les larmes de cette femme : elle maudissait le rôle que sa beauté, que la volonté paternelle, l'avaient forcée à jouer. Le bonheur avait brillé de sa plus belle flamme pour eux, au milieu de l'orage, comme un éclair. Et ce devait être un éclair ! Chacun d'eux pensait à dix ans de mésintelligence et s'en accusait tout seul. Michu resta debout, immobile, le coude sur sa carabine et le menton sur son coude, perdu dans une profonde rêverie. Un pareil moment fait accepter toutes les douleurs du passé le plus douloureux.

Agitée de mille pensées semblables à celles de son mari, Marthe eut alors le cœur oppressé par le danger des Simeuse, car elle comprit tout, même les figures des deux Parisiens ; mais elle ne pouvait s'expliquer la carabine. Elle s'élança comme une biche et atteignit le chemin du château ; elle fut surprise d'entendre derrière elle les pas d'un homme, elle jeta un cri, la large main de Michu lui ferma la bouche.

— Du haut de la butte, j'ai vu reluire au loin l'argent des chapeaux bordés ! Entre par une brèche de la douve

qui est entre la tour de Mademoiselle et les écuries ; les chiens n'aboieront pas après toi. Passe dans le jardin, appelle la jeune comtesse par la fenêtre, fais seller son cheval, dis-lui de le conduire par la douve ; j'y serai, après avoir étudié le plan des Parisiens et trouvé les moyens de leur échapper.

Ce danger, qui roulait comme une avalanche et qu'il fallait prévenir, donna des ailes à Marthe.

Le nom franc, commun aux Cinq-Cygne et aux Chargebœuf, est Duineff. Cinq-Cygne devint le nom de la 10 branche cadette des Chargebœuf après la défense d'un castel, faite, en l'absence de leur père, par cinq filles de cette maison, toutes remarquablement blanches, et de qui personne n'eût attendu pareille conduite. Un des premiers comtes de Champagne voulut, par ce joli nom, 15 perpétuer ce souvenir aussi longtemps que vivrait cette famille. Depuis ce fait d'armes singulier, les filles de cette famille furent fières, mais elles ne furent peut-être pas toujours blanches. La dernière, Laurence, était, 20 contrairement à la loi salique, héritière du nom, des armes et des fiefs. Le roi de France avait approuvé la charte du comte de Champagne en vertu de laquelle, dans cette famille, le ventre anoblissait et succédait. Laurence 25 était donc comtesse de Cinq-Cygne, son mari devait prendre et son nom et son blason, où se lisait pour devise la sublime réponse faite par l'aînée des cinq sœurs à la sommation de rendre le château : *Mourir en chantant !* Digne de ces belles héroïnes, Laurence possédait une 30 blancheur qui semblait être une gageure du hasard. Les moindres linéaments de ses veines bleues se voyaient sous la trame fine et serrée de son épiderme. Sa chevelure, du plus joli blond, seyait merveilleusement à ses yeux, du bleu le plus foncé. Tout, chez elle, appartenait au genre mignon. Dans son corps frêle, malgré sa taille déliée, 35 en dépit de son teint de lait, vivait une âme trempée comme celle d'un homme du plus beau caractère, mais que personne, pas même un observateur, n'aurait devinée à l'aspect d'une physionomie douce et d'une figure busquée dont le profil offrait une vague ressemblance avec

une tête de brebis. Cette excessive douceur, quoique noble, paraissait aller jusqu'à la stupidité de l'agneau. — 'J'ai l'air d'un mouton qui rêve !' disait-elle quelquefois en souriant. Laurence, qui parlait peu, semblait non pas songeuse, mais engourdie. Surgissait-il une circonstance sérieuse, la Judith cachée se révélait aussitôt et devenait sublime, et les circonstances ne lui avaient malheureusement pas manqué. A treize ans, Laurence, après les évènements que vous savez, se vit orpheline, devant la place où la veille s'élevait, à Troyes, une des maisons les plus curieuses de l'architecture du xvi^e siècle, l'hôtel Cinq-Cygne. M. d'Hauteserre, un de ses parents, devenu son tuteur, emmena sur-le-champ l'héritière à la campagne. Ce brave gentilhomme de province, effrayé de la mort de l'abbé d'Hauteserre, son frère, atteint d'une balle sur la place au moment où il se sauvait en paysan, n'était pas en position de pouvoir défendre les intérêts de sa pupille : il avait deux fils à l'armée des princes, et tous les jours, au moindre bruit, il croyait que les municipaux d'Arcis venaient l'arrêter. Fière d'avoir soutenu un siège et de posséder la blancheur historique de ses ancêtres, Laurence méprisait cette sage lâcheté du vieillard courbé sous le vent de la tempête, elle ne songeait qu'à s'illustrer. Aussi mit-elle audacieusement dans son pauvre salon de Cinq-Cygne le portrait de Charlotte Corday, couronné de petites branches de chêne tressées. Elle correspondait par un exprès avec les jumeaux, au mépris de la loi, qui l'eût punie de mort. Le messenger, qui risquait aussi sa vie, rapportait les réponses. Laurence ne vécut, depuis les catastrophes de Troyes, que pour le triomphe de la cause royale. Après avoir sagement jugé M. et madame d'Hauteserre, et reconnu chez eux une honnête nature, mais sans énergie, elle les mit en dehors des lois de sa sphère ; Laurence avait trop d'esprit et de véritable indulgence pour leur en vouloir de leur caractère ; bonne, aimable, affectueuse avec eux, elle ne leur livra pas un seul de ses secrets. Rien ne ferme l'âme comme une dissimulation constante au sein de la famille. A sa majorité, Laurence laissa gérer ses

affaires au bonhomme d'Hautesperre, comme par le passé. Que sa jument favorite fût bien pansée, que sa servante Catherine fût mise à son goût et son petit domestique Gothard vêtu convenablement, elle se souciait peu du reste.

M. d'Hautesperre se montra, d'ailleurs, le tuteur le plus probe et le mieux entendu. Sous son administration, Cinq-Cygne prit l'air d'une ferme. Le bonhomme, qui ressemblait beaucoup moins à un preux qu'à un propriétaire faisant valoir, avait tiré parti du parc et des jardins, dont l'étendue était d'environ deux cents arpents, et où il trouva la nourriture des chevaux, celle des gens et le bois de chauffage. Grâce à la plus sévère économie, à sa majorité, la comtesse avait déjà recouvré, par suite du placement des revenus sur l'État, une fortune suffisante. En faisant le bien avec discernement et en ne se laissant pas tromper, Laurence obtenait de la part des paysans un grand respect, quoiqu'elle fût aristocrate. Son sexe, son nom, ses malheurs, l'originalité de sa vie, tout contribuait à lui donner de l'autorité sur les habitants de la vallée de Cinq-Cygne. Elle partait quelquefois pour un ou deux jours, accompagnée de Gothard ; et jamais, au retour, ni M. ni madame d'Hautesperre ne l'interrogeaient sur les motifs de son absence. Laurence, remarquez-le, n'avait rien de bizarre en elle. La virago se cachait sous la forme la plus féminine et la plus faible en apparence. Son cœur était d'une excessive sensibilité, mais elle portait dans sa tête une résolution virile et une fermeté stoïque. Ses yeux clairvoyants ne savaient pas pleurer. A voir son poignet blanc et délicat nuancé de veines bleues, personne n'eût imaginé qu'il pouvait défier celui du cavalier le plus endurci. Sa main, si molle, si fluide, maniait un pistolet, un fusil, avec la vigueur d'un chasseur exercé. Au dehors, elle n'était jamais autrement coiffée que comme les femmes le sont pour monter à cheval, avec un coquet petit chapeau de castor et le voile vert rabattu : aussi son visage si délicat, son cou blanc enveloppé d'une cravate noire, n'avaient-ils jamais souffert de ses courses en plein air. Sous le Directoire et au commencement

du Consulat, Laurence avait pu se conduire ainsi, sans que personne s'occupât d'elle ; mais, depuis que le gouvernement se régularisait, les nouvelles autorités, le préfet de l'Aube, les amis de Malin et Malin lui-même
5 essayaient de la déconsidérer. Laurence ne pensait qu'au renversement de Bonaparte, dont l'ambition et le triomphe avaient excité chez elle comme une rage, mais une rage froide et calculée. Ennemie obscure et inconnue de cet homme couvert de gloire, elle le visait, du fond de
10 sa vallée et de ses forêts, avec une fixité terrible ; elle voulait parfois aller le tuer aux environs de Saint-Cloud ou de la Malmaison. L'exécution de ce dessein eût expliqué déjà les exercices et les habitudes de sa vie ; mais, initiée, depuis la rupture de la paix d'Amiens, à la conspiration
15 des hommes qui tentèrent de retourner le 18 brumaire contre le premier consul, elle avait dès lors subordonné sa force et sa haine au plan très-vaste et très-bien conduit qui devait atteindre Bonaparte, à l'extérieur, par la vaste coalition de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, qu'em-
20 pereur il vainquit à Austerlitz ; et à l'intérieur, par la coalition des hommes les plus opposés les uns aux autres, mais réunis par une haine commune, et dont plusieurs méditaient, comme Laurence, la mort de cet homme, sans s'effrayer du mot assassinat. Cette jeune fille, si frêle à
25 voir, si forte pour qui la connaissait bien, était donc en ce moment le guide fidèle et sûr des gentilshommes qui vinrent d'Allemagne prendre part à cette attaque sérieuse. Sous la protection de leur cousine, qui, depuis Strasbourg jusqu'à Bar-sur-Aube, veilla sur eux, MM.
30 d'Hauteserre et de Simeuse, accompagnés de plusieurs autres émigrés, vinrent par l'Alsace, la Lorraine et la Champagne, tandis que d'autres conspirateurs, non moins courageux, abordèrent la France par les falaises de la Normandie. Vêtus en ouvriers, les d'Hauteserre
35 et les Simeuse avaient marché, de forêt en forêt, guidés de proche en proche par des personnes choisies depuis trois mois dans chaque département par Laurence, parmi les gens les plus dévoués aux Bourbons et les moins soupçonnés. Les émigrés se couchaient le jour et voyageaient

pendant la nuit. Chacun d'eux amenait deux soldats dévoués, dont l'un allait en avant à la découverte, et l'autre demeurait en arrière afin de protéger la retraite en cas de malheur. Grâce à ces précautions militaires, ce précieux détachement avait atteint sans malheur la forêt de Nodésme, prise pour lieu de rendez-vous. Vingt-sept autres gentilshommes entrèrent aussi par la Suisse et traversèrent la Bourgogne, guidés vers Paris avec des précautions pareilles. M. de Rivière comptait sur cinq cents hommes, dont cent jeunes gens nobles, les officiers de ce bataillon sacré. MM. de Polignac et de Rivière, de qui la conduite fut, comme chefs, excessivement remarquable, gardèrent un secret impénétrable à tous ces complices, qui ne furent pas découverts. Aussi peut-on dire aujourd'hui, d'accord avec les révélations faites pendant la Restauration, que Bonaparte ne connut pas plus l'étendue des dangers qu'il courut alors, que l'Angleterre ne connaissait le péril où la mettait le camp de Boulogne ; et, cependant, en aucun temps, la police ne fut plus spirituellement ni plus habilement dirigée. Au moment où cette histoire commence, un lâche, comme il s'en trouve toujours dans les conspirations qui ne sont pas restreintes à un petit nombre d'hommes également forts ; un conjuré mis face à face avec la mort donnait des indications, heureusement insuffisantes quant à l'étendue, mais assez précises, sur le but de l'entreprise. Aussi la police laissait-elle, comme l'avait dit Malin à Grévin, les conspirateurs surveillés agir en liberté, pour embrasser toutes les ramifications du complot. Néanmoins, le gouvernement eut en quelque sorte la main forcée par Georges Cadoudal, homme d'exécution, qui ne prenait conseil que de lui-même, et qui s'était caché dans Paris avec vingt-cinq chouans pour attaquer le premier consul. Laurence unissait dans sa pensée la haine et l'amour. Détruire Bonaparte et ramener les Bourbons, n'était-ce pas reprendre Gondreville et faire la fortune de ses cousins ? Ces deux sentiments, dont l'un est la contrepartie de l'autre, suffirent, à vingt-trois ans surtout, pour déployer toutes les facultés de l'âme et toutes les forces

de la vie. Aussi, depuis deux mois, Laurence paraissait-elle plus belle aux habitants de Cinq-Cygne qu'elle ne fut en aucun moment. Ses joues étaient devenues roses, l'espérance donnait par instants de la fierté à son front ;

5 mais, quand on lisait la *Gazette* du soir, et que les actes conservateurs du premier consul s'y déroulaient, elle baissait les yeux pour n'y pas laisser voir la menaçante certitude de la chute prochaine de cet ennemi des Bourbons. Personne, au château, ne se doutait donc que la

10 jeune comtesse eût revu ses cousins la nuit dernière. Les deux fils de M. et madame d'Hautesserre avaient passé la nuit dans la propre chambre de la comtesse, sous le même toit que leurs père et mère ; car Laurence, pour ne donner aucun soupçon, après avoir couché les deux

15 d'Hautesserre, entre une heure et deux du matin, alla rejoindre ses cousins au rendez-vous et les emmena au milieu de la forêt, où elle les avait cachés dans la cabane abandonnée d'un garde-vente. Sûre de les revoir, elle ne montra pas le moindre air de joie, rien ne trahit en

20 elle les émotions de l'attente ; enfin elle avait su effacer les traces du plaisir de les avoir revus, elle fut impassible. La jolie Catherine, la fille de sa nourrice, et Gothard, tous deux dans le secret, modelèrent leur conduite sur celle de leur maîtresse. Catherine avait dix-neuf ans. A cet

25 âge, comme à celui de Gothard, une jeune fille est fanatique et se laisse couper le cou sans dire un mot. Quant à Gothard, sentir le parfum que la comtesse mettait dans ses cheveux et dans ses habits lui eût fait endurer la question extraordinaire sans dire une parole.

30 Au moment où Marthe, avertie de l'imminence du péril, glissait avec la rapidité d'une ombre vers la brèche indiquée par Michu, le salon du château de Cinq-Cygne offrait le plus paisible spectacle. Ses habitants étaient si loin de soupçonner l'orage près de fondre sur eux, que

35 leur attitude eût excité la compassion de la première personne qui aurait connu leur situation. Dans la haute cheminée, ornée d'un trumeau où dansaient au-dessus de la glace des bergères en paniers, brillait un de ces feux comme il ne s'en fait que dans les châteaux situés au

bord des bois. Au coin de cette cheminée, sur une grande bergère carrée, de bois doré, garnie en magnifique lampas vert, la jeune comtesse était, en quelque sorte, étalée dans l'attitude que donne un accablement complet. Revenue à six heures seulement des confins de la Brie, 5 après avoir battu l'estrade en avant de la troupe, afin de faire arriver à bon port les quatre gentilshommes au gîte où ils devaient faire leur dernière étape avant d'entrer à Paris, elle avait surpris M. et madame d'Hauteserre à la fin de leur dîner. Pressée par la faim, elle s'était 10 mise à table sans quitter ni son amazone crottée ni ses brodequins. Au lieu de se déshabiller après le dîner, elle s'était sentie accablée par toutes ses fatigues, et avait laissé aller sa belle tête nue, couverte de ses mille boucles blondes, sur le dossier de l'immense bergère, en gardant 15 ses pieds en avant sur un tabouret. Le feu séchait les éclaboussures de son amazone et de ses brodequins. Ses gants de peau de daim, son petit chapeau de castor, son voile vert et sa cravache, étaient sur la console où elle les avait jetés. Elle regardait tantôt la vieille horloge de 20 Boule qui se trouvait sur le chambranle de la cheminée entre deux candélabres à fleurs, pour voir si, d'après l'heure, les quatre conspirateurs étaient couchés ; tantôt la table de boston placée devant la cheminée, et occupée par M. d'Hauteserre et par sa femme, par le curé de Cinq- 25 Cygne et sa sœur.

Cette compagnie était venue fort à propos à Cinq-Cygne pour madame d'Hauteserre, qui n'avait pas, comme son mari, des occupations rurales, ni, comme Laurence, le tonique d'une haine pour soutenir le poids d'une vie soli- 30 taire. Aussi tout s'était-il en quelque sorte amélioré depuis six ans. Le culte catholique rétabli permettait de remplir les devoirs religieux, qui ont plus de retentissement dans la vie de campagne que partout ailleurs. M. et madame d'Hauteserre, rassurés par les actes conserva- 35 teurs du premier consul, avaient pu correspondre avec leurs fils, avoir de leurs nouvelles, ne plus trembler pour eux, les prier de solliciter leur radiation et de rentrer en France. Le Trésor avait liquidé les arrérages des rentes,

et payait régulièrement les semestres. Les d'Hauteserre possédaient alors, de plus que leur viager, huit mille francs de rente. Le vieillard s'applaudissait de la sagesse de ses prévisions ; il avait placé toutes ses économies, vingt 5 mille francs, en même temps que sa pupille, avant le 18 brumaire, qui fit, comme on le sait, monter les fonds de douze à dix-huit francs.

Longtemps Cinq-Cygne était resté nu, vide et dévasté. Par calcul, le prudent tuteur n'avait pas voulu, durant 10 les commotions révolutionnaires, en changer l'aspect ; mais, à la paix d'Amiens, il avait fait un voyage à Troyes pour en rapporter quelques débris des deux hôtels pillés, rachetés chez des fripiers. Le salon avait alors été meublé par ses soins. Chaque fois que le vieillard allait 15 à Troyes, il en revenait avec quelques reliques de l'ancienne splendeur, tantôt un beau tapis comme celui qui était tendu sur le parquet du salon, tantôt une partie de vaisselle ou de vieilles porcelaines de Saxe et de Sèvres. Depuis six mois, il avait osé déterrer l'argenterie de Cinq- 20 Cygne, que le cuisinier avait enterrée dans une petite maison à lui appartenant et située au bout d'un des longs faubourgs de Troyes.

Ce fidèle serviteur, nommé Durieu, et sa femme, avaient toujours suivi la fortune de leur jeune maîtresse. Durieu 25 était le factotum du château, comme sa femme en était la femme de charge. Durieu avait pour se faire aider à la cuisine la sœur de Catherine, à laquelle il enseignait son art, et qui devenait une excellente cuisinière. Un vieux jardinier, sa femme, son fils payé à la journée, et 30 leur fille qui servait de vachère, complétaient le personnel du château. Depuis six mois, la Durieu avait fait faire en secret une livrée aux couleurs des Cinq-Cygne pour le fils du jardinier et pour Gothard. Quoique bien grondée pour cette imprudence par le gentilhomme, elle s'était 35 donné le plaisir de voir le dîner servi, le jour de la Saint-Laurent, pour la fête de Laurence, presque comme autrefois. Cette pénible et lente restauration des choses faisait la joie de M. et de madame d'Hauteserre et des Durieu. Laurence souriait de ce qu'elle appelait des

enfantillages. Mais le bonhomme d'Hauteserre pensait également au solide, il réparait les bâtiments, rebâtissait les murs, plantait partout où il y avait chance de faire venir un arbre, et ne laissait pas un pouce de terrain sans le mettre en valeur. Aussi la vallée de Cinq-Cygne le regardait-elle comme un oracle en fait d'agriculture. Il avait su reprendre cent arpents de terrain contesté, non vendu, et confondu par la commune dans ses communaux; il les avait convertis en prairies artificielles qui nourrissaient les bestiaux du château, et les avait encadrés de peupliers qui, depuis six ans, poussaient à ravir. Il avait l'intention de racheter quelques terres, et d'utiliser tous les bâtiments du château en y faisant une seconde ferme qu'il se promettait de conduire lui-même.

La vie était donc, depuis deux ans, devenue presque heureuse au château. M. d'Hauteserre décampait au lever du soleil, il allait surveiller ses ouvriers, car il employait du monde en tout temps; il revenait déjeuner, montait après sur un bidet de fermier et faisait sa tournée comme un garde; puis, de retour pour le dîner, il finissait sa journée par le boston. Tous les habitants du château avaient leurs occupations, la vie était aussi réglée que dans un monastère. Laurence seule y jetait le trouble par ses voyages subits, par ses absences, par ce que madame d'Hauteserre nommait ses fugues. Cependant, il existait à Cinq-Cygne deux politiques, et des causes de dissension. D'abord, Durieu et sa femme étaient jaloux de Gothard et de Catherine, qui vivaient plus avant qu'eux dans l'intimité de leur jeune maîtresse, l'idole de la maison. Puis les deux d'Hauteserre, appuyés par mademoiselle Goujet et par le curé, voulaient que leurs fils, ainsi que les jumeaux de Simeuse, rentrassent et prissent part au bonheur de cette vie paisible, au lieu de vivre péniblement à l'étranger. Laurence flétrissait cette odieuse transaction, et représentait le royalisme pur, militant et implacable. Les quatre vieilles gens, qui ne voulaient plus voir compromettre une existence heureuse, ni ce coin de terre conquis sur les eaux furieuses du torrent révolutionnaire, essayaient de convertir

Laurence à leurs doctrines vraiment sages, en prévoyant qu'elle était pour beaucoup dans la résistance que leurs fils et les deux Simeuse opposaient à leur rentrée en France.

5 Depuis quelque temps, le curé, plus adroit que le tuteur, au lieu de discuter les principes, faisait ressortir les avantages matériels du gouvernement consulaire, moins pour convertir la comtesse que pour surprendre dans ses yeux des expressions qui pussent l'éclairer sur ses
10 projets. Les absences de Gothard, les courses multipliées de Laurence, et sa préoccupation, qui, dans ces derniers jours, parut à la surface de sa figure, enfin une foule de petites choses qui ne pouvaient échapper dans le silence et la tranquillité de la vie à Cinq-Cygne, surtout aux yeux
15 inquiets des d'Hauteserre, de l'abbé Goujet et des Durieu, tout avait réveillé les craintes de ces royalistes soumis. Mais, comme aucun évènement ne se produisait et que le calme le plus parfait régnait dans la sphère politique depuis quelques jours, la vie de ce petit château était
20 redevenue paisible. Chacun avait attribué les courses de la comtesse à sa passion pour la chasse.

On peut imaginer le profond silence qui régnait dans le parc, dans les cours, au dehors, à neuf heures, au château de Cinq-Cygne, où dans ce moment les choses
25 et les personnes étaient si harmonieusement colorées, où régnait la paix la plus profonde, où l'abondance revenait, où le bon et sage gentilhomme espérait convertir sa pupille à son système d'obéissance par la continuité des heureux résultats. Ces royalistes continuaient à jouer le
30 jeu de *boston*, qui répandit par toute la France les idées d'indépendance sous une forme frivole, qui fut inventé en l'honneur des insurgés d'Amérique, et dont tous les termes rappellent la lutte encouragée par Louis XVI. Tout en faisant des *indépendances* ou des *misères*, ils
35 observaient Laurence, qui, bientôt vaincue par le sommeil, s'endormit avec un sourire d'ironie sur les lèvres : sa dernière pensée avait embrassé le tableau paisible de cette table où deux mots, qui eussent appris aux d'Hauteserre que leurs fils avaient couché la nuit dernière sous

leur toit, pouvaient jeter la plus vive terreur. Quelle jeune fille de vingt-trois ans n'eût été, comme Laurence, orgueilleuse de se faire le destin, et n'aurait eu, comme elle, un léger mouvement de compassion pour ceux qu'elle voyait si fort au-dessous d'elle?

— Elle dort, dit l'abbé. Jamais je ne l'ai vue si fatiguée.

— Durieu m'a dit que sa jument est comme fourbue, remarqua madame d'Hauteserre ; son fusil n'a pas servi, le bassinet était clair, elle n'a donc pas chassé.

— Ah ! sac-à-papier ! reprit le curé, voilà qui ne vaut rien.

— Bah ! s'écria mademoiselle Goujet, quand j'ai eu mes vingt-trois ans et que je me voyais condamnée à rester fille, je courais, je me fatiguais bien autrement. Je comprends que la comtesse se promène à travers le pays sans penser à tuer le gibier. Voilà bientôt douze ans qu'elle n'a vu ses cousins, elle les aime ; eh bien, à sa place, moi, si j'étais comme elle jeune et jolie, j'irais d'une seule traite en Allemagne ! Aussi la pauvre mignonne, peut-être est-elle attirée vers la frontière.

— Ses cousins rentreront, elle se trouvera riche, elle finira par se calmer, dit le bonhomme d'Hauteserre.

— Dieu le veuille ! s'écria la vieille dame en prenant sa tabatière d'or qui, depuis le Consulat à vie, avait revu le jour.

— Il y a du nouveau dans le pays, dit le bonhomme d'Hauteserre au curé, Malin est depuis hier soir à Gondreville.

— Malin ? s'écria Laurence réveillée par ce nom, malgré son profond sommeil.

— Oui, répondit le curé ; mais il repart cette nuit, et l'on se perd en conjectures au sujet de ce voyage précipité.

— Cet homme, dit Laurence, est le mauvais génie de nos deux maisons.

La jeune comtesse venait de rêver à ses cousins et aux d'Hauteserre, elle les avait vus menacés. Ses beaux yeux devinrent fixes et ternes en pensant aux dangers qu'ils couraient dans Paris ; elle se leva brusquement et re-

monta chez elle sans rien dire. Elle habitait dans la chambre d'honneur, auprès de laquelle se trouvaient un cabinet et un oratoire, situés dans la tourelle qui regardait la forêt. Quand elle eut quitté le salon, les chiens aboyèrent, on entendit sonner à la petite grille, et Durieu vint, la figure effarée, dire au salon :

— Voici le maire ! il y a quelque chose de nouveau.

Ce maire, ancien piqueur de la maison de Simeuse, venait quelquefois au château, où, par politique, les d'Hauterres lui témoignaient une déférence à laquelle il attachait le plus haut prix. Cet homme, nommé Goulard, avait épousé une riche marchande de Troyes dont le bien se trouvait sur la commune de Cinq-Cygne, et qu'il avait augmenté de toutes les terres d'une riche abbaye à l'ac-

quisition de laquelle il mit toutes ses économies. La position de cet homme, qui, semblable à beaucoup de parvenus, une fois sa fortune faite, recroyait aux vieilles familles et voulait s'y rattacher, venait d'être mise à profit par les deux personnages dont la profession avait été si promptement devinée par Michu, et qui, avant d'aller à Gondreville, avaient exploré le pays.

L'homme aux belles traditions de l'ancienne police et Corentin, ce phénix des espions, avaient une mission secrète. Malin ne se trompait pas en prêtant un double rôle à ces deux artistes en farces tragiques ; aussi peut-être, avant de les voir à l'œuvre, est-il nécessaire de montrer la tête à laquelle ils servaient de bras. Bonaparte, en devenant premier consul, trouva Fouché dirigeant la police générale. La Révolution avait fait franchement et avec raison un ministère spécial de la police. Mais, à son retour de Marengo, Bonaparte créa la préfecture de police, y plaça Dubois, et appela Fouché au conseil d'État, en lui donnant pour successeur au ministère de la police le conventionnel Cochon, devenu depuis comte de Laparent. Fouché, qui regardait le ministère de la police comme le plus important dans un gouvernement à grandes vues, à politique arrêtée, vit une disgrâce, ou tout au moins une méfiance, dans ce changement. Après avoir reconnu, dans les affaires de la machine infernale et de la

conspiration dont il s'agit ici, l'excessive supériorité de ce grand homme d'État, Napoléon lui rendit le ministère de la police. Puis, plus tard, effrayé des talents que Fouché déploya pendant son absence, lors de l'affaire de Walcheren, l'empereur donna ce ministère au duc de 5 Rovigo, et envoya le duc d'Otrante gouverner les provinces Illyriennes, un véritable exil.

Il se rencontrait chez ce défiant souverain une jalousie de son jeune pouvoir qui influa sur ses actes autant que sa haine secrète contre les hommes habiles, legs précieux 10 de la Révolution, avec lesquels il aurait pu se composer un cabinet dépositaire de ses pensées. Talleyrand et Fouché ne furent pas les seuls qui lui donnèrent de l'ombre. Or, le malheur des usurpateurs est d'avoir pour ennemis et ceux qui leur ont donné la couronne et ceux 15 auxquels ils l'ont ôtée. Napoléon ne convainquit jamais entièrement de sa souveraineté ceux qu'il avait eus pour supérieurs et pour égaux, ni ceux qui tenaient pour le droit : personne ne se croyait donc obligé par le serment envers lui. Malin, homme médiocre, incapable d'appré- 20 cier le ténébreux génie de Fouché ni de se défier de son prompt coup d'œil, se brûla, comme un papillon à la chandelle, en allant le prier confidentiellement de lui envoyer des agents à Gondreville, où, dit-il, il espérait obtenir des lumières sur la conspiration. Fouché, sans 25 effaroucher son ami par une interrogation, se demanda pourquoi Malin allait à Gondreville, comment il ne donnait pas à Paris et immédiatement les renseignements qu'il pouvait avoir. L'ex-oratorien, nourri de fourberies et au fait du double rôle joué par bien des conventionnels, 30 se dit :

— Par qui Malin peut-il savoir quelque chose, quand nous ne savons pas encore grand'chose?

Fouché conclut donc à quelque complicité latente ou expectante, et se garda bien de rien dire au premier con- 35 sul. Il aimait mieux se faire un instrument de Malin que de le perdre. Fouché se réservait ainsi une grande partie des secrets qu'il surprenait, et se ménageait sur les personnes un pouvoir supérieur à celui de Bonaparte. Cette

duplicité fut un des griefs de Napoléon contre son ministre. Fouché connaissait les roueries auxquelles Malin devait sa terre de Gondreville, et qui l'obligeaient à surveiller MM. de Simeuse. Les Simeuse servaient à l'armée de Condé, mademoiselle de Cinq-Cygne était leur cousine, ils pouvaient donc se trouver aux environs et participer à l'entreprise, leur participation impliquait dans le complot la maison de Condé, à laquelle ils s'étaient dévoués. M. de Talleyrand et Fouché tenaient à éclaircir ce coin très-obscur de la conspiration de 1803. Ces considérations furent embrassées par Fouché, rapidement et avec lucidité. Corentin fut non pas le conseil de ce ministre, mais son âme damnée, le Tristan secret de ce Louis XI au petit pied ; aussi Fouché l'avait-il laissé naturellement au ministère de la police, afin d'y conserver un œil et un bras. Corentin s'était fait un ami de Peyrade, le vieil élève du dernier lieutenant de police ; néanmoins, il eut des secrets pour Peyrade. Corentin reçut de Fouché l'ordre d'explorer le château de Gondreville, d'en inscrire le plan dans sa mémoire, et d'y reconnaître les moindres cachettes.

— Nous serons peut-être obligés d'y revenir, lui dit l'ex-ministre, absolument comme Napoléon dit à ses lieutenants de bien examiner le champ de bataille d'Austerlitz, jusqu'où il comptait reculer.

Corentin devait encore étudier la conduite de Malin, se rendre compte de son influence dans le pays, observer les hommes qu'il y employait. Fouché regardait comme certaine la présence des Simeuse dans la contrée. En espionnant avec adresse ces deux officiers aimés du prince de Condé, Peyrade et Corentin pouvaient acquérir de précieuses lumières sur les ramifications du complot au delà du Rhin. Dans tous les cas, Corentin eut les fonds, les ordres, et les agents nécessaires pour cerner Cinq-Cygne, et moucharder le pays depuis la forêt de Nodessme jusqu'à Paris. Fouché recommanda la plus grande circonspection et ne permit la visite domiciliaire à Cinq-Cygne qu'en cas de renseignements positifs donnés par Malin. Enfin, comme renseignement, il mit Corentin au fait du person-

nage inexplicable de Michu, surveillé depuis trois ans. La pensée de Corentin fut celle de son chef :

— Malin connaît la conspiration ! Mais qui sait, se dit-il, si Fouché n'en est pas aussi ?

Corentin, parti pour Troyes avant Malin, s'était en- 5
tendu avec le commandant de la gendarmerie, et avait
choisi les hommes les plus intelligents en leur donnant
pour chef un capitaine habile. Corentin indiqua pour
lieu de rendez-vous le château de Gondreville à ce capi-
taine, en lui disant d'envoyer à la nuit, sur quatre points 10
différents de la vallée de Cinq-Cygne et à d'assez grandes
distances pour ne pas donner l'alarme, un piquet de douze
hommes. Ces quatre piquets devaient décrire un carré
et le resserrer autour du château de Cinq-Cygne. En le
laissant maître au château pendant sa consultation avec 15
Grévin, Malin avait permis à Corentin de remplir une
partie de sa mission. A son retour du parc, le conseiller
d'État avait si positivement dit à Corentin que les
Simeuse et les d'Hauteserre étaient dans le pays, que
les deux agents expédièrent le capitaine, qui, fort heureu- 20
sement pour les gentilshommes, traversa la forêt par
l'avenue pendant que Michu grisait son espion Violette.
Le conseiller d'État avait commencé par expliquer à
Peyrade et à Corentin le guet-apens auquel il venait
d'échapper. Les deux Parisiens lui racontèrent alors 25
l'épisode de la carabine, et Grévin envoya Violette pour
obtenir quelques renseignements sur ce qui se passait au
pavillon. Corentin dit au notaire d'emmener, pour plus
de sûreté, son ami le conseiller d'État coucher à la petite
ville d'Arcis, chez lui. Au moment où Michu se lançait 30
dans la forêt et courait à Cinq-Cygne, Peyrade et Corentin
partirent donc de Gondreville dans un méchant cabriolet
d'osier, attelé d'un cheval de poste et conduit par le
brigadier d'Arcis, un des hommes les plus rusés de la
légion, et que le commandant de Troyes leur avait recom- 35
mandé de prendre.

— Le meilleur moyen de tout saisir est de les prévenir, dit Peyrade à Corentin. Au moment où ils seront effarouchés, où ils voudront sauver leurs papiers ou s'en-

fuir, nous tomberons chez eux comme la foudre. Le cordon de gendarmes, en se resserrant autour du château, fera l'effet d'un coup de filet. Ainsi, nous ne manquerons personne.

5 — Vous pouvez leur envoyer le maire, dit le brigadier, il est complaisant, il ne leur veut pas de mal, ils ne se défieront pas de lui.

Au moment où Goulard allait se coucher, Corentin, qui fit arrêter le cabriolet dans un petit bois, était donc venu
10 lui dire confidentiellement que, dans quelques instants, un agent du gouvernement allait le requérir de cerner le château de Cinq-Cygne, afin d'y empocher MM. d'Hauteserre et de Simeuse ; que, dans le cas où ils auraient disparu, on voulait s'assurer s'ils y avaient couché la
15 nuit dernière, fouiller les papiers de mademoiselle de Cinq-Cygne, et peut-être arrêter les gens et les maîtres du château.

— Mademoiselle de Cinq-Cygne, dit Corentin, est, sans doute, protégée par de grands personnages, car j'ai la
20 mission secrète de la prévenir de cette visite, et de tout faire pour la sauver, sans me compromettre. Une fois sur le terrain, je ne serai plus le maître, je ne suis pas seul, ainsi courez au château.

Cette visite du maire, au milieu de la soirée, étonna
25 d'autant plus les joueurs, que Goulard leur montrait une figure bouleversée.

— Où se trouve la comtesse? demanda-t-il.

— Elle se couche, dit madame d'Hauteserre.

Le maire, incrédule, se mit à écouter les bruits qui se
30 faisaient au premier étage.

— Qu'avez-vous aujourd'hui, Goulard? lui dit madame d'Hauteserre.

Goulard roulait dans les profondeurs de l'étonnement, en examinant ces figures pleines de la candeur qu'on peut
35 avoir à tout âge. A l'aspect de ce calme et de cette innocente partie de boston interrompue, il ne concevait rien aux soupçons de la police de Paris. En ce moment, Laurence, agenouillée dans son oratoire, priait avec ferveur pour le succès de la conspiration ! elle priait Dieu de

prêter aide et secours aux meurtriers de Bonaparte ! elle implorait Dieu avec amour de briser cet homme fatal ! Le fanatisme des Harmodius, des Judith, des Jacques Clément, des Ankarström, des Charlotte Corday, des Limoëlan, animait cette belle âme, vierge et pure. Catherine préparait le lit, Gothard fermait les volets, en sorte que Marthe Michu, arrivée sous les fenêtres de Laurence, et qui y jetait des cailloux, put être remarquée.

— Mademoiselle, il y a du nouveau, dit Gothard en voyant une inconnue. 10

— Silence ! dit Marthe à voix basse, venez me parler.

Gothard fut dans le jardin en moins de temps qu'un oiseau n'en aurait mis à descendre d'un arbre à terre.

— Dans un instant, le château sera cerné par la 15 gendarmerie. — Toi, dit-elle à Gothard, selle sans bruit le cheval de mademoiselle, et fais-le descendre par la brèche de la douve, entre cette tour et les écuries.

Marthe tressaillit en voyant à deux pas d'elle Laurence, qui suivit Gothard. 20

— Qu'y a-t-il ? dit Laurence simplement et sans paraître émue.

— La conspiration contre le premier consul est découverte, répondit Marthe dans l'oreille de la jeune comtesse. Mon mari, qui songe à sauver vos deux cousins, m'envoie 25 vous dire de venir vous entendre avec lui.

Laurence recula de trois pas et regarda Marthe.

— Qui êtes-vous ? dit-elle.

— Marthe Michu.

— Je ne sais pas ce que vous me voulez, répliqua froi- 30 dement mademoiselle de Cinq-Cygne.

— Allons, vous les tuez ! Venez, au nom des Simeuse ! dit Marthe en tombant à genoux, et tendant ses mains à Laurence. N'y a-t-il aucun papier ici, rien qui puisse vous compromettre ? Du haut de la forêt, mon mari vient 35 de voir briller les chapeaux bordés et les fusils des gendarmes.

Gothard avait commencé par grimper au grenier, il aperçut de loin les galons des gendarmes, il entendit par

le profond silence de la campagne le bruit de leurs chevaux ; il dégringola dans l'écurie, sella le cheval de sa maîtresse, aux pieds duquel, sur un seul mot de lui, Catherine attacha des linges.

5 — Où dois-je aller ? dit Laurence à Marthe, dont le regard et la parole la frappèrent par l'inimitable accent de la sincérité.

— Par la brèche, dit-elle en entraînant Laurence ; mon noble homme y est. Vous allez apprendre ce que vaut
10 un Judas !

Catherine entra vivement au salon, y prit la cravache, les gants, le chapeau, le voile de sa maîtresse, et sortit. Cette brusque apparition et l'action de Catherine étaient un si parlant commentaire des paroles du maire, que
15 madame d'Hauteserre et l'abbé Goujet échangèrent un regard par lequel ils se communiquèrent cette horrible pensée :

— Adieu tout notre bonheur ! Laurence conspire, elle a perdu ses cousins et les deux d'Hauteserre.

20 — Que voulez-vous dire ? demanda M. d'Hauteserre à Goulard.

— Mais le château est cerné, vous allez avoir à subir une visite domiciliaire. Enfin, si vos fils sont ici, faites-les sauver, ainsi que MM. de Simeuse.

25 — Mes fils ! s'écria madame d'Hauteserre stupéfaite.

— Nous n'avons vu personne, dit M. d'Hauteserre.

— Tant mieux ! dit Goulard. Mais j'aime trop la famille de Cinq-Cygne et celle de Simeuse pour leur voir arriver malheur. Écoutez-moi bien : si vous avez des
30 papiers compromettants . . .

— Des papiers ? . . . répéta le gentilhomme.

— Oui, si vous en avez, brûlez-les, reprit le maire ; je vais aller amuser les agents.

Goulard, qui voulait ménager la chèvre royaliste et le
35 chou républicain, sortit, et les chiens aboyèrent alors avec violence.

— Vous n'avez plus le temps, les voici, dit le curé. Mais qui prévientra la comtesse ? où est-elle ?

— Catherine n'est pas venue prendre sa cravache, ses

gants et son chapeau pour en faire des reliques, dit mademoiselle Goujet.

Goulard essaya de retarder pendant quelques minutes les deux agents, en leur annonçant la parfaite ignorance des habitants du château de Cinq-Cygne. 5

— Vous ne connaissez pas ces gens-là, dit Peyrade en riant au nez de Goulard.

Ces deux hommes si doucereusement sinistres entrèrent alors, suivis du brigadier d'Arcis et d'un gendarme. Cet aspect glaça d'effroi les quatre paisibles joueurs de bos-ton, qui restèrent à leurs places, épouvantés par un pareil déploiement de forces. Le bruit produit par une dizaine de gendarmes, dont les chevaux piaffaient, retentissait sur la pelouse.

— Il ne manque ici que mademoiselle de Cinq-Cygne, 1 dit Corentin.

— Mais elle dort, sans doute, dans sa chambre, répondit M. d'Hautesserre.

— Venez avec moi, mesdames, dit Corentin en s'élançant dans l'antichambre et de là dans l'escalier, où mademoiselle Goujet et madame d'Hautesserre le suivirent.

— Comptez sur moi ! reprit Corentin en parlant à l'oreille de la vieille dame, je suis un des vôtres, je vous ai envoyé déjà le maire. Défiez-vous de mon collègue et confiez-vous à moi, je vous sauverai tous ! 25

— De quoi s'agit-il donc ? demanda mademoiselle Goujet.

— De vie ou de mort ! ne le savez-vous pas ? répondit Corentin.

Madame d'Hautesserre s'évanouit. Au grand étonnement de mademoiselle Goujet et au grand désappointement de Corentin, l'appartement de Laurence était vide. Sûr que personne ne pouvait s'échapper ni du parc ni du château dans la vallée, dont toutes les issues étaient gardées, Corentin fit monter un gendarme dans chaque 35 pièce, il ordonna de fouiller les bâtiments, les écuries, et redescendit au salon, où déjà Durieu, sa femme et tous les gens s'étaient précipités dans le plus violent émoi. Peyrade étudiait de son petit œil bleu toutes les physio-

nomies, il restait froid et calme au milieu de ce désordre. Quand Corentin reparut seul, car mademoiselle Goujet donnait des soins à madame d'Hauteserre, on entendit un bruit de chevaux, mêlé à celui des pleurs d'un enfant. Les chevaux entraient par la petite grille. Au milieu de l'anxiété générale, un brigadier se montra, poussant Gothard les mains attachées, et Catherine qu'il amena devant les agents.

— Voilà des prisonniers, dit-il. Ce petit drôle était à cheval, et se sauvait.

— Imbécile ! dit Corentin à l'oreille du brigadier stupéfait, pourquoi ne l'avoir pas laissé aller ? Nous aurions eu quelque chose en le suivant.

Gothard avait pris le parti de fondre en larmes, à la façon des idiots. Catherine restait dans une attitude d'innocence et de naïveté qui fit profondément réfléchir le vieil agent. L'élève de Lenoir, après avoir comparé ces deux enfants l'un à l'autre, après avoir examiné l'air niais du vieux gentilhomme qu'il crut rusé, le spirituel curé qui jouait avec les fiches, la stupéfaction de tous les gens et des Durieu, vint à Corentin et lui dit à l'oreille :

— Nous n'avons pas affaire à des *gnioles* !

Corentin répondit d'abord par un regard, en montrant la table de jeu, puis il ajouta :

— Ils jouaient au boston ! On faisait le lit de la maîtresse du logis, elle s'est sauvée ; ils sont surpris, nous allons les serrer.

Une brèche a toujours sa cause et son utilité. Voici comment et pourquoi celle qui se trouve entre la tour aujourd'hui dite de Mademoiselle, et les écuries, avait été pratiquée. Dès son installation à Cinq-Cygne, le bonhomme d'Hauteserre fit, d'une longue ravine par laquelle les eaux de la forêt tombaient dans la douve, un chemin qui sépare deux grandes pièces de terre appartenant à la réserve du château, mais uniquement pour y planter une centaine de noyers qu'il trouva dans une pépinière. En onze ans, ces noyers étaient devenus assez touffus, et couvraient presque ce chemin encaissé déjà par des berges de six pieds de hauteur, et par lequel on allait à un petit

bois de trente arpents récemment acheté. Quand le château eut tous ses habitants, chacun d'eux aima mieux passer par la douve, pour prendre le chemin communal qui longeait les murs du parc et conduisait à la ferme, que de faire le tour par la grille. En y passant, sans le 5 vouloir, on élargissait la brèche des deux côtés, avec d'autant moins de scrupule qu'au XIX^e siècle les douves sont parfaitement inutiles, et que le tuteur parlait souvent d'en tirer parti. Cette constante démolition produisait de la terre, du gravier, des pierres, qui finirent par combler 10 le fond de la douve. L'eau, dominée par cette espèce de chaussée, ne la couvrait que dans les temps de grandes pluies. Néanmoins, malgré ces dégradations, auxquelles tout le monde, et la comtesse elle-même, avait aidé, la brèche était assez abrupte pour qu'il fût difficile d'y faire 15 descendre un cheval, et surtout de le faire remonter sur le chemin communal ; mais il semble que, dans les périls, les chevaux épousent la pensée de leurs maîtres. Pendant que la jeune comtesse hésitait à suivre Marthe et lui demandait des explications, Michu, qui du haut de son 20 monticule avait suivi les lignes décrites par les gendarmes et compris le plan des espions, désespérait du succès en ne voyant venir personne. Un piquet de gendarmes suivait le mur du parc, en s'espacant comme des sentinelles, et ne laissant entre chaque homme que la distance à 25 laquelle ils pouvaient se comprendre de la voix et du regard, écouter et surveiller les plus légers bruits et les moindres choses. Michu, couché à plat ventre, l'oreille collée à la terre, estimait, à la manière des Indiens, le temps qui lui restait par la force du son. 30

— Je suis arrivé trop tard ! se disait-il à lui-même. Violette me le payera ! A-t-il été longtemps avant de se griser ! . . . Que faire ?

Il entendait passer devant la grille le piquet qui descendait de la forêt, et qui, par une manœuvre semblable à 35 celle du piquet venant du chemin communal, allait se rencontrer avec celui-ci.

— Encore cinq à six minutes ! se dit-il.

En ce moment, la comtesse se montra. Michu la

prit d'une main vigoureuse et la jeta dans le chemin couvert.

— Allez droit devant vous ! — Mène-la, dit-il à sa femme, à l'endroit où est mon cheval ; et songez que les
5 gendarmes ont des oreilles.

En voyant Catherine qui apportait la cravache, les gants et le chapeau, mais surtout en voyant la jument et Gothard, cet homme de conception si vive dans le danger, résolu de jouer les gendarmes avec autant de
10 succès qu'il venait de se jouer de Violette. Gothard avait, comme par magie, forcé la jument à escalader la douve.

— Du linge aux pieds du cheval ! Je t'embrasse ! dit le régisseur en serrant Gothard dans ses bras.

15 Michu laissa la jument aller auprès de sa maîtresse, et prit les gants, le chapeau, la cravache.

— Tu as de l'esprit, tu vas me comprendre, reprit-il. Force ton cheval à grimper aussi sur ce chemin, monte-le à poil, entraîne après toi les gendarmes en te sauvant à
20 fond de train à travers champs vers la ferme, et ramasse-moi tout ce piquet qui s'étale, ajouta-t-il en achevant sa pensée par un geste qui indiquait la route à suivre. — Toi, ma fille, dit-il à Catherine, il nous vient d'autres gendarmes par le chemin de Cinq-Cygne à Gondreville,
25 élance-toi dans une direction contraire à celle que va suivre Gothard, et ramasse-les du château vers la forêt. Enfin, faites en sorte que nous ne soyons point inquiétés dans le chemin creux.

Catherine, et l'admirable enfant qui devait donner dans
30 cette affaire tant de preuves d'intelligence, exécutèrent leur manœuvre de manière à faire croire à chacune des lignes de gendarmes que leur gibier se sauvait. La lueur trompeuse de la lune ne permettait de distinguer ni la taille, ni les vêtements, ni le sexe, ni le nombre de ceux
35 qu'on poursuivait. On courut après eux en vertu de ce faux axiome : 'Il faut arrêter ceux qui se sauvent,' dont la niaiserie en haute police venait d'être énergiquement démontrée par Corentin au brigadier. Michu, qui avait compté sur l'instinct des gendarmes, put atteindre la

forêt quelque temps après la jeune comtesse, que Marthe avait guidée à l'endroit indiqué.

— Cours au pavillon, dit-il à Marthe. La forêt doit être gardée par les Parisiens, il est dangereux de rester ici. Nous aurons sans doute besoin de toute notre liberté.

Michu délia son cheval, et pria la comtesse de le suivre.

— Je n'irai pas plus loin, dit Laurence, sans que vous me donniez un gage de l'intérêt que vous me portez, car enfin, vous êtes Michu. 10

— Mademoiselle, répondit-il d'une voix douce, mon rôle va vous être expliqué en deux mots. Je suis, à l'insu de MM. de Simeuse, le gardien de leur fortune. J'ai reçu, à cet égard, des instructions de défunt leur père et de leur chère mère, ma protectrice. Aussi ai-je joué le rôle d'un jacobin enragé, pour rendre service à mes jeunes maîtres ; malheureusement, j'ai commencé mon jeu trop tard, et je n'ai pu sauver les anciens ! 15

Ici, la voix de Michu s'altéra.

— Depuis la fuite des jeunes gens, je leur ai fait passer les sommes qui leur étaient nécessaires pour vivre honorablement. 20

— Par la maison Breitmayer, de Strasbourg? dit-elle.

— Oui, mademoiselle, les correspondants de M. Girél, de Troyes, un royaliste qui, pour sa fortune, a fait, comme moi, le jacobin. Le papier que votre fermier a ramassé un soir, à la sortie de Troyes, était relatif à cette affaire, qui pouvait nous compromettre : ma vie n'était plus à moi, mais à eux, vous comprenez? Je n'ai pu me rendre maître de Gondreville. Dans ma position, on m'aurait coupé le cou en me demandant où j'avais pris tant d'or. J'ai préféré racheter la terre un peu plus tard ; mais ce scélérat de Marion était l'homme d'un autre scélérat, de Malin. Gondreville reviendra tout de même à ses maîtres. Cela me regarde. Il y a quatre heures, je tenais Malin au bout de mon fusil, oh ! il était fumé ! Dame, une fois mort, on licitera Gondreville, on le vendra, et vous pouvez l'acheter. En cas de ma mort, ma femme vous aurait remis une lettre qui vous en eût donné les moyens. Mais 35

ce brigand disait à son compère Grévin, une autre canaille, que MM. de Simeuse conspiraient contre le premier consul, qu'ils étaient dans le pays, et qu'il valait mieux les livrer et s'en débarrasser, pour être tranquille à Gondreville.

5 Or, comme j'avais vu venir deux maîtres espions, j'ai désarmé ma carabine, et je n'ai pas perdu de temps pour accourir ici, pensant que vous deviez savoir où et comment prévenir les jeunes gens. Voilà.

— Vous êtes digne d'être noble, dit Laurence en tendant sa main à Michu, qui voulut se mettre à genoux pour baiser cette main.

Laurence vit son mouvement, le prévint et lui dit : 'Debout, Michu !' d'un son de voix et avec un regard qui le rendirent en ce moment aussi heureux qu'il avait
15 été malheureux depuis douze ans.

— Vous me récompensez comme si j'avais fait tout ce qui me reste à faire, dit-il. Les entendez-vous, les husards de la guillotine ? Allons causer ailleurs.

Michu prit la bride de la jument, en se mettant du côté
20 par lequel la comtesse se présentait de dos, et lui dit :

— Ne soyez occupée qu'à vous bien tenir, à frapper votre bête, et à vous garantir la figure des branches d'arbre qui voudront vous la fouetter.

Puis il dirigea la jeune fille pendant une demi-heure au
25 grand galop, en faisant des détours, des retours, coupant son propre chemin à travers les clairières pour y perdre la trace, vers un endroit où il s'arrêta.

— Je ne sais plus où je suis, moi qui connais la forêt aussi bien que vous la connaissez, dit la comtesse en
30 regardant autour d'elle.

— Nous sommes au centre même, répondit-il. Nous avons deux gendarmes après nous, mais nous sommes sauvés !

Le lieu pittoresque où le régisseur avait amené Laurence devait être si fatal aux principaux personnages de ce drame et à Michu lui-même, que le devoir d'un historien est de le décrire. Ce paysage est d'ailleurs, comme on le verra, devenu célèbre dans les fastes judiciaires de l'Empire.

La forêt de Nodesme appartenait à un monastère dit de Notre-Dame. Ce monastère, pris, saccagé, démoli, disparut entièrement, moines et biens. La forêt, objet de convoitise, entra dans le domaine des comtes de Champagne, qui plus tard l'engagèrent et la laissèrent vendre. 5 En six siècles, la nature couvrit les ruines avec son riche et puissant manteau vert, et les effaça si bien, que l'existence d'un des plus beaux couvents n'était plus indiquée que par une assez faible éminence, ombragée de beaux arbres, et cerclée par d'épais buissons impénétrables que, 10 depuis 1794, Michu s'était plu à épaissir en plantant de l'acacia épineux dans les intervalles dénués d'arbustes. Une mare se trouvait au pied de cette éminence, et attestait une source perdue, qui sans doute avait jadis déterminé l'assiette du monastère. Le possesseur des titres 15 de la forêt de Nodesme avait pu seul reconnaître l'étymologie de ce mot, âgé de huit siècles, et découvrir qu'il y avait eu jadis un couvent au centre de la forêt. En entendant les premiers coups de tonnerre de la Révolution, le marquis de Simeuse, qu'une contestation avait 20 obligé de recourir à ses titres, instruit de cette particularité par le hasard, se mit, dans une arrière-pensée assez facile à concevoir, à rechercher la place du monastère. Le garde, à qui la forêt était si connue, avait naturellement aidé son maître dans ce travail, et sa sagacité de 25 forestier lui fit reconnaître la situation du monastère. En observant la direction des cinq principaux chemins de la forêt, dont plusieurs étaient effacés, il vit que tous aboutissaient au monticule et à la mare, où jadis on devait venir de Troyes, de la vallée d'Arcis, de celle de 30 Cinq-Cygne, et de Bar-sur-Aube. Le marquis voulut sonder le monticule, mais il ne pouvait prendre pour cette opération que des gens étrangers au pays. Pressé par les circonstances, il abandonna ses recherches, en laissant dans l'esprit de Michu l'idée que l'éminence cachait ou 35 des trésors ou les fondations de l'abbaye. Michu continua cette œuvre archéologique ; il sentit le terrain sonner le creux, au niveau même de la mare, entre deux arbres, au pied du seul point escarpé de l'éminence. Par

une belle nuit, il vint armé d'une pioche, et son travail mit à découvert une baie de cave où l'on descendait par des degrés de pierre. La mare, qui dans son endroit le plus creux a trois pieds de profondeur, forme une spatule dont le manche semble sortir de l'éminence, et ferait croire qu'il sort de ce rocher factice une fontaine, perdue par infiltration dans cette vaste forêt. Ce marécage, entouré d'arbres aquatiques, d'aunes, de saules, de frênes, est le rendez-vous de sentiers, reste des routes anciennes et d'allées forestières aujourd'hui désertes. Cette eau, vive et qui paraît dormante, couverte de plantes à larges feuilles, de cresson, offre une nappe entièrement verte, à peine distinctible de ses bords, où croît une herbe fine et fournie. Elle est trop loin de toute habitation pour qu'aucune bête, autre que la fauve, vienne en profiter. Bien convaincus qu'il ne pouvait rien exister au-dessous de ce marais, et rebutés par les bords inaccessibles du monticule, les gardes particuliers ou les chasseurs n'avaient jamais visité, ni fouillé, ni sondé, ce coin qui appartenait à la plus vieille coupe de la forêt, et que Michu réserva pour une futaie, quand arriva son tour d'être exploité. Au bout de la cave se trouve un caveau voûté, propre et sain, tout de pierres de taille, du genre de ceux qu'on nommait l'*in-pace*, le cachot des couvents. La salubrité de ce caveau, la conservation de ce reste d'escalier et de ce berceau, s'expliquaient par la source, que les démolisseurs avaient respectée, et par une muraille vraisemblablement d'une grande épaisseur, en brique, et en ciment semblable à celui des Romains, qui contenait les eaux supérieures. Michu couvrit de grosses pierres l'entrée de cette retraite ; puis, pour s'en approprier le secret et le rendre impénétrable, il s'imposa la loi de remonter l'éminence boisée, et de descendre à la cave par l'escarpement, au lieu d'y aborder par la mare. Au moment où les deux fugitifs y arrivèrent, la lune jetait sa belle lueur d'argent aux cimes des arbres centenaires du monticule, elle se jouait dans les magnifiques touffes des langues de bois diversement découpées par les chemins qui débouchaient là, les unes arrondies, les autres

pointues, celle-ci terminée par un seul arbre, celle-là par un bosquet.

— Sommes-nous bien sauvés? dit la comtesse à Michu.

— Oui, mademoiselle. Mais nous avons chacun notre besogne. Allez attacher nos chevaux à des arbres en haut de cette petite colline, et nouez-leur à chacun un mouchoir autour de la bouche, dit-il en lui tendant sa cravate; le mien et le vôtre sont intelligents, ils sauront qu'ils doivent se taire. Quand vous aurez fini, descendez droit au-dessus de l'eau par cet escarpement, ne vous laissez pas accrocher par votre amazone: vous me trouverez en bas.

Pendant que la comtesse cachait les chevaux, les attachait et les bâillonnait, Michu débarrassa les pierres et découvrit l'entrée du caveau. La comtesse, qui croyait savoir sa forêt, fut surprise au dernier point en se voyant sous un berceau de cave. Michu remit les pierres en voûte au-dessus de l'entrée, avec une adresse de maçon. Quand il eut achevé, le bruit des chevaux et de la voix des gendarmes retentit dans le silence de la nuit; mais il n'en battit pas moins tranquillement le briquet, alluma une petite branche de sapin, et mena la comtesse dans l'*in-pace*, où se trouvait encore un bout de la chandelle qui lui avait servi à reconnaître ce caveau. La porte en fer et de plusieurs lignes d'épaisseur, mais percée en quelques endroits par la rouille, avait été remise en état par le garde, et se fermait extérieurement avec des barres qui s'adaptaient de chaque côté dans des trous. La comtesse, morte de fatigue, s'assit sur un banc de pierre, au-dessus duquel il existait encore un anneau scellé dans le mur.

— Nous avons un salon pour causer, dit Michu. Maintenant, les gendarmes peuvent tourner tant qu'ils voudront, le pis de ce qui nous arriverait serait qu'ils prissent nos chevaux.

— Nous enlever nos chevaux, dit Laurence, ce serait tuer mes cousins et MM. d'Hauteserre! Voyons, que savez-vous?

Michu raconta le peu qu'il avait surpris de la conversation entre Malin et Grévin.

— Ils sont en route pour Paris, ils y entreront ce matin, dit la comtesse quand il eut fini.

— Perdus ! s'écria Michu. Vous comprenez que les entrants et les sortants seront surveillés aux barrières. Malin a le plus grand intérêt à laisser mes maîtres se bien compromettre pour les tuer.

— Et moi qui ne sais rien du plan général de l'affaire ! s'écria Laurence. Comment prévenir Georges, Rivière et Moreau ? où sont-ils ? Enfin, ne songeons qu'à mes 10 cousins et aux d'Hauteserre, rejoignez-les à tout prix.

— Le télégraphe va plus vite que les meilleurs chevaux, dit Michu, et, de tous les nobles fourrés dans cette conspiration, vos cousins seront les mieux traqués. Si je les retrouve, il faut les loger ici, nous les y garderons 15 jusqu'à la fin de l'affaire ; leur pauvre père avait peut-être une vision en me mettant sur la piste de cette cachette : il a pressenti que ses fils s'y sauveraient !

— Ma jument vient des écuries du comte d'Artois, elle est née de son plus beau cheval anglais ; mais elle a fait 20 trente-six lieues, elle mourrait sans vous avoir porté au but, dit-elle.

— Le mien est bon, dit Michu, et, si vous avez fait trente-six lieues, je ne dois en avoir que dix-huit à faire ?

— Vingt-trois, dit-elle, car depuis cinq heures ils marchent. Vous les trouverez au-dessus de Lagny, à Coupvrai, d'où ils doivent au petit jour sortir déguisés en mariniers ; ils comptent entrer à Paris sur des bateaux. Voici, reprit-elle en ôtant de son doigt la moitié de l'al- 30 liance de sa mère, la seule chose à laquelle ils ajouteront foi, je leur ai donné l'autre moitié. Le garde de Coupvrai, le père d'un de leurs soldats, les cache cette nuit dans une baraque abandonnée par des charbonniers, au milieu des bois. Ils sont huit en tout. MM. d'Hauteserre et quatre 35 hommes sont avec mes cousins.

— Mademoiselle, on ne courra pas après les soldats, ne nous occupons que de MM. de Simeuse, et laissons les autres se sauver comme il leur plaira. N'est-ce pas assez que de leur crier : 'Casse-cou !'

— Abandonner les d’Hauteserre? jamais! dit-elle. Ils doivent périr ou se sauver tous ensemble!

— De petits gentilshommes? objecta Michu.

— Ils ne sont que chevaliers, répondit-elle, je le sais; mais ils se sont alliés aux Cinq-Cygne et aux Simeuse. 5
Ramenez donc mes cousins et les d’Hauteserre, en tenant conseil avec eux sur les meilleurs moyens de gagner cette forêt.

— Les gendarmes y sont! les entendez-vous? ils se consultent. 10

— Enfin, vous avez eu déjà deux fois du bonheur ce soir, allez! et ramenez-les, cachez-les dans cette cave, ils y seront à l’abri de toute recherche! Je ne puis vous être bonne à rien, dit-elle avec rage, je serais un phare qui éclairerait l’ennemi. La police n’imaginera jamais 15
que mes parents puissent revenir dans la forêt, en me voyant tranquille. Ainsi, toute la question consiste à trouver cinq bons chevaux pour venir, en six heures, de Lagny dans notre forêt, cinq chevaux à laisser morts dans un fourré. 20

— Et de l’argent? répondit Michu, qui réfléchissait profondément en écoutant la jeune comtesse.

— J’ai donné cent louis cette nuit à mes cousins.

— Je réponds d’eux, s’écria Michu. Une fois cachés, vous devrez vous priver de les voir; ma femme ou mon 25
petit leur porteront à manger deux fois la semaine. Mais, comme je ne réponds pas de moi, sachez, en cas de malheur, mademoiselle, que la maîtresse poutre du grenier de mon pavillon a été percée avec une tarière. Dans le trou, qui est bouché par une grosse cheville, se trouve le 30
plan d’un coin de la forêt. Les arbres auxquels vous verrez un point rouge sur le plan ont une marque noire au pied sur le terrain. Chacun de ces arbres est un indicateur. Le troisième chêne vieux qui se trouve à gauche de chaque indicateur recèle, à deux pieds en avant du tronc, des 35
rouleaux de fer-blanc, enterrés à sept pieds de profondeur, qui contiennent chacun cent mille francs en or. Ces onze arbres, il n’y en a que onze, sont toute la fortune des Simeuse, maintenant que Gondreville leur a été pris.

— La noblesse sera cent ans à se remettre des coups qu'on lui a portés ! dit lentement mademoiselle de Cinq-Cygne.

— Y a-t-il un mot d'ordre ? demanda Michu.

5 — *France et Charles !* pour les soldats ; *Laurence et Louis !* pour MM. d'Hauteserre et de Simeuse. Mon Dieu ! les avoir revus hier, pour la première fois depuis onze ans, et les savoir en danger de mort aujourd'hui, et quelle mort ! — Michu, dit-elle avec une expression de
10 mélancolie, soyez aussi prudent pendant ces quinze heures que vous avez été grand et dévoué pendant ces douze années. S'il arrivait malheur à mes cousins, je mourrais. Non, reprit-elle, je vivrais assez pour tuer Bonaparte !

15 — Nous serons deux pour ça, le jour où tout sera perdu.

Laurence prit la rude main de Michu et la lui serra vivement à l'anglaise. Michu tira sa montre, il était minuit.

— Sortons à tout prix, dit-il. Gare au gendarme qui
20 me barrera le passage ! — Et vous, sans vous commander, madame la comtesse, retournez à bride abattue à Cinq-Cygne, ils y sont, amusez-les.

Le trou débarrassé, Michu n'entendit plus rien ; il se jeta l'oreille contre terre, et se releva précipitamment.

25 — Ils sont sur la lisière vers Troyes, dit-il ; je leur ferai la barbe !

Il aida la comtesse à sortir, et remplaça le tas de pierres. Quand il eut fini, il s'entendit appeler par la douce voix de Laurence, qui voulut le voir à cheval avant de monter
30 sur le sien. L'homme rude avait les larmes aux yeux en échangeant un dernier regard avec sa jeune maîtresse, qui, elle, avait les yeux secs.

— Amusons-les, il a raison ! se dit-elle quand elle n'entendit plus rien.

35 Et elle s'élança vers Cinq-Cygne au grand galop.

En sachant ses fils menacés de mort, madame d'Hauteserre, qui ne croyait pas la Révolution finie, et qui connaissait la sommaire justice de ce temps, reprit ses sens et ses forces par la violence même de la douleur qui les

lui avait fait perdre. Ramenée par une horrible curiosité, elle descendit au salon, dont l'aspect offrait alors un tableau vraiment digne du pinceau des peintres de genre. Toujours assis à la table de jeu, le curé jouait machinalement avec les fiches, en observant à la dérobée Peyrade et Corentin, qui, debout à l'un des coins de la cheminée, se parlaient à voix basse. Plusieurs fois, le fin regard de Corentin rencontra le regard non moins fin du curé ; mais, comme deux adversaires qui se trouvent également forts, et qui reviennent en garde après avoir croisé le fer, l'un et l'autre jetaient promptement leurs regards ailleurs. Le bonhomme d'Hauteserre, planté sur ses deux jambes comme un héron, restait à côté du gros, gras, grand et avare Goulard, dans l'attitude que lui avait donnée la stupéfaction. Quoiqu'il fût vêtu en bourgeois, le maire avait toujours l'air d'un domestique. Tous deux, ils regardaient d'un œil hébété les gendarmes, entre lesquels pleurait toujours Gothard, dont les mains avaient été si vigoureusement attachées, qu'elles étaient violettes et enflées. Catherine ne quittait pas sa position pleine de simplesse et de naïveté, mais impénétrable. Le brigadier, qui, selon Corentin, venait de faire la sottise d'arrêter ces petites bonnes gens, ne savait plus s'il devait partir ou rester. Il était tout pensif au milieu du salon, la main appuyée sur la poignée de son sabre et l'œil sur les deux Parisiens. Les Durieu, stupéfaits, et tous les gens du château, formaient un groupe admirable d'inquiétude. Sans les pleurs convulsifs de Gothard, on eût entendu les mouches voler.

Quand la mère, épouvantée et pâle, ouvrit la porte et se montra presque traînée par mademoiselle Goujet, dont les yeux rouges avaient pleuré, tous ces visages se tournèrent vers les deux femmes. Les deux agents espéraient, autant que tremblaient les habitants du château, de voir entrer Laurence. Le mouvement spontané des gens et des maîtres sembla produit comme par un de ces mécanismes qui font accomplir à des figures de bois un seul et unique geste, ou un clignement d'yeux.

Madame d'Hauteserre s'avança par trois grands pas

précipités vers Corentin, et lui dit d'une voix entrecoupée, mais violente :

— Par pitié, monsieur, de quoi mes fils sont-ils accusés? Et croyez-vous donc qu'ils soient venus ici?

5 Le curé, qui semblait s'être dit en voyant la vieille dame : 'Elle va faire quelque sottise !' baissa les yeux.

— Mes devoirs et la mission que j'accoplis me défendent de vous le dire, répondit Corentin d'un air à la fois gracieux et railleur.

10 Ce refus, que la détestable courtoisie de ce mirliflore rendait encore plus implacable, pétrifia cette vieille mère, qui tomba sur un fauteuil auprès de l'abbé Goujet, joignit les mains et fit un vœu.

— Où avez-vous arrêté ce pleurard? demanda Corentin
15 au brigadier, en désignant le petit écuyer de Laurence.

— Dans le chemin qui mène à la ferme, le long des murs du parc ; le drôle allait gagner le bois des Closeaux.

— Et cette fille?

— Elle? c'est Olivier qui l'a pincée.

20 — Où allait-elle?

— Vers Gondreville.

— Ils se tournaient le dos? dit Corentin.

— Oui, répondit le gendarme.

— N'est-ce pas le petit domestique et la femme de
25 chambre de la citoyenne Cinq-Cygne? dit Corentin au maire.

— Oui, répondit Goulard.

Après avoir échangé deux mots avec Corentin de bouche à oreille, Peyrade sortit aussitôt en emmenant le
30 brigadier.

En ce moment, le brigadier d'Arcis entra, vint à Corentin et lui dit tout bas :

— Je connais bien les localités, j'ai tout fouillé dans les communs ; à moins que les gars ne soient enterrés, il
35 n'y a personne. Nous en sommes à faire sonner les planchers et les murailles avec les crosses de nos fusils.

Peyrade, qui rentra, fit signe à Corentin de venir, et l'emmena voir la brèche de la douve en lui signalant le chemin creux qui y correspondait.

— Nous avons deviné la manœuvre, dit Peyrade.

— Et moi, je vais vous la dire, répliqua Corentin. Le petit drôle et la fille ont donné le change à ces imbéciles de gendarmes pour assurer une sortie au gibier.

— Nous ne saurons la vérité qu'au jour, reprit Peyrade. 5
Ce chemin est humide, je viens de le faire barrer en haut et en bas par deux gendarmes ; quand nous pourrons y voir clair, nous reconnâtrons, à l'empreinte des pieds, quels sont les êtres qui ont passé par là.

— Voici les traces d'un sabot de cheval, dit Corentin, 10
allons aux écuries.

— Combien y a-t-il de chevaux ici? demanda Peyrade à M. d'Hauteserre et à Goulard en rentrant au salon avec Corentin.

— Allons, monsieur le maire, vous le savez, répondez ! 15
lui cria Corentin en voyant ce fonctionnaire hésiter à répondre.

— Mais il y a la jument de la comtesse, le cheval de Gothard et celui de M. d'Hauteserre.

— Nous n'en avons vu qu'un à l'écurie, dit Peyrade. 20

— Mademoiselle se promène, dit Durieu.

— Tout le monde sait qu'elle a des lubies, ajouta Catherine. Elle regardait le ciel avant de se coucher, et je crois bien que vos baïonnettes qui brillaient au loin l'auront intriguée. Elle a voulu savoir, m'a-t-elle 25
dit en sortant, s'il s'agissait encore d'une nouvelle révolution.

— Quand est-elle sortie? demanda Peyrade.

— Quand elle a vu vos fusils.

— Et par où est-elle allée? 30

— Je ne sais pas.

— Et l'autre cheval? demanda Corentin.

— Les . . . es . . . geeen . . . d'aaarmes mes mes mes . . . mes l'on . . . ont priiiis ! dit Gothard.

— Et où allais-tu donc? lui dit un des gendarmes. 35

— Je suuiv . . . ai . . . ais . . . ma maî . . . aî . . . aîtresse à la fer . . . me.

Le gendarme leva la tête vers Corentin en attendant un ordre, mais ce langage était à la fois si faux et si

vrai, si profondément innocent et si rusé, que les deux Parisiens s'entre-regardèrent comme pour se répéter le mot de Peyrade : ' Ils ne sont pas *gnioles* ! '

Le gentilhomme paraissait ne pas avoir assez d'esprit pour comprendre une épigramme. Le maire était stupide. La mère, imbécile de maternité, faisait aux agents des questions d'une innocence bête. Tous les gens avaient été bien réellement surpris dans leur sommeil. En présence de ces petits faits, en jugeant ces divers caractères, Corentin comprit aussitôt que son seul adversaire était mademoiselle de Cinq-Cygne. En se sentant arrêtés moralement comme ils l'eussent été physiquement par une porte qu'ils auraient cru trouver ouverte, qu'ils auraient crochétée et derrière laquelle des hommes pèseraient sans rien dire, Corentin et Peyrade se voyaient devinés et joués, sans savoir par qui.

— J'affirme, vint leur dire à l'oreille le brigadier d'Arcis, que, si les deux MM. de Simeuse et d'Hautesserre ont passé la nuit ici, on les a couchés dans les lits du père, de la mère, de mademoiselle de Cinq-Cygne, de la servante, des domestiques, ou ils se sont promenés dans le parc, car il n'y a pas la moindre trace de leur passage.

— Qui donc a pu les prévenir? dit Corentin à Peyrade. Il n'y a encore que le premier consul, Fouché, les ministres, le préfet de police et Malin qui savent quelque chose.

— Nous laisserons des *moutons* dans le pays, dit Peyrade à l'oreille de Corentin.

— Vous ferez d'autant mieux qu'ils seront en Champagne, répliqua le curé, qui ne put s'empêcher de sourire en entendant le mot *mouton* et qui devina tout d'après ce seul mot surpris.

— Mon Dieu ! pensa Corentin, qui répondit au curé par un autre sourire, il n'y a qu'un homme d'esprit ici, je ne puis m'entendre qu'avec lui, je vais l'entamer.

— Messieurs. . . dit le maire, qui voulait cependant donner une preuve de dévouement au premier consul et qui s'adressait aux deux agents.

— Dites *citoyens*, la République existe encore, lui répliqua Corentin en regardant le curé d'un air railleur.

— Citoyens, reprit le maire, au moment où je suis entré dans ce salon et avant que j'eusse ouvert la bouche, Catherine s'y est précipitée pour y prendre la cravache, 5 les gants et le chapeau de sa maîtresse.

Un sombre murmure d'horreur sortit du fond de toutes les poitrines, excepté de celle de Gothard. Tous les yeux, moins ceux des gendarmes et des agents, menacèrent Goulard, le dénonciateur, en lui jetant des 10 flammes.

— Bien, citoyen maire, lui dit Peyrade. Nous y voyons clair. On a prévenu la citoyenne Cinq-Cygne bien à temps ! ajouta-t-il en regardant Corentin avec une visible défiance. 15

— Brigadier, mettez les poucettes à ce petit gars, dit Corentin au gendarme, et emmenez-le dans une chambre à part. Renfermez aussi cette petite fille, ajouta-t-il en désignant Catherine. — Tu vas présider à la perquisition des papiers, reprit-il en s'adressant à Peyrade, auquel il 20 parla dans l'oreille. Fouille tout, n'épargne rien. — Monsieur l'abbé, dit-il confidentiellement au curé, j'ai d'importantes communications à vous faire.

Et il l'emmena dans le jardin.

— Écoutez, monsieur l'abbé, vous me paraissez avoir 25 tout l'esprit d'un évêque, et (personne ne peut nous entendre) vous me comprenez ; je n'ai plus d'espoir qu'en vous pour sauver deux familles qui, par sottise, vont se laisser rouler dans un abîme d'où rien ne revient. MM. de Simeuse et d'Hauteserre ont été trahis par un 30 de ces infâmes espions que les gouvernements glissent dans toutes les conspirations, pour bien en connaître le but, les moyens et les personnes. Ne me confondez pas avec ce misérable qui m'accompagne, il est de la police ; mais, moi, je suis attaché très-honorablement au cabinet 35 consulaire et j'en ai le dernier mot. On ne souhaite pas la perte de MM. de Simeuse ; si Malin les voudrait voir fusiller, le premier consul, s'ils sont ici, s'ils n'ont pas de mauvaises intentions, veut les arrêter sur le bord du

précipice, car il aime les bons militaires. L'agent qui m'accompagne a tous les pouvoirs ; moi, je ne suis rien en apparence, mais je sais où est le complot. L'agent a le mot de Malin, qui sans doute lui a promis sa protection, une place et peut-être de l'argent, s'il peut trouver les deux Simeuse et les livrer. Le premier consul, qui est vraiment un grand homme, ne favorise point les pensées cupides. Je ne veux point savoir si les deux jeunes gens sont ici, fit-il en apercevant un geste chez le curé ; mais ils ne peuvent être sauvés que d'une seule manière. Vous connaissez la loi du 6 floréal an x, elle amnistie les émigrés qui sont encore à l'étranger, à la condition de rentrer avant le 1^{er} vendémiaire de l'an xi, c'est-à-dire en septembre de l'année dernière ; mais MM. de Simeuse ayant, ainsi que MM. d'Hauteserre, exercé des commandements dans l'armée de Condé, sont dans le cas de l'exception posée par cette loi ; leur présence en France est donc un crime, et suffit, dans les circonstances où nous sommes, pour les rendre complices d'un horrible complot. Le premier consul a senti le vice de cette exception, qui crée à son gouvernement des ennemis irréconciliables ; il voudrait faire savoir à MM. de Simeuse qu'aucune poursuite ne sera exercée contre eux, s'ils lui adressent une pétition dans laquelle ils diront qu'ils rentrent en France dans l'intention de se soumettre aux lois, en promettant de prêter serment à la Constitution. Vous comprenez que cette pièce doit être entre ses mains avant leur arrestation et datée d'il y a quelques jours ; je puis en être porteur. Je ne vous demande pas où sont les jeunes gens, dit-il en voyant le curé faire un nouveau geste de dénégation ; nous sommes malheureusement sûrs de les trouver ; la forêt est gardée, les entrées de Paris sont surveillées et la frontière aussi. Écoutez-moi bien ! si ces messieurs sont entre cette forêt et Paris, ils seront pris ; s'ils sont à Paris, on les y trouvera ; s'ils rétrogradent, les malheureux seront arrêtés. Le premier consul aime les ci-devant et ne peut souffrir les républicains, et cela est tout simple : s'il veut un trône, il doit égorger la liberté. Que ce secret reste entre

nous. Ainsi, voyez ! J'attendrai jusqu'à demain, je serai aveugle ; mais défiez-vous de l'agent ; ce maudit Provençal est le valet du diable, il a le mot de Fouché, comme j'ai celui du premier consul.

— Si MM. de Simeuse sont ici, dit le curé, je donnerais 5 dix pintes de mon sang et un bras pour les sauver ; mais, si mademoiselle de Cinq-Cygne est leur confidente, elle n'a pas commis, je le jure par mon salut éternel, la moindre indiscretion et ne m'a pas fait l'honneur de me consulter. Je suis maintenant très-content de sa discrétion, 10 si toutefois discrétion il y a. Nous avons joué hier soir, comme tous les jours, au boston, dans le plus profond silence jusqu'à dix heures et demie, et nous n'avons rien vu ni entendu. Il ne passe pas un enfant dans cette 15 vallée solitaire sans que tout le monde le voie et le sache, et, depuis quinze jours, il n'y est venu personne d'étranger. Or, MM. d'Hauteserre et de Simeuse font une troupe à eux quatre. Le bonhomme et sa femme sont soumis au gouvernement, et ils ont fait tous les efforts imaginables pour ramener leurs fils auprès d'eux ; ils leur ont 20 encore écrit avant-hier. Aussi, dans mon âme et conscience, a-t-il fallu votre descente ici pour ébranler la ferme croyance où je suis de leur séjour en Allemagne. Entre nous, il n'y a ici que la jeune comtesse qui ne rende pas justice aux éminentes qualités de M. le premier 25 consul.

— Finaud ! pensa Corentin. — Si ces jeunes gens sont fusillés, c'est qu'on l'aura bien voulu ! répondit-il à haute voix ; maintenant, je m'en lave les mains.

Il avait amené l'abbé Goujet dans un endroit forte- 30 ment éclairé par la lune, et il le regarda brusquement en disant ces fatales paroles. Le prêtre était fortement affligé, mais en homme surpris et complètement ignorant.

— Comprenez donc, monsieur l'abbé, reprit Corentin, 35 que leurs droits sur la terre de Gondreville les rendent doublement criminels aux yeux des gens en sous-ordre. Enfin, je veux leur faire avoir affaire à Dieu et non à ses saints.

— Il y a donc un complot? demanda naïvement le curé.

— Ignoble, odieux, lâche, et si contraire à l'esprit généreux de la nation, répondit Corentin, qu'il sera couvert d'un opprobre général.

— Eh bien, mademoiselle de Cinq-Cygne est incapable de lâcheté ! s'écria le curé.

— Monsieur l'abbé, reprit Corentin, tenez, il y a pour nous (toujours de vous à moi) des preuves évidentes de sa complicité ; mais il n'y en a point encore assez pour la justice. Elle a pris la fuite à notre approche. Et cependant, je vous avais envoyé le maire.

— Oui, mais, pour quelqu'un qui tient tant à les sauver, vous marchiez un peu trop sur les talons du maire, dit l'abbé.

Sur ce mot, ces deux hommes se regardèrent, et tout fut dit entre eux : ils appartenaient l'un et l'autre à ces profonds anatomistes de la pensée auxquels il suffit d'une simple inflexion de voix, d'un regard, d'un mot, pour deviner une âme, de même que le sauvage devine ses ennemis à des indices invisibles à l'œil d'un Européen.

— J'ai cru tirer quelque chose de lui, je me suis découvert ! pensa Corentin.

— Ah ! le drôle ! se dit en lui-même le curé.

Minuit sonnait à la vieille horloge de l'église au moment où Corentin et le curé rentrèrent au salon. On entendait ouvrir et fermer les portes des chambres et des armoires. Les gendarmes défaisaient les lits. Peyrade, avec la prompte intelligence de l'espion, fouillait et sondait tout. Ce pillage excitait à la fois la terreur et l'indignation chez les fidèles serviteurs, toujours immobiles et debout. M. d'Hauteserre échangeait avec sa femme et mademoiselle Goujet des regards de compassion. Une horrible curiosité tenait tout le monde éveillé. Peyrade descendit et vint au salon en tenant à la main une cassette de bois de sandal sculpté, qui devait avoir été jadis rapportée de la Chine par l'amiral de Simeuse. Cette jolie boîte était plate et de la dimension d'un volume in-quarto.

Peyrade fit un signe à Corentin, et l'emmena dans l'embrasure de la croisée :

— J'y suis ! lui dit-il. Ce Michu, qui pouvait payer huit cent mille francs en or Gondreville, à Marion, et qui voulait tuer tout à l'heure Malin, doit être l'homme des Simeuse ; l'intérêt qui lui a fait menacer Marion doit être le même qui lui a fait coucher Malin en joue. Il m'a paru capable d'avoir des idées, il n'en a qu'une, il est instruit de la chose, et sera venu les avertir ici.

— Malin aura causé de la conspiration avec son ami le 10 notaire, dit Corentin en continuant les inductions de son collègue, et Michu, qui se trouvait embusqué, l'aura sans doute entendu parler des Simeuse. En effet, il n'a pu remettre son coup de carabine que pour prévenir un malheur, qui lui a semblé plus grand que la perte de 15 Gondreville.

— Il nous avait bien reconnus pour ce que nous sommes, dit Peyrade. Aussi, sur le moment, l'intelligence de ce paysan m'a-t-elle paru tenir du prodige.

— Oh ! cela prouve qu'il était sur ses gardes, répondit 20 Corentin. Mais, après tout, mon vieux, ne nous abusons pas : la trahison pue énormément, et les gens primitifs la sentent de loin.

— Nous n'en sommes que plus forts, dit le Provençal.

— Faites venir le brigadier d'Arcis, cria Corentin à un des 25 gendarmes. — Envoyons à son pavillon, dit-il à Peyrade.

— Violette, notre oreille, y est, dit le Provençal.

— Nous sommes partis sans en avoir eu de nouvelles, dit Corentin. Nous aurions dû emmener avec nous Sabatier. Nous ne sommes pas assez de deux. — Briga- 30 dier, dit-il en voyant entrer le gendarme, et le serrant entre Peyrade et lui, n'allez pas vous laisser faire la barbe comme le brigadier de Troyes, tout à l'heure. Michu nous paraît être dans l'affaire ; allez à son pavillon, ayez l'œil à tout, et rendez-nous-en compte.

— Un de mes hommes a entendu des chevaux dans la forêt, au moment où l'on arrêta les petits domestiques, et j'ai quatre fiers gaillards aux trousses de ceux qui voudraient s'y cacher, répondit le gendarme.

Il sortit ; le bruit du galop de son cheval, qui retentit sur le pavé de la pelouse, diminua rapidement.

— Allons ! ils vont sur Paris ou rétrogradent vers l'Allemagne, se dit Corentin.

5 Il s'assit, tira de la poche de son spencer un carnet, écrivit deux ordres au crayon, les cacheta, et fit signe à l'un des gendarmes de venir :

— Au grand galop à Troyes, éveillez le préfet, et dites-lui de profiter du petit jour pour faire marcher le
10 télégraphe.

Le gendarme partit au grand galop. Le sens de ce mouvement et l'intention de Corentin étaient si clairs, que tous les habitants du château eurent le cœur serré ; mais cette nouvelle inquiétude fut en quelque sorte un
15 coup de plus dans leur martyre, car en ce moment ils avaient les yeux sur la précieuse cassette. Tout en causant, les deux agents épiaient le langage de ces regards flamboyants. Une sorte de rage froide remuait le cœur insensible de ces deux êtres, qui savouraient la
20 terreur générale. Les gens du château n'avaient dans le cœur qu'un même souhait : ' Le tonnerre ne tombera-t-il pas sur ces infâmes ? ' Ils avaient tous soif de vengeance. Aussi, sans la présence des gendarmes, y aurait-il eu révolte.

25 — Personne n'a la clef du coffret ? demanda le cynique Peyrade, en interrogeant l'assemblée autant par le mouvement de son gros nez rouge que par sa parole.

Le Provençal remarqua, non sans un mouvement de crainte, qu'il n'y avait plus de gendarmes. Corentin et
30 lui se trouvaient seuls. Corentin tira de sa poche un petit poignard, et se mit en devoir de l'enfoncer dans la fente de la boîte. En ce moment, on entendit d'abord sur le chemin, puis sur le petit pavé de la pelouse, le bruit horrible d'un galop désespéré ; mais ce qui causa bien
35 plus d'effroi fut la chute et le soupir du cheval, qui s'abattit des quatre jambes à la fois au pied de la tourelle du milieu. Une commotion, pareille à celle que produit la foudre, ébranla tous les spectateurs, quand on vit Laurence, que le frôlement de son amazone avait annon-

cée ; ses gens s'étaient vivement mis en haie pour la laisser passer. Malgré la rapidité de sa course, elle avait ressenti la douleur que devait lui causer la découverte de la conspiration : toutes ses espérances écroulées ! elle avait galopé dans des ruines en pensant à la nécessité 5 d'une soumission au gouvernement consulaire. Aussi, sans le danger que couraient les quatre gentilshommes, et qui fut le topique à l'aide duquel elle dompta sa fatigue et son désespoir, fût-elle tombée évanouie. Elle avait presque tué sa jument pour venir se mettre entre la 10 mort et ses cousins. En apercevant cette héroïque fille, pâle et les traits tirés, son voile d'un côté, sa cravache à la main, sur le seuil d'où son regard brûlant embrassa toute la scène et la pénétra, chacun comprit, au mouvement imperceptible qui remua la face aigre et 15 trouble de Corentin, que les deux véritables adversaires étaient en présence. Un terrible duel allait commencer. En voyant cette cassette aux mains de Corentin, la jeune comtesse leva sa cravache, et sauta sur lui si vivement, elle lui appliqua sur les mains un si violent coup, 20 que la cassette tomba à terre ; elle la saisit, la jeta dans le milieu de la braise, et se plaça devant la cheminée dans une attitude menaçante, avant que les deux agents fussent revenus de leur surprise. Le mépris flamboyait dans les yeux de Laurence, son front pâle et ses lèvres 25 dédaigneuses insultaient à ces hommes, encore plus que le geste autocratique avec lequel elle avait traité Corentin en bête venimeuse. Le bonhomme d'Hauteserre se sentit chevalier, il eut la face rougie de tout son sang, et regretta de ne pas avoir une épée. Les serviteurs tres- 30 saillirent d'abord de joie. Cette vengeance tant appelée venait de foudroyer l'un de ces hommes. Le coup de cravache sur les doigts fut pour Corentin, douleur à part, le coup de canon qui troue la carapace ; de la part de cette sublime et noble fille, ce mouvement plein de 35 dégoût l'humilia, non pas seulement aux regards de ce petit monde, mais encore à ses propres yeux. Peyrade, le Provençal, s'élança sur le foyer, il reçut un coup de pied de Laurence ; mais il lui prit le pied, le lui leva et

la força, par pudeur, de se renverser sur la bergère où elle dormait naguère. Ce fut le burlesque au milieu de la terreur, contraste fréquent dans les choses humaines. Peyrade se roussit la main pour s'emparer de la cassette en feu ; mais il l'eut, il la posa par terre et s'assit dessus. Ces petits évènements se passèrent avec rapidité, sans une parole. Corentin, remis de la douleur causée par le coup de cravache, maintint mademoiselle de Cinq-Cygne en lui prenant les mains.

10 — Ne m'obligez pas, *belle citoyenne*, à employer la force contre vous, dit-il avec sa flétrissante courtoisie.

L'action de Peyrade eut pour résultat d'éteindre le feu par une compression qui supprima l'air.

— Gendarmes, à nous ! cria-t-il en gardant sa position
15 bizarre.

— Promettez-vous d'être sage ? dit insolemment Corentin à Laurence, en ramassant son poignard, et sans commettre la faute de l'en menacer.

— Les secrets de cette cassette ne concernent pas le
20 gouvernement, répondit-elle avec un mélange de mélancolie dans son air et dans son accent. Quand vous aurez lu les lettres qui y sont, vous aurez, malgré votre infamie, honte de les avoir lues. Mais avez-vous encore honte de quelque chose ? ajouta-t-elle après une pause.

25 Le curé jeta sur Laurence un regard comme pour lui dire : 'Au nom de Dieu, calmez-vous !'

Peyrade se leva. Le fond de la cassette, en contact avec les charbons, et presque entièrement brûlé, laissa sur le tapis une empreinte roussie. Le dessus de la cassette était déjà charbonné, les côtés cédèrent. Ce grotesque Scævola, qui venait d'offrir au dieu de la police, à la peur, le fond de sa culotte abricot, ouvrit les deux côtés de la boîte, comme s'il s'agissait d'un livre, et fit glisser sur le tapis de la table à jouer trois lettres
35 et deux mèches de cheveux. Il allait sourire en regardant Corentin, quand il s'aperçut que les cheveux étaient de deux blancs différents. Corentin quitta mademoiselle de Cinq-Cygne, pour venir lire la lettre d'où les cheveux étaient tombés.

Laurence aussi se leva, se mit auprès des deux espions et dit :

— Oh ! lisez à haute voix, ce sera votre punition.

Comme ils lisaient des yeux seulement, elle lut elle-même la lettre suivante : 5

‘ Chère Laurence,

‘ Nous avons connu votre belle conduite dans la triste journée de notre arrestation, mon mari et moi. Nous savons que vous aimez nos jumeaux chéris, autant et tout aussi également que nous les aimons nous-mêmes ; aussi est-ce vous que nous chargeons d’un dépôt à la fois précieux et triste pour eux. M. l’exécuteur vient de nous couper les cheveux, car nous allons mourir dans quelques instants, et il nous a promis de vous faire tenir les deux seuls souvenirs de nous qu’il 15 nous soit possible de donner à nos orphelins bien-aimés. Gardez-leur donc ces restes de nous, vous les leur donnerez en des temps meilleurs. Nous avons mis là un dernier baiser pour eux, avec notre bénédiction. Notre dernière pensée sera d’abord pour nos fils, puis pour 20 vous, enfin pour Dieu ! Aimez-les bien.

BERTHE DE CINQ-CYGNE.
JEAN DE SIMEUSE.’

Chacun eut les larmes aux yeux, à la lecture de cette lettre. 25

Laurence dit aux deux agents, d’une voix ferme, en leur jetant un regard pétrifiant :

— Vous avez moins de pitié que *M. l’exécuteur* !

Corentin mit tranquillement les cheveux dans la lettre, et la lettre de côté sur la table, en y plaçant un panier 30 plein de fiches pour qu’elle ne s’envolât point. Ce sang-froid au milieu de l’émotion générale était affreux. Peyrade déplaçait les deux autres lettres.

— Oh ! quant à celles-ci, dit Laurence, elles sont à peu près pareilles. Vous avez entendu le testament, en voici 35 l’accomplissement. Désormais mon cœur n’aura plus de secrets pour personne, voilà tout.

1794, Andernach, avant le combat.

‘ Ma chère Laurence, je vous aime pour la vie et je veux que vous le sachiez bien ; mais, dans le cas où je viendrais à mourir, apprenez que mon frère Paul-Marie vous aime autant que je vous aime. Ma seule consolation en mourant sera d’être certain que vous pourrez un jour faire de mon cher frère votre mari, sans me voir dépérir de jalousie, comme cela certes arriverait si, vivants tous deux, vous me le préférerez. Après tout, cette préférence me semblerait bien naturelle, car peut-être vaut-il mieux que moi . . . , etc.

MARIE-PAUL.’

— Voici l’autre, reprit-elle avec une charmante rougeur au front :

Andernach, avant le combat.

‘ Ma bonne Laurence, j’ai quelque tristesse dans l’âme ; mais Marie-Paul a trop de gaieté dans le caractère pour ne pas vous plaire beaucoup plus que je ne vous plais. Il vous faudra, quelque jour, choisir entre nous : eh bien, quoique je vous aime avec une passion . . . ’

— Vous correspondiez avec des émigrés ! dit Peyrade en interrompant Laurence, et mettant par précaution les lettres entre lui et la lumière pour vérifier si elles ne contenaient pas, dans l’entre-deux des lignes, une écriture en encre sympathique.

— Oui, dit Laurence, qui replia les précieuses lettres, dont le papier avait jauni. Mais en vertu de quel droit violez-vous ainsi mon domicile, ma liberté personnelle, et toutes les vertus domestiques ?

— Ah ! au fait ! dit Peyrade. De quel droit ? il faut vous le dire, belle aristocrate, reprit-il en tirant de sa poche un ordre émané du ministre de la justice et contre-signé du ministre de l’intérieur. Tenez, citoyenne, les ministres ont pris cela sous leur bonnet . . .

— Nous pourrions vous demander, lui dit Corentin à l’oreille, de quel droit vous logez chez vous les assassins du premier consul ? Vous m’avez appliqué sur les doigts

un coup de cravache qui m'autoriserait à donner quelque jour un coup de main pour expédier MM. vos cousins, moi qui venais pour les sauver.

Au seul mouvement des lèvres, et au regard que Laurence jeta sur Corentin, le curé comprit ce que disait ce grand artiste inconnu, et fit à la comtesse un signe de défiance qui ne fut vu que par Goulard. Peyrade frappait, sur le dessous de la boîte, de petits coups, pour savoir s'il n'était pas composé de deux planches creuses.

— Oh ! mon Dieu ! dit Laurence à Peyrade en lui 10 arrachant le dessus, ne le brisez pas . . . , tenez.

Elle prit une épingle, poussa la tête d'une figure : les deux planches, chassées par un ressort, se disjoignirent, et celle qui était creuse offrit les deux miniatures de MM. de Simeuse, en uniforme de l'armée de Condé, deux 15 portraits sur ivoire faits en Allemagne. Corentin, qui se trouvait face à face avec un adversaire digne de toute sa colère, attira par un geste Peyrade dans un coin, et conféra secrètement avec lui.

— Vous jetiez cela au feu ! dit l'abbé Goujet à Laurence 20 en lui montrant par un regard la lettre de la marquise et les cheveux.

Pour toute réponse, la jeune fille haussa significativement les épaules. Le curé comprit qu'elle sacrifiait tout pour amuser les espions et gagner du temps, et il leva les 25 yeux au ciel par un geste d'admiration.

— Où donc a-t-on arrêté Gothard, que j'entends pleurer ? lui dit-elle assez haut pour être entendue.

— Je ne sais pas, répondit le curé.

— Était-il allé à la ferme ?

— La ferme ! dit Peyrade à Corentin. Envoyons-y du 30 monde.

— Non, répondit Corentin, cette fille n'aurait pas confié le salut de ses cousins à un fermier. Elle nous amuse. Faites ce que je vous dis, afin qu'après avoir 35 commis la faute de venir ici, nous en remportions au moins quelques éclaircissements.

Corentin vint se mettre devant la cheminée, releva les longues basques pointues de son habit pour se chauffer,

et prit l'air, le ton, les manières, d'un homme qui se trouve en visite.

— Mesdames, vous pouvez vous coucher, et vos gens également. — Monsieur le maire, vos services nous sont 5 maintenant inutiles. La sévérité de nos ordres ne nous permet pas d'agir autrement que nous venons de le faire ; mais, quand toutes les murailles, qui me semblent bien épaisses, seront examinées, nous partirons.

Le maire salua la compagnie et sortit. Ni le curé ni 10 mademoiselle Goujet ne bougèrent. Les gens étaient trop inquiets, pour ne pas suivre le sort de leur jeune maîtresse. Madame d'Hauteserre, qui, depuis l'arrivée de Laurence, l'étudiait avec la curiosité d'une mère au désespoir, se leva, la prit par le bras, l'emmena dans un coin, 15 et lui dit à voix basse :

— Les avez-vous vus ?

— Comment aurais-je laissé vos enfants venir sous notre toit sans que vous le sachiez ? répondit Laurence.

— Durieu, dit-elle, voyez s'il est possible de sauver ma 20 pauvre Stella, qui respire encore.

— Elle a fait beaucoup de chemin ? dit Corentin.

— Quinze lieues en trois heures, répondit-elle au curé, qui la contemplait avec stupéfaction. Je suis sortie à neuf heures et demie, et suis revenue à une heure 25 bien passée.

Elle regarda la pendule, qui marquait deux heures et demie.

— Ainsi, reprit Corentin, vous ne niez pas d'avoir fait une course de quinze lieues ?

30 — Non, dit-elle. J'avoue que mes cousins et MM. de Simeuse, dans leur parfaite innocence, comptaient demander à ne pas être exceptés de l'amnistie, et revenaient à Cinq-Cygne. Aussi, quand j'ai pu croire que le sieur Malin voulait les envelopper dans quelque trahison, suis-je allée les prévenir de retourner en Allemagne, où ils 35 seront avant que le télégraphe de Troyes les ait signalés à la frontière. Si j'ai commis un crime, on m'en punira.

Cette réponse, profondément méditée par Laurence, et si probable dans toutes ses parties, ébranla les convic-

tions de Corentin, que la jeune comtesse observait du coin de l'œil. Dans cet instant si décisif, et quand toutes les âmes étaient en quelque sorte suspendues à ces deux visages, que tous les regards allaient de Corentin à Laurence et de Laurence à Corentin, le bruit d'un cheval au galop venant de la forêt retentit sur le chemin, et de la grille sur le pavé de la pelouse. Une affreuse anxiété se peignit sur tous les visages.

Peyrade entra l'œil brillant de joie, il vint avec empressement à son collègue, et lui dit assez haut pour que la comtesse l'entendît :

— Nous tenons Michu !

Laurence, à qui l'angoisse, la fatigue, et la tension de toutes ses facultés intellectuelles donnaient une couleur rose aux joues, reprit sa pâleur et tomba presque évanouie, foudroyée, sur un fauteuil. La Durieu, mademoiselle Goujet, et madame d'Hauteserre, s'élançèrent auprès d'elle, car elle étouffait ; elle indiqua par un geste de couper les brandebourgs de son amazone.

— Elle a donné dedans, ils vont sur Paris ! dit Corentin à Peyrade. Changeons les ordres.

Ils sortirent, en laissant un gendarme à la porte du salon. L'adresse infernale de ces deux hommes venait de remporter un horrible avantage dans ce duel, en prenant Laurence au piège d'une de leurs ruses habituelles.

A six heures du matin, au petit jour, les deux agents revinrent. Après avoir exploré le chemin creux, ils s'étaient assurés que les chevaux y avaient passé, pour aller dans la forêt. Ils attendaient les rapports du capitaine de gendarmerie chargé d'éclairer le pays. Tout en laissant le château cerné sous la surveillance d'un brigadier, ils allèrent pour déjeuner chez un cabaretier de Cinq-Cygne, mais toutefois après avoir donné l'ordre de mettre en liberté Gothard, qui n'avait cessé de répondre à toutes les questions par des torrents de pleurs ; et Catherine, qui restait dans sa silencieuse immobilité. Catherine et Gothard vinrent au salon, et baisèrent les mains de Laurence, qui gisait étendue dans la bergère.

Durieu vint annoncer que Stella ne mourrait pas, mais qu'elle exigeait bien des soins.

Le maire, inquiet et curieux, rencontra Peyrade et Corentin dans le village. Il ne voulut pas souffrir que
5 des employés supérieurs déjeunassent dans un méchant cabaret, il les emmena chez lui. L'abbaye était à un quart de lieue. Tout en cheminant, Peyrade remarqua que le brigadier d'Arcis n'avait fait parvenir aucune nouvelle de Michu ni de Violette.

10 — Nous avons affaire à des gens de qualité, dit Corentin, ils sont plus forts que nous. Le prêtre y est sans doute pour quelque chose.

Au moment où madame Goulard faisait entrer les deux employés dans une vaste salle à manger sans feu, le
15 lieutenant de gendarmerie arriva, l'air assez effaré.

— Nous avons rencontré le cheval du brigadier d'Arcis dans la forêt, sans son maître, dit-il à Peyrade.

— Lieutenant, s'écria Corentin, courez au pavillon de Michu, sachez ce qui s'y passe ! On aura tué le bri-
20 gadier.

Cette nouvelle nuisit au déjeuner du maire. Les Parisiens avalèrent tout avec une rapidité de chasseurs mangeant à une halte, et revinrent au château dans leur cabriolet d'osier attelé du cheval de poste, pour pouvoir
25 se porter rapidement sur tous les points où leur présence serait nécessaire. Quand ces deux hommes reparurent dans ce salon, où ils avaient jeté le trouble, l'effroi, la douleur et les plus cruelles anxiétés, ils y trouvèrent Laurence en robe de chambre, le gentilhomme et sa
30 femme, l'abbé Goujet et sa sœur, groupés autour du feu, tranquilles en apparence.

— Si l'on tenait Michu, s'était dit Laurence, on l'aurait amené. J'ai le chagrin de n'avoir pas été maîtresse de moi-même, d'avoir jeté quelque clarté dans les soupçons
35 de ces infâmes ; mais tout peut se réparer. — Serons-nous longtemps vos prisonniers ? demanda-t-elle aux deux agents d'un air railleur et dégagé.

— Comment peut-elle savoir quelque chose de notre inquiétude sur Michu ? Personne du dehors n'est entré

dans le château. Elle nous *gouaille* ! se dirent les deux espions par un regard.

— Nous ne vous importunerons pas longtemps encore, répondit Corentin ; dans trois heures d'ici, nous vous offrirons nos regrets d'avoir troublé votre solitude. 5

Personne ne répondit. Ce silence du mépris redoubla la rage intérieure de Corentin, sur le compte de qui Laurence et le curé, les deux intelligences de ce petit monde, s'étaient édifiés. Gothard et Catherine mirent le couvert auprès du feu pour le déjeuner, auquel prirent 10 part le curé et sa sœur. Les maîtres ni les domestiques ne firent aucune attention aux deux espions, qui se promenaient dans le jardin, dans la cour, sur le chemin, et qui revenaient de temps en temps au salon.

A deux heures et demie, le lieutenant reparut. 15

— J'ai trouvé le brigadier, dit-il à Corentin, étendu dans le chemin qui mène du pavillon dit de Cinq-Cygne à la ferme de Bellache, sans aucune blessure autre qu'une horrible contusion à la tête, et vraisemblablement produite par sa chute. Il a été, dit-il, enlevé de 20 dessus son cheval si rapidement, et jeté si violemment en arrière, qu'il ne peut expliquer de quelle manière cela s'est fait ; ses pieds ont quitté les étriers, sans cela, il était mort, son cheval, effrayé, l'aurait traîné à travers champs. Nous l'avons confié à Michu et à Violette. 25

— Comment ! Michu se trouve à son pavillon ? dit Corentin, qui regarda Laurence.

La comtesse souriait d'un œil fin, en femme qui prenait sa revanche.

— Je viens de le voir en train d'achever avec Violette 30 un marché qu'ils ont commencé hier au soir, répondit le lieutenant. Violette et Michu m'ont paru gris ; mais il n'y a pas de quoi s'en étonner, ils ont bu pendant toute la nuit, et ne sont pas encore d'accord.

— Violette vous l'a dit ? s'écria Corentin. 35

— Oui, dit le lieutenant.

— Ah ! il faudrait tout faire soi-même ! s'écria Peyrade en regardant Corentin, qui se défiait tout autant que Peyrade de l'intelligence du lieutenant.

Le jeune homme répondit au vieillard par un signe de tête.

— A quelle heure êtes-vous arrivé au pavillon de Michu? dit Corentin en remarquant que mademoiselle de Cinq-Cygne avait regardé l'horloge sur la cheminée.

— A deux heures environ, répondit le lieutenant.

Laurence couvrit d'un même regard M. et madame d'Hauteserre, l'abbé Goujet et sa sœur, qui se crurent sous un manteau d'azur; la joie du triomphe pétillait dans ses yeux, elle rougit, et des larmes roulèrent entre ses paupières. Forte contre les plus grands malheurs, cette jeune fille ne pouvait pleurer que de plaisir. En ce moment, elle fut sublime, surtout pour le curé, qui, presque chagrin de la virilité du caractère de Laurence, y aperçut alors l'excessive tendresse de la femme; mais cette sensibilité gisait, chez elle, comme un trésor caché à une profondeur infinie, sous un bloc de granit.

Un gendarme vint demander s'il fallait laisser entrer le fils de Michu, qui venait de chez son père pour parler aux messieurs de Paris. Corentin répondit par un signe affirmatif. François Michu, ce rusé petit chien qui chassait de race, était dans la cour, où Gothard, mis en liberté, put causer avec lui pendant un instant sous les yeux du gendarme. Le petit Michu s'acquitta d'une commission en glissant quelque chose dans la main de Gothard, sans que le gendarme s'en aperçût. Gothard se coula derrière François et arriva jusqu'à mademoiselle de Cinq-Cygne, pour lui remettre innocemment son alliance entière, qu'elle baisa bien ardemment, car elle comprit que Michu lui disait, en la lui envoyant ainsi, que les quatre gentilshommes étaient en sûreté.

— *M'n p'a* (mon papa) fait demander où faut mettre *el brigadiars*, qui ne va pas *ben* du tout?

— De quoi se plaint-il? dit Peyrade.

— *Eu d'la tête*, il s'a fiché par *tare ben* drument tout de même. Pour un *gindarme*, qui savions *montar à chevâlle*, c'est du guignon; mais il aura butté! Il a un trou, oh! gros comme *eul'* poing, *darrière la tête*. Paraît qu'il a évu la chance *ed' timber* sur un méchant caillou.

Pauvre homme ! il a beau *ette gindarme, i souffe* tout de même, *qué çâ fâ* pitié.

Le capitaine de gendarmerie de Troyes entra dans la cour, mit pied à terre, fit signe à Corentin, qui, en le reconnaissant, se précipita vers la fenêtre, et l'ouvrit pour ne pas perdre de temps.

— Qu'y a-t-il ?

— Nous avons été ramenés comme des Hollandais ! On a trouvé cinq chevaux morts de fatigue, le poil hérissé de sueur, au beau milieu de la grande avenue de la forêt ; je les fais garder pour savoir d'où ils viennent et qui les a fournis. La forêt est cernée, ceux qui s'y trouvent n'en pourront pas sortir.

— A quelle heure croyez-vous que ces cavaliers-là soient entrés dans la forêt ? 15

— A midi et demi.

— Que pas un lièvre ne sorte de cette forêt sans qu'on le voie ! lui dit Corentin à l'oreille. Je vous laisse ici Peyrade, et vais voir le pauvre brigadier. — Reste chez le maire, je t'enverrai un homme adroit pour te relever, dit-il à l'oreille du Provençal. Il faudra nous servir des gens du pays, examines-y toutes les figures.

Il se tourna vers la compagnie et dit : ' Au revoir ! ' d'un ton effrayant.

Personne ne salua les agents, qui sortirent. 25

Dix minutes après, le château de Cinq-Cygne était entièrement et complètement évacué.

— Comment s'est-on défait du brigadier ? dit Laurence à François Michu, qu'elle avait fait asseoir et à qui elle donnait à manger. 30

— Mon père et ma mère m'ont dit qu'il s'agissait de vie ou de mort, que personne ne devait entrer chez nous. Donc, j'ai entendu, au mouvement des chevaux dans la forêt, que j'avais affaire à des chiens de gendarmes, et j'ai voulu les empêcher d'entrer chez nous. J'ai pris de grosses cordes que nous avons dans notre grenier, je les ai attachées à l'un des arbres qui se trouvent au débouché de chaque chemin. Pour lors, j'ai tiré la corde à la hauteur de la poitrine d'un cavalier, et je l'ai serrée autour

de l'arbre d'en face, dans le chemin où j'ai entendu le galop d'un cheval. Le chemin se trouvait barré. L'affaire n'a pas manqué. Il n'y avait plus de lune, mon brigadier s'est fiché par terre, mais il ne s'est pas tué.

5 Que voulez-vous ! ça a la vie dure, les gendarmes ! Enfin, on fait ce qu'on peut.

— Tu nous as sauvés ! dit Laurence en embrassant François Michu, qu'elle reconduisit jusqu'à la grille.

Là, ne voyant personne, elle lui dit dans l'oreille :

10 — Ont-ils des vivres ?

— Je viens de leur porter un pain de douze livres et quatre bouteilles de vin. On se tiendra coi pendant six jours.

En revenant au salon, la jeune fille se vit l'objet des 15 muettes interrogations de M. et de madame d'Hauteserre, de l'abbé Goujet et de sa sœur, qui la regardaient avec autant d'admiration que d'anxiété.

— Mais vous les avez donc revus ? s'écria madame d'Hauteserre.

20 La comtesse se mit un doigt sur les lèvres en souriant, et monta chez elle pour se coucher ; car, une fois le triomphe obtenu, ses fatigues l'écrasèrent.

Le chemin le plus court pour aller de Cinq-Cygne au pavillon de Michu était celui qui menait de ce village 25 à la ferme de Bellache, et qui aboutissait au rond-point où les espions avaient apparu la veille à Michu. Aussi le gendarme qui conduisait Corentin suivit-il cette route, que le brigadier d'Arcis avait prise. Tout en allant, l'agent cherchait les moyens par lesquels un brigadier 30 avait pu être désarçonné. Il se gourmandait de n'avoir envoyé qu'un seul homme sur un point si important, et il tirait de cette faute un axiome pour un code de police qu'il faisait à son usage.

— Si l'on s'est débarrassé du gendarme, pensait-il, on 35 se sera défait aussi de Violette. Les cinq chevaux morts ont évidemment ramené, des environs de Paris dans la forêt, les quatre conspirateurs et Michu. — Michu a-t-il un cheval ? dit-il au gendarme qui était de la brigade d'Arcis.

— Ah ! et un fameux bidet, répondit le gendarme, un cheval de chasse qui vient des écuries du ci-devant marquis de Simeuse. Quoiqu'il ait bien quinze ans, il n'en est que meilleur : Michu lui fait faire vingt lieues, l'animal a le poil sec comme mon chapeau. Oh ! il en a bien soin ; il en a refusé de l'argent.

— Comment est son cheval ?

— Une robe brune tirant sur le noir, des taches blanches au-dessus des sabots, maigre, tout nerfs, comme un cheval arabe.

10

— Tu as vu des chevaux arabes ?

— Je suis revenu d'Égypte il y a un an, et j'ai monté des chevaux de mameluk. On a onze ans de service dans la cavalerie : je suis allé sur le Rhin avec le général Steingel, de là en Italie, et j'ai suivi le premier consul en Égypte. Aussi vais-je passer brigadier.

— Quand je serai au pavillon de Michu, va donc à l'écurie, et, si tu vis depuis onze ans avec les chevaux, tu dois savoir reconnaître quand un cheval a couru.

— Tenez, c'est là que notre brigadier a été jeté par terre, dit le gendarme en montrant l'endroit où le chemin débouchait au rond-point.

— Tu diras au capitaine de venir me prendre à ce pavillon, nous nous en irons ensemble à Troyes.

Corentin mit pied à terre, et resta pendant quelques instants à observer le terrain. Il examina les deux ormes qui se trouvaient en face, l'un adossé au mur du parc, l'autre sur le talus du rond-point que coupait le chemin vicinal ; puis il vit, ce que personne n'avait su voir, un bouton d'uniforme dans la poussière du chemin, et il le ramassa. En entrant dans le pavillon, il aperçut Violette et Michu attablés dans la cuisine et disputant toujours. Violette se leva, salua Corentin et lui offrit à boire.

— Merci. Je voudrais voir le brigadier, dit le jeune homme, qui d'un regard devina que Violette était gris depuis plus de douze heures.

— Ma femme le garde en haut, dit Michu.

— Eh bien, brigadier, comment allez-vous ? dit Corentin, qui s'élança dans l'escalier et qui trouva le gendarme

la tête enveloppée d'une compresse et couché sur le lit de madame Michu.

Le chapeau, le sabre et le fourniment étaient sur une chaise. Marthe, fidèle aux sentiments de la femme, et ne sachant pas d'ailleurs la prouesse de son fils, gardait le brigadier en compagnie de sa mère.

— On attend M. Varlet, le médecin d'Arcis, dit madame Michu ; Gaucher est allé le chercher.

— Laissez-nous pendant un moment, dit Corentin, assez surpris de ce spectacle où éclatait l'innocence des deux femmes. — Comment avez-vous été atteint? demanda-t-il en regardant l'uniforme.

— A la poitrine, répondit le brigadier.

— Voyons votre buffleterie? dit Corentin.

Sur la bande jaune bordée de lisérés blancs qu'une loi récente avait donnée à la gendarmerie dite *nationale*, en stipulant les moindres détails de son uniforme, se trouvait une plaque assez semblable à la plaque actuelle des gardes champêtres, et où la loi avait enjoint de graver ces singuliers mots : *Respect aux personnes et aux propriétés !* La corde avait porté nécessairement sur la buffleterie et l'avait vigoureusement mâchurée. Corentin prit l'habit et regarda l'endroit où manquait le bouton trouvé sur le chemin.

— A quelle heure vous a-t-on ramassé? demanda Corentin.

— Mais au petit jour.

— Vous a-t-on monté sur-le-champ ici? dit Corentin en remarquant l'état du lit, qui n'était pas défait.

— Oui.

— Qui vous y a monté?

— Les femmes et le petit Michu, qui m'a trouvé sans connaissance.

— Bon ! ils ne se sont pas couchés, se dit Corentin. Le brigadier n'a été atteint ni par un coup de feu, ni par un coup de bâton, car son adversaire, pour le frapper, aurait dû se mettre à sa hauteur, et se fût trouvé à cheval ; il n'a donc pu être désarmé que par un obstacle opposé à son passage. Une pièce de bois? pas possible. Une

chaîne de fer? elle aurait laissé des marques. — Qu'avez-vous senti? dit-il tout haut au brigadier en venant l'examiner.

— J'ai été renversé si brusquement . . .

— Vous avez la peau écorchée sous le menton. 5

— Il me semble, répondit le brigadier, que j'ai eu la figure labourée par une corde.

— J'y suis, dit Corentin. On a tendu d'un arbre à l'autre une corde pour barrer le passage.

— Ça se pourrait bien, dit le brigadier. 10

Corentin descendit et entra dans la salle.

— Eh bien, vieux coquin, finissons-en! disait Michu en parlant à Violette et regardant l'espion. Cent vingt mille francs du tout, et vous êtes le maître de mes terres. Je me ferai rentier. 15

— Je n'en ai, comme il n'y a qu'un Dieu, que soixante mille.

— Mais puisque je vous offre du terme pour le reste! Nous voilà pourtant depuis hier sans pouvoir finir ce marché-là. Des terres de première qualité! 20

— Les terres sont bonnes, répondit Violette.

— Du vin, ma femme! s'écria Michu.

— N'avez-vous donc pas assez bu? s'écria la mère de Marthe. Voilà la quatorzième bouteille depuis hier neuf heures. 25

— Vous êtes là depuis neuf heures ce matin? dit Corentin à Violette.

— Non, faites excuse. Depuis hier au soir, je n'ai pas quitté la place, et je n'ai rien gagné: plus il me fait boire, plus il me surfait ses biens. 30

— Dans les marchés, qui hausse le coude fait hausser le prix, dit Corentin.

Une douzaine de bouteilles vides, rangées au bout de la table, attestaient le dire de la vieille. En ce moment, le gendarme fit signe du dehors à Corentin et lui dit à l'oreille, sur le pas de la porte: 35

— Il n'y a point de cheval à l'écurie.

— Vous avez envoyé votre petit sur votre cheval à la ville, dit Corentin en rentrant, il ne peut tarder à revenir.

— Non, monsieur, dit Marthe, il est à pied.

— Eh bien, qu'avez-vous fait de votre cheval?

— Je l'ai prêté, répondit Michu d'un ton sec.

— Venez ici, bon apôtre, fit Corentin en parlant au régisseur, j'ai deux mots à vous glisser dans le tuyau de l'oreille.

Corentin et Michu sortirent.

— La carabine que vous chargiez, hier à quatre heures, devait vous servir à tuer le conseiller d'État. Grévin, le notaire, vous a vu ; mais on ne peut pas vous pincer là-dessus : il y a eu beaucoup d'intention et peu de témoins. Vous avez, je ne sais comment, endormi Violette, et vous, votre femme, votre petit gars, vous avez passé la nuit dehors pour avertir mademoiselle de Cinq-Cygne de notre arrivée et faire sauver ses cousins, que vous avez amenés ici, je ne sais pas encore où. Votre fils ou votre femme ont jeté le brigadier par terre assez spirituellement. Enfin vous nous avez battus. Vous êtes un fameux luron. Mais tout n'est pas dit, nous n'aurons pas le dernier. Voulez-vous transiger? vos maîtres y gagneront.

— Venez par ici, nous causerons sans pouvoir être entendus, dit Michu en emmenant l'espion dans le parc jusqu'à l'étang.

Quand Corentin vit la pièce d'eau, il regarda fixement Michu, qui comptait sans doute sur sa force pour jeter cet homme dans sept pieds de vase sous trois pieds d'eau. Michu répondit par un regard non moins fixe. Ce fut absolument comme si un boa flasque et froid eût défié un de ces roux et fauves jaguars du Brésil.

— Je n'ai pas soif, répondit le muscadin, qui resta sur le bord de la prairie, et mit la main dans sa poche de côté pour y prendre son petit poignard.

— Nous ne pouvons pas nous comprendre, dit Michu froidement.

— Tenez-vous sage, mon cher, la justice aura l'œil sur vous.

— Si elle n'y voit pas plus clair que vous, il y a du danger pour tout le monde, dit le régisseur.

— Vous refusez ? dit Corentin d'un ton expressif.

— J'aimerais mieux avoir cent fois le cou coupé, si l'on pouvait couper cent fois le cou à un homme, que de me trouver d'intelligence avec un drôle tel que toi !

Corentin remonta vivement en voiture après avoir toisé 5 Michu, le pavillon et Couraud, qui aboyait après lui. Il donna quelques ordres en passant à Troyes, et revint à Paris. Toutes les brigades de gendarmerie eurent une consigne et des instructions secrètes.

Pendant les mois de décembre, janvier et février, les 10 recherches furent actives et incessantes dans les moindres villages. On écouta dans tous les cabarets. Corentin apprit trois choses importantes : un cheval semblable à celui de Michu fut trouvé mort dans les environs de Lagny. Les cinq chevaux enterrés dans la forêt de Nodesme 15 avaient été vendus, cinq cents francs chacun, par des fermiers et des meuniers, à un homme qui, d'après le signalement, devait être Michu. Quand la loi sur les recéleurs et les complices de Georges fut rendue, Corentin restreignit sa surveillance à la forêt de Nodesme. Puis, 20 quand Moreau, les royalistes et Pichegru furent arrêtés, on ne vit plus de figures étrangères dans le pays. Michu perdit alors sa place, le notaire d'Arcis lui apporta la lettre par laquelle le conseiller d'État, devenu sénateur, pria Grévin de recevoir les comptes du régisseur et de 25 le congédier. En trois jours, Michu se fit donner un *quitus* en bonne forme, et devint libre. Au grand étonnement du pays, il alla vivre à Cinq-Cygne, où Laurence le prit pour fermier de toutes les réserves du château. Le jour de son installation coïncida fatalement avec l'exécution 30 du duc d'Enghien. On apprit dans presque toute la France à la fois l'arrestation, le jugement, la condamnation et la mort du prince, terribles représailles qui précédèrent le procès de Polignac, Rivière et Moreau.

II

Revanche de Corentin

EN attendant que la ferme destinée à Michu fût construite, le faux Judas se logea dans les communs, au-dessus des écuries, du côté de la fameuse brèche. Michu se procura deux chevaux, un pour lui et un pour son fils, car tous deux se joignirent à Gothard pour accompagner mademoiselle de Cinq-Cygne dans toutes ses promenades, qui avaient pour but, comme on le pense, de nourrir les quatre gentilshommes et de veiller à ce qu'ils ne manquaient de rien. François et Gothard, aidés par Couraud et par les chiens de la comtesse, éclairaient les alentours de la cachette, et s'assuraient qu'il n'y avait personne aux environs. Laurence et Michu apportaient les vivres que Marthe, sa mère et Catherine apprêtaient à l'insu des gens, afin de concentrer le secret, car aucun d'eux ne mettait en doute qu'il y eût des espions dans le village. Aussi, par prudence, cette expédition n'eut-elle jamais lieu que deux fois par semaine, et toujours à des heures différentes, tantôt le jour et tantôt la nuit. Ces précautions durèrent autant que le procès Rivière, Polignac et Moreau. Quand le sénatus-consulte qui appelait à l'Empire la famille Bonaparte et nommait Napoléon empereur fut soumis à l'acceptation du peuple français, M. d'Hauteserre signa sur le registre que vint lui présenter Goulard. Enfin, on apprit que le pape viendrait sacrer Napoléon. Mademoiselle de Cinq-Cygne ne s'opposa plus dès lors à ce qu'une demande fût adressée par les deux jeunes d'Hauteserre et par ses cousins pour être rayés de la liste des émigrés et reprendre leurs droits de citoyens. Le bonhomme courut aussitôt à Paris et y alla voir le ci-devant marquis de Chargebœuf, qui connaissait M. de Talleyrand. Ce ministre, alors en faveur, fit parvenir la pétition à Joséphine, et Joséphine la remit à son mari, qu'on nommait empereur, majesté, sire, avant de connaître le résultat du scrutin populaire.

M. de Chargebœuf, M. d'Hauteserre et l'abbé Goujet, qui vint aussi à Paris, obtinrent une audience de Talleyrand, et ce ministre leur promit son appui. Déjà Napoléon avait fait grâce aux principaux acteurs de la grande conspiration royaliste dirigée contre lui ; mais, quoique les quatre gentilshommes ne fussent que soupçonnés, au sortir d'une séance du conseil d'État, l'empereur appela dans son cabinet le sénateur Malin, Fouché, Talleyrand, Cambacérès, Lebrun, et Dubois, le préfet de police.

— Messieurs, dit le futur empereur, qui conservait encore son costume de premier consul, nous avons reçu des sieurs de Simeuse et d'Hauteserre, officiers de l'armée du prince de Condé, une demande d'être autorisés à rentrer en France.

— Ils y sont, dit Fouché.

— Comme mille autres que je rencontre dans Paris, répondit Talleyrand.

— Je crois, répliqua Malin, que vous n'avez point rencontré ceux-ci, car ils sont cachés dans la forêt de No-desme, et s'y croient chez eux.

Il se garda bien de dire au premier consul et à Fouché les paroles auxquelles il avait dû la vie ; mais, en s'appuyant des rapports faits par Corentin, il convainquit le conseil de la participation des quatre gentilshommes au complot de MM. de Rivière et de Polignac, en leur donnant Michu pour complice. Le préfet de police confirma les assertions du sénateur.

— Mais comment ce régisseur aurait-il su que la conspiration était découverte, au moment où l'empereur, son conseil et moi, nous étions les seuls qui eussent ce secret ? demanda le préfet de police.

Personne ne fit attention à la remarque de Dubois.

— S'ils sont cachés dans une forêt et que vous ne les ayez pas trouvés depuis sept mois, dit l'empereur à Fouché, ils ont bien expié leurs torts !

— Il suffit, dit Malin, effrayé de la perspicacité du préfet de police, que ce soient mes ennemis pour que j'imité la conduite de Votre Majesté : je demande donc

leur radiation et me constitue leur avocat auprès d'elle.

— Ils seront moins dangereux pour vous, réintégrés qu'émigrés, car ils auront prêté serment aux constitutions de l'Empire et aux lois, dit Fouché, qui regarda fixement Malin.

— En quoi menacent-ils M. le sénateur? dit Napoléon.

Talleyrand s'entretint pendant quelque temps à voix basse avec l'empereur. La radiation et la réintégration de MM. de Simeuse et d'Hauteserre parut alors accordée.

— Sire, dit Fouché, vous pourrez encore entendre parler de ces gens-là.

Talleyrand, sur les sollicitations du duc de Grandlieu, venait de donner, au nom de ces messieurs, leur foi de gentilhomme, mot qui exerçait des séductions sur Napoléon, qu'ils n'entreprendraient rien contre l'empereur, et faisaient leur soumission sans arrière-pensée.

— MM. d'Hauteserre et de Simeuse ne veulent plus porter les armes contre la France après les derniers événements. Ils ont peu de sympathie pour le gouvernement impérial, et sont de ces gens que Votre Majesté devra conquérir; mais ils se contenteront de vivre sur le sol français en obéissant aux lois, dit le ministre.

Puis il mit sous les yeux de l'empereur une lettre qu'il avait reçue, et où ces sentiments étaient exprimés.

— Ce qui est si franc doit être sincère, dit l'empereur en regardant Lebrun et Cambacérès. Avez-vous encore des objections? demanda-t-il à Fouché.

— Dans l'intérêt de Votre Majesté, répondit le futur ministre de la police générale, je demande à être chargé de transmettre à ces messieurs leur radiation, *quand elle sera définitivement accordée*, dit-il à haute voix.

— Soit, dit Napoléon en trouvant une expression soucieuse dans le visage de Fouché.

Ce petit conseil fut levé sans que cette affaire parût terminée; mais il eut pour résultat de mettre dans la mémoire de Napoléon une note douteuse sur les quatre gentilshommes. M. d'Hauteserre, qui croyait au succès, avait écrit une lettre où il annonçait cette bonne nouvelle.

Les habitants de Cinq-Cygne ne furent donc pas étonnés de voir, quelques jours après, Goulard qui vint dire à madame d'Hauteserre et à Laurence qu'elles eussent à envoyer les quatre gentilshommes à Troyes, où le préfet leur remettrait l'arrêté qui les réintégrait dans tous leurs 5 droits, après leur prestation de serment et leur adhésion aux lois de l'Empire. Laurence répondit au maire qu'elle ferait avertir ses cousins et MM. d'Hauteserre.

— Ils ne sont donc pas ici? dit Goulard.

Madame d'Hauteserre regardait avec anxiété la jeune 10 fille, qui sortit en laissant le maire pour aller consulter Michu. Michu ne vit aucun inconvénient à délivrer immédiatement les émigrés. Laurence, Michu, son fils et Gothard partirent donc à cheval pour la forêt, en emmenant un cheval de plus, car la comtesse devait 15 accompagner les quatre gentilshommes à Troyes et revenir avec eux. Tous les gens qui apprirent cette bonne nouvelle s'attroupèrent sur la pelouse pour voir partir la joyeuse cavalcade. Les quatre jeunes gens sortirent de leur cachette, montèrent à cheval sans être 20 vus et prirent la route de Troyes, accompagnés de mademoiselle de Cinq-Cygne. Michu, aidé par son fils et Gothard, referma l'entrée de la cave, et tous trois revinrent à pied. En route, Michu se souvint d'avoir laissé dans le caveau les couverts et le gobelet d'argent qui 25 servaient à ses maîtres, il y retourna seul. En arrivant sur le bord de la mare, il entendit des voix dans la cave, et alla directement vers l'entrée à travers les broussailles.

— Vous venez sans doute chercher votre argenterie? lui dit Peyrade en souriant, et lui montrant son gros nez 30 rouge dans le feuillage.

Sans savoir pourquoi, car enfin les jeunes gens étaient sauvés, Michu sentit à toutes ses articulations une douleur, tant fut vive chez lui cette espèce d'appréhension vague, indéfinissable, que cause un malheur à venir; 35 néanmoins, il s'avança et trouva Corentin sur l'escalier, un rat de cave à la main.

— Nous ne sommes pas méchants, dit-il à Michu, nous aurions pu pincer vos ci-devant depuis une semaine,

mais nous les savions radiés. Vous êtes un rude gail-
lard ! et vous nous avez donné trop de mal pour que
nous ne satisfassions pas au moins notre curiosité.

— Je donnerais bien quelque chose, s'écria Michu,
5 pour savoir comment, et par qui, nous avons été vendus !

— Si cela vous intrigue beaucoup, mon petit, dit en
souriant Peyrade, regardez les fers de vos chevaux, et
vous verrez que vous vous êtes trahis vous-mêmes.

— Sans rancune, dit Corentin, en faisant signe au
10 capitaine de gendarmerie de venir avec les chevaux.

— Ce misérable ouvrier parisien, qui ferrait si bien les
chevaux à l'anglaise, et qui a quitté Cinq-Cygne, était un
des leurs ! s'écria Michu ; il leur a suffi de faire recon-
naître et suivre sur le terrain, quand il a fait humide, par
15 un des leurs déguisé en fagoteur, en braconnier, les pas
de nos chevaux ferrés avec quelques crampons. Nous
sommes quittes.

Michu se consola bientôt en pensant que la découverte
de cette cachette était maintenant sans danger, puisque
20 les gentilshommes redevenaient Français et avaient re-
couvré leur liberté. Cependant, il avait raison dans
tous ses pressentiments. La police et les jésuites ont la
vertu de ne jamais abandonner ni leurs ennemis ni leurs
amis.

25 Le bonhomme d'Hautesserre revint de Paris, et fut
assez étonné de ne pas avoir été le premier à donner la
bonne nouvelle. Durieu préparait le plus succulent des
dîners. Les gens s'habillaient, et l'on attendait avec
impatience les proscrits, qui, vers quatre heures, arrivè-
30 rent à la fois joyeux et humiliés, car ils étaient pour deux
ans sous la surveillance de la haute police, obligés de se
présenter tous les mois à la préfecture, et tenus de de-
meurer pendant ces deux années dans la commune de
Cinq-Cygne.

35 — Je vous enverrai à signer le registre, leur avait dit
le préfet. Puis, dans quelques mois, vous demanderez
la suppression de ces conditions, imposées d'ailleurs à
tous les complices de Pichegru. J'appuierai votre
demande.

Ces restrictions, assez méritées, attristèrent un peu les jeunes gens. Laurence se mit à rire.

— L'empereur des Français, dit-elle, est un homme assez mal élevé, qui n'a pas encore l'habitude de faire grâce.

Les gentilshommes trouvèrent à la grille tous les habitants du château, et sur le chemin une bonne partie des gens du village, venus pour voir ces jeunes gens, que leurs aventures avaient rendus fameux dans le département. Madame d'Hauteserre tint ses fils longtemps embrassés, et montra un visage couvert de larmes ; elle ne put rien dire, et resta saisie, mais heureuse, pendant une partie de la soirée. Dès que les jumeaux de Simeuse se montrèrent et descendirent de cheval, il y eut un cri général de surprise causé par leur étonnante ressemblance : même regard, même voix, mêmes façons. L'un et l'autre, ils firent exactement le même geste en se levant sur leur selle, en passant la jambe au-dessus de la croupe du cheval pour le quitter, et en jetant les guides par un mouvement pareil. Leur mise, absolument la même, aidait encore à les prendre pour de véritables Ménéchmes. Ils portaient des bottes à la Souvorov façonnées au coude-pied, des pantalons collants de peau blanche, des vestes de chasse vertes à boutons de métal, des cravates noires et des gants de daim. Ces deux jeunes gens, alors âgés de trente et un ans, étaient, selon une expression de ce temps, de charmants cavaliers. De taille moyenne, mais bien prise, ils avaient les yeux vifs ornés de longs cils et nageant dans un fluide comme ceux des enfants, des cheveux noirs, de beaux fronts et un teint d'une blancheur olivâtre. Leur parler, doux comme celui des femmes, tombait gracieusement de leurs belles lèvres rouges. Leurs manières, plus élégantes et plus polies que celles des gentilshommes de province, annonçaient que la connaissance des hommes et des choses leur avait donné cette seconde éducation, plus précieuse encore que la première, et qui rend les hommes accomplis. Grâce à Michu, l'argent ne leur ayant pas manqué durant leur émigration, ils avaient pu voyager, et furent bien accueillis dans les cours étrangères. Le vieux gentil-

homme et l'abbé leur trouvèrent un peu de hauteur ; mais, dans leur situation, peut-être était-ce l'effet d'un beau caractère. Ils possédaient les éminentes petites choses d'une éducation soignée, et déployaient une
5 adresse supérieure à tous les exercices du corps. La seule dissemblance qui pût les faire remarquer existait dans les idées. Le cadet charmait autant par sa gaieté que l'aîné par sa mélancolie ; mais ce contraste, purement moral, ne pouvait s'apercevoir qu'après une longue
10 intimité.

— Ah ! ma fille, dit Michu à l'oreille de Marthe, comment ne pas se dévouer à ces deux garçons-là ?

Marthe, qui admirait et comme femme et comme mère les jumeaux, fit un joli signe de tête à son mari, en lui
15 serrant la main. Les gens eurent la permission d'embrasser leurs nouveaux maîtres.

Pendant les sept mois de reclusion à laquelle les quatre jeunes gens s'étaient condamnés, ils commirent plusieurs fois l'imprudence assez nécessaire de quelques promenades, surveillées, d'ailleurs, par Michu, son fils et
20 Gothard. Durant ces promenades, éclairées par de belles nuits, Laurence, en rejoignant au présent le passé de leur vie commune, avait senti l'impossibilité de choisir entre les deux frères. Un amour égal et pur pour les jumeaux
25 lui partageait le cœur. Elle croyait avoir deux cœurs. De leur côté, les deux Paul n'avaient point osé se parler de leur imminente rivalité. Peut-être s'en étaient-ils déjà tous trois remis au hasard. La situation d'esprit où elle était agit sans doute sur Laurence, car, après un
30 moment d'hésitation visible, elle donna le bras aux deux frères pour entrer au salon, et fut suivie de M. et madame d'Hauteserre, qui tenaient et questionnaient leurs fils. En ce moment, tous les gens crièrent :

— Vivent les Cinq-Cygne et les Simeuse !

35 Laurence se retourna, toujours entre les deux frères, et fit un charmant geste pour remercier.

Quand ces neuf personnes en vinrent à s'observer, car, dans toute réunion, même au cœur de la famille, il arrive toujours un moment où l'on s'observe après de longues

absences, au premier regard qu'Adrien d'Hauteserre jeta sur Laurence, et qui fut surpris par sa mère et par l'abbé Goujet, il leur sembla que ce jeune homme aimait la comtesse. Adrien, le cadet des d'Hauteserre, avait une âme tendre et douce. Chez lui, le cœur était resté adolescent, malgré les catastrophes qui venaient d'éprouver l'homme. Semblable en ceci à beaucoup de militaires, chez qui la continuité des périls laisse l'âme vierge, il se sentait oppressé par les belles timidités de la jeunesse. Aussi différait-il entièrement de son frère, homme d'aspect brutal, grand chasseur, militaire intrépide, plein de résolution, mais matériel et sans agilité d'intelligence, comme sans délicatesse dans les choses du cœur. L'un était tout âme, l'autre était tout action ; cependant, ils possédaient l'un et l'autre au même degré l'honneur, qui 15 suffit à la vie des gentilshommes. Brun, petit, maigre et sec, Adrien d'Hauteserre avait néanmoins une grande apparence de force ; tandis que son frère, de haute taille, pâle et blond, paraissait faible. Adrien, d'un tempérament nerveux, était fort par l'âme ; Robert, quoique 20 lymphatique, se plaisait à prouver sa force purement corporelle. Ces différences, au lieu d'empêcher l'affection, l'avaient au contraire resserrée entre les deux frères. Dès la première soirée, ces nuances furent saisies et appréciées par le curé, par mademoiselle Goujet et madame 25 d'Hauteserre, qui, tout en faisant leur boston, aperçurent déjà des difficultés dans l'avenir.

A vingt-trois ans, après les réflexions de la solitude, et les angoisses d'une vaste entreprise manquée, Laurence, redevenue femme, éprouvait un immense besoin d'affection ; elle déploya toutes les grâces de son esprit, et fut charmante. Elle révéla les charmes de sa tendresse avec la naïveté d'un enfant de quinze ans. Durant ces treize dernières années, Laurence n'avait été femme que par la souffrance, elle voulut se dédommager ; elle se montra 35 donc aussi aimante et coquette qu'elle avait été jusque-là grande et forte. Aussi les quatre vieillards, qui restèrent les derniers au salon, furent-ils assez inquiétés par la nouvelle attitude de cette charmante fille. Quelle force

n'aurait pas la passion chez une jeune personne de ce caractère et de cette noblesse ! Les deux frères aimaient également la même femme, et avec une aveugle tendresse ; qui, des deux, Laurence choisirait-elle ? En choisir un, 5 n'était-ce pas tuer l'autre ? Comtesse de son chef, elle apportait à son mari un titre et de beaux privilèges, une longue illustration ; peut-être, en pensant à ces avantages, le marquis de Simeuse se sacrifierait-il pour faire épouser Laurence à son frère, qui, selon les vieilles lois, était 10 pauvre et sans titre. Mais le cadet voudrait-il priver son frère d'un aussi grand bonheur que celui d'avoir Laurence pour femme ? De loin, ce combat d'amour avait eu peu d'inconvénients ; et d'ailleurs, tant que les deux frères coururent des dangers, le hasard des combats pou- 15 vait trancher cette difficulté ; mais qu'allait-il advenir de leur réunion ? Quand Marie-Paul et Paul-Marie, arrivés l'un et l'autre à l'âge où les passions sévissent de toute leur force, se partageraient les regards, les expres- sions, les attentions, les paroles de leur cousine, ne se 20 déclarerait-il pas entre eux une jalousie dont les suites pouvaient être horribles ? Que deviendrait la belle existence égale et simultanée des jumeaux ? A ces suppo- sitions, jetées une à une par chacun pendant la dernière partie de Boston, madame d'Hauteserre répondit qu'elle 25 ne croyait pas que Laurence épouserait un de ses cousins. La vieille dame avait éprouvé durant la soirée un de ces pressentiments inexplicables, qui sont un secret entre les mères et Dieu. Laurence, dans son for intérieur, n'était pas moins effrayée de se voir en tête-à-tête avec ses 30 cousins. Au drame animé de la conspiration, aux dangers que coururent les deux frères, aux malheurs de leur émigration, succédait un drame auquel elle n'avait jamais songé. Cette noble fille ne pouvait pas recourir au moyen violent de n'épouser ni l'un ni l'autre des jumeaux, elle 35 était trop honnête femme pour se marier en gardant une passion irrésistible au fond de son cœur. Rester fille, laisser ses deux cousins en ne se décidant pas, et prendre pour mari celui qui lui serait fidèle malgré ses caprices, fut une décision moins cherchée qu'entrevue. En s'en-

dormant, elle se dit que le plus sage était de se laisser aller au hasard. Le hasard est, en amour, la providence des femmes.

Le lendemain matin, Michu partit pour Paris, d'où il revint quelques jours après avec quatre beaux chevaux 5 pour ses nouveaux maîtres. Dans six semaines, la chasse devait s'ouvrir, et la jeune comtesse avait sagement pensé que les violentes distractions de cet exercice seraient un secours contre les difficultés du tête-à-tête au château. Il arriva d'abord un effet imprévu, qui surprit les témoins 10 de ces étranges amours, en excitant leur admiration. Sans aucune convention méditée, les deux frères rivalisèrent auprès de leur cousine de soins et de tendresse, en y trouvant un plaisir d'âme qui sembla leur suffire. Entre eux et Laurence, la vie fut aussi fraternelle qu'entre eux 15 deux. Rien de plus naturel. Après une si longue absence, ils sentaient la nécessité d'étudier leur cousine, de la bien connaître, et de se bien faire connaître à elle l'un et l'autre en lui laissant le droit de choisir, soutenus dans cette épreuve par cette mutuelle affection qui faisait de 20 leur double vie une même vie. L'amour, de même que la maternité, ne savait pas distinguer entre les deux frères. Laurence fut obligée, pour les reconnaître et ne pas se tromper, de leur donner des cravates différentes, une blanche à l'aîné, une noire pour le cadet. Sans cette 25 parfaite ressemblance, sans cette identité de vie à laquelle tout le monde se trompait, une pareille situation paraîtrait justement impossible. Elle n'est même explicable que par le fait, qui est un de ceux auxquels on ne croit qu'en les voyant ; et, quand on les a vus, l'esprit est 30 plus embarrassé de se les expliquer qu'il ne l'était d'avoir à les croire.

Quelquefois, en voyant le marquis de Simeuse, plongé dans un fauteuil, jeter un regard profond et mélancolique sur son frère, qui causait et riait avec Laurence, le curé le 35 croyait capable d'un immense sacrifice ; mais il surprénait bientôt dans ses yeux l'éclair de la passion invincible. Chaque fois qu'un des jumeaux se trouvait seul avec Laurence, il pouvait se croire exclusivement aimé.

— Il me semble alors qu'ils ne sont plus qu'un, disait la comtesse à l'abbé Goujet, qui la questionnait sur l'état de son cœur.

Le prêtre reconnut alors en elle un manque total de coquetterie. Laurence ne se croyait réellement pas aimée par deux hommes.

— Mais, chère petite, lui dit un soir madame d'Hauteserre, dont le fils se mourait silencieusement d'amour pour Laurence, il faudra cependant bien choisir !

10 — Laissez-nous être heureux, répondit-elle. Dieu nous sauvera de nous-mêmes !

Adrien d'Hauteserre cachait au fond de son cœur une jalousie qui le dévorait, et gardait le secret sur ses tortures, en comprenant combien il avait peu d'espoir. Il se contentait du bonheur de voir cette charmante personne, qui, pendant quelques mois que dura cette lutte, brilla de tout son éclat. En effet, Laurence, devenue coquette, eut alors tous les soins que les femmes aimées prennent d'elles-mêmes. Elle suivait les modes, et courut plus d'une fois à Paris, pour paraître plus belle avec des chiffons ou quelque nouveauté. Enfin, pour donner à ses cousins les moindres jouissances du chez-soi, desquelles ils avaient été sevrés pendant si longtemps, elle fit de son château, malgré les hauts cris de son tuteur, 20 l'habitation la plus complètement confortable qu'il y eût alors dans la Champagne.

Robert d'Hauteserre ne comprenait rien à ce drame sourd. Il ne s'apercevait pas de l'amour de son frère pour Laurence.

30 Ce drame, qui resta mystérieusement enfermé dans les limites de la famille, où chacun l'observait en silence, eut un cours si rapide et si lent à la fois, il comportait tant de jouissances inespérées, de petits combats, de préférences déçues, d'espoirs renversés, d'attentes cruelles, 35 de remises au lendemain pour s'expliquer, de déclarations muettes, que les habitants de Cinq-Cygne ne firent aucune attention au couronnement de l'empereur Napoléon. Ces passions faisaient d'ailleurs trêve, en cherchant une distraction violente dans les plaisirs de la chasse, qui, en

fatiguant excessivement le corps, ôtent à l'âme les occasions de voyager dans les steppes si dangereuses de la rêverie. Ni Laurence ni ses cousins ne songeaient aux affaires, car chaque jour avait un intérêt palpitant.

— En vérité, dit un soir mademoiselle Goujet, je ne sais pas qui, de tous ces amants, aime le plus !

Adrien se trouvait seul au salon, avec les quatre joueurs de boston, il leva les yeux sur eux et devint pâle. Depuis quelques jours, il n'était plus retenu dans la vie que par le plaisir de voir Laurence et de l'entendre parler.

— Je crois, dit le curé, que la comtesse, en sa qualité de femme, aime avec beaucoup plus d'abandon.

Laurence, les deux frères, et Robert, revinrent quelques instants après. Les journaux venaient d'arriver. En voyant l'inefficacité des conspirations tentées à l'intérieur, l'Angleterre armait l'Europe contre la France. Le désastre de Trafalgar avait renversé l'un des plans les plus extraordinaires que le génie humain ait inventés, et par lequel l'empereur eût payé son élection à la France avec les ruines de la puissance anglaise. En ce moment, le camp de Boulogne était levé. Napoléon, dont les soldats étaient inférieurs en nombre, comme toujours, allait livrer bataille à l'Europe sur des champs où il n'avait pas encore paru. Le monde entier se préoccupait du dénouement de cette campagne.

— Oh ! cette fois, il succombera, dit Robert en achevant la lecture du journal.

— Il a sur les bras toutes les forces de l'Autriche et de la Russie, dit Marie-Paul.

— Il n'a jamais manœuvré en Allemagne, ajouta Paul-Marie.

— De qui parlez-vous ? demanda Laurence.

— De l'empereur, répondirent les trois gentilshommes.

Laurence jeta sur ses deux amants un regard de dédain qui les humilia, mais qui ravit Adrien. Le dédaigné fit un geste d'admiration, et il eut un regard d'orgueil où il disait assez qu'il ne pensait plus, lui, qu'à Laurence.

— Vous le voyez, l'amour lui a fait oublier sa haine, dit l'abbé Goujet à voix basse.

Ce fut le premier, le dernier, l'unique reproche que les deux frères encoururent ; mais, en ce moment, ils se
5 trouvèrent inférieurs en amour à leur cousine, qui, deux
mois après, n'apprit l'étonnant triomphe d'Austerlitz que
par la discussion que le bonhomme d'Hauterres eut
avec ses deux fils. Fidèle à son plan, le vieillard voulait
que ses enfants demandassent à servir ; ils seraient sans
10 doute employés dans leurs grades, et pourraient encore
faire une belle fortune militaire. Le parti du royalisme
pur était devenu le plus fort à Cinq-Cygne. Les quatre
gentilshommes et Laurence se moquèrent du prudent
vieillard, qui semblait flairer les malheurs dans l'avenir.
15 La prudence est peut-être moins une vertu que l'exercice
d'un *sens* de l'esprit, s'il est possible d'accoupler ces deux
mots ; mais un jour viendra sans doute où les physiolo-
gistes et les philosophes admettront que les sens sont, en
quelque sorte, la gaine d'une vive et pénétrante action
20 qui procède de l'esprit.

Après la conclusion de la paix entre la France et l'Autriche, vers la fin du mois de février 1806, un parent, qui, lors de la demande en radiation, s'était employé
pour MM. de Simeuse, et devait plus tard leur donner de
25 grandes preuves d'attachement, le ci-devant marquis de
Chargebœuf, dont les propriétés s'étendent de Seine-et-
Marne dans l'Aube, arriva de sa terre à Cinq-Cygne, dans
une espèce de calèche que, dans ce temps, on nommait
par raillerie un berlingot. Quand cette pauvre voiture
30 enfla le petit pavé, les habitants du château, qui déjeu-
naient, eurent un accès de rire ; mais, en reconnaissant
la tête chauve du vieillard, qui sortit entre les deux
rideaux de cuir du berlingot, M. d'Hauterres le nomma,
et tous levèrent le siège pour aller au-devant du chef de
35 la maison de Chargebœuf.

— Nous avons le tort de nous laisser prévenir, dit le marquis de Simeuse à son frère et aux d'Hauterres, nous devons aller le remercier.

Un domestique, vêtu en paysan, qui conduisait de

dessus un siège attendant à la caisse, planta dans un tuyau de cuir grossier un fouet de charretier, et vint aider le marquis à descendre ; mais Adrien et le cadet des Simeuse le prévinrent, défirent la portière qui s'accrochait à des boutons de cuivre, et sortirent le bonhomme 5 malgré ses réclamations. Le marquis avait la prétention de donner son berlingot jaune, à portière de cuir, pour une voiture excellente et commode. Le domestique, aidé par Gothard, détélaît déjà les deux bons gros chevaux à croupe luisante, et qui servaient sans doute 10 autant à des travaux agricoles qu'à la voiture.

— Malgré le froid ? mais vous êtes un preux des anciens jours ! dit Laurence à son vieux parent, en lui prenant le bras et l'emmenant au salon.

— Ce n'est pas à vous de venir voir un vieux bonhomme 15 comme moi, dit-il avec finesse, en adressant ainsi des reproches à ses jeunes parents.

— Pourquoi vient-il ? se demandait le bonhomme d'Hauteserre.

M. de Chargebœuf, joli vieillard de soixante-sept ans, 20 en culotte pâle, à petites jambes frêles et vêtues de bas chinés, portait un crapaud, de la poudre et des ailes de pigeon. Son habit de chasse, de drap vert, à boutons d'or, était orné de brandebourgs d'or. Son gilet blanc éblouissait par d'énormes broderies d'or. Cet attirail, 25 encore à la mode parmi les vieilles gens, seyait à sa figure, assez semblable à celle du grand Frédéric. Il ne mettait jamais son tricorne, afin de ne pas détruire l'effet de la demi-lune dessinée sur son crâne par une couche de poudre. Il s'appuyait la main droite sur une canne à 30 bec-de-corbin, en tenant à la fois et sa canne et son chapeau, par un geste digne de Louis XIV. Ce digne vieillard se débarrassa d'une douillette de soie, et se plongeait dans un fauteuil, en gardant entre ses jambes son tricorne et sa canne, par une pose dont le secret n'a 35 jamais appartenu qu'aux roués de la cour de Louis XV, et qui laissait les mains libres de jouer avec la tabatière, bijou toujours précieux. Aussi le marquis tira-t-il de la poche de son gilet, qui se fermait par une garde brodée

en arabesques d'or, une riche tabatière. Tout en préparant sa prise et offrant du tabac à la ronde par un autre geste charmant, accompagné de regards affectueux, il remarqua le plaisir que causait sa visite. Il parut alors comprendre pourquoi les jeunes émigrés avaient manqué à leur devoir envers lui. Il eut l'air de se dire : 'Quand on fait l'amour, on ne fait pas de visite.'

— Nous vous garderons pendant quelques jours? dit Laurence.

— C'est chose impossible, répondit-il. Si nous n'étions pas si séparés par les évènements, car vous avez franchi de plus grandes distances que celles qui nous éloignent les uns des autres, vous sauriez, chère enfant, que j'ai des filles, des belles-filles, des petites-filles, des petits-enfants. Tout ce monde serait inquiet de ne pas me voir ce soir, et j'ai dix-huit lieues à faire !

— Vous avez de bien bons chevaux, dit le marquis de Simeuse.

— Oh ! je viens de Troyes, où j'avais affaire hier.

Après les demandes voulues sur la famille, sur la marquise de Chargebœuf, et sur ces choses réellement indifférentes auxquelles la politesse veut qu'on s'intéresse vivement, il parut à M. d'Hauteserre que M. de Chargebœuf venait engager ses jeunes parents à ne commettre aucune imprudence. Selon le vieux marquis, les temps étaient bien changés, et personne ne pouvait plus savoir ce que deviendrait l'empereur.

— Oh ! dit Laurence, il deviendra dieu.

Le bon vieillard parla de concessions à faire. En entendant exprimer la nécessité de se soumettre, avec beaucoup plus d'assurance et d'autorité qu'il n'en mettait à toutes ses doctrines, M. d'Hauteserre regarda ses fils d'un air presque suppliant.

— Vous serviriez cet homme-là? dit le marquis de Simeuse au marquis de Chargebœuf.

— Mais oui, s'il le fallait dans l'intérêt de ma famille.

Enfin le vieillard fit entrevoir, mais vaguement, des dangers lointains ; quand Laurence le somma de s'expli-

quer, il engagea les quatre gentilshommes à ne plus chasser, et à se tenir cois chez eux.

— Vous regardez toujours les domaines de Gondreville comme à vous, dit-il à MM. de Simeuse, vous ravivez ainsi une haine terrible. Je vois, à votre étonnement, 5 que vous ignorez qu'il existe contre vous de mauvais vouloirs à Troyes, où l'on se souvient de votre courage. Personne ne se gêne pour raconter comment vous avez échappé aux recherches de la police générale de l'Empire, les uns en vous louant, les autres en vous regardant 10 comme les ennemis de l'empereur. Quelques séides s'étonnent de la clémence de Napoléon envers vous. Ceci n'est rien. Vous avez joué des gens qui se croyaient plus fins que vous, et les gens de bas étage ne pardonnent jamais. Tôt ou tard, la justice, qui dans votre départe- 15 ment procède de votre ennemi le sénateur Malin, car il a placé partout ses créatures, même les officiers ministériels, la justice donc sera très-contente de vous trouver engagés dans une mauvaise affaire. Un paysan vous cherchera querelle sur son champ, quand vous y serez : 20 vous aurez des armes chargées, vous êtes vifs, un malheur est alors bientôt arrivé. Dans votre position, il faut avoir cent fois raison pour ne pas avoir tort. Je ne vous parle pas ainsi sans motif. La police surveille toujours l'arrondissement où vous êtes, et maintient un commis- 25 saire dans ce petit trou d'Arcis, exprès pour protéger le sénateur de l'Empire contre vos entreprises. Il a peur de vous et il le dit.

— Mais il nous calomnie ! s'écria le cadet des Simeuse.

— Il vous calomnie ! je le crois, moi. Mais que 30 croit le public ? voilà l'important. Michu a mis en joue le sénateur, qui ne l'a pas oublié. Depuis votre retour, la comtesse a pris Michu chez elle. Pour bien des gens, et pour la majeure partie du public, Malin a donc raison. Vous ignorez combien la position des émigrés est délicate 35 en face de ceux qui se trouvent posséder leurs biens. Le préfet, homme d'esprit, m'a touché deux mots de vous, hier, qui m'ont inquiété. Enfin, je ne voudrais pas vous voir ici.

Cette réponse fut accueillie par une profonde stupéfaction. Marie-Paul sonna vivement.

— Gothard, dit-il au petit bonhomme qui vint, allez chercher Michu.

5 L'ancien régisseur de Gondreville ne se fit pas attendre.

— Michu, mon ami, dit le marquis de Simeuse, est-il vrai que tu aies voulu tuer Malin?

— Oui, monsieur le marquis ; et, quand il reviendra, je le guetterai.

10 — Sais-tu que nous sommes soupçonnés de t'avoir aposté ; que notre cousine, en te prenant pour fermier, est accusée d'avoir trempé dans ton dessein?

— Bonté du ciel ! s'écria Michu, je suis donc maudit ? je ne pourrai donc jamais vous défaire tranquillement
15 de Malin ?

— Non, mon garçon, non, répliqua Paul-Marie. Mais il va falloir quitter le pays et notre service ; nous aurons soin de toi, nous te mettrons en position d'augmenter ta fortune. Vends tout ce que tu possèdes ici, réalise tes
20 fonds, nous t'enverrons à Trieste, chez un de nos amis, qui a de vastes relations et qui t'emploiera très-utilement, jusqu'à ce qu'il fasse meilleur ici pour nous tous.

Des larmes vinrent aux yeux de Michu, qui resta cloué sur la feuille du parquet où il était.

25 — Y avait-il des témoins, quand tu t'es embusqué pour tirer sur Malin ? demanda le marquis de Chargebœuf.

— Grévin le notaire causait avec lui, c'est ce qui m'a empêché de le tuer, et bien heureusement ! Madame la
30 comtesse sait le pourquoi, dit Michu en regardant sa maîtresse.

— Ce Grévin n'est pas le seul à le savoir ? dit M. de Chargebœuf, qui parut contrarié de cet interrogatoire, quoique fait en famille.

35 — Cet espion qui, dans le temps, est venu pour entortiller mes maîtres, le savait aussi, répondit Michu.

M. de Chargebœuf se leva comme pour regarder les jardins, et dit :

— Mais vous avez bien tiré parti de Cinq-Cygne.

Puis il sortit, suivi par les deux frères et par Laurence, qui devinèrent le sens de cette interrogation.

— Vous êtes francs et généreux, mais toujours imprudents, leur dit le vieillard. Que je vous avertisse d'un bruit public, *qui doit être une calomnie*, rien de plus 5 naturel ; mais voilà que vous en faites une vérité pour des gens faibles comme M., madame d'Hauteserre, et pour leur fils . . . O jeunes gens ! jeunes gens ! . . . Vous devriez laisser Michu ici, et vous en aller, vous ! Mais, en tout cas, si vous restez dans ce pays, écrivez un mot 10 au sénateur au sujet de Michu, dites-lui que vous venez d'apprendre par moi les bruits qui couraient sur votre fermier, et que vous l'avez renvoyé.

— Nous ! s'écrièrent les deux frères, écrire à Malin, à l'assassin de notre père et de notre mère, au spoliateur 15 effronté de notre fortune ?

— Tout cela est vrai ; mais il est un des plus grands personnages de la cour impériale, et le roi de l'Aube.

— Lui qui a voté la mort de Louis XVI, dans le cas où l'armée de Condé entrerait en France, sinon la reclusion 20 perpétuelle ! dit la comtesse de Cinq-Cygne.

— Lui qui peut-être a conseillé la mort du duc d'Enghien ! s'écria Paul-Marie.

— Eh ! mais, si vous voulez récapituler ses titres de noblesse, s'écria le marquis, lui qui a tiré Robespierre par 25 le pan de sa redingote pour le faire tomber, quand il a vu ceux qui se levaient pour le renverser les plus nombreux, lui qui aurait fait fusiller Bonaparte si le 18 brumaire eût manqué, lui qui ramènerait les Bourbons si Napoléon chancelait, lui que le plus fort trouvera toujours à ses 30 côtés pour lui donner l'épée ou le pistolet avec lesquels on achève un adversaire qui inspire des craintes ! Mais, raison de plus !

— Nous tombons bien bas ! dit Laurence.

— Enfants, dit le vieux marquis de Chargebœuf en les 35 prenant tous trois par la main, et les amenant à l'écart vers une des pelouses alors couvertes d'une légère couche de neige, vous allez vous emporter en écoutant les avis d'un homme sage, mais je vous les dois, et voici ce que je

ferais : je prendrais pour médiateur un vieux bonhomme, comme qui dirait moi, je le chargerais de demander un million à Malin, contre une ratification de la vente de Gondreville. Oh ! il y consentirait, en tenant la chose
5 secrète. Vous auriez, au taux actuel des fonds, cent mille livres de rente, et vous iriez acheter quelque belle terre dans un autre coin de la France, vous laisseriez régir Cinq-Cygne à M. d'Hauteserre, et vous tireriez à la
10 courte paille à qui de vous deux serait le mari de cette belle héritière. Mais le parler d'un vieillard est dans l'oreille des jeunes gens ce qu'est le parler des jeunes gens dans l'oreille des vieillards, un bruit dont le sens échappe.

Le vieux marquis fit signe à ses trois parents qu'il ne
15 voulait pas de réponse, et regagna le salon, où, pendant leur conversation, l'abbé Goujet et sa sœur étaient venus. La proposition de tirer à la courte paille la main de leur cousine avait révolté les deux Simeuse, et Laurence était
20 comme dégoûtée par l'amertume du remède que son parent indiquait. Aussi furent-ils tous trois moins gracieux pour le vieillard, sans cesser d'être polis. L'affection était froissée. M. de Chargebœuf, qui sentit ce froid, jeta sur ces trois charmants êtres, à plusieurs reprises, des regards pleins de compassion. Quoique la conversa-
25 tion devînt générale, il revint sur la nécessité de se soumettre aux évènements, en louant M. d'Hauteserre de sa persistance à vouloir que ses fils prissent du service.

— Bonaparte, dit-il, fait des ducs. Il a créé des fiefs de l'Empire, il fera des comtes. Malin voudrait être
30 comte de Gondreville. C'est une idée qui peut, ajouta-t-il en regardant MM. de Simeuse, vous être profitable.

— Ou funeste, dit Laurence.

Dès que ses chevaux furent mis, le marquis partit et fut reconduit par tout le monde. Quand il se trouva
35 dans sa voiture, il fit signe à Laurence de venir, et elle se posa sur le marchepied avec une légèreté d'oiseau.

— Vous n'êtes pas une femme ordinaire, et vous devriez me comprendre, lui dit-il à l'oreille. Malin a trop de remords pour vous laisser tranquilles, il vous tendra

quelque piège. Au moins, prenez bien garde à toutes vos actions, même aux plus légères ! enfin transigez, voilà mon dernier mot.

Les deux frères restèrent debout près de leur cousine, au milieu de la pelouse, regardant dans une profonde immobilité le berlingot, qui tournait la grille et s'envolait sur le chemin vers Troyes, car Laurence leur avait répété le dernier mot du bonhomme. L'expérience aura toujours tort de se montrer en berlingot, en bas chinés, et avec un crapaud sur la nuque. Aucun de ces jeunes cœurs ne pouvait concevoir le changement qui s'opérait en France, l'indignation leur remuait les nerfs, et l'honneur bouillonnait dans toutes leurs veines avec leur noble sang.

— Le chef des Chargebœuf ! dit le marquis de Simeuse, 15 un homme qui a pour devise : VIENNE UN PLUS FORT ! (*Adsit fortior !*) un des plus beaux cris de guerre.

— Il est devenu le Bœuf, dit Laurence en souriant avec amertume.

— Nous ne sommes plus au temps de saint Louis ! dit 20 le cadet des Simeuse.

— MOURIR EN CHANTANT ! s'écria la comtesse. Ce cri des cinq jeunes filles qui firent notre maison sera le mien.

— Le nôtre n'est-il pas : CY MEURS ! Ainsi, pas de quartier ! reprit l'aîné des Simeuse, car en réfléchissant 25 nous trouverions que notre parent le Bœuf a bien sagement ruminé ce qu'il est venu nous dire. Gondreville devenir le nom d'un Malin !

— La demeure ! s'écria le cadet.

— Mansard l'a dessiné pour la noblesse, et le peuple y 30 ferait ses petits ! dit l'aîné.

— Si cela devait être, j'aimerais mieux voir Gondreville brûlé ! s'écria mademoiselle de Cinq-Cygne.

Un homme du village, qui venait examiner un veau que lui vendait le bonhomme d'Hauteserre, entendit cette 35 phrase en sortant de l'étable.

— Rentrons, dit Laurence en souriant ; nous avons failli commettre une imprudence et donner raison au Bœuf à propos d'un veau. — Mon pauvre Michu, dit-elle

en rentrant au salon, j'avais oublié ta frasque, mais nous ne sommes pas en odeur de sainteté dans le pays, ainsi ne nous compromet pas. As-tu quelque autre peccadille à te reprocher?

5 — Je me reproche de n'avoir pas tué l'assassin de mes vieux maîtres avant d'accourir au secours de ceux-ci.

— Michu ! s'écria le curé.

— Mais je ne quitterai pas le pays, dit-il en continuant sans faire attention à l'exclamation du curé, que je ne
10 sache si vous y êtes en sûreté. J'y vois rôder des gars qui ne me plaisent guère. La dernière fois que nous avons chassé dans la forêt, il est venu à moi cette manière de garde qui m'a remplacé à Gondreville, et qui m'a demandé si nous étions là chez nous. 'Oh ! mon garçon,
15 lui ai-je dit, il est difficile de se déshabituer en deux mois des choses qu'on fait depuis deux siècles.'

— Tu as tort, Michu, dit en souriant de plaisir le marquis de Simeuse.

— Qu'a-t-il répondu ? demanda M. d'Hauteserre.

20 — Il a dit, reprit Michu, qu'il instruirait le sénateur de nos prétentions.

— Comte de Gondreville ! s'écria l'aîné des d'Hauteserre. Ah ! la bonne mascarade ! Au fait, on dit *Sa Majesté* à Bonaparte.

25 — Et *Son Altesse* à monseigneur le grand-duc de Berg, dit le curé.

— Qui, celui-là ? fit M. de Simeuse.

— Murat, le beau-frère de Napoléon, répondit le vieux d'Hauteserre.

30 — Bon ! reprit mademoiselle de Cinq-Cygne. Et dit-on *Sa Majesté* à la veuve du marquis de Beauharnais ?

— Oui, mademoiselle, dit le curé.

— Nous devrions aller à Paris, voir tout cela ! s'écria Laurence.

35 — Hélas ! mademoiselle, dit Michu, j'y suis allé pour mettre Michu au lycée, je puis vous jurer qu'il n'y a pas à badiner avec ce qu'on appelle la garde impériale. Si toute l'armée est sur ce modèle-là, la chose peut durer plus que nous.

— On parle de familles nobles qui prennent du service, dit M. d'Hauteserre.

— Et, d'après les lois actuelles, vos enfants, reprit le curé, seront forcés de servir. La loi ne connaît plus ni les rangs, ni les noms. 5

— Cet homme nous fait plus de mal avec sa cour que la Révolution avec sa hache ! s'écria Laurence.

— L'Église prie pour lui, dit le curé.

Ces mots, dits coup sur coup, étaient autant de commentaires sur les sages paroles du vieux marquis de Chargebœuf ; mais ces jeunes gens avaient trop de foi, trop d'honneur, pour accepter une transaction. Ils se disaient aussi ce que se sont dit, à toutes les époques, les partis vaincus : que la prospérité du parti vainqueur finirait, que l'empereur n'était soutenu que par l'armée, 15 que le fait périssait tôt ou tard devant le droit, etc. Malgré ces avis, ils tombèrent dans la fosse creusée devant eux, et qu'eussent évitée des gens prudents et dociles comme le bonhomme d'Hauteserre. Si les hommes voulaient être francs, ils reconnaîtraient peut-20 être que jamais le malheur n'a fondu sur eux sans qu'ils aient reçu quelque avertissement patent ou occulte. Beaucoup n'ont aperçu le sens profond de cet avis mystérieux ou visible qu'après leur désastre.

— Dans tous les cas, madame la comtesse sait que je 25 ne peux pas quitter le pays sans avoir rendu mes comptes, dit Michu tout bas à mademoiselle de Cinq-Cygne.

Elle fit pour toute réponse un signe d'intelligence au fermier, qui s'en alla. Michu, qui vendit aussitôt ses terres à Beauvisage, le fermier de Bellache, ne put pas 30 être payé avant une vingtaine de jours. Un mois donc après la visite du marquis, Laurence, qui avait appris à ses deux cousins l'existence de leur fortune, leur proposa de prendre le jour de la mi-carême pour retirer le million enterré dans la forêt. La grande quantité de neige 35 tombée avait jusqu'alors empêché Michu d'aller chercher ce trésor ; mais il aimait mieux faire cette opération avec ses maîtres. Michu voulait absolument quitter le pays, il se craignait lui-même.

— Malin vient d'arriver brusquement à Gondreville, sans qu'on sache pourquoi, dit-il à sa maîtresse, et je ne résisterais pas à faire mettre Gondreville en vente par suite du décès du propriétaire. Je me crois comme coupable de ne pas suivre mes inspirations !

— Par quelle raison peut-il quitter Paris au milieu de l'hiver ?

— Tout Arcis en cause, répondit Michu ; il a laissé sa famille à Paris, et n'est accompagné que de son valet de chambre. M. Grévin, le notaire d'Arcis ; madame Marion, la femme du receveur général de l'Aube et belle-sœur du Marion qui a prêté son nom à Malin, lui tiennent compagnie.

Laurence regarda la mi-carême comme un excellent jour, car il permettait de se défaire des gens. Les mascarades attiraient les paysans à la ville, et personne n'était aux champs. Mais le choix du jour servit précisément la fatalité, qui s'est rencontrée en beaucoup d'affaires criminelles. Le hasard fit ses calculs avec autant d'habileté que mademoiselle de Cinq-Cygne en mit aux siens. L'inquiétude de M. et madame d'Hauteserre devait être si grande de se savoir onze cent mille francs en or dans un château situé sur la lisière d'une forêt, que les jeunes d'Hauteserre, consultés, furent eux-mêmes d'avis de ne leur rien dire. Le secret de cette expédition fut concentré entre Gothard, Michu, les quatre gentils-hommes et Laurence. Après bien des calculs, il parut possible de mettre quarante-huit mille francs, dans un long sac, sur la croupe de chaque cheval. Trois voyages suffiraient. Par prudence, on convint donc d'envoyer tous les gens, dont la curiosité pouvait être dangereuse, à Troyes, y voir les réjouissances de la mi-carême. Catherine, Marthe et Durieu, sur qui l'on pouvait compter, garderaient le château. Les gens acceptèrent bien volontiers la liberté qu'on leur donnait, et partirent avant le jour. Gothard, aidé par Michu, pansa et sella les chevaux de grand matin. La caravane prit par les jardins de Cinq-Cygne, et, de là, maîtres et gens gagnèrent la forêt. Au moment où ils montèrent à cheval,

car la porte du parc était si basse que chacun fit le parc à pied en tenant son cheval par la bride, le vieux Beauvisage, le fermier de Bellache, vint à passer.

— Allons ! s'écria Gothard, voilà quelqu'un.

— Oh ! c'est moi, dit l'honnête fermier en débouchant. 5
Salut, messieurs. Vous allez donc à la chasse, malgré les arrêtés de préfecture ? Ce n'est pas moi qui me plaindrai, mais prenez garde ! Si vous avez des amis, vous avez aussi bien des ennemis.

— Oh ! répliqua en souriant le gros d'Hauteserre, Dieu 10
veuille que notre chasse réussisse et tu retrouveras tes maîtres.

Ces paroles, auxquelles l'évènement donna un tout autre sens, valurent un regard sévère de Laurence à Robert. L'aîné des Simeuse croyait que Malin resti- 15
tuerait la terre de Gondreville contre une indemnité. Ces enfants voulaient faire le contraire de ce que le marquis de Chargebœuf leur avait conseillé. Robert, qui partageait leurs espérances, y pensait en disant cette fatale parole. 20

— Dans tous les cas, *motus*, mon vieux ! dit à Beauvisage Michu, qui partit le dernier en prenant la clef de la porte.

Il faisait une de ces belles journées de la fin de mars où l'air est sec, la terre nette, le temps pur, et dont la tem- 25
pérature forme une espèce de contre-sens avec les arbres sans feuilles. Le temps était si doux, que l'œil apercevait par places des champs de verdure dans la campagne.

— Nous allons chercher un trésor, tandis que vous êtes le vrai trésor de notre maison, cousine ! dit en riant l'aîné 30
des Simeuse.

Laurence marchait en avant, ayant de chaque côté de son cheval un de ses cousins. Les deux d'Hauteserre la suivaient, suivis eux-mêmes par Michu. Gothard allait en avant pour éclairer la route. 35

— Puisque notre fortune va se retrouver, en partie du moins, épousez mon frère, dit le cadet à voix basse. Il vous adore, vous serez aussi riches que doivent l'être les nobles d'aujourd'hui.

— Non, laissez-lui toute la fortune, et je vous épouserai, moi qui suis assez riche pour deux, répondit-elle.

— Qu'il en soit ainsi ! s'écria le marquis de Simeuse. Moi, je vous quitterai pour aller chercher une femme
5 digne d'être votre sœur.

— Vous m'aimez donc moins que je ne le croyais ? repartit Laurence en le regardant avec une expression de jalousie.

— Non ; je vous aime plus tous les deux que vous ne
10 m'aimez ! répondit le marquis.

— Ainsi vous vous sacrifieriez ? demanda Laurence à l'aîné des Simeuse, en lui jetant un regard plein d'une préférence momentanée.

Le marquis garda le silence.

15 — Eh bien, moi, je ne penserais alors qu'à vous, et ce serait insupportable à mon mari, reprit Laurence, à qui ce silence arracha un mouvement d'impatience.

— Comment vivrais-je sans toi ? s'écria le cadet en regardant son frère.

20 — Mais, cependant, vous ne pouvez pas nous épouser tous deux, dit le marquis. Et, ajouta-t-il avec le ton brusque d'un homme atteint au cœur, il est temps de prendre une décision !

Il poussa son cheval en avant pour que les deux
25 d'Hauteserre n'entendissent rien. Le cheval de son frère et celui de Laurence imitèrent ce mouvement. Quand ils eurent mis un intervalle raisonnable entre eux et les trois autres, Laurence voulut parler, mais les larmes
30 furent d'abord son seul langage.

— J'irai dans un cloître, dit-elle enfin.

— Et vous laisseriez finir les Cinq-Cygne ? dit le cadet des Simeuse ; et, au lieu d'un seul malheureux qui consent à l'être, vous en feriez deux ! Non ; celui de nous
35 deux qui ne sera que votre frère se résignera. En sachant que nous n'étions pas si pauvres que nous pensions l'être, nous nous sommes expliqués, dit-il, en regardant le marquis. Si je suis le préféré, toute notre fortune est à mon frère. Si je suis le malheureux, il me la donne, ainsi que les titres de Simeuse, car il deviendra Cinq-Cygne. De

toute manière, celui qui ne sera pas heureux aura des chances d'établissement. Enfin, s'il se sent mourir de chagrin, il ira se faire tuer à l'armée, pour ne pas attrister le ménage.

— Nous sommes de vrais chevaliers du moyen âge, nous sommes dignes de nos pères ! s'écria l'aîné. Parlez, Laurence ?

— Nous ne voulons pas rester ainsi, dit le cadet.

— Ne crois pas, Laurence, que le dévouement soit sans volupté, dit l'aîné. 15

— Mes chers aimés, dit-elle, je suis incapable de me prononcer. Je vous aime tous deux comme si vous n'étiez qu'un seul être, et comme vous aimait votre mère. Dieu nous aidera. Je ne choisirai pas. Nous nous en rapporterons au hasard, et j'y mets une condition. 15

— Laquelle ?

— Celui de vous qui deviendra mon frère restera près de moi, jusqu'à ce que je lui permette de me quitter. Je veux seule être juge de l'opportunité du départ.

— Oui, dirent les deux frères, sans s'expliquer la 20 pensée de leur cousine.

— Le premier de vous deux à qui madame d'Hauteserre adressera la parole ce soir à table, après le *Benedicite*, sera mon mari. Mais aucun de vous n'usera de supercherie, et ne la mettra dans le cas de l'interroger. 25

— Nous jouerons franc jeu, dit le cadet.

Chacun des deux frères embrassa la main de Laurence. La certitude d'un dénouement que chacun pouvait croire lui être favorable rendit les deux jumeaux extrêmement gais. 30

— De toute manière, chère Laurence, tu feras un comte de Cinq-Cygne, dit l'aîné.

— Et nous jouons à qui ne sera pas Simeuse, dit le cadet.

— Je crois, de ce coup, que madame ne sera pas longtemps fille, dit Michu derrière les deux d'Hauteserre. 35 Mes maîtres sont bien joyeux. Si ma maîtresse fait son choix, je ne pars pas, je veux voir cette noce-là !

Aucun des deux d'Hauteserre ne répondit. Une pie s'envola brusquement entre les d'Hauteserre et Michu,

qui, superstitieux comme les gens primitifs, crut entendre sonner les cloches d'un service mortuaire. La journée commença donc gaiement pour les amants, qui voient rarement des pies quand ils sont ensemble dans les bois.

5 Michu, armé de son plan, reconnut les places ; chaque gentilhomme s'était muni d'une pioche : les sommes furent trouvées. La partie de la forêt où elles avaient été cachées était déserte, loin de tout passage et de toute habitation ; ainsi la caravane, chargée d'or, ne rencontra
10 personne. Ce fut un malheur. En venant de Cinq-Cygne pour chercher les derniers deux cent mille francs, la caravane, enhardie par le succès, prit un chemin plus direct que celui par lequel elle s'était dirigée aux voyages précédents. Ce chemin passait par un point culminant
15 d'où l'on voyait le parc de Gondreville.

— Le feu ! dit Laurence en apercevant une colonne de feu bleuâtre.

— C'est quelque feu de joie, répondit Michu.

Laurence, qui connaissait les moindres sentiers de la
20 forêt, laissa la caravane, et piqua des deux jusqu'au pavillon de Cinq-Cygne, l'ancienne habitation de Michu. Quoique le pavillon fût désert et fermé, la grille était ouverte, et les traces du passage de plusieurs chevaux frappèrent les yeux de Laurence. La colonne de fumée
25 s'élevait d'une prairie du parc anglais, où elle présuma que l'on brûlait des herbes.

— Ah ! vous en êtes aussi, mademoiselle, s'écria Violette, qui sortit du parc sur son bidet, au grand galop, et qui s'arrêta devant Laurence. Mais c'est une farce de
30 carnaval, n'est-ce pas ? on ne le tuera pas ?

— Qui ?

— Vos cousins ne veulent pas sa mort ?

— La mort de qui ?

— Du sénateur.

35 — Tu es fou, Violette !

— Eh bien, que faites-vous donc là ? demanda-t-il.

A l'idée d'un danger couru par ses cousins, l'intrépide écuyère piqua des deux, et arriva sur le terrain au moment où les sacs se chargeaient.

— Alerte ! je ne sais ce qui se passe, mais rentrons à Cinq-Cygne !

Pendant que les gentilshommes s'employaient au transport de la fortune sauvée par le vieux marquis, il se passait une étrange scène au château de Gondreville. 5

A deux heures après midi, le sénateur et son ami Grévin faisaient une partie d'échecs devant le feu, dans le grand salon du rez-de-chaussée. Madame Grévin et madame Marion causaient au coin de la cheminée, assises sur un canapé. Tous les gens du château étaient allés 10 voir une curieuse mascarade, annoncée depuis longtemps dans l'arrondissement d'Arcis. La famille du garde, qui remplaçait Michu au pavillon de Cinq-Cygne, y était allée aussi. Le valet de chambre du sénateur et Violette se trouvaient alors seuls au château. Le concierge, deux 15 jardiniers, et leurs femmes, restaient à leur poste ; mais leur pavillon est situé à l'entrée des cours, au bout de l'avenue d'Arcis, et la distance qui existe entre ce tournebride et le château ne permettait pas d'y entendre un coup de fusil. D'ailleurs, ces gens se tenaient sur le pas 20 de la porte, et regardaient dans la direction d'Arcis, qui est à une demi-lieue, espérant voir arriver la mascarade. Violette attendait dans une vaste antichambre le moment d'être reçu par le sénateur et Grévin, pour traiter l'affaire relative à la prorogation de son bail. En ce moment, 25 cinq hommes masqués et gantés, qui, par la taille, les manières et l'allure, ressemblaient à MM. d'Hautesserre, de Simeuse, et à Michu, fondirent sur le valet de chambre et sur Violette, auxquels ils mirent un mouchoir en forme de bâillon, et qu'ils attachèrent à des chaises dans une 30 office. Malgré la célérité des agresseurs, l'opération ne se fit pas sans que le valet de chambre et Violette eussent poussé chacun un cri. Ce cri fut entendu dans le salon. Les deux femmes voulurent y reconnaître un cri d'alarme.

— Écoutez ! dit madame Grévin, voici des voleurs. 35

— Bah ! c'est un cri de mi-carême ! dit Grévin ; nous allons avoir les masques au château.

Cette discussion donna le temps aux cinq inconnus de fermer les portes, du côté de la cour d'honneur, et d'en-

fermer le valet de chambre et Violette. Madame Grévin, femme assez entêtée, voulut absolument savoir la cause du bruit ; elle se leva, et donna dans les cinq masques, qui la traitèrent comme ils avaient arrangé Violette et le valet de chambre ; puis ils entrèrent avec violence dans le salon, où les deux plus forts s'emparèrent du comte de Gondreville, le bâillonnèrent et l'enlevèrent par le parc, tandis que les trois autres liaient et bâillonnaient également madame Marion et le notaire, chacun sur un fauteuil. L'exécution de cet attentat ne prit pas plus d'une demi-heure. Les trois inconnus, bientôt rejoints par ceux qui avaient emporté le sénateur, fouillèrent le château, de la cave au grenier. Ils ouvrirent toutes les armoires sans crocheter aucune serrure ; ils sondèrent les murs, et furent enfin les maîtres, jusqu'à cinq heures du soir. En ce moment, le valet de chambre acheva de déchirer avec ses dents les cordes qui liaient les mains de Violette. Violette, débarrassé de son bâillon, se mit à crier au secours. En entendant ces cris, les cinq inconnus rentrèrent dans les jardins, sautèrent sur des chevaux semblables à ceux de Cinq-Cygne, et se sauvèrent, mais pas assez lestement pour empêcher Violette de les apercevoir. Après avoir détaché le valet de chambre, qui délia les femmes et le notaire, Violette enfourcha son bidet et courut après les malfaiteurs. En arrivant au pavillon, il fut aussi stupéfait de voir les deux battants de la grille ouverts, que de voir mademoiselle de Cinq-Cygne en vedette.

Quand la jeune comtesse eut disparu, Violette fut rejoint par Grévin, à cheval, et accompagné du garde champêtre de la commune de Gondreville, à qui le concierge avait donné un cheval des écuries du château. La femme du concierge était allée avertir la gendarmerie d'Arcis. Violette apprit aussitôt à Grévin sa rencontre avec Laurence, et la fuite de cette audacieuse jeune fille, dont le caractère profond et décidé leur était connu.

— Elle faisait le guet, dit Violette.

— Est-il possible que ce soient les nobles de Cinq-Cygne qui aient fait le coup ? s'écria Grévin.

— Comment ! répondit Violette, vous n'avez pas reconnu ce gros Michu ? C'est lui qui s'est jeté sur moi ! j'ai bien senti sa poigne. D'ailleurs, les cinq chevaux étaient bien ceux de Cinq-Cygne.

En voyant la marque du fer des chevaux, sur le sable 5 du rond-point et dans le parc, le notaire laissa le garde champêtre en observation à la grille pour veiller à la conservation de ces précieuses empreintes, et envoya Violette chercher le juge de paix d'Arcis pour les constater. Puis il retourna promptement au salon du château de Gondrevillê, où le lieutenant et le sous-lieutenant de la gendarmerie impériale arrivaient, accompagnés de quatre hommes et d'un brigadier. Ce lieutenant était, comme on doit le penser, le brigadier à qui, deux ans auparavant, François avait troué la tête, et à qui Corentin fit alors 10 connaître son malicieux adversaire. Cet homme, appelé Giguet, dont le frère servait, et devint un des meilleurs colonels d'artillerie, se recommandait par sa capacité comme officier de gendarmerie. Plus tard, il commanda l'escadron de l'Aube. Le sous-lieutenant, nommé Wolff, 20 avait autrefois mené Corentin de Cinq-Cygne au pavillon, et du pavillon à Troyes. Pendant la route, le Parisien avait suffisamment édifié l'Égyptien sur ce qu'il nomma la rouerie de Laurence et de Michu. Ces deux officiers devaient donc montrer, et montrèrent, une grande ardeur 25 contre les habitants de Cinq-Cygne. Malin et Grévin avaient, l'un pour le compte de l'autre, tous deux travaillé au Code dit de brumaire an iv, l'œuvre judiciaire de la Convention dite nationale, promulgué par le Directoire. Ainsi Grévin, qui connaissait cette législation 30 à fond, put opérer dans cette affaire avec une terrible célérité, mais sous une présomption arrivée à l'état de certitude, relativement à la criminalité de Michu, de MM. d'Hauteserre et de Simeuse. Personne aujourd'hui, si ce n'est quelques vieux magistrats, ne se rappelle 35 l'organisation de cette justice, que Napoléon renversait précisément alors par la promulgation de ses Codes, et par l'institution de sa magistrature, qui régit maintenant la France.

Le Code de brumaire, an iv, réservait au directeur du jury du département la poursuite immédiate du délit commis à Gondreville. Grévin dépêcha donc le sous-lieutenant au directeur du jury de Troyes. L'Égyptien
5 y courut à bride abattue, et revint à Gondreville, ramenant en poste ce magistrat quasi souverain.

Le directeur du jury de Troyes était un ancien lieutenant de bailliage, ancien secrétaire appointé d'un des comités de la Convention, ami de Malin, et placé par lui.
10 Ce magistrat, nommé Lechesneau, vrai praticien de la vieille justice criminelle, avait, ainsi que Grévin, beaucoup aidé Malin dans ses travaux judiciaires à la Convention. Aussi Malin le recommanda-t-il à Cambacérés, qui le nomma procureur général en Italie. Lechesneau,
15 devant tout à Malin, et devinant l'importance d'un pareil attentat, avait amené le capitaine de la gendarmerie et un piquet de douze hommes.

Avant de partir, il s'était entendu naturellement avec le préfet, qui, pris par la nuit, ne put se servir du télé-
20 graphe. On expédia sur Paris une estafette, afin de prévenir le ministre de la police générale, le grand juge, et l'empereur, de ce crime inouï. Lechesneau trouva dans le salon de Gondreville mesdames Marion et Grévin, Violette, le valet de chambre du sénateur, et le juge de
25 paix assisté de son greffier. Déjà des perquisitions avaient été pratiquées dans le château. Le juge de paix, aidé par Grévin, recueillait soigneusement les premiers éléments de l'instruction. Le magistrat fut tout d'abord frappé des combinaisons profondes que révélaient et le
30 choix du jour et celui de l'heure. L'heure empêchait de chercher immédiatement des indices et des preuves. Dans cette saison, à cinq heures et demie, moment où Violette avait pu poursuivre les délinquants, il faisait presque nuit ; et, pour les malfaiteurs, la nuit est souvent
35 l'impunité. Choisir un jour de réjouissances où tout le monde irait voir la mascarade d'Arcis, et où le sénateur devait se trouver seul chez lui, n'était-ce pas éviter les témoins ?

— Rendons justice à la perspicacité des agents de la

préfecture de police, dit Lechesneau. Ils n'ont cessé de nous mettre en garde contre les nobles de Cinq-Cygne, et nous ont dit que, tôt ou tard, ils feraient quelque mauvais coup.

Sûr de l'activité du préfet de l'Aube, qui envoya dans 5 toutes les préfectures environnant celle de Troyes des estafettes, pour faire chercher les traces des cinq hommes masqués et du sénateur, Lechesneau commença par établir les bases de son instruction. Ce travail se fit rapide- 10 ment, avec deux têtes judiciaires aussi fortes que celles de Grévin et du juge de paix. Le juge de paix, nommé Pigoult, ancien premier clerc de l'étude où Malin et Grévin avaient étudié la chicane à Paris, fut nommé, trois mois après, président du tribunal d'Arcis. En ce qui concernait Michu, Lechesneau connaissait les menaces 15 précédemment faites par cet homme à M. Marion, et le guet-apens auquel le sénateur avait échappé dans son parc. Ces deux faits, dont l'un était la conséquence de l'autre, devaient être les prémisses de l'attentat actuel, et désignaient d'autant mieux l'ancien garde comme le 20 chef des malfaiteurs, que Grévin, sa femme, Violette, et madame Marion, déclaraient avoir reconnu dans les cinq individus masqués un homme entièrement semblable à Michu. La couleur des cheveux, celle des favoris, la taille trapue de l'individu, rendaient son déguisement à 25 peu près inutile. Quel autre que Michu, d'ailleurs, aurait pu ouvrir la grille de Cinq-Cygne avec une clef? Le garde et sa femme, revenus d'Arcis et interrogés, déposèrent avoir fermé les deux grilles à la clef. Les grilles, examinées par le juge de paix, assisté du garde champêtre et de 30 son greffier, n'avaient offert aucune trace d'effraction.

— Quand nous l'avons mis à la porte, il aura gardé les doubles clefs du château, dit Grévin. Mais il doit avoir médité quelque coup désespéré, car il a vendu ses biens en vingt jours, et en a touché le prix dans mon étude 35 avant-hier.

— Ils lui auront tout mis sur le dos ! s'écria Lechesneau, frappé de cette circonstance. Il s'est montré leur âme damnée.

Qui pouvait, mieux que MM. de Simeuse et d'Hauteserre, connaître les êtres du château? Aucun des assaillants ne s'était trompé dans ses recherches, ils étaient allés partout, avec une certitude qui prouvait que la troupe savait bien ce qu'elle voulait, et savait surtout où l'aller prendre. Aucune des armoires restées ouvertes n'avait été forcée : ainsi les délinquants en avaient les clefs ; et, chose étrange ! ils ne s'étaient pas permis le moindre détournement. Il ne s'agissait donc pas d'un vol. Enfin, Violette, après avoir reconnu les chevaux du château de Cinq-Cygne, avait trouvé la comtesse en embuscade devant le pavillon du garde. De cet ensemble de faits et de dépositions il résultait, pour la justice la moins prévenue, des présomptions de culpabilité relativement à MM. de Simeuse, d'Hauteserre et Michu, qui dégénéraient en certitude pour un directeur du jury. Maintenant, que voulaient-ils faire du futur comte de Gondreville? Le forcer à une rétrocession de sa terre, pour l'acquisition de laquelle le régisseur annonçait, dès 1799, avoir des capitaux? Ici, tout changeait d'aspect.

Le savant criminaliste se demanda quel pouvait être le but des recherches actives faites dans le château. S'il se fût agi d'une vengeance, les délinquants eussent pu tuer Malin. Peut-être le sénateur était-il mort et enterré. L'enlèvement accusait néanmoins une séquestration. Pourquoi la séquestration, après les recherches accomplies au château? Certes, il y avait folie à croire que l'enlèvement d'un dignitaire de l'Empire resterait longtemps secret. La rapide publicité que devait avoir cet attentat en annulait les bénéfices.

A ces objections, Pigoult répondit que jamais la justice ne pouvait deviner tous les motifs des scélérats. Dans tous les procès criminels, il existait, du juge au criminel et du criminel au juge, des parties obscures ; la conscience avait des abîmes, où la lumière humaine ne pénétrait que par la confession des coupables.

Grévin et Lechesneau firent un hochement de tête, en signe d'assentiment, sans pour cela cesser d'avoir les yeux sur ces ténèbres qu'ils tenaient à éclairer.

— L'empereur leur a pourtant fait grâce, dit Pigoult à Grévin et à madame Marion, il les a radiés de la liste, quoiqu'ils fussent de la dernière conspiration ourdie contre lui !

Lechesneau, sans plus tarder, expédia toute sa gendarmerie sur la forêt et la vallée de Cinq-Cygne, en faisant accompagner Giguet par le juge de paix, qui devint, aux termes du Code, son officier de police judiciaire auxiliaire ; il le chargea de recueillir dans la commune de Cinq-Cygne les éléments de l'instruction, de procéder au besoin à tous 5 interrogatoires, et, pour plus de diligence, il dicta rapidement, et signa, le mandat d'arrêt de Michu, sur qui les charges paraissaient évidentes. Après le départ des gendarmes et du juge de paix, Lechesneau reprit le travail important des mandats d'arrêt à décerner contre les 15 Simeuse et les d'Hauteserre. D'après le Code, ces actes devaient contenir toutes les charges qui pesaient sur les délinquants. Giguet et le juge de paix se portèrent si rapidement sur Cinq-Cygne, qu'ils rencontrèrent les gens du château revenant de Troyes. Arrêtés et conduits chez 20 le maire, où ils furent interrogés, chacun d'eux, ignorant l'importance de cette réponse, dit naïvement avoir reçu, la veille, la permission d'aller pendant toute la journée à Troyes. Sur une interpellation du juge de paix, chacun répondit également que Mademoiselle leur avait offert de 25 prendre cette distraction, à laquelle ils ne songeaient pas. Ces dépositions parurent si graves au juge de paix, qu'il envoya l'Égyptien à Gondreville prier M. Lechesneau de venir procéder lui-même à l'arrestation des gentilshommes de Cinq-Cygne, afin d'opérer simultanément, car il se 30 transportait à la ferme de Michu pour y surprendre le prétendu chef des malfaiteurs. Ces nouveaux éléments parurent si décisifs, que Lechesneau partit aussitôt pour Cinq-Cygne, en recommandant à Grévin de faire soigneusement garder les empreintes laissées par les pieds des 35 chevaux dans le parc. Le directeur du jury savait quel plaisir causerait à Troyes sa procédure contre d'anciens nobles, les ennemis du peuple, devenus les ennemis de l'empereur. En de pareilles dispositions, un magistrat

prend facilement de simples présomptions pour des preuves évidentes. Néanmoins, en allant de Gondreville à Cinq-Cygne, dans la propre voiture du sénateur, Lechesneau trouva l'audace des jeunes gens et de Michu bien folle, et peu en harmonie avec l'esprit de mademoiselle de Cinq-Cygne. Il crut en lui-même à des intentions autres que celles d'arracher au sénateur une rétrocession de Gondreville. Le directeur du jury se posa plusieurs questions à lui-même, en se proposant d'y chercher des solutions satisfaisantes dans l'arrestation même des délinquants. Quoique la nouvelle de l'enlèvement de Malin agitât déjà la ville de Troyes, elle était encore ignorée dans Arcis à huit heures, car tout le monde soupait quand on y vint chercher la gendarmerie et le juge de paix ; enfin, personne ne la savait à Cinq-Cygne, dont la vallée et le château étaient pour la seconde fois cernés, mais cette fois par la justice et non par la police : les transactions, possibles avec l'une, sont souvent impossibles avec l'autre.

Laurence n'avait eu qu'à dire à Marthe, à Catherine et aux Durieu de rester dans le château, sans en sortir ni regarder au dehors, pour être strictement obéie par eux. A chaque voyage, les chevaux stationnèrent dans le chemin creux, en face de la brèche, et, de là, Robert et Michu, les plus robustes de la troupe, avaient pu transporter secrètement les sacs par la brèche dans une cave située sous l'escalier de la tour dite de Mademoiselle. En arrivant au château vers cinq heures et demie, les quatre gentils-hommes et Michu se mirent aussitôt à y enterrer l'or. Laurence et les d'Hauteserre jugèrent convenable de murer le caveau. Michu se chargea de cette opération en se faisant aider par Gothard, qui courut à la ferme chercher quelques sacs de plâtre restés lors de la construction, et Marthe retourna chez elle pour donner secrètement les sacs à Gothard. La ferme, bâtie par Michu, se trouvait sur l'éminence d'où jadis il avait aperçu les gendarmes, et l'on y allait par le chemin creux. Michu, très-affamé, se dépêcha si bien, que, vers sept heures et demie, il eut fini sa besogne. Il revenait d'un pas leste,

afin d'empêcher Gothard d'apporter un dernier sac de plâtre, dont il avait cru avoir besoin. Sa ferme était déjà cernée par le garde champêtre de Cinq-Cygne, par le juge de paix, son greffier et trois gendarmes, qui se cachèrent et le laissèrent entrer en l'entendant venir. 5

Michu rencontra Gothard, un sac sur l'épaule, et lui cria de loin :

— C'est fini, petit, reporte-le, et dîne avec nous.

Michu, le front en sueur, les vêtements souillés de plâtre, et de débris de pierres meulières boueuses provenant des décombres de la brèche, entra tout joyeux dans la cuisine de sa ferme, où la mère de Marthe et Marthe servaient la soupe en l'attendant.

Au moment où Michu tournait le robinet de la fontaine pour se laver les mains, le juge de paix se présenta, 15 accompagné de son greffier et du garde champêtre.

— Que nous voulez-vous, monsieur Pigoult? demanda Michu.

— Au nom de l'empereur et de la loi, je vous arrête, 20 dit le juge de paix.

Les trois gendarmes se montrèrent alors, amenant Gothard. En voyant les chapeaux bordés, Marthe et sa mère échangèrent un regard de terreur.

— Ah bah ! Et pourquoi? demanda Michu, qui s'assit à sa table en disant à sa femme : — Sers-moi, je meurs de 25 faim.

— Vous le savez aussi bien que nous, dit le juge de paix, qui fit signe à son greffier de commencer le procès-verbal, après avoir exhibé le mandat d'arrêt au fermier.

— Eh bien, tu fais l'étonné, Gothard ! Veux-tu dîner, 30 oui ou non? dit Michu. Laisse-leur écrire leurs bêtises.

— Vous reconnaissez l'état dans lequel sont vos vêtements? dit le juge de paix. Vous ne niez pas non plus les paroles que vous avez dites à Gothard dans votre cour?

Michu, servi par sa femme stupéfaite de son sang- 35 froid, mangeait avec l'avidité que donne la faim et ne répondait point ; il avait la bouche pleine et le cœur innocent. L'appétit de Gothard fut suspendu par une horrible crainte.

— Voyons, dit le garde champêtre à l'oreille de Michu, qu'avez-vous fait du sénateur? Il y va, pour vous, à entendre les gens de justice, de la peine de mort.

— Ah ! mon Dieu ! cria Marthe, qui surprit les derniers 5 mots et tomba comme foudroyée.

— Violette nous aura joué quelque vilain tour ! s'écria Michu en se souvenant des paroles de Laurence.

— Ah ! vous savez donc que Violette vous a vus? dit le juge de paix.

10 Michu se mordit les lèvres, et résolut de ne plus rien dire. Gothard imita cette réserve. En voyant l'inutilité de ses efforts pour le faire parler, et connaissant d'ailleurs ce qu'on nommait dans le pays la perversité de Michu, le juge de paix ordonna de lui lier les mains, 15 ainsi qu'à Gothard, et de les emmener au château de Cinq-Cygne, sur lequel il se dirigea pour y rejoindre le directeur du jury.

Les gentilshommes et Laurence avaient trop grand appétit et le dîner leur offrait un trop violent intérêt, 20 pour qu'ils le retardassent en faisant leur toilette. Ils vinrent, elle en amazone, eux en culotte de peau blanche, en bottes à l'écuyère, et dans leur veste de drap vert, retrouver au salon M. et madame d'Hautesserre, qui étaient assez inquiets. Le bonhomme avait remarqué 25 des allées et venues, et surtout la défiance dont il fut l'objet, car Laurence n'avait pu le soumettre à la consigne des gens. Donc, à un moment où l'un de ses fils avait évité de lui répondre en s'enfuyant, il était venu dire à sa femme :

30 — Je crains que Laurence ne nous taille encore des croupières !

— Quelle espèce de chasse avez-vous faite aujourd'hui? demanda madame d'Hautesserre à Laurence.

— Ah ! vous apprendrez quelque jour le mauvais coup 35 auquel vos enfants ont participé, répondit-elle en riant.

Quoique dites par plaisanterie, ces paroles firent frémir la vieille dame. Catherine annonça le dîner. Laurence donna le bras à M. d'Hautesserre, et sourit de la malice qu'elle faisait à ses cousins, en forçant l'un

d'eux à offrir son bras à la vieille dame, transformée en oracle par leur convention.

Le marquis de Simeuse conduisit madame d'Hauteserre à table. La situation devint alors si solennelle, que, le *Benedicite* fini, Laurence et ses deux cousins 5 éprouvèrent au cœur des palpitations violentes. Madame d'Hauteserre, qui servait, fut frappée de l'anxiété peinte sur le visage des deux Simeuse, et de l'altération que présentait la figure moutonne de Laurence.

— Mais il s'est passé quelque chose d'extraordinaire ! 10 s'écria-t-elle en les regardant tous.

— A qui parlez-vous ? dit Laurence.

— A vous tous, répondit la vieille dame.

— Quant à moi, mère, dit Robert, j'ai une faim de loup.

Madame d'Hauteserre, toujours troublée, offrit au 15 marquis de Simeuse une assiette qu'elle destinait au cadet.

— Je suis comme votre mère, je me trompe toujours, même malgré vos cravates. Je croyais servir votre frère, lui dit-elle. 20

— Vous le servez mieux que vous ne pensez, dit le cadet en pâlisant. Le voilà comte de Cinq-Cygne.

Ce pauvre enfant, si gai, devint triste pour toujours ; mais il trouva la force de regarder Laurence en souriant, et de comprimer ses regrets mortels. En un instant, 25 l'amant s'abîma dans le frère.

— Comment ! la comtesse aurait fait son choix ? s'écria la vieille dame.

— Non, dit Laurence, nous avons laissé agir le sort, et vous en étiez l'instrument. 30

Elle raconta la convention stipulée le matin. L'aîné des Simeuse, qui voyait s'augmenter la pâleur du visage chez son frère, éprouvait de moment en moment le besoin de s'écrier : ' Épouse-la, j'irai mourir, moi ! ' Au moment où l'on servait le dessert, les habitants de Cinq- 35 Cygne entendirent frapper à la fenêtre de la salle à manger, du côté du jardin. L'aîné des d'Hauteserre, qui alla ouvrir, livra passage au curé, dont la culotte s'était déchirée aux treillis en escaladant les murs du parc.

— Fuyez, . . . on vient vous arrêter !

— Pourquoi ?

— Je ne sais pas encore, mais on procède contre vous. Ces paroles furent accueillies par des rires universels.

5 — Nous sommes innocents ! s'écrièrent les gentils-hommes.

— Innocents ou coupables, dit le curé, montez à cheval et gagnez la frontière. Là, vous serez à même de prouver votre innocence. On revient sur une condamnation
10 par contumace, on ne revient pas d'une condamnation contradictoire obtenue par les passions populaires, et préparée par les préjugés. Souvenez-vous du mot du président de Harlay : 'Si l'on m'accusait d'avoir emporté les tours de Notre-Dame, je commencerais par
15 m'enfuir.'

— Mais fuir, n'est-ce pas s'avouer coupable ? dit le marquis de Simeuse.

— Ne fuyez pas ! dit Laurence.

— Toujours de sublimes sottises, dit le curé au désespoir. Si j'avais la puissance de Dieu, je vous enlèverais. Mais, si l'on me trouve ici, dans cet état, ils tourneront contre vous et moi cette singulière visite, . . . je me sauve par la même voie. Songez-y ! vous avez encore
20 le temps. Les gens de justice n'ont pas pensé au mur mitoyen du presbytère, et vous êtes cernés de tous côtés.

Le retentissement des pas d'une foule, et le bruit des sabres de la gendarmerie, remplirent la cour et parvinrent dans la salle à manger quelques instants après le départ du pauvre curé, qui n'eut pas plus de succès dans ses
25 conseils que le marquis de Chargebœuf dans les siens.

— Notre existence commune, dit mélancoliquement le cadet des Simeuse à Laurence, est une monstruosité, et nous éprouvons un monstrueux amour. Cette monstruosité a gagné votre cœur. Peut-être est-ce parce
35 que les lois de la nature sont bouleversées en eux que les jumeaux, dont l'histoire nous est conservée, ont tous été malheureux. Quant à nous, voyez avec quelle persistance le sort nous poursuit. Voilà votre décision fatalement retardée.

Laurence était hébétée ; elle entendit comme un bourdonnement ces paroles, sinistres pour elle, prononcées par le directeur du jury :

— Au nom de l'empereur et de la loi ! j'arrête les sieurs Paul-Marie et Marie-Paul de Simeuse, Adrien et 5 Robert d'Hauteserre. — Ces messieurs, ajouta-t-il en montrant à ceux qui l'accompagnaient des traces de boue sur les vêtements des prévenus, ne nieront pas d'avoir passé une partie de cette journée à cheval ?

— De quoi les accusez-vous ? demanda fièrement 10 mademoiselle de Cinq-Cygne.

— Vous n'arrêtez pas mademoiselle ? dit Giguet.

— Je la laisse en liberté, sous caution, jusqu'à un plus ample examen des charges qui pèsent sur elle.

Goulard offrit sa caution, en demandant simplement 15 à la comtesse sa parole d'honneur de ne pas s'évader. Laurence foudroya l'ancien piqueur de la maison de Simeuse par un regard plein de hauteur, qui lui fit de cet homme un ennemi mortel, et une larme sortit de ses yeux, une de ces larmes de rage qui annoncent un enfer 20 de douleurs. Les quatre gentilshommes échangèrent un regard terrible, et restèrent immobiles. M. et madame d'Hauteserre, craignant d'avoir été trompés par les quatre jeunes gens et par Laurence, étaient dans un état de stupeur indicible. Cloués dans leurs fauteuils, ces 25 parents, qui se voyaient arracher leurs enfants après avoir tant craint pour eux et les avoir reconquis, regardaient sans voir, écoutaient sans entendre.

— Faut-il vous demander d'être ma caution, monsieur d'Hauteserre ? cria Laurence à son ancien tuteur, qui fut 30 réveillé par ce cri, pour lui clair et déchirant comme le son de la trompette du jugement dernier.

Le vieillard essuya les larmes qui lui vinrent aux yeux, il comprit tout et dit à sa parente d'une voix faible :

— Pardon, comtesse, vous savez que je vous appar- 35 tiens corps et âme.

Lechesneau, frappé d'abord de la tranquillité de ces coupables qui dinaient, revint à ses premiers sentiments sur leur culpabilité, quand il vit la stupeur des parents

et l'air songeur de Laurence, qui cherchait à deviner le piège qu'on lui avait tendu.

— Messieurs, dit-il poliment, vous êtes trop bien élevés pour faire une résistance inutile : suivez-moi tous
5 les quatre aux écuries, où il est nécessaire de détacher en votre présence les fers de vos chevaux, qui deviendront des pièces importantes au procès, et démontreront peut-être votre innocence ou votre culpabilité. — Venez aussi, mademoiselle.

10 Le maréchal ferrant de Cinq-Cygne, et son garçon, avaient été requis par Lechesneau de venir en qualité d'experts. Pendant l'opération qui se faisait aux écuries, le juge de paix amena Gothard et Michu. L'opération de détacher les fers à chaque cheval, et de les réunir en
15 les désignant, afin de procéder à la confrontation des marques laissées dans le parc par les chevaux des auteurs de l'attentat, prit du temps. Néanmoins, Lechesneau, prévenu de l'arrivée de Pigoult, laissa les accusés avec les gendarmes, vint dans la salle à manger pour dicter le
20 procès-verbal, et le juge de paix lui montra l'état des vêtements de Michu, en racontant les circonstances de l'arrestation.

— Ils auront tué le sénateur et l'auront plâtré dans quelque muraille, dit en finissant Pigoult à Lechesneau.

25 — Maintenant, j'en ai peur, répondit le magistrat. — Où as-tu porté le plâtre? dit-il à Gothard.

Gothard se mit à pleurer.

— La justice l'effraye, dit Michu, dont les yeux lan-
çaient des flammes, comme ceux d'un lion pris dans un
30 filet.

Tous les gens de la maison, retenus chez le maire, arrivèrent alors ; ils encombrèrent l'antichambre, où Catherine et les Durieu pleuraient et desquels ils apprirent l'importance des réponses qu'ils avaient faites. A
35 toutes les questions du directeur et du juge de paix, Gothard répondit par des sanglots ; en pleurant, il finit par se donner une sorte d'attaque convulsive qui les effraya, et ils le laissèrent. Le petit drôle, ne se voyant plus surveillé, regarda Michu en souriant, et Michu

l'approuva par un regard. Lechesneau quitta le juge de paix pour aller presser les experts.

— Monsieur, dit enfin madame d'Hauteserre en s'adressant à Pigoult, pouvez-vous nous expliquer la cause de ces arrestations? 5

— Ces messieurs sont accusés d'avoir enlevé le sénateur à main armée, et de l'avoir séquestré, car nous ne supposons pas qu'ils l'aient tué, malgré les apparences.

— Et quelle peine encourraient les auteurs de ce crime? demanda le bonhomme. 10

— Mais, comme les lois auxquelles il n'est pas dérogé par le Code actuel resteront en vigueur, il y a peine de mort, répondit le juge de paix.

— Peine de mort! s'écria madame d'Hauteserre, qui s'évanouit. 15

Le curé se présenta dans ce moment avec sa sœur, qui appela Catherine et la Durieu.

— Mais nous ne l'avons seulement pas vu, votre maudit sénateur! s'écria Michu.

— Madame Marion, madame Grévin, M. Grévin, le 20 valet de chambre du sénateur, Violette, ne peuvent pas en dire autant de vous, répondit Pigoult avec le sourire aigre du magistrat convaincu.

— Je n'y comprends rien! dit Michu, que cette réponse frappa de stupeur, et qui commença dès lors à se 25 croire entortillé, avec ses maîtres, dans quelque trame ourdie contre eux.

En ce moment, tout le monde revint des écuries. Laurence accourut à madame d'Hauteserre, qui reprit ses sens pour lui dire : 30

— Il y a peine de mort!

— Peine de mort! répéta Laurence, en regardant les quatre gentilshommes.

Ce mot répandit un effroi dont profita Giguet, en homme instruit par Corentin. 35

— Tout peut s'arranger encore, dit-il en emmenant le marquis de Simeuse dans un coin de la salle à manger; peut-être n'est-ce qu'une plaisanterie? Que diable! vous avez été militaires. Entre soldats, on s'entend. Qu'avez-

vous fait du sénateur? Si vous l'avez tué, tout est dit ; mais, si vous l'avez séquestré, rendez-le ! vous voyez bien que votre coup est manqué. Je suis certain que le directeur du jury, d'accord avec le sénateur, étouffera
5 les poursuites.

— Nous ne comprenons absolument rien à vos questions, dit le marquis de Simeuse.

— Si vous le prenez sur ce ton, cela ira loin, dit le lieutenant.

10 — Chère cousine, dit le marquis de Simeuse à Laurence, nous allons en prison ; mais ne soyez pas inquiète, nous reviendrons dans quelques heures. Il y a dans cette affaire des malentendus qui vont s'expliquer.

— Je le souhaite pour vous, messieurs, dit le magistrat
15 en faisant signe à Giguet d'emmener les quatre gentils-hommes, Gothard et Michu. — Ne les conduisez pas à Troyes, dit-il au lieutenant, gardez-les à votre poste d'Arcis ; ils doivent être présents demain, au jour, à la vérification des fers de leurs chevaux avec les empreintes
20 laissées dans le parc.

Lechesneau et Pigoult ne partirent qu'après avoir interrogé Catherine, M., madame d'Hauteserre et Laurence. Les Durieu, Catherine et Marthe déclarèrent n'avoir vu leurs maîtres qu'au déjeuner ; M. d'Hauteserre
25 déclara les avoir vus à trois heures. Quand, à minuit, Laurence se vit entre M. et madame d'Hauteserre, devant l'abbé Goujet et sa sœur, sans les quatre jeunes gens qui, depuis dix-huit mois, étaient la vie de ce château, son amour et sa joie, elle garda pendant longtemps un
30 silence que personne n'osa rompre. Jamais affliction ne fut plus profonde ni plus complète. Enfin, on entendit un soupir, on regarda.

Marthe, oubliée dans un coin, se leva, disant :

— La mort ! madame. On nous les tuera, malgré leur
35 innocence !

— Qu'avez-vous fait ! dit le curé.

Laurence sortit sans répondre. Elle avait besoin de la solitude, pour retrouver sa force au milieu de ce désastre imprévu.

III

Un Procès Politique sous l'Empire

A TRENTE-QUATRE ans de distance, pendant lesquels il s'est fait trois grandes révolutions, les vieillards seuls peuvent se rappeler aujourd'hui le tapage inouï produit en Europe par l'enlèvement d'un sénateur de l'Empire français. Un pareil attentat contre un membre de son 5 Sénat excita la colère de l'empereur, à qui l'on apprit l'arrestation des délinquants presque en même temps que la perpétration du délit, et le résultat négatif des recherches. La forêt fouillée dans ses profondeurs, l'Aube et les départements environnants parcourus 10 dans toute leur étendue, n'offrirent pas le moindre indice du passage ou de la séquestration du comte de Gondreville. Le grand juge, mandé par Napoléon, vint, après avoir pris des renseignements auprès du ministre de la police, et lui expliqua la position de Malin vis-à-vis des 15 Simeuse. L'empereur, alors occupé de choses graves, trouva la solution de l'affaire dans les faits antérieurs.

— Ces jeunes gens sont fous, dit-il. Un jurisconsulte comme Malin doit revenir sur des actes arrachés par la violence. Surveillez ces nobles pour savoir comment ils 20 s'y prendront pour relâcher le comte de Gondreville.

Il enjoignit de déployer la plus grande célérité dans une affaire où il vit un attentat contre ses institutions, un fatal exemple de résistance aux effets de la Révolution, une atteinte à la grande question des biens nation- 25 naux, et un obstacle à cette fusion des partis qui fut la constante préoccupation de sa politique intérieure. Enfin, il se trouvait joué par ces jeunes gens qui lui avaient promis de vivre tranquillement.

— La prédiction de Fouché s'est réalisée ! s'écria-t-il, 30 en se rappelant la phrase échappée deux ans auparavant à son ministre actuel de la police, qui ne l'avait dite que sous l'impression du rapport fait par Corentin sur Laurence.

On ne peut pas se figurer, sous un gouvernement constitutionnel, où personne ne s'intéresse à une chose publique aveugle et muette, ingrate et froide, le zèle qu'un mot de l'empereur imprimait à sa machine politique ou administrative. Cette puissante volonté semblait se communiquer aux choses aussi bien qu'aux hommes. Une fois son mot dit, l'empereur, surpris par la coalition de 1806, oublia l'affaire. Il pensait à de nouvelles batailles à livrer, et s'occupait de masser ses régiments pour frapper un grand coup au cœur de la monarchie prussienne ; mais son désir de voir faire promptement justice trouva un puissant véhicule dans l'incertitude qui affectait la position de tous les magistrats de l'Empire. En ce moment, Cambacérès, en sa qualité d'archichancelier, et le grand juge Régnier, préparaient l'institution des tribunaux de première instance, des cours impériales et de la cour de cassation ; ils agitaient la question des costumes, auxquels Napoléon tenait tant et avec tant de raison ; ils revisaient le personnel, et recherchaient les restes des parlements abolis. Naturellement, les magistrats du département de l'Aube pensèrent que donner des preuves de zèle dans l'affaire de l'enlèvement du comte de Gondreville serait une excellente recommandation. Les suppositions de Napoléon devinrent alors des certitudes pour les courtisans et pour les masses.

La paix régnait encore sur le continent, et l'admiration pour l'empereur était unanime en France : il cajolait les intérêts, les vanités, les personnes, les choses, enfin tout, jusqu'aux souvenirs. Cette entreprise parut donc à tout le monde une atteinte au bonheur public. Ainsi, les pauvres gentilshommes innocents furent couverts d'un opprobre général. En petit nombre et confinés dans leurs terres, les nobles déploraient cette affaire entre eux, mais pas un n'osait ouvrir la bouche. Comment, en effet, s'opposer au déchaînement de l'opinion publique ? Dans tout le département, on exhumaient les cadavres des onze personnes tuées, en 1792, à travers les persiennes de l'hôtel de Cinq-Cygne, et l'on en accablait

les accusés. On craignait que les émigrés, enhardis, n'exercassent tous des violences sur les acquéreurs de leurs biens, pour en préparer la restitution, en protestant ainsi contre un injuste dépouillement. Ces nobles gens furent donc traités de brigands, de voleurs, d'assassins, 5 et la complicité de Michu leur devint surtout fatale. Cet homme, qui avait coupé, lui ou son beau-père, toutes les têtes tombées dans le département pendant la Terreur, était l'objet des contes les plus ridicules. L'exaspération fut d'autant plus vive, que Malin avait placé à peu 10 près tous les fonctionnaires de l'Aube. Aucune voix généreuse ne s'éleva pour contredire la voix publique. Enfin, les malheureux n'avaient aucun moyen légal de combattre les préventions ; car, en soumettant à des jurés et les éléments de l'accusation et le jugement, le 15 Code de brumaire an iv n'avait pu donner aux accusés l'immense garantie du recours en cassation pour cause de suspicion légitime. Le surlendemain de l'arrestation, les maîtres et les gens du château de Cinq-Cygne furent assignés à comparaître devant le jury d'accusation. On 20 laissa Cinq-Cygne à la garde du fermier, sous l'inspection de l'abbé Goujet et de sa sœur, qui s'y établirent. Mademoiselle de Cinq-Cygne, M. et madame d'Hauteserre vinrent occuper la petite maison que possédait Durieu, dans un de ces longs et larges faubourgs qui s'étaient 25 autour de la ville de Troyes. Laurence eut le cœur serré quand elle reconnut la fureur des masses, la malignité de la bourgeoisie, et l'hostilité de l'administration, par plusieurs de ces petits évènements qui arrivent toujours aux parents des gens impliqués dans une affaire 30 criminelle, dans les villes de province où elles se jugent. Au milieu de ce désastre et par le déchaînement général, au moment où cette famille affligée se voyait comme dans un désert, un homme grandit tout à coup aux yeux de Laurence, et montra toute la beauté de son caractère. 35 Le lendemain du jour où l'accusation, approuvée par la formule : *Oui, il y a lieu*, que le chef du jury écrivait au bas de l'acte, fut renvoyée à l'accusateur public, et que le mandat d'arrêt décerné contre les accusés eut été con-

verti en une ordonnance de prise de corps, le marquis de Chargebœuf vint courageusement dans sa vieille calèche au secours de sa jeune parente. Prévoyant la promptitude de la justice, le chef de cette grande famille s'était hâté d'aller à Paris, d'où il amenait l'un des plus rusés et des plus honnêtes procureurs du vieux temps, Bordin, qui devint, à Paris, l'avoué de la noblesse pendant dix ans, et dont le successeur fut le célèbre avoué Derville. Ce digne procureur choisit aussitôt pour avocat le petit-fils d'un ancien président du parlement de Normandie, qui se destinait à la magistrature, et dont les études s'étaient faites sous sa tutelle. Ce jeune avocat, pour employer une dénomination abolie que l'empereur allait faire revivre, fut en effet nommé substitut du procureur général à Paris, après le procès actuel, et devint un de nos plus célèbres magistrats. M. de Granville accepta cette défense comme une occasion de débiter avec éclat. A cette époque, les avocats étaient remplacés par des défenseurs officieux. Ainsi le droit de défense n'était pas restreint, tous les citoyens pouvaient plaider la cause de l'innocence ; mais les accusés n'en prenaient pas moins d'anciens avocats pour se défendre. Le vieux marquis, effrayé des ravages que la douleur avait faits chez Laurence, fut admirable de bon goût et de convenance. Il ne rappela point ses conseils donnés en pure perte ; il présenta Bordin comme un oracle dont les avis devaient être suivis à la lettre, et le jeune de Granville comme un défenseur, en qui l'on pouvait avoir une entière confiance.

Laurence tendit la main au vieux marquis, et lui serra la sienne avec une vivacité qui le charma.

— Vous aviez raison, lui dit-elle.

— Voulez-vous maintenant écouter mes conseils ? demanda-t-il.

La jeune comtesse fit, ainsi que M. et madame d'Hauteserre, un signe d'assentiment.

— Eh bien, venez dans ma maison, elle est au centre de la ville, près du tribunal ; vous et vos avocats, vous vous y trouverez mieux qu'ici, où vous êtes entassés et

beaucoup trop loin du champ de bataille. Vous auriez la ville à traverser tous les jours.

Laurence accepta ; le vieillard l'emmena, ainsi que madame d'Hauteserre, à sa maison, qui fut celle des défenseurs et des habitants de Cinq-Cygne, tant que dura le procès. Après le dîner, les portes closes, Bordin se fit raconter exactement par Laurence les circonstances de l'affaire, en la priant de n'omettre aucun détail, quoique déjà quelques-uns des faits antérieurs eussent été dits à Bordin, et au jeune défenseur, par le marquis, durant leur voyage de Paris à Troyes. Bordin écouta, les pieds au feu, sans se donner la moindre importance. Le jeune avocat, lui, ne put s'empêcher de se partager entre son admiration pour mademoiselle de Cinq-Cygne, et l'attention qu'il devait aux éléments de la cause.

— Est-ce bien tout ? demanda Bordin, quand Laurence eut raconté les événements du drame tels que ce récit les a présentés jusqu'à présent.

— Oui, répondit-elle.

— Eh bien, mon cher Bordin ? dit le marquis en lui tendant sa tabatière, où le procureur puisa d'une façon distraite.

Bordin frotta le gras de ses jambes vêtues de gros bas de filoselle noire, car il était en culotte de drap noir, et portait un habit qui se rapprochait par sa forme des habits dits à la française ; il jeta son regard malicieux sur ses clients en y donnant une expression craintive, mais il les glaça.

— Faut-il vous disséquer cela, dit-il, et vous parler franchement ?

— Mais allez donc, monsieur ! dit Laurence.

— Tout ce que vous avez fait de bien se tourne en charges contre vous, lui dit alors le vieux praticien. On ne peut pas sauver vos parents, on ne pourra que faire diminuer la peine. La vente, que vous avez ordonné Michu de faire de ses biens, sera prise pour la preuve la plus évidente de vos intentions criminelles sur le sénateur. Vous avez envoyé vos gens exprès à Troyes pour être seuls, et cela sera d'autant plus plausible, que c'est

la vérité. L'ainé des d'Hauteserre a dit à Beauvisage un mot terrible, qui vous perd tous. Vous en avez dit un autre, dans votre cour, qui prouvait longtemps à l'avance vos mauvais vouloirs contre Gondreville. Quant 5 à vous, vous étiez à la grille en observation au moment du coup ; si l'on ne vous poursuit pas, c'est pour ne pas mettre un élément d'intérêt dans l'affaire.

— La cause n'est pas tenable ! dit M. de Granville.

— Elle l'est d'autant moins, reprit Bordin, qu'on ne 10 peut plus dire la vérité. Michu, MM. de Simeuse et d'Hauteserre, doivent s'en tenir tout simplement à prétendre qu'ils sont allés dans la forêt, avec vous, pendant une partie de la journée et qu'ils sont venus déjeuner à Cinq-Cygne. Mais, si nous pouvons établir que vous y 15 étiez tous à trois heures, pendant que l'attentat avait lieu, quels sont nos témoins ? Marthe, la femme d'un accusé ; les Durieu, Catherine, gens à votre service ; monsieur et madame, père et mère de deux accusés ! Ces témoins sont sans valeur, la loi ne les admet pas contre vous, le 20 bon sens les repousse en votre faveur. Si, par malheur, vous disiez être allés chercher onze cent mille francs d'or dans la forêt, vous enverriez tous les accusés aux galères comme voleurs. Accusateur public, jurés, juges, audience, et la France, croiraient que vous avez pris cet or à Gondreville, et que vous avez séquestré le sénateur pour faire 25 votre coup. En admettant l'accusation telle qu'elle est en ce moment, l'affaire n'est pas claire ; mais, dans sa vérité pure, elle deviendrait limpide : les jurés expliqueraient par le vol toutes les parties ténébreuses, car 30 royaliste, aujourd'hui, veut dire brigand ! Le cas actuel présente une vengeance admissible dans la situation politique. Les accusés encourent la peine de mort, mais elle n'est pas déshonorante à tous les yeux ; tandis qu'en y mêlant la soustraction des espèces, qui ne paraîtra 35 jamais légitime, vous perdrez les bénéfices de l'intérêt qui s'attache à des condamnés à mort, quand leur crime paraît excusable. Dans le premier moment, quand vous pouviez montrer vos cachettes, le plan de la forêt, les tuyaux de fer-blanc, l'or, pour justifier l'emploi de votre

journee, il eût été possible de s'en tirer en présence de magistrats impartiaux ; mais, dans l'état des choses, il faut se taire. Dieu veuille qu'aucun des six accusés n'ait compromis la cause, mais nous verrons à tirer parti de leurs interrogatoires.

Laurence se tordit les mains de désespoir, et leva les yeux au ciel par un regard désolant, car elle aperçut alors dans toute sa profondeur le précipice où ses cousins étaient tombés. Le marquis et le jeune défenseur approuvaient le terrible discours de Bordin. Le bonhomme d'Hauteserre pleurait.

— Pourquoi ne pas avoir écouté l'abbé Goujet, qui voulait les faire enfuir ? dit madame d'Hauteserre exaspérée.

— Ah ! s'écria l'ancien procureur, si vous avez pu les faire sauver, et que vous ne l'avez pas fait, vous les aurez tués vous-mêmes ! La contumace donne du temps. Avec le temps, les innocents éclaircissent les affaires. Celle-ci me semble la plus ténébreuse que j'aie vue de ma vie, pendant laquelle j'en ai cependant bien débrouillé.

— Elle est inexplicable pour tout le monde, et même pour nous, dit M. de Granville. Si les accusés sont innocents, le coup a été fait par d'autres. Cinq personnes ne viennent pas dans un pays comme par enchantement, ne se procurent pas des chevaux ferrés comme ceux des accusés, n'empruntent pas leur ressemblance, et ne mettent pas Malin dans une fosse, exprès pour perdre Michu, MM. d'Hauteserre et de Simeuse. Les inconnus, les vrais coupables, avaient un intérêt quelconque à se mettre dans la peau de ces cinq innocents ; pour les retrouver, pour chercher leurs traces, il nous faudrait, comme au gouvernement, autant d'agents et d'yeux qu'il y a de communes dans un rayon de vingt lieues.

— C'est là chose impossible, dit Bordin. Il n'y faut même pas songer. Depuis que les sociétés ont inventé la justice, elles n'ont jamais trouvé le moyen de donner à l'innocence accusée un pouvoir égal à celui dont le magistrat dispose contre le crime. La justice n'est pas bilatérale. La défense, qui n'a ni espions ni police, ne

dispose pas en faveur de ses clients de la puissance sociale. L'innocence n'a que le raisonnement pour elle ; et le raisonnement, qui peut frapper des juges, est souvent impuissant sur les esprits prévenus des jurés. Le pays est
5 tout entier contre vous. Les huit jurés qui ont sanctionné l'acte d'accusation étaient des propriétaires de biens nationaux. Nous aurons dans nos jurés de jugement des gens qui seront, comme les premiers, acquéreurs, vendeurs de biens nationaux ou employés. Enfin, nous aurons
10 un jury Malin ! Aussi faut-il un système complet de défense ; n'en sortez pas, et périssez dans votre innocence. Vous serez condamnés. Nous irons au tribunal de cassation, et nous tâcherons d'y rester longtemps. Si, dans l'intervalle, je puis recueillir des preuves en votre faveur,
15 vous aurez le recours en grâce. Voilà l'anatomie de l'affaire et mon avis. Si nous triomphions (car tout est possible en justice), ce serait un miracle ; mais votre avocat est, parmi tous ceux que je connais, le plus capable de faire ce miracle, et j'y aiderai.

20 — Le sénateur doit avoir la clef de cette énigme, dit alors M. de Granville, car on sait toujours qui nous en veut, et pourquoi l'on nous en veut. Je le vois quittant Paris à la fin de l'hiver, venant à Gondreville seul, sans suite, s'y enfermant avec son notaire, et se livrant, pour
25 ainsi dire, à cinq hommes qui l'empoignent.

— Certes, dit Bordin, sa conduite est au moins aussi extraordinaire que la nôtre ; mais comment, à la face d'un pays soulevé contre nous, devenir accusateurs, d'accusés que nous étions ? Il nous faudrait la bienveillance,
30 le secours du gouvernement, et mille fois plus de preuves que dans une situation ordinaire. J'aperçois là de la préméditation, et de la plus raffinée, chez nos adversaires inconnus, qui connaissaient la situation de Michu et de MM. de Simeuse à l'égard de Malin. Ne pas parler ! ne
35 pas voler ! il y a prudence. J'aperçois tout autre chose que des malfaiteurs sous ces masques. Mais dites donc ces choses-là aux jurés qu'on nous donnera !

Cette perspicacité dans les affaires privées, qui rend certains avocats et certains magistrats si grands, étonnait

et confondait Laurence ; elle eut le cœur serré par cette épouvantable logique.

— Sur cent affaires criminelles, dit Bordin, il n'y en a pas dix que la justice développe dans toute leur étendue, et il y en a peut-être un bon tiers dont le secret lui est 5 inconnu. La vôtre est du nombre de celles qui sont indéchiffrables pour les accusés et pour les accusateurs, pour la justice et pour le public. Quant au souverain, il a d'autres pois à lier qu'à secourir MM. de Simeuse, quand même ils n'auraient pas voulu le renverser. Mais qui diable 10 en veut à Malin ? et que lui voulait-on ?

Bordin et M. de Granville se regardèrent, ils eurent l'air de douter de la véracité de Laurence. Ce mouvement fut pour la jeune fille une des plus cuisantes des mille douleurs de cette affaire ; aussi jeta-t-elle aux deux 15 défenseurs un regard qui tua chez eux tout mauvais soupçon.

Le lendemain, la procédure fut remise aux défenseurs, qui purent communiquer avec les accusés. Bordin apprit à la famille que, en gens de bien, les six accusés *s'étaient* 20 *bien tenus*, pour employer un terme du métier.

— M. de Granville défendra Michu, dit Bordin.

— Michu ? s'écria M. de Chargebœuf, étonné de ce changement.

— Il est le cœur de l'affaire, et là est le danger, répliqua 25 le vieux procureur.

— S'il est le plus exposé, la chose me semble juste ! s'écria Laurence.

— Nous apercevons des chances, dit M. de Granville, et nous allons bien les étudier. Si nous pouvons les sau- 30 ver, ce sera parce que M. d'Hauteserre a dit à Michu de réparer l'un des poteaux de la barrière du chemin creux, et qu'un loup a été vu dans la forêt : car tout dépend des débats devant une cour criminelle, et les débats rouleront sur de petites choses que vous verrez devenir im- 35 menses.

Laurence tomba dans l'abattement intérieur qui doit mortifier l'âme de toutes les personnes d'action et de pensée, quand l'inutilité de l'action et de la pensée leur

est démontrée. Il ne s'agissait plus ici de renverser un homme, ou le pouvoir, à l'aide de gens dévoués, de sympathies fanatiques enveloppées dans les ombres du mystère : elle voyait la société tout entière armée contre elle et ses cousins. On ne prend pas à soi seul une prison d'assaut, on ne délivre pas des prisonniers au sein d'une population hostile, et sous les yeux d'une police éveillée par la prétendue audace des accusés. Aussi, quand, effrayé de la stupeur de cette noble et généreuse fille, que sa physionomie rendait plus stupide encore, le jeune défenseur essaya de relever son courage, lui répondit-elle :
— Je me tais, je souffre et j'attends.

L'accent, le geste et le regard firent, de cette réponse, une de ces choses sublimes auxquelles il manque un plus vaste théâtre pour devenir célèbres. Quelques instants après, le bonhomme d'Hauteserre disait au marquis de Chargebœuf :

— Me suis-je donné de la peine pour mes deux malheureux enfants ! J'ai déjà refait pour eux près de huit mille livres de rente sur l'État. S'ils avaient voulu servir, ils auraient gagné des grades supérieurs et pourraient aujourd'hui se marier avantageusement. Voilà tous mes plans à vau-l'eau !

— Comment, lui dit sa femme, pouvez-vous songer à leurs intérêts, quand il s'agit de leur honneur et de leurs têtes !

— M. d'Hauteserre pense à tout, dit le marquis.

Pendant que les habitants de Cinq-Cygne attendaient l'ouverture des débats à la cour criminelle, et sollicitaient la permission de voir les prisonniers sans pouvoir l'obtenir, il se passait au château, dans le plus profond secret, un événement de la plus haute gravité. Marthe était revenue à Cinq-Cygne aussitôt après sa déposition devant le jury d'accusation, qui fut tellement insignifiante, qu'elle ne fut pas assignée par l'accusateur public devant la cour criminelle. Comme toutes les personnes d'une excessive sensibilité, la pauvre femme restait assise dans le salon où elle tenait compagnie à mademoiselle Goujet, dans un état de stupeur qui faisait pitié. Pour elle,

comme pour le curé, d'ailleurs, et pour tous ceux qui ne savaient point l'emploi que les accusés avaient fait de la journée, leur innocence paraissait douteuse. Par moments, Marthe croyait que Michu, ses maîtres, et Laurence, avaient exercé quelque vengeance sur le séna-⁵teur. La malheureuse femme connaissait assez le dévouement de Michu pour comprendre qu'il était, de tous les accusés, le plus en danger, soit à cause de ses antécédents, soit à cause de la part qu'il aurait prise dans l'exécution. L'abbé Goujet, sa sœur, et Marthe, se perdaient¹⁰ dans les probabilités auxquelles cette opinion donnait lieu ; mais, à force de les méditer, ils laissaient leur esprit s'attacher à un sens quelconque. Le doute absolu, que demande Descartes, ne peut pas plus s'obtenir dans le cerveau de l'homme que le vide dans la nature, et l'opéra-¹⁵tion spirituelle par laquelle il aurait lieu serait, comme l'effet de la machine pneumatique, une situation exceptionnelle et monstrueuse. En quelque matière que ce soit, on croit à quelque chose. Or, Marthe avait telle-²⁰ment peur de la culpabilité des accusés, que sa crainte équivalait à une croyance ; et cette situation d'esprit lui fut fatale. Cinq jours après l'arrestation des gentils-hommes, au moment où elle allait se coucher, sur les dix heures du soir, elle fut appelée dans la cour par sa mère,²⁵ qui arrivait à pied de la ferme.

— Un ouvrier de Troyes veut te parler de la part de Michu, et t'attend dans le chemin creux, dit-elle à Marthe.

Toutes deux passèrent par la brèche, pour aller au plus court. Dans l'obscurité de la nuit et du chemin, il fut impossible à Marthe de distinguer autre chose que la³⁰ masse d'une personne, qui tranchait sur les ténèbres.

— Parlez, madame, afin que je sache si vous êtes bien madame Michu, dit cette personne d'une voix assez inquiète.

— Certainement, dit Marthe. Et que me voulez-vous ?³⁵

— Bien, dit l'inconnu. Donnez-moi votre main, n'ayez pas peur de moi. Je viens, ajouta-t-il en se penchant à l'oreille de Marthe, de la part de Michu, vous remettre un petit mot. Je suis un des employés de la prison, et,

si mes supérieurs s'apercevaient de mon absence, nous serions tous perdus. Fiez-vous à moi. Dans les temps, votre brave père m'a placé là. Aussi Michu a-t-il compté sur moi.

5 Il mit une lettre dans la main de Marthe, et disparut vers la forêt sans attendre de réponse. Marthe eut comme un frisson, en pensant qu'elle allait sans doute apprendre le secret de l'affaire. Elle courut à la ferme, avec sa mère, et s'enferma pour lire la lettre suivante :

10 'Ma chère Marthe, tu peux compter sur la discrétion de l'homme qui t'apportera cette lettre, il ne sait ni lire ni écrire, c'est un des plus solides républicains de la conspiration de Babeuf ; ton père s'est servi de lui souvent, et il regarde le sénateur comme un traître. Or, ma chère
15 femme, le sénateur a été claquemuré, par nous, dans le caveau où nous avons déjà caché nos maîtres. Le misérable n'a de vivres que pour cinq jours, et, comme il est de notre intérêt qu'il vive, dès que tu auras lu ce petit mot, porte-lui de la nourriture, pour au moins cinq jours.
20 La forêt doit être surveillée, prends autant de précautions que nous en prenions pour nos jeunes maîtres. Ne dis pas un mot à Malin, ne lui parle point, et mets un de nos masques, que tu trouveras sur une des marches de la cave. Si tu ne veux pas compromettre nos têtes, tu
25 garderas le silence le plus entier sur le secret que je suis forcé de te confier. N'en dis pas un mot à mademoiselle de Cinq-Cygne, qui pourrait *caner*. Ne crains rien pour moi. Nous sommes certains de la bonne issue de cette affaire, et, quand il le faudra, Malin sera notre sauveur.
30 Enfin, dès que cette lettre sera lue, je n'ai pas besoin de te dire de la brûler, car elle me coûterait la tête si l'on en voyait une seule ligne. Je t'embrasse tant et plus.

MICHU.'

L'existence du caveau situé sous l'éminence, au milieu
35 de la forêt, n'était connue que de Marthe, de son fils, de Michu, des quatre gentilshommes et de Laurence : du moins Marthe, à qui son mari n'avait rien dit de sa rencontre avec Peyrade et Corentin, devait le croire. Ainsi la lettre, qui d'ailleurs lui parut écrite et signée par Michu,

ne pouvait venir que de lui. Certes, si Marthe avait immédiatement consulté sa maîtresse et ses deux conseils, qui connaissaient l'innocence des accusés, le rusé procureur aurait obtenu quelque lumière sur les perfides combinaisons qui avaient enveloppé ses clients ; mais 5 Marthe, toute à son premier mouvement, comme la plupart des femmes, et convaincue par ces considérations qui lui sautaient aux yeux, jeta la lettre dans la cheminée. Cependant, mue par une singulière illumination de prudence, elle retira du feu le côté de la lettre qui n'était 10 pas écrit, prit les premières lignes, dont le sens ne pouvait compromettre personne, et les cousit dans le bas de sa robe. Assez effrayée de savoir que le patient jeûnait depuis vingt-quatre heures, elle voulut lui porter du vin, du pain et de la viande dès cette nuit. Sa curiosité ne 15 lui permettait, pas plus que l'humanité, de remettre au lendemain. Elle chauffa son four, et fit, aidée par sa mère, un pâté de lièvre et de canards, un gâteau de riz, rôtit deux poulets, prit trois bouteilles de vin, et boulangea elle-même deux pains ronds. Vers deux heures et demie 20 du matin, elle se mit en route vers la forêt, portant le tout dans une hotte, et en compagnie de Couraut, qui, dans toutes ces expéditions, servait d'éclaireur avec une admirable intelligence. Il flairait les étrangers à des distances énormes, et, quand il avait reconnu leur présence, il revenait auprès de sa maîtresse, en grondant tout 25 bas, la regardant et tournant son museau du côté dangereux.

Marthe arriva sur les trois heures du matin à la mare, où elle laissa Couraut en sentinelle. Après une demi- 30 heure de travail pour débarrasser l'entrée, elle vint avec une lanterne sourde à la porte du caveau, le visage couvert d'un masque, qu'elle avait en effet trouvé sur une marche. La détention du sénateur semblait avoir été préméditée longtemps à l'avance. Un trou d'un pied carré, que 35 Marthe n'avait pas vu précédemment, se trouvait grossièrement pratiqué dans le haut de la porte de fer qui fermait le caveau ; mais, pour que Malin ne pût, avec le temps et la patience dont disposent tous les prisonniers,

faire jouer la bande de fer qui barrait la porte, on l'avait assujettie par un cadenas. Le sénateur, qui s'était levé de dessus son lit de mousse, poussa un soupir, en apercevant une figure masquée, et devina qu'il ne s'agissait pas encore de sa délivrance. Il observa Marthe, autant que le lui permettait la lueur inégale d'une lanterne sourde, et la reconnut à ses vêtements, à sa corpulence et à ses mouvements ; quand elle lui passa le pâté par le trou, il
10 excessive prestesse il essaya de lui ôter du doigt deux anneaux : son alliance, et une petite bague donnée par mademoiselle de Cinq-Cygne.

— Vous ne nierez pas que ce ne soit vous, ma chère madame Michu ? dit-il.

15 Marthe ferma le poing, aussitôt qu'elle sentit les doigts du sénateur, et lui donna un coup vigoureux dans la poitrine. Puis, sans mot dire, elle alla couper une baguette assez forte, au bout de laquelle elle tendit au sénateur le reste des provisions.

20 — Que veut-on de moi ? demanda-t-il.

Marthe se sauva sans répondre. En revenant chez elle, elle se trouva, sur les cinq heures, à la lisière de la forêt, et fut prévenue par Couraut de la présence d'un importun. Elle rebroussa chemin, et se dirigea vers le
25 pavillon qu'elle avait habité si longtemps ; mais, quand elle déboucha dans l'avenue, elle fut aperçue de loin par le garde champêtre de Gondreville ; elle prit alors le parti d'aller droit à lui.

— Vous êtes bien matinale, madame Michu ! lui dit-il
30 en l'accostant.

— Nous sommes si malheureux, répondit-elle, que je suis forcée de faire l'ouvrage d'une servante ; je vais à Bellache y chercher des graines.

— Vous n'avez donc point de graines à Cinq-Cygne ? dit le garde.

35 Marthe ne répondit pas. Elle continua sa route, et, arrivant à la ferme de Bellache, elle pria Beauvisage de lui donner plusieurs graines pour semence, en lui disant que M. d'Hauteserre lui avait recommandé de les prendre

chez lui pour renouveler ses espèces. Quand Marthe fut partie, le garde de Gondreville vint à la ferme savoir ce que Marthe y était allée chercher. Six jours après, Marthe, devenue prudente, alla dès minuit porter les provisions afin de ne pas être surprise par les gardes, qui surveillaient évidemment la forêt. Après avoir porté pour la troisième fois des vivres au sénateur, elle fut saisie d'une sorte de terreur en entendant lire par le curé les interrogatoires publics des accusés, car alors les débats étaient commencés. Elle prit l'abbé Goujet à part, et, après lui avoir fait jurer qu'il lui garderait le secret sur ce qu'elle allait lui dire, comme s'il s'agissait d'une confession, elle lui montra les fragments de la lettre qu'elle avait reçue de Michu, en lui en disant le contenu, et l'initia au secret de la cachette où se trouvait le sénateur. Le curé demanda sur-le-champ à Marthe si elle avait des lettres de son mari, afin de pouvoir comparer les écritures. Marthe alla chez elle, à la ferme, où elle trouva une assignation pour comparaître comme témoin à la cour. Quand elle revint au château, l'abbé Goujet et sa sœur étaient également assignés à la requête des accusés. Ils furent donc obligés de se rendre aussitôt à Troyes. Ainsi tous les personnages de ce drame, et même ceux qui n'en étaient en quelque sorte que les comparses, se trouvèrent réunis sur la scène où les destinées des deux familles se jouaient alors.

Il est très-peu de localités en France où la justice emprunte aux choses ce prestige qui devrait toujours l'accompagner. Après la religion et la royauté, n'est-elle pas la plus grande machine des sociétés? Partout, et même à Paris, la mesquinerie du local, la mauvaise disposition des lieux, et le manque de décors, chez la nation la plus vaniteuse et la plus théâtrale en fait de monuments qui soit aujourd'hui, diminuent l'action de cet énorme pouvoir. L'arrangement est le même dans presque toutes les villes. Au fond de quelque longue salle carrée, on voit un bureau couvert de serge verte, élevé sur une estrade, derrière lequel s'asseyent les juges dans des fauteuils vulgaires. A gauche, le siège de l'accusateur

public, et, de son côté, le long de la muraille, une longue tribune garnie de chaises pour les jurés. En face des jurés s'étend une autre tribune, où se trouve un banc pour les accusés, et pour les gendarmes qui les gardent. Le greffier se place au bas de l'estrade, auprès de la table où se déposent les pièces à conviction. Avant l'institution de la justice impériale, le commissaire du gouvernement et le directeur du jury avaient chacun un siège et une table, l'un à droite et l'autre à gauche du bureau de la cour. Deux huissiers voltigent dans l'espace qu'on laisse devant la cour pour la comparution des témoins. Les défenseurs se tiennent au bas de la tribune des accusés. Une balustrade de bois réunit les deux tribunes vers l'autre bout de la salle, et forme une enceinte où se mettent des bancs pour les témoins entendus, et pour les curieux privilégiés. Puis, en face du tribunal, au-dessus de la porte d'entrée, il existe toujours une méchante tribune réservée aux autorités, et aux femmes choisies du département par le président, auquel appartient la police de l'audience. Le public non privilégié se tient debout dans l'espace qui reste entre la porte de la salle et la balustrade. Cette physionomie normale des tribunaux français, et des cours d'assises actuelles, était celle de la cour criminelle de Troyes.

Il se fit des attroupements autour du palais. Comme dans tous les procès célèbres, le président fut obligé de faire garder les portes par des piquets de soldats. L'auditoire, qui restait debout derrière la balustrade, était si pressé qu'on y étouffait. M. de Granville, qui défendait Michu ; Bordin, le défenseur de MM. de Simeuse ; et un avocat de Troyes qui plaidait pour MM. d'Hauteserre et Gothard, les moins compromis des six accusés, furent à leur poste avant l'ouverture de la séance, et leurs figures respiraient la confiance. De même que le médecin ne laisse rien voir de ses appréhensions à son malade, de même l'avocat montre toujours une physionomie pleine d'espoir à son client. C'est un de ces cas rares où le mensonge devient vertu. Quand les accusés entrèrent, il s'éleva de favorables murmures à l'aspect des quatre

jeunes gens, qui, après vingt jours de détention passés dans l'inquiétude, avaient un peu pâli. La parfaite ressemblance des jumeaux excita l'intérêt le plus puissant. Peut-être chacun pensait-il que la nature devait exercer une protection spéciale sur l'une de ses plus curieuses 5 raretés, et tout le monde était tenté de réparer l'oubli du destin envers eux ; leur contenance noble, simple et sans la moindre marque de honte, mais aussi sans bravade, toucha beaucoup les femmes. Les quatre gentilshommes et Gothard se présentaient avec le costume qu'ils por- 10 taient lors de leur arrestation ; mais Michu, dont les vêtements faisaient partie des pièces à conviction, avait mis ses meilleurs habits, une redingote bleue, un gilet de velours brun à la Robespierre, et une cravate blanche. Le pauvre homme paya le loyer de sa mauvaise mine. 15 Quand il jeta son regard jaune, clair et profond, sur l'assemblée, qu'il laissa échapper un mouvement, on lui répondit par un murmure d'horreur. L'audience voulut voir le doigt de Dieu dans sa comparution sur le banc des accusés où son beau-père avait fait asseoir tant de vic- 20 times. Cet homme, vraiment grand, regarda ses maîtres en réprimant un sourire d'ironie. Il eut l'air de leur dire : 'Je vous fais tort !' Ces cinq accusés échangèrent des saluts affectueux avec leurs défenseurs. Gothard faisait encore l'idiot. 25

Après les récusations exercées avec sagacité par les défenseurs, éclairés sur ce point par le marquis de Chargebœuf, assis courageusement auprès de Bordin et de M. de Granville, quand le jury fut constitué, l'acte d'accusation lu, on sépara les accusés pour procéder à leurs 30 interrogatoires. Tous répondirent avec un remarquable ensemble. Après être allés le matin se promener à cheval dans la forêt, ils étaient revenus à une heure pour déjeuner à Cinq-Cygne ; après le repas, de trois heures à cinq heures et demie, ils avaient regagné la forêt. Tel 35 fut le fond commun à chaque accusé, dont les variantes découlèrent de leur position spéciale. Quand le président pria MM. de Simeuse de donner les raisons qui les avaient fait sortir de si grand matin, l'un et l'autre

déclarèrent que, depuis leur retour, ils pensaient à racheter Gondreville, et que, dans l'intention de traiter avec Malin, arrivé la veille, ils étaient sortis, avec leur cousine et Michu, afin d'examiner la forêt pour baser des offres.

5 Pendant ce temps-là, MM. d'Hauteserre, leur cousine, et Gothard, avaient chassé un loup que les paysans avaient aperçu. Si le directeur du jury eût recueilli les traces de leurs chevaux dans la forêt, avec autant de soin que celles des chevaux qui avaient traversé le parc de Gondreville, 10 on aurait eu la preuve de leurs courses en des parties bien éloignées du château.

L'interrogatoire de MM. d'Hauteserre confirma celui de MM. de Simeuse, et se trouvait en harmonie avec leurs dires dans l'instruction. La nécessité de justifier leur 15 promenade avait suggéré à chaque accusé l'idée de l'attribuer à la chasse. Des paysans avaient signalé, quelques jours auparavant, un loup dans la forêt, et chacun d'eux s'en fit un prétexte.

Pendant, l'accusateur public releva des contradictions 20 entre les premiers interrogatoires, où MM. d'Hauteserre disaient avoir chassé tous ensemble, et le système adopté à l'audience, qui laissait MM. d'Hauteserre et Laurence chassant, tandis que MM. de Simeuse auraient évalué la forêt.

25 M. de Granville fit observer que le délit n'ayant été commis que de deux heures à cinq heures et demie, les accusés devaient être crus, quand ils expliquaient la manière dont ils avaient employé la matinée.

L'accusateur répondit que les accusés avaient intérêt 30 à cacher les préparatifs pour séquestrer le sénateur.

L'habileté de la défense apparut alors à tous les yeux. Les juges, les jurés, l'audience, comprirent bientôt que la victoire allait être chaudement disputée. Bordin et M. de Granville semblaient avoir tout prévu. L'innocence 35 doit un compte clair et plausible de ses actions. Le devoir de la défense est donc d'opposer un roman probable au roman improbable de l'accusation. Pour le défenseur qui regarde son client comme innocent, l'accusation devient une fable. L'interrogatoire public des quatre

gentilshommes expliquait suffisamment les choses en leur faveur. Jusque-là, tout allait bien. Mais l'interrogatoire de Michu fut plus grave, et engagea le combat. Chacun comprit alors pourquoi M. de Granville avait préféré la défense du serviteur à celle des maîtres. 5

Michu avoua ses menaces à Marion, mais il démentit la violence qu'on leur prêtait. Quant au guet-apens contre Malin, il dit qu'il se promenait tout uniment dans le parc ; le sénateur et M. Grévin pouvaient avoir eu peur, en voyant la bouche du canon de son fusil, et lui supposer 10 une position hostile quand elle était inoffensive. Il fit observer que, le soir, un homme qui n'a pas l'habitude de la chasse peut croire le fusil dirigé sur lui, tandis qu'il se trouve sur l'épaule au repos. Pour justifier l'état de ses vêtements lors de son arrestation, il dit s'être laissé 15 tomber dans la brèche en retournant chez lui.

— N'y voyant plus clair pour la gravir, je me suis en quelque sorte, dit-il, colleté avec les pierres qui éboulaient sous moi, quand je m'en aidais pour monter le chemin creux. 20

Quant au plâtre que Gothard lui apportait, il répondit, comme dans tous ses interrogatoires, que ce plâtre avait servi à sceller un des poteaux de la barrière du chemin creux.

L'accusateur public et le président lui demandèrent 25 d'expliquer comment il était à la fois et dans la brèche au château, et en haut du chemin creux à sceller un poteau de la barrière, surtout quand le juge de paix, les gendarmes, et le garde champêtre, déclaraient l'avoir entendu venir d'en bas. Michu répondit que M. d'Hauteserre lui 30 avait fait des reproches de ne pas avoir exécuté cette petite réparation, à laquelle il tenait, à cause des difficultés que ce chemin pouvait susciter avec la commune ; il était donc allé lui annoncer le rétablissement de la barrière.

M. d'Hauteserre avait effectivement fait poser une bar- 35 rière, en haut du chemin creux, pour empêcher que la commune ne s'en emparât. En voyant quelle importance prenaient l'état de ses vêtements, et le plâtre dont l'emploi n'était pas niable, Michu avait inventé ce subterfuge.

Si, en justice, la vérité ressemble souvent à une fable, la fable aussi ressemble beaucoup à la vérité. Le défenseur et l'accusateur attachèrent l'un et l'autre un grand prix à cette circonstance, qui devint capitale, et par les efforts
5 du défenseur, et par les soupçons de l'accusateur.

A l'audience, Gothard, sans doute éclairé par M. de Granville, avoua que Michu l'avait prié de lui apporter des sacs de plâtre ; car jusqu'alors il s'était toujours mis à pleurer quand on le questionnait.

10 — Pourquoi, vous ou Gothard, n'avez-vous pas aussitôt mené le juge de paix et le garde champêtre à cette barrière? demanda l'accusateur public.

— Je n'ai jamais cru qu'il pouvait s'agir contre nous d'une accusation capitale, dit Michu.

15 On fit sortir tous les accusés, à l'exception de Gothard. Quand Gothard fut seul, le président l'adjura de dire la vérité, dans son intérêt, en lui faisant observer que sa prétendue idiotie avait cessé. Aucun des jurés ne le croyait imbécile. En se taisant devant la cour, il pouvait encourir des peines graves ; tandis qu'en disant la
20 vérité, vraisemblablement il serait mis hors de cause. Gothard pleura, chancela, puis il finit par dire que Michu l'avait prié de lui porter plusieurs sacs de plâtre ; mais, chaque fois, il l'avait rencontré devant la ferme. On lui
25 demanda combien il avait apporté de sacs.

— Trois, répondit-il.

Un débat s'établit entre Gothard et Michu pour savoir si c'était trois, en comptant celui qu'il lui apportait au moment de l'arrestation, ce qui réduisait les sacs à deux,
30 ou trois outre le dernier. Ce débat se termina en faveur de Michu. Pour les jurés, il n'y eut que deux sacs employés ; mais ils paraissaient avoir déjà une conviction sur ce point ; Bordin et M. de Granville jugèrent nécessaire de les rassasier de plâtre, et de les si bien fatiguer
35 qu'ils n'y comprissent plus rien. M. de Granville présenta des conclusions tendant à ce que des experts fussent nommés pour examiner l'état de la barrière.

— Le directeur du jury, dit le défenseur, s'est contenté d'aller visiter les lieux, moins pour y faire une expertise

sévère que pour y voir un subterfuge de Michu ; mais il a failli, selon nous, à ses devoirs, et sa faute doit nous profiter.

La cour commit, en effet, des experts pour savoir si l'un des poteaux de la barrière avait été récemment scellé. 5 De son côté, l'accusateur public voulut avoir gain de cause sur cette circonstance, avant l'expertise.

— Vous auriez, dit-il à Michu, choisi l'heure à laquelle il ne fait plus clair, de cinq heures et demie à six heures et demie, pour sceller la barrière à vous seul? 10

— M. d'Hauteserre m'avait grondé !

— Mais, dit l'accusateur public, si vous avez employé le plâtre à la barrière, vous vous êtes servi d'une auge et d'une truëlle. Or, si vous êtes venu dire si promptement à M. d'Hauteserre que vous aviez exécuté ses ordres, il 15 vous est impossible d'expliquer comment Gothard vous apportait encore du plâtre. Vous avez dû passer devant votre ferme, et alors vous avez dû déposer vos outils et prévenir Gothard.

Ces arguments foudroyants produisirent un silence hor- 20 rible dans l'auditoire.

— Allons, avouez-le, reprit l'accusateur, ce n'est pas un poteau que vous avez enterré.

— Croyez-vous donc que ce soit le sénateur? dit Michu d'un air profondément ironique. 25

M. de Granville demanda formellement à l'accusateur public de s'expliquer sur ce chef. Michu était accusé d'enlèvement, de séquestration, et non pas de meurtre. Rien de plus grave que cette interpellation. Le Code de brumaire an iv défendait à l'accusateur public d'intro- 30 duire aucun chef nouveau dans les débats : il devait, à peine de nullité, s'en tenir aux termes de l'acte d'accusation.

L'accusateur public répondit que Michu, principal auteur de l'attentat, et qui, dans l'intérêt de ses maîtres, 35 avait assumé toute la responsabilité sur sa tête, pouvait avoir eu besoin de condamner l'entrée du lieu, encore inconnu, où gémissait le sénateur.

Pressé de questions, harcelé devant Gothard, mis en

contradiction avec lui-même, Michu frappa sur l'appui de la tribune aux accusés un grand coup de poing, et dit :

— Je ne suis pour rien dans l'enlèvement du sénateur ; j'aime à croire que ses ennemis l'ont simplement enfermé ;
5 mais, s'il reparait, vous verrez que le plâtre n'a pu y servir de rien.

— Bien ! dit l'avocat en s'adressant à l'accusateur public ; vous avez plus fait pour la défense de mon client que tout ce que je pouvais dire.

10 La première audience fut levée sur cette audacieuse allégation, qui surprit les jurés, et donna l'avantage à la défense.

Le lendemain, on entendit les témoins à charge : madame Marion, madame Grévin, Grévin, le valet de
15 chambre du sénateur, Violette, dont les dépositions peuvent être facilement comprises d'après les événements. Tous reconnurent les cinq accusés, avec plus ou moins d'hésitation relativement aux quatre gentilshommes, mais avec certitude quant à Michu. Beauvisage répéta
20 le propos échappé à Robert d'Hauteserre. Le paysan venu pour acheter le veau redit la phrase de mademoiselle de Cinq-Cygne. Les experts, entendus, confirmèrent leurs rapports sur la confrontation de l'empreinte des fers avec ceux des chevaux des quatre gentilshommes,
25 qui, selon l'accusation, étaient absolument pareils. Cette circonstance fut naturellement l'objet d'un débat violent, entre M. de Granville et l'accusateur public. Le défenseur prit à partie le maréchal ferrant de Cinq-Cygne, et réussit à établir aux débats que des fers semblables
30 avaient été vendus, quelques jours auparavant, à des individus étrangers au pays. Le maréchal déclara, en outre, qu'il ne ferrait pas seulement de cette manière les chevaux du château de Saint-Cygne, mais beaucoup d'autres dans le canton. Enfin, le cheval dont se servait
35 habituellement Michu, par extraordinaire, avait été ferré à Troyes, et l'empreinte de ce fer ne se trouvait point parmi celles constatées dans le parc.

— Le Sosie de Michu ignorait cette circonstance, dit M. de Granville en regardant les jurés, et l'accusation n'a

pas établi que nous nous soyons servi d'un des chevaux du château.

Il foudroya d'ailleurs la déposition de Violette en ce qui concernait la ressemblance des chevaux, vus de loin et par derrière. Malgré les incroyables efforts du défendeur, la masse des témoignages positifs accabla Michu. L'accusateur, l'auditoire, la cour et les jurés sentaient tous, comme l'avait pressenti la défense, que la culpabilité du serviteur entraînait celle des maîtres. Bordin avait bien deviné le nœud du procès, en donnant M. de Granville pour défenseur à Michu ; mais la défense avouait ainsi ses secrets. Aussi, tout ce qui concernait l'ancien régisseur de Gondreville était-il d'un intérêt palpitant. La tenue de Michu fut, du reste, superbe. Il déploya dans ces débats toute la sagacité dont l'avait doué la nature ; et, à force de le voir, le public reconnut sa supériorité ; mais, chose étonnante ! cet homme en parut plus certainement l'auteur de l'attentat. Les témoins à décharge, moins sérieux que les témoins à charge, aux yeux des jurés et de la loi, parurent faire leur devoir, et furent écoutés en manière d'acquit de conscience. D'abord, ni Marthe ni M. et madame d'Hauteserre ne prêtèrent serment ; puis Catherine et les Durieu, en leur qualité de domestiques, se trouvèrent dans le même cas. M. d'Hauteserre dit avoir effectivement donné l'ordre à Michu de replacer le poteau renversé. La déclaration des experts, qui lurent en ce moment leur rapport, confirma la déposition du vieux gentilhomme, mais ils donnèrent aussi gain de cause au directeur du jury, en déclarant qu'il leur était impossible de déterminer l'époque à laquelle ce travail avait été fait : il pouvait, depuis, s'être écoulé plusieurs semaines tout aussi bien que vingt jours. L'apparition de mademoiselle de Cinq-Cygne excita la plus vive curiosité, mais, en revoyant ses cousins sur le banc des accusés, après vingt-trois jours de séparation, elle éprouva des émotions si violentes, qu'elle eut l'air coupable. Elle sentit un effroyable désir d'être à côté des jumeaux, et fut obligée, dit-elle plus tard, d'user de toute sa force pour réprimer la fureur qui la

portait à tuer l'accusateur public, afin d'être, aux yeux du monde, criminelle avec eux. Elle raconta naïvement qu'en revenant à Cinq-Cygne, et voyant de la fumée dans le parc, elle avait cru à un incendie. Pendant longtemps, elle avait pensé que cette fumée provenait de mauvaises herbes.

— Cependant, dit-elle, je me suis souvenue plus tard d'une particularité que je livre à l'attention de la justice. J'ai trouvé dans les brandebourgs de mon amazone, et dans les plis de ma collerette, des débris semblables à ceux de papiers brûlés emportés par le vent.

— La fumée était-elle considérable? demanda Bordin.

— Oui, dit mademoiselle de Cinq-Cygne, je croyais à un incendie.

— Ceci peut changer la face du procès, dit Bordin. Je requiers la cour d'ordonner une enquête immédiate des lieux où l'incendie s'est produit.

Le président ordonna l'enquête.

Grévin, rappelé sur la demande des défenseurs, et interrogé sur cette circonstance, déclara ne rien savoir à ce sujet. Mais, entre Bordin et Grévin, il y eut des regards échangés qui les éclairèrent mutuellement.

— Le procès est là ! se dit le vieux procureur.

— Ils y sont ! pensa le notaire.

Mais, de part et d'autre, les deux fins matois comprirent que l'enquête était inutile. Bordin se dit que Grévin serait discret comme un mur, et Grévin s'applaudit d'avoir fait disparaître les traces de l'incendie. Pour vider ce point, accessoire dans les débats et qui paraît puéril, mais capital dans la justification que l'histoire doit à ces jeunes gens, les experts et Pigoult, commis pour la visite du parc, déclarèrent n'avoir remarqué aucune place où il existât des marques d'incendie. Bordin fit assigner deux ouvriers, qui déposèrent avoir labouré, par les ordres du garde, une portion du pré dont l'herbe était brûlée ; mais ils dirent n'avoir point observé de quelle substance provenaient les cendres. Le garde, rappelé sur l'invitation des défenseurs, dit avoir reçu du sénateur, au moment où il avait passé par le château pour aller voir

la mascarade d'Arcis, l'ordre de labourer cette partie du pré, que le sénateur avait remarquée le matin en se promenant.

— Y avait-on brûlé des herbes ou des papiers?

— Je n'ai rien vu qui pût faire croire qu'on ait brûlé des papiers, répondit le garde. 5

— Enfin, dirent les défenseurs, si l'on y a brûlé des herbes, quelqu'un a dû les y apporter et y mettre le feu.

La déposition du curé de Cinq-Cygne et celle de mademoiselle Goujet firent une impression favorable. En sortant de vêpres et se promenant vers la forêt, ils avaient vu les gentilshommes et Michu à cheval, sortant du château et se dirigeant sur la forêt. La position, la moralité de l'abbé Goujet, donnaient du poids à ses paroles. 15

La plaidoirie de l'accusateur public, qui se croyait certain d'obtenir une condamnation, fut ce que sont ces sortes de réquisitoires. Les accusés étaient d'incorrigibles ennemis de la France, des institutions et des lois. Ils avaient soif de désordres. L'accusateur public, qui fut d'ailleurs un des procureurs généraux les plus distingués de l'Empire, attribua le délit à l'intention, prise par les émigrés rentrés, de protester contre l'occupation de leurs biens. Il fit assez bien frémir l'auditoire sur la position du sénateur. Puis il massa les preuves, les semi-preuves, les probabilités, avec un talent que stimulait la récompense certaine de son zèle, et il s'assit tranquillement en attendant le feu des défenseurs. 25

M. de Granville ne plaida jamais que cette cause criminelle, mais elle lui fit un nom. D'abord, il rétablit sous son vrai jour la vie de Michu. Ce fut un beau récit où sonnèrent les plus grands sentiments et qui réveilla bien des sympathies. En se voyant réhabilité par une voix éloquente, il y eut un moment où des pleurs sortirent des yeux jaunes de Michu, et coulèrent sur son terrible visage. Il apparut alors ce qu'il était réellement : un homme simple et rusé comme un enfant, mais un homme dont la vie n'avait eu qu'une pensée. Il fut soudain expliqué, surtout par ses pleurs, qui produisirent un 35

grand effet sur le jury. L'habile défenseur saisit ce mouvement d'intérêt pour entrer dans la discussion des charges.

— Où est le corps du délit? où est le sénateur? demanda-t-il. Vous nous accusez de l'avoir claquemuré, scellé même avec des pierres et du plâtre! Mais alors, nous savons seuls où il est, et comme vous nous tenez en prison depuis vingt-trois jours, il est mort faute d'aliments. Nous sommes des meurtriers, et vous ne nous avez pas accusés de meurtre . . . Mais, s'il vit, nous avons des complices; si nous avons des complices et si le sénateur est vivant, ne le ferions-nous donc point paraître? Les intentions que vous nous supposez, une fois manquées, aggraverions-nous inutilement notre position? Nous pourrions nous faire pardonner, par notre repentir, une vengeance manquée; et nous persisterions à détenir un homme de qui nous ne pouvons rien obtenir! N'est-ce pas absurde? — Rempportez votre plâtre, son effet est manqué, dit-il à l'accusateur public; car nous sommes ou d'imbéciles criminels, ce que vous ne croyez pas; ou des innocents, victimes de circonstances inexplicables pour nous comme pour vous! Vous devez bien plutôt chercher la masse de papiers qui s'est brûlée chez le sénateur et qui révèle des intérêts plus violents que les nôtres, et qui vous rendraient compte de son enlèvement.

Il entra dans ces hypothèses avec une habileté merveilleuse. Il insista sur la moralité des témoins à décharge, dont la foi religieuse était vive, qui croyaient à un avenir, à des peines éternelles. Il fut sublime en cet endroit et sut émouvoir profondément.

— Eh quoi! dit-il, ces criminels dînent tranquillement en apprenant par leur cousine l'enlèvement du sénateur. Quand l'officier de gendarmerie leur suggère les moyens de tout finir, ils se refusent à rendre le sénateur, ils ne savent ce qu'on leur veut!

Il fit alors pressentir une affaire mystérieuse, dont la clef se trouvait dans les mains du temps, qui dévoilerait cette injuste accusation. Une fois sur ce terrain, il eut l'audacieuse et ingénieuse adresse de se supposer juré,

il raconta sa délibération avec ses collègues, il se représenta comme tellement malheureux, si, ayant été cause de condamnations cruelles, l'erreur venait à être reconnue, il peignit si bien ses remords et revint sur les doutes que le plaidoyer lui donnerait, avec tant de force, qu'il 5 laissa les jurés dans une horrible anxiété.

Les jurés n'étaient pas encore blasés sur ces sortes d'allocutions ; elles eurent alors le charme des choses neuves, et le jury fut ébranlé. Après le chaud plaidoyer de M. de Granville, les jurés eurent à entendre le fin et 10 spécieux procureur, qui multiplia les considérations, fit ressortir toutes les parties ténébreuses du procès, et le rendit inexplicable. Il s'y prit de manière à frapper l'esprit et la raison, comme M. de Granville avait attaqué le cœur et l'imagination. Enfin, il sut entortiller les 15 jurés avec une conviction si sérieuse, que l'accusateur public vit son échafaudage en pièces. Ce fut si clair, que l'avocat de MM. d'Hauteserre et de Gothard s'en remit à la prudence des jurés, en trouvant l'accusation abandonnée à leur égard. L'accusateur demanda de remettre 20 au lendemain pour sa réplique. En vain Bordin, qui voyait un acquittement dans les yeux des jurés s'ils délibéraient sous le coup de ces plaidoiries, s'opposa-t-il, par des motifs de droit et de fait, à ce qu'une nuit de plus jetât ses anxiétés au cœur de ses innocents clients. La 25 cour délibéra.

— L'intérêt de la société me semble égal à celui des accusés, dit le président. La cour manquerait à toutes les notions d'équité si elle refusait une pareille demande à la défense ; elle doit donc l'accorder à l'accusation. 30

— Tout est heur et malheur, dit Bordin en regardant ses clients. Acquittés ce soir, vous pouvez être condamnés demain.

— Dans tous les cas, dit l'aîné des Simeuse, nous ne pouvons que vous admirer. 35

Mademoiselle de Cinq-Cygne avait des larmes aux yeux. Après les doutes exprimés par les défenseurs, elle ne croyait pas à un pareil succès. On la félicitait, et chacun vint lui promettre l'acquiescement de ses cousins.

Mais cette affaire allait avoir le coup de théâtre le plus éclatant, le plus sinistre et le plus imprévu qui jamais ait changé la face d'un procès criminel !

A cinq heures du matin, le lendemain de la plaidoirie de M. de Granville, le sénateur fut trouvé sur le grand chemin de Troyes, délivré de ses fers pendant son sommeil par des libérateurs inconnus, allant à Troyes, ignorant le procès, ne sachant pas le retentissement de son nom en Europe, et heureux de respirer le grand air.

10 L'homme qui servait de pivot à ce drame fut aussi stupéfait de ce qu'on lui apprit que ceux qui le rencontrèrent le furent de le voir. On lui donna la voiture d'un fermier, et il arriva rapidement à Troyes, chez le préfet. Le préfet prévint aussitôt le directeur du jury, le commissaire

15 du gouvernement et l'accusateur public, qui, d'après le récit que leur fit le comte de Gondreville, envoyèrent prendre Marthe au lit chez les Durieu, pendant que le directeur du jury motivait et décernait un mandat d'arrêt contre elle. Mademoiselle de Cinq-Cygne, qui n'était en

20 liberté que sous caution, fut également arrachée à l'un des rares moments de sommeil qu'elle obtenait au milieu de ses constantes angoisses, et fut gardée à la préfecture pour y être interrogée. L'ordre de tenir les accusés sans communication possible, même avec les avocats, fut

25 envoyé au directeur de la prison. A dix heures, la foule assemblée apprit que l'audience était remise à une heure après midi.

Ce changement, qui coïncidait avec la nouvelle de la délivrance du sénateur, l'arrestation de Marthe, celle de

30 mademoiselle de Cinq-Cygne, et la défense de communiquer avec les accusés, portèrent la terreur à l'hôtel de Chargebœuf. Toute la ville et les curieux venus à Troyes pour assister au procès, les tachygraphes des journaux, le peuple même, furent dans un émoi facile à comprendre.

35 L'abbé Goujet vint, sur les dix heures, voir M., madame d'Hauteserre et les défenseurs. On déjeunait alors, autant qu'on peut déjeuner en de semblables circonstances. Le curé prit Bordin et M. de Granville à part, il leur communiqua la confidence de Marthe et le frag-

ment de la lettre qu'elle avait reçue. Les deux défenseurs échangèrent un regard, après lequel Bordin dit au curé :

— Pas un mot ! tout nous paraît perdu ; faisons au moins bonne contenance. 5

Marthe n'était pas de force à résister au directeur du jury et à l'accusateur public réunis. D'ailleurs, les preuves abondaient contre elle. Sur l'indication du sénateur, Lechesneau avait envoyé chercher la croûte de dessous du dernier pain apporté par Marthe, et qu'il avait laissée dans le caveau, ainsi que les bouteilles vides et plusieurs objets. Pendant les longues heures de sa captivité, Malin avait fait des conjectures sur sa situation, et cherché les indices qui pouvaient le mettre sur la trace de ses ennemis ; il communiqua naturellement ses observations au magistrat. La ferme de Michu, récemment bâtie, devait avoir un four neuf ; les tuiles et les briques sur lesquelles reposait le pain offrant un dessin quelconque de joints, on pouvait avoir la preuve de la préparation de son pain dans ce four, en prenant l'empreinte de l'aire, dont les rayures se retrouvaient sur cette croûte. Puis les bouteilles, cachetées de cire verte, étaient sans doute pareilles aux bouteilles qui se trouvaient dans la cave de Michu. Ces subtiles remarques, dites au juge de paix, qui alla faire les perquisitions en présence de Marthe, amenèrent les résultats prévus par le sénateur. Victime de la bonhomie apparente avec laquelle Lechesneau, l'accusateur public, et le commissaire du gouvernement, lui firent apercevoir que des aveux complets pouvaient seuls sauver la vie de son mari, au moment où elle fut terrassée par ces preuves évidentes, Marthe avoua que la cachette où le sénateur avait été mis n'était connue que de Michu, de MM. de Simeuse et d'Hauteserre, et qu'elle avait apporté des vivres au sénateur, à trois reprises, pendant la nuit. Laurence, interrogée sur la circonstance de la cachette, fut forcée d'avouer que Michu l'avait découverte, et la lui avait montrée avant l'affaire, pour y soustraire les gentilshommes aux recherches de la police. 10
15
20
25
30
35

Aussitôt ces interrogatoires terminés, le jury et les avocats furent avertis de la reprise de l'audience. A trois heures, le président ouvrit la séance, en annonçant que les débats allaient recommencer sur de nouveaux éléments.

5 Le président fit voir à Michu trois bouteilles de vin, et lui demanda s'il les reconnaissait pour des bouteilles à lui, en lui montrant la parité de la cire de deux bouteilles vides avec celle d'une bouteille pleine, prise dans la matinée à la ferme, par le juge de paix, en présence de
10 Marthe; Michu ne voulut pas les reconnaître pour siennes; mais ces nouvelles pièces à conviction furent appréciées par les jurés, auxquels le président expliqua que les bouteilles vides venaient d'être trouvées dans le lieu où le sénateur avait été détenu. Chaque accusé fut interrogé
15 relativement au caveau situé sous les ruines du monastère. Il fut acquis aux débats, après un nouveau témoignage de tous les témoins à charge et à décharge, que cette cachette, découverte par Michu, n'était connue que de lui, de Laurence et des quatre gentilshommes. On
20 peut juger de l'effet produit sur l'audience, et sur les jurés, quand l'accusateur public annonça que ce caveau, connu seulement des accusés et de deux des témoins, avait servi de prison au sénateur. Marthe fut introduite. Son apparition causa les plus vives inquiétudes dans l'auditoire
25 et parmi les accusés. M. de Granville se leva pour s'opposer à l'audition de la femme témoignant contre le mari. L'accusateur public fit observer que, d'après ses propres aveux, Marthe était complice du délit : elle n'avait ni à prêter serment, ni à témoigner ; elle devait être enten-
30 due seulement dans l'intérêt de la vérité.

— Nous n'avons d'ailleurs qu'à donner lecture de son interrogatoire devant le directeur du jury, dit le président, qui fit lire par le greffier le procès-verbal dressé le matin.

35 — Confirmez-vous ces aveux? dit le président.

Michu regarda sa femme, et Marthe, qui comprit son erreur, tomba complètement évanouie. On peut dire sans exagération que la foudre éclatait sur le banc des accusés et sur leurs défenseurs.

— Je n'ai jamais écrit de ma prison à ma femme, et je n'y connais aucun des employés, dit Michu.

Bordin lui passa les fragments de la lettre, Michu n'eut qu'à y jeter un coup d'œil.

— Mon écriture a été imitée, s'écria-t-il. 5

— La dénégation est votre dernière ressource, dit l'accusateur public.

On introduisit alors le sénateur, avec les cérémonies prescrites pour sa réception. Son entrée fut un coup de théâtre. Malin, nommé par les magistrats comte de Gondreville, sans pitié pour les anciens propriétaires de cette belle demeure, regarda, sur l'invitation du président, les accusés avec la plus grande attention et pendant longtemps. Il reconnut que les vêtements de ses ravisseurs étaient bien exactement ceux des gentilshommes ; 15 mais il déclara que le trouble de ses sens au moment de son enlèvement l'empêchait de pouvoir affirmer que les accusés fussent les coupables.

— Il y a plus, dit-il, ma conviction est que ces quatre messieurs n'y sont pour rien. Les mains qui m'ont 20 bandé les yeux étaient grossières. Aussi, dit Malin en regardant Michu, croirais-je plutôt que mon ancien régisseur s'est chargé de ce soin ; mais je prie MM. les jurés de bien peser ma déposition. Mes soupçons à cet égard sont très-légers, et je n'ai pas la moindre 25 certitude. Voici pourquoi. Les deux hommes qui se sont emparés de moi m'ont mis à cheval, en croupe derrière celui qui m'avait bandé les yeux, et dont les cheveux étaient roux comme ceux de l'accusé Michu. Quelque singulière que soit mon observation, je dois en parler, 30 car elle fait la base d'une conviction favorable à l'accusé, que je prie de ne point s'en choquer. Attaché au dos d'un inconnu, j'ai dû, malgré la rapidité de la course, être affecté de son odeur. Or, je n'ai point reconnu celle particulière à Michu. Quant à la personne qui m'a, par 35 trois fois, apporté des vivres, je suis certain que cette personne est Marthe, la femme de Michu. La première fois, je l'ai reconnue à une bague que lui a donnée mademoiselle de Cinq-Cygne, et qu'elle n'avait pas songé à

ôter. La justice et MM. les jurés apprécieront les contradictions qui se rencontrent dans ces faits, et que je ne m'explique point encore.

Des murmures favorables, et d'unanimes approbations, 5 accueillirent la déposition de Malin. Bordin sollicita de la cour la permission d'adresser quelques demandes à ce précieux témoin.

— M. le sénateur croit donc que sa séquestration tient à d'autres causes que les intérêts supposés par l'accusa- 10 tion aux accusés?

— Certes ! dit le sénateur ; mais j'ignore ces motifs, car je déclare que, pendant mes vingt jours de captivité, je n'ai vu personne.

— Croyez-vous, dit alors l'accusateur public, que votre 15 château de Gondreville pût contenir des renseignements, des titres, ou des valeurs, qui pussent y nécessiter une perquisition de MM. de Simeuse?

— Je ne le pense pas, dit Malin. Je crois ces mes- 20 sieurs incapables, dans ce cas, de s'en mettre en possession par violence. Ils n'auraient eu qu'à me les réclamer pour les obtenir.

— M. le sénateur n'a-t-il pas fait brûler des papiers dans son parc ? dit brusquement M. de Granville.

Le sénateur regarda Grévin. Après avoir rapidement 25 échangé un fin coup d'œil avec le notaire, et qui fut saisi par Bordin, il répondit ne point avoir brûlé de papiers. L'accusateur public lui ayant demandé des renseignements sur le guet-apens dont il avait failli être la victime dans le parc, et s'il ne s'était pas mépris sur la position du 30 fusil, le sénateur dit que Michu se trouvait alors au guet sur un arbre. Cette réponse, d'accord avec le témoignage de Grévin, produisit une vive impression. Les gentils- hommes demeurèrent impassibles pendant la déposition de leur ennemi, qui les accablait de sa générosité. Lau- 35 rence souffrait la plus horrible agonie ; et, de moment en moment, le marquis de Chargebœuf la retenait par le bras. Le comte de Gondreville se retira en saluant les quatre gentilshommes, qui ne lui rendirent pas son salut. Cette petite chose indigna les jurés.

— Ils sont perdus ! dit Bordin à l'oreille du marquis.

— Hélas ! toujours par la fierté de leurs sentiments, répondit M. de Chargebœuf.

— Notre tâche est devenue trop facile, messieurs, dit l'accusateur public, en se levant et regardant les jurés. 5

Il expliqua l'emploi des deux sacs de plâtre par le scellement de la broche de fer, nécessaire pour accrocher le cadenas qui maintenait la barre avec laquelle la porte du caveau était fermée, et dont la description se trouvait au procès-verbal fait le matin par Pigoult. Il prouva facilement que les accusés seuls connaissaient l'existence du caveau. Il mit en évidence les mensonges de la défense, il en pulvérisa tous les arguments sous les nouvelles preuves arrivées si miraculeusement. En 1806, on était encore trop près de l'Être suprême de 1793 pour parler 15 de la justice divine : il fit donc grâce aux jurés de l'intervention du Ciel. Enfin, il dit que la justice aurait l'œil sur les complices inconnus qui avaient délivré le sénateur, et il s'assit en attendant avec confiance le verdict. 20

Les jurés crurent à un mystère ; mais ils étaient tous persuadés que ce mystère venait des accusés, qui se taisaient dans un intérêt privé de la plus haute importance.

M. de Granville, pour qui une machination quelconque 25 devenait évidente, se leva ; mais il parut accablé, quoiqu'il le fût moins des nouveaux témoignages survenus que de la manifeste conviction des jurés. Il surpassa peut-être sa plaidoirie de la veille. Ce second plaidoyer fut certes plus logique et plus serré que le premier. Mais 30 il sentit sa chaleur repoussée par la froideur du jury : il parlait inutilement, et il le voyait ! Situation horrible et glaciale. Il fit remarquer combien la délivrance du sénateur, opérée comme par magie, et bien certainement sans le secours d'aucun des accusés, ni de Marthe, corroborait 35 ses premiers raisonnements. Assurément, hier, les accusés pouvaient croire à leur acquittement ; et, s'ils étaient, comme l'accusation le suppose, maîtres de détenir ou de relâcher le sénateur, ils ne l'eussent délivré

qu'après le jugement. Il essaya de faire comprendre que des ennemis, cachés dans l'ombre, pouvaient seuls avoir porté ce coup.

Chose étrange ! M. de Granville ne jeta le trouble que dans la conscience de l'accusateur public, et dans celle des magistrats, car les jurés l'écoutaient par devoir. L'audience elle-même, toujours si favorable aux accusés, était convaincue de leur culpabilité. Il y a une atmosphère des idées. Dans une cour de justice, les idées de la foule pèsent sur les juges, sur les jurés, et réciproquement. En voyant cette disposition des esprits, qui se reconnaît ou se sent, le défenseur arriva, dans ses dernières paroles, à une sorte d'exaltation fébrile causée par sa conviction.

— Au nom des accusés, je vous pardonne d'avance une fatale erreur que rien ne dissipera ! s'écria-t-il. Nous sommes tous le jouet d'une puissance inconnue et machiavélique. Marthe Michu est victime d'une odieuse perfidie, et la société s'en apercevra quand les malheurs seront irréparables.

Bordin s'arma de la déposition du sénateur pour demander l'acquiescement des gentilshommes.

Le président résuma les débats avec d'autant plus d'impartialité, que les jurés étaient visiblement convaincus. Il fit même pencher la balance en faveur des accusés, en appuyant sur la déposition du sénateur. Cette gracieuseté ne compromettait point le succès de l'accusation. A onze heures du soir, d'après les différentes réponses du chef du jury, la cour condamna Michu à la peine de mort, MM. de Simeuse à vingt-quatre ans et les deux d'Hauteserre à dix ans de travaux forcés ; Gothard fut acquitté. Toute la salle voulut voir l'attitude des cinq coupables dans le moment suprême où, amenés libres devant la cour, ils entendraient leur condamnation. Les quatre gentilshommes regardèrent Laurence, qui leur jeta d'un œil sec le regard enflammé des martyrs.

— Elle pleurerait si nous étions acquittés ! dit le cadet des Simeuse à son frère.

Jamais accusés n'opposèrent des fronts plus sereins, ni

une contenance plus digne; à une injuste condamnation; que ces cinq victimes d'un horrible complot.

— Notre défenseur vous a pardonné ! dit l'aîné des Simeuse en s'adressant à la cour.

Madame d'Hauteserre tomba malade et resta pendant 5 trois mois au lit, à l'hôtel de Chargebœuf. Le bonhomme d'Hauteserre retourna paisiblement à Cinq-Cygne ; mais, rongé par une de ces douleurs de vieillard qui n'ont aucune des distractions de la jeunesse, il eut souvent des moments d'absence, qui prouvaient au curé que ce pauvre 10 père était toujours au lendemain du fatal arrêt. On n'eut pas à juger la belle Marthe, elle mourut en prison, vingt jours après la condamnation de son mari, recommandant son fils à Laurence, entre les bras de laquelle elle expira. Une fois le jugement connu, des évènements 15 politiques de la plus haute importance étouffèrent le souvenir de ce procès, dont il ne fut plus question. La société procède comme l'Océan, elle reprend son niveau, son allure, après un désastre, et en efface la trace par le mouvement de ses intérêts dévorants. 20

Sans sa fermeté d'âme et sa conviction de l'innocence de ses cousins, Laurence aurait succombé ; mais elle donna de nouvelles preuves de la grandeur de son caractère, elle étonna M. de Granville et Bordin par l'apparente sérénité que les malheurs extrêmes impriment aux belles 25 âmes. Elle veillait et soignait madame d'Hauteserre, et allait tous les jours deux heures à la prison. Elle dit qu'elle épouserait un de ses cousins quand ils seraient au baigne.

— Au baigne ! s'écria Bordin. Mais, mademoiselle, ne pensons plus qu'à demander leur grâce à l'empereur. 30

— Leur grâce, et à un Bonaparte ? s'écria Laurence avec horreur.

Les lunettes du vieux et digne procureur lui sautèrent du nez ; il les saisit avant qu'elles tombassent, regarda la jeune personne qui maintenant ressemblait à une 35 femme ; il comprit ce caractère dans toute son étendue, il prit le bras du marquis de Chargebœuf et lui dit :

— Monsieur le marquis, courons à Paris les sauver sans elle !

Les pourvois de MM. de Simeuse, d'Hauteserre, et de Michu, furent la première affaire que dut juger la cour de cassation. L'arrêt fut donc heureusement retardé par les cérémonies de l'installation de la cour.

5 Vers la fin du mois de septembre, après trois audiences prises par les plaidoiries, et par le procureur général Merlin, qui porta lui-même la parole, le pourvoi fut rejeté. La cour impériale de Paris était instituée, M. de Granville y avait été nommé substitut du procureur général, et le département de l'Aube se trouvant dans la juridiction de cette cour, il lui fut possible de faire au cœur de son ministère des démarches en faveur des condamnés ; il fatigua Cambacérès, son protecteur ; Bordin et M. de Chargebœuf vinrent le lendemain matin de l'arrêt dans
15 son hôtel au Marais, où ils le trouvèrent dans la lune de miel de son mariage, car dans l'intervalle il s'était marié. Malgré tous les événements qui s'étaient accomplis dans l'existence de son ancien avocat, M. de Chargebœuf vit bien, à l'affliction du jeune substitut, qu'il restait fidèle à
20 ses clients. Certains avocats, les artistes de la profession, font de leurs causes des maîtresses. Le cas est rare, ne vous y fiez pas. Dès que ses anciens clients et lui furent seuls dans son cabinet, M. de Granville dit au marquis :

— Je n'ai pas attendu votre visite, j'ai déjà même usé
25 tout mon crédit. N'essayez pas de sauver Michu, vous n'auriez pas la grâce de MM. de Simeuse. Il faut une victime.

— Mon Dieu ! dit Bordin en montrant au jeune magistrat les trois pourvois en grâce, puis-je prendre sur moi
30 de supprimer la demande de votre ancien client ? Jeter ce papier au feu, c'est lui couper la tête.

Il présenta le blanc-seing de Michu, M. de Granville le prit et le regarda.

— Nous ne pouvons pas le supprimer ; mais, sachez-
35 le ! si vous demandez tout, vous n'obtiendrez rien.

— Avons-nous le temps de consulter Michu ? dit Bordin.

— Oui. L'ordre d'exécution regarde le parquet du procureur général, et nous pouvons vous donner quelques

jours. On tue les hommes, ajouta-t-il avec une sorte d'amertume, mais on y met des formes, surtout à Paris.

M. de Chargebœuf avait eu déjà, chez le grand juge, des renseignements qui donnaient un poids énorme à ces 5 tristes paroles de M. de Granville.

— Michu est innocent, je le sais, je le dis, reprit le magistrat ; mais que peut-on seul contre tous ? Et songez que mon rôle est de me taire aujourd'hui. Je dois faire dresser l'échafaud où mon ancien client sera 10 décapité.

M. de Chargebœuf connaissait assez Laurence pour savoir qu'elle ne consentirait pas à sauver ses cousins aux dépens de Michu. Le marquis essaya donc une dernière tentative. Il avait fait demander une audience au 15 ministre des relations extérieures, pour savoir s'il existait un moyen de salut dans la haute diplomatie. Il prit avec lui Bordin, qui connaissait le ministre, et lui avait rendu quelques services. Les deux vieillards trouvèrent Talleyrand absorbé dans la contemplation de son feu, les 20 pieds en avant, la tête appuyée sur sa main, le coude sur la table, le journal à terre. Le ministre venait de lire l'arrêt de la cour de cassation.

— Veuillez vous asseoir, monsieur le marquis, dit le ministre. — Et vous, Bordin, ajouta-t-il en lui indiquant 25 une place devant lui, à sa table, écrivez :

'Sire,

'Quatre gentilshommes innocents, déclarés coupables par le jury, viennent de voir leur condamnation confirmée par votre cour de cassation. 30

'Votre Majesté impériale ne peut plus que leur faire grâce. Ces gentilshommes ne réclament cette grâce de votre auguste clémence que pour avoir l'occasion d'utiliser leur mort en combattant sous vos yeux, et se disent, de Votre Majesté impériale et royale, avec respect, les 35 . . . ' Etc.

— Il n'y a que les princes pour savoir obliger ainsi, dit le marquis de Chargebœuf, en prenant des mains de Bordin cette précieuse minute de la pétition à faire signer

aux quatre gentilshommes, et pour laquelle il se promet d'obtenir d'augustes apostilles.

— La vie de vos parents, monsieur le marquis, dit le ministre, est remise au hasard des batailles : tâchez d'arriver le lendemain d'une victoire, ils seront sauvés !

Il prit la plume et écrivit lui-même une lettre confidentielle à l'empereur, une de dix lignes au maréchal Duroc ; puis il sonna, demanda à son secrétaire un passeport diplomatique, et dit tranquillement au vieux procureur :

— Quelle est votre opinion sérieuse sur ce procès ?

— Ne savez-vous donc pas, monseigneur, qui nous a si bien entortillés ?

— Je le présume, mais j'ai des raisons pour chercher une certitude, répondit le prince. Retournez à Troyes, amenez-moi la comtesse de Cinq-Cygne, demain, ici, à pareille heure, mais secrètement ; passez chez madame de Talleyrand, que je prévientrai de votre visite. Si mademoiselle de Cinq-Cygne, qui sera placée de manière à voir l'homme que j'aurai debout devant moi, le reconnaît pour être venu chez elle dans le temps de la conspiration de MM. de Polignac et de Rivière, quoi que je dise, quoi qu'il réponde, pas un geste ! pas un mot ! Ne pensez d'ailleurs qu'à sauver MM. de Simeuse et d'Hautesterre ; n'allez pas vous embarrasser de votre mauvais drôle de garde-chasse.

— Un homme sublime, monseigneur ! s'écria Bordin.

— De l'enthousiasme ! et chez vous, Bordin ! Cet homme est alors quelque chose. — Notre souverain a prodigieusement d'amour-propre, monsieur le marquis, dit-il en changeant de conversation, il va me congédier pour pouvoir faire des folies sans contradiction. C'est un grand soldat qui sait changer les lois de l'espace et du temps ; mais il ne saurait changer les hommes, et il voudrait les fondre à son usage. Maintenant, n'oubliez pas que la grâce de vos parents ne sera obtenue que par une seule personne, par mademoiselle de Cinq-Cygne.

Le marquis partit seul pour Troyes, et dit à Laurence l'état des choses. Laurence obtint du procureur impérial

la permission de voir Michu, et le marquis l'accompagna jusqu'à la porte de la prison, où il l'attendit. Elle sortit les yeux baignés de larmes.

— Le pauvre homme, dit-elle, a essayé de se mettre à mes genoux, pour me prier de ne plus songer à lui, sans 5 penser qu'il avait les fers aux pieds ! Ah ! marquis, je plaiderai sa cause. Oui, j'irai baiser la botte de leur empereur. Et si j'échoue, eh bien, cet homme vivra, par mes soins, éternellement dans notre famille. Présentez son pourvoi en grâce pour gagner du temps, je veux avoir 10 son portrait . . . Partons.

Le lendemain, quand le ministre apprit, par un signal convenu; que Laurence était à son poste, il sonna, son huissier vint et reçut l'ordre de laisser entrer M. Corentin.

— Mon cher, vous êtes un habile homme, lui dit Tal- 15 leyrand, et je veux vous employer.

— Monseigneur . . .

— Écoutez. En servant Fouché, vous aurez de l'argent, et jamais d'honneur ni de position avouable ; mais, en me servant toujours comme vous venez de le faire à 20 Berlin, vous aurez de la considération.

— Monseigneur est bien bon . . .

— Vous avez déployé du génie dans votre dernière affaire, à Gondreville . . .

— De quoi monseigneur parle-t-il ? dit Corentin en 25 prenant un air ni trop froid, ni trop surpris.

— Monsieur, répondit sèchement le ministre, vous n'arriverez à rien, vous craignez . . .

— Quoi, monseigneur ?

— La mort ! dit le ministre de sa belle voix profonde et 30 creuse. Adieu, mon cher.

— C'est lui, dit le marquis de Chargebœuf en entrant ; mais nous avons failli tuer la comtesse, elle étouffe !

— Il n'y a que lui capable de jouer de pareils tours, répondit le ministre. Monsieur, vous êtes en danger de 35 ne pas réussir, reprit le prince. Prenez ostensiblement la route de Strasbourg, je vais vous envoyer en blanc de doubles passe-ports. Ayez des Sosies, changez de route habilement, et surtout de voiture, laissez arrêter à Stras-

bourg vos Sosies à votre place, gagnez la Prusse par la Suisse et par la Bavière. Pas un mot, et de la prudence. Vous avez la police contre vous, et vous ne savez pas ce que c'est que la police !

- 5 Mademoiselle de Cinq-Cygne offrit à Robert Lefebvre une somme suffisante pour le déterminer à venir à Troyes faire le portrait de Michu, et M. de Granville promit à ce peintre, alors célèbre, toutes les facilités possibles. M. de Chargebœuf partit dans son vieux berlingot, avec Laurence, et avec un domestique qui parlait allemand. Mais, vers Nancy, il rejoignit Gothard et mademoiselle Goujet, qui les avaient précédés dans une excellente calèche ; il leur prit cette calèche et leur donna le berlingot. Le ministre avait raison. A Strasbourg, le commissaire général
15 de police refusa de viser le passe-port des voyageurs, en leur opposant des ordres absolus. En ce moment même, le marquis et Laurence sortaient de France par Besançon avec les passe-ports diplomatiques. Laurence traversa la Suisse dans les premiers jours du mois d'octobre, sans
20 accorder la moindre attention à ce magnifique pays.

- Néanmoins, il fut bien difficile aux deux voyageurs de ne pas apercevoir l'immense mouvement d'hommes et de choses dans lequel ils entrèrent, une fois en Prusse. La campagne d'Iéna était commencée. Laurence et le
25 marquis voyaient les magnifiques divisions de l'armée française, s'allongeant et paradant comme aux Tuileries. Dans ces déploiements de la splendeur militaire, qui ne peuvent se dépeindre qu'avec les mots et les images de la Bible, l'homme qui animait ces masses prit des proportions gigantesques dans l'imagination de Laurence. Bientôt, les mots de victoire retentirent à son oreille. Les armées impériales venaient de remporter deux avantages signalés. Le prince de Prusse avait été tué la veille du
30 jour où les deux voyageurs arrivèrent à Saalfeld, tâchant de rejoindre Napoléon, qui allait avec la rapidité de la foudre. Enfin, le 13 octobre, date de mauvais augure, mademoiselle de Cinq-Cygne longeait une rivière, au milieu des corps de la grande armée, ne voyant que confusion, renvoyée d'un village à l'autre et de division en division,

épouvantée de se voir seule avec un vieillard, ballottée dans un océan de cent cinquante mille hommes, qui en visaient cent cinquante mille autres. Fatiguée de toujours apercevoir cette rivière par-dessus les haies d'un chemin boueux qu'elle suivait sur une colline, elle en 5 demanda le nom à un soldat.

— C'est la Saale, répondit-il, en lui montrant l'armée prussienne groupée par grandes masses de l'autre côté de ce cours d'eau.

La nuit venait, Laurence voyait s'allumer des feux et 10 briller des armes. Le vieux marquis, dont l'intrépidité fut chevaleresque, conduisait lui-même, à côté de son nouveau domestique, deux bons chevaux achetés la veille. Le vieillard savait bien qu'il ne trouverait ni pos- 15 tillons, ni chevaux, en arrivant sur un champ de bataille. Tout à coup, l'audacieuse calèche, objet de l'étonnement de tous les soldats, fut arrêtée par un gendarme de la gendarmerie de l'armée, qui vint à bride abattue sur le marquis en lui criant :

— Qui êtes-vous? où allez-vous? qui demandez-vous? 20

— L'empereur, dit le marquis de Chargebœuf; j'ai une dépêche importante des ministres pour le grand maréchal Duroc.

— Eh bien, vous ne pouvez pas rester là, dit le gen- 25 darme.

Mademoiselle de Cinq-Cygne et le marquis furent d'au- tant plus obligés de rester là, que le jour allait cesser.

— Où sommes-nous? dit mademoiselle de Cinq-Cygne en arrêtant deux officiers qu'elle vit venir, et dont l'uni- 30 forme était caché par des surtouts de drap.

— Vous êtes en avant de l'avant-garde de l'armée française, madame, lui répondit un des deux officiers. Vous ne pouvez même rester ici, car, si l'ennemi faisait un mouvement et que l'artillerie jouât, vous seriez entre 35 deux feux.

— Ah! dit-elle d'un air indifférent.

Sur ce *Ah!* l'autre officier dit :

— Comment cette femme se trouve-t-elle là?

— Nous attendons, répondit-elle, un gendarme qui est

allé prévenir M. Duroc, en qui nous trouverons un protecteur pour pouvoir parler à l'empereur.

— Parler à l'empereur ? dit le premier officier. Y pensez-vous ? à la veille d'une bataille décisive.

5 — Ah ! vous avez raison, dit-elle, je ne dois lui parler qu'après-demain, la victoire le rendra doux.

Les deux officiers allèrent se placer à vingt pas de distance, sur leurs chevaux immobiles. La calèche fut alors entourée par un escadron de généraux, de maré-

10 chaux, d'officiers, tous extrêmement brillants, et qui respectèrent la voiture, précisément parce qu'elle était là.

— Mon Dieu ! dit le marquis à mademoiselle de Cinq-Cygne, j'ai peur que nous n'ayons parlé à l'empereur.

— L'empereur ? dit un colonel général, mais le voilà !

15 Laurence aperçut alors à quelques pas, en avant et seul, celui qui s'était écrié : 'Comment cette femme se trouve-t-elle là ?' L'un des deux officiers, l'empereur enfin, vêtu de sa célèbre redingote, mise par-dessus un uniforme vert, était sur un cheval blanc richement

20 caparaçonné. Il examinait, avec une lorgnette, l'armée prussienne au delà de la Saale. Laurence comprit alors pourquoi la calèche restait là, et pourquoi l'escorte de l'empereur la respectait. Elle fut saisie d'un mouvement convulsif, l'heure était arrivée. Elle entendit alors le

25 bruit sourd de plusieurs masses d'hommes et de leurs armes, s'établissant au pas accéléré sur ce plateau. Les batteries semblaient avoir un langage, les caissons retentissaient et l'airain pétillait.

— Le maréchal Lannes prendra position avec tout son

30 corps en avant, le maréchal Lefebvre et la garde occuperont ce sommet, dit l'autre officier, qui était le major général Berthier.

L'empereur descendit. Au premier mouvement qu'il fit, Roustan, son fameux mameluk, s'empressa de venir

35 tenir le cheval. Laurence était stupide d'étonnement : elle ne croyait pas à tant de simplicité.

— Je passerai la nuit sur ce plateau, dit l'empereur.

En ce moment, le grand maréchal Duroc, que le gardarme avait enfin trouvé, vint au marquis de Charge-

bœuf et lui demanda la raison de son arrivée ; le marquis lui répondit qu'une lettre, écrite par le ministre des relations extérieures, lui dirait combien il était urgent qu'ils obtinssent, mademoiselle de Cinq-Cygne et lui, une audience de l'empereur.

— Sa Majesté va dîner sans doute à son bivac, dit Duroc en prenant la lettre, et, quand j'aurai vu ce dont il s'agit, je vous ferai savoir si cela se peut. — Brigadier, dit-il au gendarme, accompagnez cette voiture et menez-la près de la cabane, en arrière.

M. de Chargebœuf suivit le gendarme, et arrêta sa voiture derrière une misérable chaumière bâtie de bois et de terre, entourée de quelques arbres fruitiers, et gardée par des piquets d'infanterie et de cavalerie.

On peut dire que la majesté de la guerre éclatait là dans toute sa splendeur. De ce sommet, les lignes des deux armées se voyaient éclairées par la lune. Après une heure d'attente, remplie par le mouvement perpétuel d'aides de camp partant et revenant, Duroc, qui vint chercher mademoiselle de Cinq-Cygne et le marquis de Chargebœuf, les fit entrer dans la chaumière, dont le plancher était de terre battue, comme celui de nos aires de grange. Devant une table desservie et devant un feu de bois vert qui fumait, Napoléon était assis sur une chaise grossière. Ses bottes, pleines de boue, attestaient ses courses à travers champs. Il avait ôté sa fameuse redingote, et alors son célèbre uniforme vert, traversé par son grand cordon rouge, rehaussé par le dessous blanc de sa culotte de casimir et de son gilet, faisait admirablement bien valoir sa pâle et terrible figure césarienne. Il avait la main sur une carte dépliée, placée sur ses genoux. Berthier se tenait debout, dans son brillant costume de vice-connétable de l'Empire. Constant, le valet de chambre, présentait à l'empereur son café sur un plateau.

— Que voulez-vous? dit-il avec une feinte brusquerie, en traversant par le rayon de son regard la tête de Laurence. Vous ne craignez donc plus de me parler avant la bataille? De quoi s'agit-il?

— Sire, dit-elle en le regardant d'un œil non moins fixe, je suis mademoiselle de Cinq-Cygne.

— Eh bien? répondit-il d'une voix colère en se croyant bravé par ce regard.

5 — Ne comprenez-vous donc pas? Je suis la comtesse de Cinq-Cygne, et je vous demande grâce, dit-elle en tombant à genoux, et lui tendant le placet rédigé par Talleyrand, apostillé par l'impératrice, par Cambacérès et par Malin.

10 L'empereur releva gracieusement la suppliante, en lui jetant un regard fin, et lui dit :

— Serez-vous sage enfin ? Comprenez-vous ce que doit être l'Empire français?

15 — Ah ! je ne comprends en ce moment que l'empereur, vaincue par la bonhomie avec laquelle l'homme du destin avait dit ces paroles, qui faisaient pressentir la grâce.

— Sont-ils innocents? demanda l'empereur.

— Tous ! dit-elle avec enthousiasme.

20 — Tous? Non, le garde-chasse est un homme dangereux, qui tuerait mon sénateur sans prendre votre avis.

— Oh ! sire, dit-elle, si vous aviez un ami qui se fût dévoué pour vous, l'abandonneriez-vous? ne vous . . . ?

25 — Vous êtes une femme, interrompit-il avec une teinte de raillerie.

— Et vous un homme de fer ! répliqua-t-elle avec une dureté passionnée qui lui plut.

— Cet homme a été condamné par la justice du pays, reprit-il.

30 — Mais il est innocent.

— Enfant ! dit-il.

Il prit mademoiselle de Cinq-Cygne par la main et l'emmena sur le plateau.

— Voici, dit-il avec son éloquence à lui, qui changeait 35 les lâches en braves, voici trois cent mille hommes, ils sont innocents, eux aussi ! Eh bien, demain, trente mille hommes seront morts, morts pour leur pays ! Il y a chez les Prussiens, peut-être, un grand mécanicien, un idéologue, un génie qui sera moissonné. De notre côté, nous

perdrons certainement des grands hommes inconnus. Enfin, peut-être verrai-je mourir mon meilleur ami ! Accuserai-je Dieu ? Non. Je me tairai. Sachez, mademoiselle, qu'on doit mourir pour les lois de son pays, comme on meurt ici pour sa gloire, ajouta-t-il en la ramenant dans la cabane. — Allez, retournez en France, dit-il en regardant le marquis, mes ordres vous y suivront. 5

Laurence crut à une commutation de peine pour Michu, et, dans l'effusion de sa reconnaissance, elle plia le genou et baisa la main de l'empereur. 10

— Vous êtes M. de Chargebœuf ? dit alors Napoléon en avisant le marquis.

— Oui, sire.

— Vous avez des enfants ?

— Beaucoup d'enfants. 15

— Pourquoi ne me donneriez-vous pas un de vos petits-fils ? il serait un de mes pages.

— Ah ! voilà le sous-lieutenant qui perce, pensa Laurence, il veut être payé de sa grâce.

Le marquis s'inclina sans répondre. Heureusement, 20 le général Rapp se précipita dans la cabane.

— Sire, la cavalerie de la garde, et celle du grand-duc de Berg, ne pourront pas rejoindre demain avant midi.

— N'importe, dit Napoléon en se tournant vers Berthier, il est des heures de grâce pour nous aussi, sachons 25 en profiter.

Sur un signe de main, le marquis et Laurence se retirèrent et remontèrent en voiture ; le brigadier les mit dans leur route, et les conduisit jusqu'à un village où ils passèrent la nuit. Le lendemain, tous deux ils s'éloignèrent du champ de bataille, au bruit de huit cents pièces de canon qui grondèrent pendant dix heures, et, en route, ils apprirent l'étonnante victoire d'Iéna. Huit jours après, ils entraient dans les faubourgs de Troyes. 35 Un ordre du grand juge, transmis au procureur impérial près le tribunal de première instance de Troyes, ordonnait la mise en liberté sous caution des gentilshommes, en attendant la décision de l'empereur et roi ; mais, en même temps, l'ordre pour l'exécution de Michu fut

expédié par le parquet. Ces ordres étaient arrivés le matin même. Laurence se rendit alors à la prison, sur les deux heures, en habit de voyage. Elle obtint de rester auprès de Michu, à qui l'on faisait la triste cérémonie appelée *la toilette*. Le bon abbé Goujet, qui avait demandé à l'accompagner jusqu'à l'échafaud, venait de donner l'absolution à cet homme, qui se désolait de mourir dans l'incertitude sur le sort de ses maîtres ; aussi, quand Laurence se montra, poussa-t-il un cri de joie.

10 — Je puis mourir ! dit-il.

— Ils sont graciés, je ne sais à quelles conditions, lui dit Laurence, mais ils le sont ; et j'ai tout tenté pour toi, mon ami, malgré leur avis. Je croyais t'avoir sauvé, mais l'empereur m'a trompée par gracieuseté de souverain.

15 — Il était écrit là-haut, dit Michu, que le chien de garde devait être tué à la même place que ses vieux maîtres !

La dernière heure se passa rapidement. Michu, au moment de partir, n'osait demander d'autre faveur que de baiser la main de mademoiselle de Cinq-Cygne, mais elle lui tendit ses joues, et se laissa saintement embrasser par cette noble victime. Michu refusa de monter en charrette.

— Les innocents doivent aller à pied ! dit-il.

25 Il ne voulut pas que l'abbé Goujet lui donnât le bras, il marcha dignement et résolument jusqu'à l'échafaud. Au moment de se coucher sur la planche, il dit à l'exécuteur, en le priant de rabattre sa redingote, qui lui montait sur le cou :

30 — Mon habit vous appartient, tâchez de ne pas l'entamer.

A peine les quatre gentilshommes eurent-ils le temps de voir mademoiselle de Cinq-Cygne : un planton du général commandant la division militaire leur apporta des brevets de sous-lieutenants, dans le même régiment de cavalerie, avec l'ordre de rejoindre aussitôt à Bayonne le dépôt de leur corps. Après des adieux déchirants, car ils eurent tous un pressentiment de l'avenir, mademoiselle de Cinq-Cygne rentra dans son château désert.

Les deux frères moururent ensemble, sous les yeux de l'empereur, à Sommo-Sierra, l'un défendant l'autre, tous deux déjà chefs d'escadron. Leur dernier mot fut :

— Laurence, *cy meurs !*

L'aîné des d'Hauteserre mourut colonel, à l'attaque de 5 la redoute de la Moskova, où son frère prit sa place.

Adrien, nommé général de brigade à la bataille de Dresde, y fut grièvement blessé, et put revenir se faire soigner à Cinq-Cygne. En essayant de sauver ce débris des quatre gentilshommes qu'elle avait vus un moment 10 autour d'elle, la comtesse, alors âgée de trente-deux ans, l'épousa ; mais elle lui offrit un cœur flétri, qu'il accepta : les gens qui aiment ne doutent de rien, ou doutent de tout.

La Restauration trouva Laurence sans enthousiasme, 15 les Bourbons venaient trop tard pour elle ; néanmoins, elle n'eut pas à se plaindre : son mari, nommé pair de France avec le titre de marquis de Cinq-Cygne, devint lieutenant général en 1816, et fut récompensé par le cordon bleu des éminents services qu'il rendit alors. 20

Le fils de Michu, de qui Laurence prit soin comme de son propre enfant, fut reçu avocat en 1816. Après avoir exercé pendant deux ans sa profession, il fut nommé juge suppléant au tribunal d'Alençon, et de là passa procureur du roi au tribunal d'Arcis en 1827. Laurence, 25 qui avait surveillé l'emploi des capitaux de Michu, remit à ce jeune homme une inscription de douze mille livres de rente le jour de sa majorité ; plus tard, elle lui fit épouser la riche mademoiselle Girel, de Troyes. Le marquis de Cinq-Cygne mourut, en 1829, entre les bras 30 de Laurence, de son père, de sa mère et de ses enfants qui l'adoraient. Lors de sa mort, personne n'avait encore pénétré le secret de l'enlèvement du sénateur. Louis XVIII ne se refusa point à réparer les malheurs de cette affaire ; mais il fut muet sur les causes de ce désastre avec la 35 marquise de Cinq-Cygne, qui le crut alors complice de la catastrophe.

CONCLUSION

LE feu marquis de Cinq-Cygne avait employé ses épargnes, ainsi que celles de son père et de sa mère, à l'acquisition d'un magnifique hôtel situé rue du Faubourg-du-Roule, et compris dans le majorat considérable institué
5 pour l'entretien de sa pairie. La sordide économie du marquis et de ses parents, qui souvent affligeait Laurence, fut alors expliquée. Aussi, depuis cette acquisition, la marquise, qui vivait à sa terre en y thésaurisant pour ses enfants, passa-t-elle d'autant plus volontiers ses hivers à
10 Paris, que sa fille Berthe et son fils Paul atteignaient un âge où leur éducation exigeait les ressources de Paris. Madame de Cinq-Cygne alla peu dans le monde. Son mari ne pouvait ignorer les regrets qui habitaient le cœur de cette femme ; mais il déploya pour elle les délicatesses
15 les plus ingénieuses, et mourut n'ayant aimé qu'elle au monde. Ce noble cœur, méconnu pendant quelque temps, mais à qui la généreuse fille des Cinq-Cygne rendit dans les dernières années autant d'amour qu'elle en recevait, ce mari fut enfin complètement heureux.
20 Laurence vivait surtout par les joies de la famille. Nulle femme de Paris ne fut plus chérie de ses amis, ni plus respectée. Aller chez elle est un honneur. Douce, indulgente, spirituelle, simple surtout, elle plaît aux âmes d'élite, elle les attire, malgré son attitude empreinte
25 de douleur ; mais chacun semble protéger cette femme si forte, et ce sentiment de protection secrète explique peut-être l'attrait de son amitié. Sa vie, si douloureuse pendant sa jeunesse, est belle et sereine vers le soir. On connaît ses souffrances. Personne n'a jamais demandé
30 quel est l'original du portrait de Robert Lefebvre qui, depuis la mort du garde, est le principal et funèbre ornement du salon. La physionomie de Laurence a la maturité des fruits venus difficilement. Une sorte de fierté religieuse orne aujourd'hui ce front éprouvé. Au
35 moment où la marquise vint tenir maison, sa fortune, augmentée par la loi sur les indemnités, allait à deux cent mille livres de rente, sans compter les traitements de son

mari. Laurence avait hérité des onze cent mille francs laissés par les Simeuse. Dès lors, elle dépensa cent mille francs par an, et mit de côté le reste pour faire la dot de Berthe.

Berthe est le portrait vivant de sa mère, mais sans audace guerrière ; c'est sa mère fine, spirituelle, 'et plus femme,' dit Laurence avec mélancolie. La marquise ne voulait pas marier sa fille avant qu'elle eût vingt ans. Les économies de la famille, sagement administrées par le vieux d'Hauteserre, et placées dans les fonds au moment où les rentes tombèrent en 1830, formaient une dot d'environ quatre-vingt mille francs de rente à Berthe, qui, en 1833, eut vingt ans.

Vers ce temps, la princesse de Cadignan, qui voulait marier son fils, le duc de Maufrigneuse, avait depuis quelques mois lié son fils avec la marquise de Cinq-Cygne. Georges de Maufrigneuse dînait trois fois par semaine chez la marquise, il accompagnait la mère et la fille aux Italiens, il caracolait au Bois autour de leur calèche quand elles s'y promenaient. Il fut alors évident pour le monde du faubourg Saint-Germain que Georges aimait Berthe. Seulement, personne ne pouvait savoir si madame de Cinq-Cygne avait le désir de faire sa fille duchesse, en attendant qu'elle devînt princesse ; ou si la princesse désirait pour son fils une si belle dot, si la célèbre Diane allait au-devant de la noblesse de province, ou si la noblesse de province était effrayée de la célébrité de madame de Cadignan, de ses goûts et de sa vie ruineuse. Dans le désir de ne point nuire à son fils, la princesse, devenue dévote, avait muré sa vie intime, et passait la belle saison à Genève, dans une villa.

Un soir, madame la princesse de Cadignan avait chez elle la marquise d'Espard, et de Marsay, le président du conseil. Elle vit ce soir-là cet ancien amant pour la dernière fois, car il mourut l'année suivante. Rastignac, sous-secrétaire d'État attaché au ministère de Marsay, deux ambassadeurs, deux orateurs célèbres restés à la Chambre des pairs, les vieux ducs de Lenoncourt et de Navarreins, le comte de Vandenesse et sa jeune femme,

d'Arthez, s'y trouvaient et formaient un cercle assez bizarre dont la composition s'expliquera facilement : il s'agissait d'obtenir du premier ministre un laissez passer pour le prince de Cadignan. De Marsay, qui ne voulait pas prendre sur lui cette responsabilité, venait dire à la princesse que l'affaire était entre bonnes mains. Un vieil homme politique devait leur apporter une solution pendant la soirée. On annonça la marquise et mademoiselle de Cinq-Cygne. Laurence, dont les principes étaient intraitables, fut non pas surprise, mais choquée de voir les représentants les plus illustres de la légitimité, dans l'une et l'autre Chambre, causant avec le premier ministre de celui qu'elle n'appelait jamais que monseigneur le duc d'Orléans, l'écoutant et riant avec lui. De Marsay, comme les lampes près de s'éteindre, brillait d'un dernier éclat. Il oubliait là, volontiers, les soucis de la politique. La marquise de Cinq-Cygne accepta de Marsay, comme on dit que la cour d'Autriche acceptait alors M. de Sainte-Aulaire : l'homme du monde fit passer le ministre. Mais elle se dressa, comme si son siège eût été de fer rougi, quand elle entendit annoncer M. le comte de Gondreville.

— Adieu, madame, dit-elle à la princesse, d'un ton sec.

Elle sortit avec Berthe, en calculant la direction de ses pas de manière à ne pas rencontrer cet homme fatal.

— Vous avez peut-être fait manquer le mariage de Georges, dit à voix basse la princesse à de Marsay.

L'ancien clerc venu d'Arcis, l'ancien représentant du peuple, l'ancien thermidorien, l'ancien tribun, l'ancien conseiller d'État, l'ancien comte de l'Empire et sénateur, l'ancien pair de Louis XVIII, le nouveau pair de Juillet fit une révérence servile à la princesse de Cadignan.

— Ne tremblez plus, belle dame, nous ne faisons pas la guerre aux princes, dit-il en s'asseyant auprès d'elle.

Malin avait eu l'estime de Louis XVIII, à qui sa vieille expérience ne fut pas inutile. Il avait aidé beaucoup à renverser Decazes, et conseillé fortement le ministère Villèle. Reçu froidement par Charles X, il avait épousé les rancunes de Talleyrand. Il était alors en grande faveur sous le douzième gouvernement qu'il a l'avantage

de servir depuis 1789, et qu'il desservira sans doute ; mais, depuis quinze mois, il avait rompu l'amitié qui, pendant trente-six ans, l'avait uni au plus célèbre de nos diplomates.

De Marsay regardait sournoisement Gondreville, et attendait évidemment pour parler que le vieillard, qui se couchait de bonne heure, fût parti. Tous ceux qui étaient là, témoins de la sortie de madame de Cinq-Cygne, dont les raisons étaient connues, imitèrent le silence de de Marsay. Gondreville, qui n'avait pas reconnu la marquise, ignorait les motifs de cette réserve générale ; mais l'habitude des affaires, les mœurs politiques, lui avaient donné du tact ; il était homme d'esprit d'ailleurs : il crut que sa présence gênait, il partit. De Marsay, debout à la cheminée, contempla, de façon à laisser deviner de graves pensées, ce vieillard de soixante et dix ans qui s'en allait lentement.

— J'ai eu tort, madame, de ne pas vous avoir nommé mon négociateur, dit enfin le premier ministre, en entendant le roulement de la voiture. Mais je vais racheter ma faute, et vous donner les moyens de faire votre paix avec les Cinq-Cygne. Voici plus de trente ans que la chose a eu lieu, c'est aussi vieux que la mort de Henri IV, qui certes, entre nous, malgré le proverbe, est bien l'histoire la moins connue, comme beaucoup d'autres catastrophes historiques. Je vous jure, d'ailleurs, que, si cette affaire ne concernait pas la marquise, elle n'en serait pas moins curieuse. Enfin, elle éclaircit un fameux passage de nos annales modernes, celui du mont Saint-Bernard. MM. les ambassadeurs y verront que, sous le rapport de la profondeur, nos hommes politiques d'aujourd'hui sont bien loin des Machiavels que les flots populaires ont élevés, en 1793, au-dessus des tempêtes, et dont quelques-uns ont trouvé, comme dit la romance, *un port*. Pour être aujourd'hui quelque chose en France, il faut avoir roulé dans les ouragans de ce temps-là.

— Mais il me semble, dit en souriant la princesse, que, sous ce rapport, votre état de choses n'a rien à désirer.

Un rire de bonne compagnie se joua sur toutes les lèvres, et de Marsay ne put s'empêcher de sourire. Les am-

bassadeurs parurent impatients, de Marsay fut pris par une quinte, et l'on fit silence.

— Par une nuit de juin 1800, dit le premier ministre, vers trois heures du matin, au moment où le jour faisait
5 pâlir les bougies, deux hommes, las de jouer à la bouillotte, ou qui n'y jouaient que pour occuper les autres, quittèrent le salon de l'hôtel des relations extérieures, alors situé rue du Bac, et allèrent dans un boudoir. Ces deux hommes, dont un est mort et dont l'autre a un pied
10 dans la tombe, sont, chacun dans son genre, aussi extraordinaires l'un que l'autre. Tous deux ont été prêtres et tous deux ont abjuré ; tous deux se sont mariés. L'un avait été simple oratorien, l'autre avait porté la mitre épiscopale. Le premier s'appelait Fouché, je ne vous
15 dis pas le nom du second ; mais tous deux étaient alors de simples citoyens français, très-peu simples. Quand on les vit allant dans le boudoir, les personnes qui se trouvaient encore là manifestèrent un peu de curiosité. Un troisième personnage les suivit. Quant à celui-là,
20 qui se croyait beaucoup plus fort que les deux premiers, il avait nom Sieyès, et vous savez tous qu'il appartenait également à l'Église avant la Révolution. Celui qui marchait difficilement se trouvait alors ministre des relations extérieures, Fouché était ministre de la police
25 générale. Sieyès avait abdicqué le consulat. Un petit homme, froid et sévère, quitta sa place et rejoignit ces trois hommes, en disant à haute voix, devant quelqu'un de qui je tiens le mot : 'Je crains le brellan des prêtres.' Il était ministre de la guerre. Le mot de Carnot n'in-
30 quiéta point les deux consuls, qui jouaient dans le salon. Cambacérès et Lebrun étaient alors à la merci de leurs ministres, infiniment plus forts qu'eux. Presque tous ces hommes d'État sont morts, on ne leur doit plus rien : ils appartiennent à l'histoire, et l'histoire de cette nuit
35 a été terrible ; je vous la dis, parce que moi seul la sais, parce que Louis XVIII ne l'a pas dite à la pauvre madame de Cinq-Cygne, et qu'il est indifférent au gouvernement actuel qu'elle le sache. Tous quatre, ils s'assirent. Le boiteux dut fermer la porte avant qu'on prononçât un

mot, il poussa même, dit-on, un verrou. Il n'y a que les gens bien élevés qui aient de ces petites attentions. Les trois prêtres avaient les figures blêmes et impassibles que vous leur avez connues. Carnot seul offrait un visage coloré. Aussi le militaire parla-t-il le premier. 5

— De quoi s'agit-il?

— De la France, dut dire le prince, que j'admire comme un des hommes les plus extraordinaires de notre temps.

— De la République, a certainement dit Fouché.

— Du pouvoir, a dit probablement Sieyès. 10

Tous les assistants se regardèrent. De Marsay avait, de la voix, du regard et du geste, admirablement peint les trois hommes.

— Les trois prêtres s'entendirent à merveille, reprit-il. Carnot regarda sans doute ses collègues et l'ex-consul 15 d'un air assez digne. Je crois qu'il a dû se trouver abasourdi en dedans.

— Croyez-vous au succès? lui demanda Sieyès.

— On peut tout attendre de Bonaparte, répondit le ministre de la guerre; il a passé les Alpes heureusement. 20

— En ce moment, dit le diplomate avec une lenteur calculée, il joue son tout.

— Enfin, tranchons le mot, dit Fouché: que ferons-nous, si le premier consul est vaincu? Est-il possible de refaire une armée? Resterons-nous ses humbles serviteurs? 25

— Il n'y a plus de République en ce moment, fit observer Sieyès; il est consul pour dix ans.

— Il a plus de pouvoir que n'en avait Cromwell, ajouta l'évêque, et n'a pas voté la mort du roi.

— Nous avons un maître, dit Fouché; le conserve- 30 rons-nous s'il perd la bataille, ou reviendrons-nous à la république pure?

— La France, répliqua sentencieusement Carnot, ne pourra résister qu'en revenant à l'énergie conventionnelle.

— Je suis de l'avis de Carnot, dit Sieyès. Si Bonaparte 35 revient défait, il faut l'achever: il nous en a trop dit depuis sept mois.

— Il a l'armée! reprit Carnot d'un air pensif.

— Nous aurons le peuple! s'écria Fouché.

— Vous êtes prompt, monsieur ! répliqua le grand seigneur de cette voix de basse-taille qu'il a conservée, et qui fit rentrer l'oratorien en lui-même.

— Soyez francs, dit un ancien conventionnel en montrant sa tête : si Bonaparte est vainqueur, nous l'adorerons ; vaincu, nous l'enterrerons.

— Vous étiez là, Malin, dit le maître de la maison sans s'émouvoir ; vous serez des nôtres.

Et il lui fit signe de s'asseoir. Ce fut à cette circonstance que ce personnage, conventionnel assez obscur, dut d'être ce que nous venons de voir qu'il est encore en ce moment. Malin fut discret, et les deux ministres lui furent fidèles ; mais il fut aussi le pivot de la machine et l'âme de la machination.

— Cet homme n'a point encore été vaincu ! s'écria Carnot avec un accent de conviction, et il vient de surpasser Annibal.

— En cas de malheur, voici le Directoire, reprit très-finement Sieyès en faisant remarquer à chacun qu'ils étaient cinq.

— Et, dit le ministre des affaires étrangères, nous sommes tous intéressés au maintien de la Révolution française, nous avons tous trois jeté le froc aux orties ; le général a voté la mort du roi. Quant à vous, dit-il à Malin, vous avez des biens d'émigré.

— Nous avons tous les mêmes intérêts, dit péremptoirement Sieyès, et nos intérêts sont d'accord avec celui de la patrie.

— Chose rare ! dit le diplomate en souriant.

— Il faut agir, ajouta Fouché. La bataille se livre, et Mélas a des forces supérieures. Gênes est rendue, et Masséna a commis la faute de s'embarquer pour Antibes : il n'est donc pas certain qu'il puisse rejoindre Bonaparte, qui restera réduit à ses seules ressources.

— Qui vous a dit cette nouvelle ? demanda Carnot.

— Elle est sûre, répondit Fouché. Vous aurez le courrier à l'heure de la Bourse.

Ceux-là n'y faisaient point de façons, dit de Marsay en souriant, et s'arrêtant un moment.

— Or, ce n'est pas quand la nouvelle du désastre viendra, dit toujours Fouché, que nous pourrons organiser les clubs, réveiller le patriotisme, et changer la constitution. Notre 18 brumaire doit être prêt.

— Laissons-le faire au ministre de la police, dit le 5 diplomate, et défions-nous de Lucien. (Lucien Bonaparte était alors ministre de l'intérieur.)

— Je l'arrêterai bien, dit Fouché.

— Messieurs, s'écria Sieyès, notre Directoire ne sera plus soumis à des mutations anarchiques. Nous organiserons un pouvoir oligarchique, un Sénat à vie, une Chambre élective qui sera dans nos mains ; car sachons profiter des fautes du passé.

— Avec ce système, j'aurai la paix, dit l'évêque.

— Trouvez-moi un homme sûr pour correspondre avec 15 Moreau, car l'armée d'Allemagne deviendra notre seule ressource ! s'écria Carnot, qui était resté plongé dans une profonde méditation.

En effet, reprit de Marsay après une pause, ces hommes avaient raison, messieurs ! Ils ont été grands dans cette 20 crise, et j'eusse fait comme eux.

— Messieurs ! . . . s'écria Sieyès d'un ton grave et solennel, dit de Marsay en reprenant son récit.

Ce mot *messieurs* ! fut parfaitement compris : tous les regards exprimèrent une même foi, la même promesse, 25 celle d'un silence absolu, d'une solidarité complète, au cas où Bonaparte reviendrait triomphant.

— Nous savons tous ce que nous avons à faire, ajouta Fouché.

Sieyès avait tout doucement dégage le verrou, son 30 oreille de prêtre l'avait bien servi. Lucien entra.

— Bonne nouvelle, messieurs ! un courrier apporte à madame Bonaparte un mot du premier consul : il a débuté par une victoire à Montebello.

Les trois ministres se regardèrent.

— Est-ce une bataille générale ? demanda Carnot. 35

— Non, un combat où Lannes s'est couvert de gloire. L'affaire a été sanglante. Attaqué avec dix mille hommes contre dix-huit mille, il a été sauvé par une division en-

voyée à son secours. Ott est en fuite. Enfin la ligne d'opérations de Mélas est coupée.

— De quand le combat? demanda Carnot.

— Le 8, répondit Lucien.

5 — Nous sommes le 13, reprit le savant ministre : eh bien, selon toute apparence, les destinées de la France se jouent au moment où nous causons. (En effet, la bataille de Marengo commença le 14 juin, à l'aube.)

— Quatre jours d'attente mortelle ! dit Lucien.

10 — Mortelle? reprit le ministre des relations extérieures froidement, et d'un air interrogatif.

— Quatre jours, dit Fouché.

Un témoin oculaire m'a certifié que les deux consuls n'apprirent ces détails qu'au moment où les six person-
15 nages rentrèrent au salon. Il était alors quatre heures du matin. Fouché partit le premier. Voici ce que fit, avec une infernale et sourde activité, ce génie ténébreux, profond, extraordinaire, peu connu, mais qui avait bien certainement un génie égal à celui de Philippe II, à celui
20 de Tibère et de Borgia. Sa conduite, lors de l'affaire de Walcheren, a été celle d'un militaire consommé, d'un grand politique, d'un administrateur prévoyant. C'est le seul ministre que Napoléon ait eu. Vous savez qu'alors il a épouvané Napoléon. Fouché, Masséna, et le prince,
25 sont les trois plus grands hommes, les plus fortes têtes, comme diplomatie, guerre et gouvernement, que je connaisse ; si Napoléon les avait franchement associés à son œuvre, il n'y aurait plus d'Europe, mais un vaste Empire français. Fouché ne s'est détaché de Napoléon qu'en
30 voyant Sieyès et le prince de Talleyrand mis de côté. Dans l'espace de trois jours, Fouché, tout en cachant la main qui remuait les cendres de ce foyer, organisa cette angoisse générale qui pesa sur toute la France, et ranima l'énergie républicaine de 1793.

35 Comme il faut éclaircir ce coin obscur de notre histoire, je vous dirai que cette agitation, partie de lui, qui tenait tous les fils de l'ancienne Montagne, produisit les complots républicains par lesquels la vie du premier consul fut menacée après sa victoire de Marengo. Ce fut la

conscience qu'il avait du mal dont il était l'auteur, qui lui donna la force de signaler à Bonaparte, malgré l'opinion contraire de celui-ci, les républicains comme plus mêlés que les royalistes à ces entreprises. Fouché connaissait admirablement les hommes; il compta sur Sieyès à cause 5 de son ambition trompée, sur M. de Talleyrand parce qu'il était un grand seigneur, sur Carnot à cause de sa profonde honnêteté; mais il redoutait notre homme de ce soir, et voici comment il l'entortilla. Il n'était que Malin dans ce temps-là, Malin, le correspondant de Louis XVIII. 10 Il fut forcé, par le ministre de la police, de rédiger les proclamations du gouvernement révolutionnaire, ses actes, ses arrêts, la mise hors la loi des factieux du 18 brumaire; et, bien plus, ce fut ce complice malgré lui qui les fit imprimer, au nombre d'exemplaires nécessaire, et 15 qui les tint prêts en ballots dans sa maison. L'imprimeur fut arrêté comme conspirateur, car on fit choix d'un imprimeur révolutionnaire, et la police ne le relâcha que deux mois après. Cet homme est mort en 1816, croyant à une conspiration montagnarde. Une des scènes les plus 20 curieuses jouées par la police de Fouché est, sans contredit, celle que causa le premier courrier reçu par le plus célèbre banquier de cette époque, et qui annonça la perte de la bataille de Marengo. La fortune, si vous vous le rappelez, ne se déclara pour Napoléon que sur les sept 25 heures du soir. A midi, l'agent envoyé sur le théâtre de la guerre par le roi de la finance d'alors regarda l'armée française comme anéantie, et s'empressa de dépêcher un courrier. Le ministre de la police envoya chercher les afficheurs, les crieurs; et l'un de ses affidés arrivait avec 30 un camion chargé des imprimés, quand le courrier du soir, qui avait fait une excessive diligence, répandit la nouvelle du triomphe qui rendit la France véritablement folle. Il y eut des pertes considérables à la Bourse. Mais le rassemblement des afficheurs et des crieurs qui de- 35 vaient proclamer la mise hors la loi, la mort politique de Bonaparte, fut tenu en échec, et attendit que l'on eût imprimé la proclamation et le placard où la victoire du premier consul était exaltée. Malin, sur qui toute la responsa-

bilité du complot pouvait tomber, fut si effrayé, qu'il mit les ballots dans des charrettes et les mena nuitamment à Gondreville, où sans doute il enterra ces sinistres papiers dans les caves du château qu'il avait acheté sous
5 le nom d'un homme . . . , il l'a fait nommer président d'une cour impériale . . . , il avait nom . . . Marion ! Puis il revint à Paris assez à temps pour complimenter le premier consul. Napoléon accourut, vous le savez, avec une effrayante célérité, d'Italie en France, après la bataille
10 de Marengo; mais il est certain, pour ceux qui connaissent à fond l'histoire secrète de ce temps, que sa promptitude eut pour cause un message de Lucien. Le ministre de l'intérieur avait entrevu l'attitude du parti montagnard, et, sans savoir d'où soufflait le vent, il craignait l'orage.
15 Incapable de soupçonner les trois ministres, il attribuait ce mouvement aux haines excitées par son frère au 18 brumaire, et à la ferme croyance où fut alors le reste des hommes de 1793 d'un échec irréparable en Italie. Les mots 'Mort au tyran !' criés à Saint-Cloud, retentissaient
20 toujours aux oreilles de Lucien. La bataille de Marengo retint Napoléon sur les champs de la Lombardie jusqu'au 25 juin, il arriva le 2 juillet en France. Or, imaginez les figures des cinq conspirateurs, félicitant aux Tuileries le premier consul sur sa victoire. Fouché, dans le salon
25 même, dit au tribun, car ce Malin que vous venez de voir a été un peu tribun, d'attendre encore, et que tout n'était pas fini. En effet, Bonaparte ne semblait pas à M. de Talleyrand et à Fouché aussi marié qu'ils l'étaient eux-mêmes à la Révolution, et ils l'y bouclèrent, pour leur
30 propre sûreté, par l'affaire du duc d'Enghien. L'exécution du prince tient, par des ramifications saisissables, à ce qui s'était tramé dans l'hôtel des relations extérieures pendant la campagne de Marengo. Certes, aujourd'hui, pour qui a connu des personnes bien informées, il est clair
35 que Bonaparte fut joué comme un enfant par M. de Talleyrand et Fouché, qui voulurent le brouiller irrévocablement avec la maison de Bourbon, dont les ambassadeurs faisaient alors des tentatives auprès du premier consul.

— Talleyrand, faisant son whist chez madame de

Luynes, dit alors un des personnages qui écoutaient, à trois heures du matin tire sa montre, interrompt le jeu et demande tout à coup, sans aucune transition, à ses trois partenaires, si le prince de Condé avait d'autre enfant que M. le duc d'Enghien. Une demande si saugrenue, 5 dans la bouche de M. de Talleyrand, causa la plus grande surprise. 'Pourquoi nous demandez-vous ce que vous savez si bien? lui dit-on. — C'est pour vous apprendre que la maison de Condé finit en ce moment.' Or, M. de Talleyrand était à l'hôtel de Luynes depuis le commence- 10 ment de la soirée, et savait sans doute que Bonaparte était dans l'impossibilité de faire grâce.

— Mais, dit Rastignac à de Marsay, je ne vois point dans tout ceci madame de Cinq-Cygne.

— Ah ! vous étiez si jeune, mon cher, que j'oubliais la 15 conclusion. Vous savez l'affaire de l'enlèvement du comte de Gondreville, lequel a été la cause de la mort des deux Simeuse et du frère aîné de d'Hauteserre, qui, par son mariage avec mademoiselle de Cinq-Cygne, devint comte et depuis marquis de Cinq-Cygne . . . 20

De Marsay, prié par plusieurs personnes à qui cette aventure était inconnue, raconta le procès, en disant que les cinq inconnus étaient des escogriffes de la police générale de l'Empire, chargés d'anéantir des ballots d'imprimés, que le comte de Gondreville était venu précisément 25 brûler en croyant l'Empire affermi.

— Je soupçonne Fouché, dit-il, d'y avoir fait chercher en même temps des preuves de la correspondance de Gondreville et de Louis XVIII, avec lequel il s'est toujours entendu, même pendant la Terreur. Mais, dans cette 30 épouvantable affaire, il y a eu de la passion de la part de l'agent principal, qui vit encore, un de ces grands hommes subalternes qu'on ne remplace jamais, et qui s'est fait remarquer par des tours de force étonnants. Il paraît que mademoiselle de Cinq-Cygne l'avait maltraité 35 quand il était venu pour arrêter les Simeuse. Ainsi, madame, vous avez le secret de l'affaire ; vous pourrez l'expliquer à la marquise de Cinq-Cygne, et lui faire comprendre pourquoi Louis XVIII a gardé le silence.

PARIS, janvier 1841.

NOTES

PAGE 1. 1. 6. *Bonaparte, alors déclaré consul à vie.* Napoleon Bonaparte, born at Ajaccio in 1769, was the second son of Charles de Bonaparte and Laetitia Ramolino. He distinguished himself as captain of artillery at Toulon in 1793, and as general of brigade in the campaign of 1794 in Italy. He fell into disgrace after the 9th Thermidor, but was given the command of the army of Italy in 1796. After a brilliant campaign he returned to Paris to find himself the centre of admiration, his ambition grew with success, and he determined to make himself indispensable; events served him well, for the Directory became unpopular while he was engaged in the Egyptian campaign (1798-9), and he was able, on his return, to accomplish the *coup d'Etat* of the 18th Brumaire (November 9, 1799). He was then appointed the first of three consuls who were to be chosen for ten years and were re-eligible. After the signing of the treaties of Lunéville and Amiens, Bonaparte's power further increased, and he was declared consul for life by the *senatus-consultum* of 1802. On May 18, 1804, he became Emperor.

1. 8. *le jour où, en 1812, le soleil lui manqua.* Until 1812 the superstition prevailed that the weather favoured Napoleon in his undertakings. At Austerlitz he had looked upon the sunshine as an omen of victory, and just before the battle of Borodino (August, 1812) he inspired his soldiers as the sun shone in all its splendour by exclaiming: 'Soldats, c'est le soleil d'Austerlitz.' This victory, the bloodiest of the century, brought little real advantage to Napoleon; he entered Moscow on September 14, but was soon forced to set out on a disastrous retreat. 'Hitherto the weather had been singularly mild and open, so much so that the superstitious peasants looked on it as a sign that God was favouring Napoleon. But, at last, on November 6, the first storm of winter fell on the straggling array, and completed its miseries. The icy blasts struck death to the hearts of the feeble; and the puny fighting of man against man was now merged in the awful struggle against the powers of the air. Drifts of snow blotted out the landscape; the wandering columns often lost the road and thousands forthwith ended their miseries' (J. H. Rose, *Life of Napoleon*).

1. 11. *centenaires, venerable.*

1. 14. *ronds-points*. A *rond-point* is a circular space in a park, forest, or town, from which several avenues of trees radiate; e.g. *le rond-point des Champs-Élysées*.

1. 17. *prenait le frais*, was taking the air.

PAGE 2. 1. 1. *agrès*, lit. tackle; the same metaphor is used in English in the familiar expression, to be rigged out. Translate, traps.

1. 9. *le département de l'Aube*. This department is situated in the north-east of France; it comprises part of Champagne and a small part of Burgundy. Its name is derived from that of the river Aube, which flows through it. The chief town is Troyes.

1. 21. *robe*, coat (of animals).

1. 26. *belle blonde*, a fair beauty. *Blonde* is here the noun, and *belle* the adjective.

1. 36. *Lavater* (1741–1801). A philosopher, poet, and theologian, born at Zürich. He invented physiognomics, or the science of judging character by the study of the features.

1. 36. *Gall* (1758–1828). A German doctor who invented phrenology, or the science of judging character by the shape of the skull.

PAGE 3. 1. 3. *brusque et lesté*, sharp and nimble.

1. 5. *injectée de sang*, blotched.

1. 5. *ramassée*, wide and flat.

1. 6. *Kalmouk*, Calmuck-Tartar.

1. 8. *offraient*, i.e. *montraient*.

1. 9. *qui*, for *celui qui*. *Qui* is sometimes used in French without an antecedent; this is the case after *voilà*: *voilà qui va bien*, this is capital, for *voilà ce qui va bien*; and in a few idiomatic expressions, as for instance: *c'était à qui le ferait*, lit. the contest was as to who should do it, for *c'était à celui qui le ferait*.

1. 13. *glaciale*, chilling.

1. 17. 1793. The time of the Terror, which lasted from the fall of the Girondists, or moderate party, on May 31, 1793, until the fall of Robespierre, on July 27, 1794. Carlyle describes it as follows: 'Daily the great Guillotine has its due. Like a black spectre, daily at eventide glides the Death-tumbril through the variegated throng of things.'

1. 17. *il avait aménagé sa barbe rousse en éventail*, he had worn his red beard cut fan-wise.

1. 19. *jacobins*. At the time of the French Revolution many clubs and societies were formed for the discussion of the new ideas, and with a view to influencing public opinion. One of the most important of these was the *Club breton*, later called *Société des Amis de la Constitution*, and then *Club des Jacobins*, from a former

convent dedicated to Saint Jacques, where the members met. Robespierre, who established the Reign of Terror, was the guiding spirit of this club. It was the meeting-place of the early leaders of the Revolution, Sieyès, La Fayette, &c. In imitation of it kindred societies were formed in the provinces. Their power ceased on Thermidor 9, with the fall of Robespierre.

l. 21. *cette figure socratique*. Socrates, it is said, was very plain. In Plato's *Theaetetus*, one of the characters, speaking of him, says to another, 'He is not handsome: he has a flat nose and protruding eyes like you.'

l. 24. *bien détachées*, standing well out from the head.

l. 28. *mal rangées*, uneven.

l. 32. *tout ce que cette physionomie avait d'étrange et de fatal*, all that was strange and ill-omened in those features.

l. 34. *tentait*, called for.

l. 35. *prenant ce groupe en écharpe*, falling obliquely upon this group.

l. 38. *théâtre*, stage.

PAGE 4. l. 3. *Mansard*. Jules Hardouin Mansard (1645-1708), First Architect of Louis XIV. He built the dome of the Invalides, the palace and chapel of Versailles, and planned the Place Vendôme and the Place des Victoires. His uncle, François Mansard, who was also a celebrated architect, has given his name to the *mansarde*, or attic under a slanting roof.

l. 7. *Lorraine*. East of France. At the time of the Revolution Lorraine was a province with Nancy as its capital; afterwards it was divided into four departments, Meurthe, Meuse, Moselle, and Vosges. Part of the departments of Meurthe and Moselle was ceded to Germany in 1871, as a result of the Franco-German war.

l. 7. *Le nom se prononçait Simeuse*. An initial *x* is very rare in French; as a rule, it has before *i* and *y* the hard sound *ks*.

l. 10. *temps où les Guise menacèrent les Valois*. In 1576, during the reign of Henry III of France, the duc de Guise formed a league, ostensibly to defend the Catholic religion against the Calvinists, but really to dethrone Henry III, who belonged to the Valois dynasty, and to reign in his stead. The partisans of the Guises were called *ligueurs* and *guisards*.

l. 11. *Richelieu* (1585-1642), minister of Louis XIII and one of the greatest French statesmen. He became prime minister in 1624; his policy had a triple aim, the ruin of the Protestants as a political party, the subjection of the nobles, and the humiliation of the house of Austria.

l. 12. *Louis XIV* (1638-1715), king of France from 1643 to

1715. His reign was one of absolute but mild despotism, and hastened the ruin of the monarchy. Like Richelieu, Louis XIV endeavoured to diminish the power of the nobles, and succeeded in doing so.

l. 14. *vieux Bourguignon, vieux guisard, vieux ligueur, vieux frondeur*. These names show the man under the four aspects that represent the struggle between the nobility and the king. The dukes of Burgundy were the great opponents of the French kings in the days of feudalism. For *guisard* and *ligueur*, see note to p. 4, l. 10. *Frondeur* is the name given to those who, during the minority of Louis XIV, rebelled against the Court party in the civil war of the *Fronde*. This war had two phases, the *Vieille Fronde* (1648-9), in which the opposition was chiefly that of the Parliament against Anne of Austria and Mazarin, and the *Jeune Fronde* (1649-53), the opposition of feudalism against the Crown.

l. 17. *repoussé du Louvre*, driven from the Louvre, i.e. from the Court. The Louvre was the chief royal palace in Paris. It was begun in 1204 under Philip Augustus, and was continued and improved under Francis I, Henry II, Louis XIII, Louis XIV; it was finished in 1848. It is now a vast museum.

l. 20. *la vieille comté de Champagne*. The old province of Champagne was added to the Crown in 1286 by the marriage of Philippe le Bel with Jeanne de Navarre. It is now divided into the departments of Aube, Haute-Marne, Marne, Ardennes.

l. 23. *en composa les domaines*, planned the estate.

l. 26. *Troyes*. Troyes, the chief town of Aube, is almost in the centre of that department. It is a very old town full of quaint houses; in some narrow streets the houses lean forward so much that it is possible from the upper stories to shake hands with a person in the house opposite.

l. 30. *quelque peu de*, some part of.

l. 32. *chef d'escadre*. A rank now obsolete in the French navy, and corresponding to that of commodore.

l. 34. *avait péri sur l'échafaud*; i.e. during the Terror; see note to p. 3, l. 17.

l. 37. *suivant le sort de la maison de Condé*, following the fortunes of the house of Condé.

Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé (1736-1818), son of the duc de Bourbon, who was prime minister of Louis XV, first distinguished himself in the Seven Years' War. After the fall of the Bastille he left France, became the leader of the emigrant nobles, and swore to devote his energies to restoring the monarchy in France. At the death of Louis XVI he proclaimed Louis XVII king, and during the campaign of 1793 he fought against the Republic, in the Austrian army, under Marshal Wurmser. In

1795 he entered into negotiations with Pichegru, who commanded the Republican army on the other side of the Rhine; they arranged to join forces, and intended to march to Paris to restore the monarchy; but Wurmser refused his consent unless Strassburg and other fortified towns in Alsace were surrendered to the imperial troops. Pichegru and the prince would not allow the Austrians to set foot in France, so the plot was given up. In 1796 Condé's army was in the pay of England; it was at that time chiefly composed of Germans and French Republican deserters. After the treaty of Campo Formio the prince went to Russia; he served in the Russian army in 1799. In 1800 he retired to England, where he resided for several years. On the restoration of Louis XVIII he returned to France, and died at Paris in 1818.

l. 38. *rendez-vous de chasse*, hunting-box.

PAGE 5. l. 5. *Nodesme* (*corruption de Notre-Dame*). The corruption of *notre*, unaccented, into *no*, is common in the eastern dialects of France.

l. 8. *hanta beaucoup plus la mer et la cour*, lived more at sea and at the Court.

l. 15. *sa suspecte opération*, his suspicious employment.

l. 18. *Si meurs!* also written *cy meurs*; the *si* is probably derived from the Latin, *ecce hic*, and means *ici*.

l. 22. *le petit est là?* is the boy there? In conversation an interrogation is frequently in the affirmative form in French, and is only indicated by the tone of the voice.

l. 31. *à dix lieues à la ronde*, within a radius of ten leagues.

l. 34. *achèveront au moral le portrait de Michu*, will complete the sketch of Michu's character.

l. 38. *le duc de Brunswick* (1735–1806). The leader of the European armies in coalition against France in 1792; he published the manifesto of Coblenz addressed to France in the name of the Powers. He was defeated by Dumouriez and Kellermann at Valmy in 1792, and by Davoust at Auerstädt, where he was mortally wounded.

l. 38. *le prince de Cobourg* (1737–1815), Field-Marshal of Austria. He defeated Dumouriez at Neerwinden, and was himself defeated by Moreau at Tourcoing, and by Jourdan at Fleurus. During the Republic and the Empire the name *agent de Pitt et de Cobourg* was an insulting term, used to denote royalists in general.

PAGE 6. l. 3. *nationalement*, for the benefit of the State.

l. 5. *garde général*, bailiff.

l. 6. *club des jacobins*. See note to p. 3, l. 19.

l. 7. *Arcis*. A town in the department of Aube, north of Troyes.

1. 11. *Brutus*, Marcus Junius (86–42 B.C.). Brutus, with his friend Cassius, entered into a conspiracy against Caesar, who aspired to absolute power. Brutus and Cassius were pursued by Antony and Octavius, and conquered at Philippi (42 B.C.). Brutus, despairing of saving the Republic, committed suicide. His name is now used to designate an extreme republican, one who is ready to sacrifice his life to his principles.

1. 17. *un intérêt dans les ventes*, a commission on the fellings of wood.

1. 22. *Saint-Just* (1767–94). A member of the Convention and of the Committee of Public Safety. He was a man of stern, uncompromising character, calm and cruel, who carried the love of liberty to fanaticism. He died on the scaffold. Some historians consider him to have been only the tool of Robespierre, but his acts and his political writings give proof of a strong individuality. Martin, in his *Histoire de France*, says of him : 'Son attitude était raide comme s'il eût été de pierre; son langage, bref, serré, axiomatique, était le langage du précepte et du commandement.'

1. 23. *Babeuf* (1760–97). A French demagogue who wished to establish communism, or the equal division of lands and money. He conspired against the Directory and was executed. His doctrine is known as *babouvisme*.

1. 27. *faire la déesse de la Liberté*, personate the Goddess of Liberty. During the Reign of Terror the *Montagnards*, or extreme party, professed atheism and proclaimed the worship of the Goddess Reason.

1. 36. *la Montagne*. The name given to the more violent party in the Convention. Its members occupied the top seats on the left of the President, hence the name *la montagne*, in opposition to the more moderate party who sat lower, and were called *la plaine* or *le marais*.

PAGE 7. 1. 1. *se banda*, rebelled.

1. 2. *se raidit*, steeled himself.

1. 3. *le 18 brumaire*. The day when Bonaparte, returning from the expedition into Egypt, overthrew the Directory by a *coup d'État*. It was the 9th of November, 1799, in the eighth year of the Republic

1. 11. *profits*, perquisites.

1. 14. *le Consulat*. See note to p. 1, l. 6.

1. 16. *prétaient*, attributed.

1. 21. *à la sortie de*, on leaving. Notice the use of the noun corresponding with the verb, instead of the verb itself, in an adverbial phrase used to denote point of time. Cf. *après mon départ*, *à son arrivée*, &c.

1. 38. *devant Mayence*, at the siege of Mainz. Mainz on the Rhine was close to the frontier between France and Germany; the frontier towns were not united to Germany either through national or local patriotism, and their social condition rendered the reforms brought about by the Revolution desirable. Mainz therefore capitulated to Custine, the Republican general, in 1792; Custine went on to Coblenz, but was repulsed. He returned to Mainz and should have prepared it to sustain a siege, but instead he abandoned the town to its fate, and it was besieged and taken by the Prussians in 1793.

PAGE 8. 1. 3. *rembrunit les teintes mystérieuses qui voilaient Michu*, darkened the mysterious cloud that hung over Michu.

1. 10. *18 brumaire*. See note to p. 7, l. 3.

1. 12. *prête-nom*, a person lending his name to some shady transaction; dummy.

1. 17. *dans le temps*, formerly.

1. 18. *assignats*. Paper-money issued during the Revolution and current from 1790 to 1796. These notes were supposed to represent the value of the State property which, owing to the confiscation of private estates, had increased enormously after the fall of the monarchy. Nominally they were issued on the security of land held to be *assigned* to the holder. The creation of *assignats*, of which the emission rose to the total of two billions sterling, was the cause of great disasters to the commerce and credit of France, but a powerful factor in the Revolution, which it helped to accomplish most of its useful reform.

1. 28. *Monsieur*, you. The third person is used instead of the second by people of the lower class, when addressing their superiors. Cf. the English form, Will my lord do this? Will his honour go there, &c.

1. 36. *biens nationaux*, State property.

PAGE 9. 1. 1. *je . . . moi*. Notice the use of the disjunctive pronoun, in addition to the conjunctive, for emphasis.

1. 8. *Cela ne vous regarde pas*, that is no business of yours.

1. 16. *je vous ferai sauter la cervelle*, i.e. *je vous brûlerai la cervelle*.

1. 19. *commode*, accommodating.

1. 21. *je me soucie de . . . comme de*, I think no more of . . . than of.

1. 32. *cour impériale*. The second of the judicial courts, that which decided in cases of appeal made from the district court.

1. 33. *receveurs généraux . . . recette générale*, collectors general of taxes . . . general collectorship.

1. 36. *mit le garde en surveillance*, had the bailiff watched.

PAGE 10. 1. 14. *il s'agitait*, there stirred.

1. 16. *rien . . . que de juste*, anything but what was just. Notice the use of *de* before a neuter adjective depending on a neuter pronoun, *quelque chose de juste*, or *ce qu'il y avait de juste*.

1. 23. *la réprobation qui . . . la frappait*, the odium that attached to her.

1. 24. *coupe-tête*, cut-throat.

1. 33. *lui valait*, brought upon him.

PAGE 11. 1. 6. *levait ses menus suffrages*, levied his petty dues.

1. 11. *Ramasse-moi . . . serre-moi*. Notice the use of the pronoun in the dative case, to denote the person indirectly interested in the action. This ethic dative is not uncommon in French, especially in commands; it is sometimes found in English. Cf. *The Taming of the Shrew*, Act I, Sc. II; Petruchio: 'Knock me at this gate.'

1. 27. *qui ne me reviennent pas*, that I don't fancy.

1. 29. *ayez la gueule morte*, mum is the word. The expression must be noted as extremely vulgar.

1. 30. *Mon ami*, my dear. *Mon ami*, *mon amie*, are the usual form of address in French between husband and wife.

1. 34. *Personne ne me connaît cette carabine*, no one knows that that rifle is in my possession. Notice that the use of the dative of the remoter object is wider in French than in English, and is generally found with verbs of perception.

PAGE 12. 1. 1. *On se sait espionné*, one knows when one is spied upon.

1. 7. *exhalée dans l'air de son corps*, exhaled in the atmosphere that surrounded him.

1. 18. *des bottes à revers tombant un peu bas*, somewhat low Hessian boots.

1. 19. *mièvres*, thin.

1. 22. *les plis usés indiquaient par leur disposition un homme de cabinet*, the position of the worn creases denoted the man who leads a sedentary life (lit. belonging to an office).

1. 25. *sur le haut du ventre*, above the waist.

1. 33. *morue*, cod. In England the shape was compared to that of a swallow's tail, instead of a cod's; *habits en queue de morue*, or *habits à queue de morue*, swallow-tail coats.

1. 39. *démeublée*, with teeth missing.

✓ PAGE 13. 1. 10. *qui émarge ostensiblement*, who is in receipt of a substantial salary. *Emarger* literally means to write in the margin, then to sign, and so to sign a receipt; finally, to be in receipt of.

1. 11. *partis de haut*, from those in authority.

1. 16. *bottes à la Souvorov*, Hessian boots. The boots of the

kind known in England as 'Hessian boots' were at that time worn in Russia; in France they were called after Paul Alexis Vasilievitch, Count Souwarow (1730-1800), a Russian general who distinguished himself in the Seven Years' War, against the Poles, the Turks, and against the French in Switzerland and Italy.

1. 17. *spencer*, short coat named after the celebrated Earl Spencer (1782-1845). The following epigram refers to him and to the Earl of Sandwich:—

Two noble earls, whom if I quote,
Some folks might call me sinner,
The one invented half a coat,
The other half a dinner.

1. 18. *clichyens*. The members of the royalist party that was formed in France after the fall of Robespierre, and that was overthrown after the *coup d'État* of the 18th Fructidor. They were called *clichyens* because they first held their meetings in a garden at Clichy, a suburb of Paris.

1. 21. 1830. The Revolution of 1830, when Charles X was driven from the throne of France. He was succeeded by Louis-Philippe of Orleans, who was himself dethroned in 1848.

1. 22. *muscadin*, fop. The name was first given by the deputy Chabot to the young Lyonese who had resisted the troops of the Convention. They were dandies whose hair smelled of musk, hence the name, which was afterwards applied more generally to the educated as opposed to the men of the people.

1. 23. *se sentaient*, savoured of.

PAGE 14. 1. 31. *se mit en devoir de chasser une balle*, set about ramming a ball home.

PAGE 15. 1. 5. *mon Michu*, my friend Michu. The possessive adjective is used before a proper name to express familiarity and often contempt.

1. 6. *Nous n'avons pas gardé les cochons ensemble*, lit. we have not kept pigs together, i.e. we have not been boys together, doing the same work. Therefore translate, We are not chums, that I know of.

1. 10. *carmagnole*. A popular dance at the time of the Revolution. Originally the Carmagnole was a short coat with a very ample collar and several rows of buttons. It was introduced into France by Piedmontese from Carmagnola, and its use became very common in the southern provinces of France. The Marseillaise republicans who came to Paris in 1793 wore the Carmagnole, which soon became a great favourite with the working-class Parisians, who looked upon it as the badge of 'pure' republicanism. The famous song and dance called the

Carmagnole were named after the wearers of the famous garment. The song called 'Carmagnole' was composed of twelve verses, and the dance of the same name has been compared to some of the wild Spanish dances.

l. 19. *Auriez-vous pris par Cinq-Cygne?* Notice the use of the conditional mood: it is less absolute than the indicative *avez-vous*; the question is asked tentatively.

l. 31. *elle eut froid dans le dos*, a cold shudder ran through her.

PAGE 16. l. 13. *limousine*, woollen cloak. The name is derived from Limousin, a French province where the waggoners still wear long cloaks made of coarse wool, or of goat's hair.

l. 15. *s'y tenait*, sat it.

l. 29. *garde particulier*, game-keeper.

l. 29. *garde champêtre*, field-keeper. The duty of a *garde champêtre* is to attend to rural matters, such as the preservation of crops, &c., and to report to the mayors any infringement of the law respecting such matters.

l. 30. *tenait . . . au courant*, kept . . . informed.

l. 33. *mettre . . . dans les intérêts*, win over to the interests.

PAGE 17. l. 9. *Je ne vous connaissais point cette carabine-là*. See note to p. 11, l. 34.

l. 14. *vipérine*, viper's bugloss, a kind of borage.

l. 23. *sans dire gare*, without giving warning. *Gare* is the exclamation of warning that corresponds to, look out!

l. 25. *Je ne suis pas assez bien avec lui*, I am not on sufficiently good terms with him.

l. 31. *tribuner*. This verb is made up by *Violette* from the noun *tribun*, and therefore has no corresponding word in English. The equivalent for sense would be, concoct.

l. 35. *garder en croupe*, have behind him on his horse.

l. 36. *un homme de la force de Michu*. This does not refer to physical strength only, but also means strength of character, determination.

l. 36. *il piqua des deux*, he spurred on his horse; *éperons* is understood after *piquer des deux*.

l. 39. *A qui donc Michu en veut-il?* Whom is Michu after?

PAGE 18. l. 27. *rouleau de fer-blanc*, tin cylinder.

PAGE 19. l. 5. *la Convention*. A representative assembly which in 1792 replaced the Legislative Assembly. It voted the abolition of royalty, and proclaimed the Republic. The Convention governed France until 1795, when it was replaced by the Directory.

PAGE 20. l. 13. *le prince de la Paix*. This title was given to Alcudia Manuel de Godoy, a Spanish statesman during the reign

of Charles IV of Spain, for negotiating the treaty of Basle in 1795 with the French Convention. He was prime minister of Spain from 1792 to 1798, when his unpopularity forced him to resign. But he was made grand-admiral in 1799, and in 1801 generalissimo of the land and sea forces. He followed Charles IV into exile, and, on the death of the latter, Godoy settled in Paris, where he lived on a pension granted him by Louis Philippe, until his death in 1851.

1. 14. *mêlées à terre à*, down among.

PAGE 21. 1. 8. *habeas corpus*. The writ of *habeas corpus* is a writ issued by one of the superior courts of justice, commanding the body of a prisoner to be brought before it. In 1215 a clause of Magna Charta had provided 'that no freeman shall be taken and imprisoned unless by the lawful judgment of his peers,' but arbitrary imprisonment was frequently practised until the *Habeas Corpus* Act was passed in 1679. It enacted that any judge must grant the writ when applied for, that every prisoner committed for treason or felony must be tried at the next assizes, and that no person, when once acquitted, can be recommitted for the same offence.

1. 21. *lui-même et en force*, in person and with an armed force.

PAGE 22. 1. 1. *Fouché* (1763–1820). Joseph Fouché, a well-known French politician during the time of the Revolution and the Empire, was born at Nantes in 1763. He was educated at the Oratorian College at Nantes, and entered the Oratory in Paris as professor. During the first part of his political career, which began with his election as member of the National Convention (1792), he represented the most violent attitude of the revolutionary spirit. As the opponent of Robespierre in the Convention, as president of the Jacobin Club, and as administrator of justice at Nantes and Lyons, Fouché showed himself self-interested, harsh, and cruel. In 1799 he was appointed Minister of Police, and he then adopted a new policy of moderation, and tolerance towards royalists and revolutionists. During the consulate of Napoleon, Fouché's influence increased; his steady policy of conciliation made his second ministry (1804–10) a series of political successes, and in 1809 he was created duke of Otranto. But the same year, Napoleon, always suspicious of the self-interested motives of Fouché, found that he had entered into secret negotiations with the English government, and in 1810 Fouché was disgraced and exiled. Two years later he returned to Paris, and, seeing that Napoleon's fall was inevitable, he joined the royalists and advised the Emperor to sign his abdication. The temporary government of 1815 chose Fouché as its chief member, a choice justified by the wisdom and moderation of his administrative

policy. Under Louis XVIII Fouché again became minister, but he was very unpopular, and in 1816 he was finally dismissed. Four years later he died in exile at Trieste.

1. 22. *pressurer*, to make the most of.

1. 34. *la conspiration de Pichegru, Georges, Moreau et Polignac*. A conspiracy set on foot against Napoleon in 1804. At the time when Bonaparte, as First Consul, was hurrying France into a revolution at home, and involving it in war abroad, the moderate republican party and the royalist party, represented by Moreau and Pichegru respectively, joined against him; their efforts were favoured by England. Bonaparte watched the movement through his secret police, and was able to quell the conspiracy. The execution of the duc d'Enghien, on March 21, 1804, was one of his reprisals.

Pichegru (1761-1804) was at one time assistant master at Brienne, where Napoleon Bonaparte was his pupil; he enlisted and soon rose in rank. In 1795, in the command of the army of the north, he conquered Holland. He was then sent to the army of the Rhine, and began to conspire with the Prince of Condé against the First Consul; he was arrested and sent to Cayenne, but afterwards escaped and returned. He planned with Georges Cadoudal the murder of the First Consul, was arrested, sent to prison, and soon after was found strangled in his cell.

Georges Cadoudal (1771-1804), one of the great Vendean chiefs, a peasant by birth. He joined the Vendean army in 1793 and was taken prisoner, but succeeded in escaping. He took part in the expedition of Quiberon, and became the leader of the Chouans in Brittany. Being hard pressed by General Hoche, he feigned to come to terms with him in 1796; in 1799, however, hoping for help from the Coalition, he begged the comte d'Artois to come over, and then started the insurrection of the west. In the meantime the *coup d'État* of the 18th Brumaire had placed Bonaparte at the head of affairs; he quelled the insurrection, sent for Georges to Paris, and during a two hours' conversation did his best to convert the indomitable Breton to his interests, but in vain; Georges refused all overtures and went to England. He was implicated in the plot of the rue Saint-Nicaise (see note to p. 24, i. 5), as the author of it had come to Paris by his orders; efforts were made to seize him. With the comte d'Artois and General Pichegru he then entered into a conspiracy against the First Consul, but when he landed in France in 1803 he found, contrary to his expectations, that Bonaparte was very popular and about to be made Emperor, whilst Moreau, on whom he had relied, had practically no followers and was actuated by purely selfish motives. He was arrested in 1804 and beheaded.

Moreau (1763–1813), son of a barrister, was intended for the bar. He enlisted and served under Dumouriez and Pichegru; he succeeded the latter in the command of the army of the north, but after several successes was stopped on his onward progress by the signing of the preliminaries of peace at Leoben. He assisted Bonaparte in the *coup d'Etat* of the 18th Brumaire, and was given the command of the armies of the Rhine and of Helvetia. In 1800 he gained the battle of Hohenlinden over Archduke John. On his return to Paris he conspired with Pichegru against the First Consul, was arrested in 1804, and condemned to imprisonment, a sentence which was afterwards commuted to banishment. Utterly unscrupulous, Moreau yielded to the offers of Russia and joined the enemies of his country. He died at Dresden of a gunshot wound, in 1813, whilst fighting against France.

Polignac. Armand, duc de Polignac (1771–1847). The duc de Polignac left France at the time of the Revolution, but came back secretly with his brother Jules. The brothers were both implicated in the Georges conspiracy and were arrested. Their trial was remarkable for the fraternal devotion with which each of them pleaded the cause of the other, at the expense of his own. Armand was condemned to death, but his wife threw herself at the feet of Bonaparte, and the consul, touched by her tears, commuted the penalty to imprisonment. When the allied armies entered France, in 1814, the two brothers escaped and joined the comte d'Artois; they re-entered Paris a few days before it capitulated. Armand became a deputy, Louis XVIII appointed him Field-Marshal, and the comte d'Artois, afterwards Charles X, made him his aide-de-camp. He refused to take the oath of fealty to the new government in 1830, and retired into private life.

PAGE 23. 1. 2. *l'insurrection de l'Ouest en l'an VII*. See note to p. 22, l. 34, *Georges Cadoudal*. This insurrection was started in 1799 by Georges Cadoudal, in the hope that the comte d'Artois would come over and oppose Bonaparte. The comte d'Artois refused to come, and the insurrection was quelled on January 26, 1800, by the defeat of the Chouans at the battle of Pont-de-Loches.

1. 4. *Lenoir* (1732–1807). Lieutenant-General of the Police from 1776 to 1785. He was a very able man, and his administration was marked by many improvements, especially in the sanitation and lighting of Paris.

1. 10. *Louis XVIII* (1755–1824). The younger brother of Louis XVI, and king of France from 1814 to 1824. During the Revolution he was one of the active leaders of the emigration. He returned to France after the fall of the Empire, took refuge in Ghent during the Hundred Days, and came back to Paris after

the battle of Waterloo. His reign was marked by reactionary measures, and the loss of all the territory that France had acquired during the previous twenty-five years.

l. 18. *Favras*. Thomas Mahi, marquis de Favras (1745-90). The political agent of the count of Provence. He was compromised in connexion with counter-revolutionary plots, and was hanged. His own party did all they could to hasten the carrying out of his sentence, for fear that he might implicate them. He died bravely without having denounced any one.

l. 21. *le Consulat à vie*. See note to p. 1, l. 6.

l. 24. *palettes*, butter-teeth or buck-teeth. Large front teeth.

l. 27. *le camp de Boulogne*. In 1805 a camp was established by Napoleon at Boulogne, with a view to invading England. Admiral Villeneuve was to come to Boulogne to take command of the fleet, but, hard pressed by Nelson and Cornwallis, he was obliged to put into Cadiz. Napoleon was compelled to abandon his plan of a descent on England.

l. 29. *Pitt* (1759-1806). William Pitt was, from 1793 till his death in 1806, the leader of the European opposition to Napoleon. In 1799 Napoleon, then First Consul, wrote personally to George III, proposing negotiations; Pitt returned an adverse answer and formed the first great Coalition against France, with Portugal, Naples, Russia, and Austria. In 1802, when Napoleon began preparations for an invasion of England, Pitt organized large bodies of volunteers, and promoted defence works at the Cinque Ports. When Napoleon abandoned his scheme of invasion Pitt rejected a second proposal of negotiations; he formed new coalitions in 1804 and 1805, and at his death he left England still engaged in war with France.

l. 35. *les montagnards*. See note to p. 6, l. 36.

l. 35. *les chouans*. *Chouan* was the name given to the partisans of the royalist cause in the west of France, i. e. Brittany, Maine, and part of Normandy, who, in 1793, carried on a guerrilla warfare against the republican troops. The name is taken from that of the screech-owl, *chat-huant*, whose note was the rallying cry of the Chouans as they lay in ambush at night.

l. 36. *trois consuls*. At the fall of the Directory, in 1799, three consuls were appointed provisionally: Bonaparte, Sieyès, and Roger-Ducos; then three consuls were appointed for ten years: Bonaparte, Cambacérès, and Lebrun. See note to p. 1, l. 6.

l. 38. 13 *vendémiaire*. The 12th and 13th Vendémiaire (October 4 and 5, 1795) were the days on which General Bonaparte quelled the insurrection set on foot in Paris against the Convention.

l. 39. 18 *fructidor*. The *coup d'Etat* of September 4, 1797, executed by the Directory against the Councils. The royalist

party had triumphed in the last elections, and Pichegru was president of the Council of the Five Hundred. On the 18th Fructidor the Tuileries, where the Councils sat, were surrounded, and all royalists and moderates there present, with their leader Pichegru, were arrested and confined in the Temple.

PAGE 24. 1. 5. *rue Saint-Nicaise*. On December 24, 1800 (3rd Nivôse), as Bonaparte was driving to the opera to hear Haydn's oratorio 'The Creation,' a bomb burst in the rue Saint-Nicaise between his carriage and that of Josephine. The explosion killed and wounded several people and damaged about fifty houses; Bonaparte escaped. 'Josephine,' he calmly said, as she entered the box at the opera, 'those rascals wanted to blow me up: send for a copy of the music.' This was a royalist plot conducted by Saint-Réjant and Carbon; they were captured and were executed on January 31, 1801.

1. 5. *le duc d'Enghien* (1772-1804), grandson of the prince de Condé. After the Georges conspiracy, Bonaparte, wishing to strike a decisive blow against the royalist party, had this prince arrested in Baden, and brought before a military commission at the castle of Vincennes. He was there asked whether he had not borne arms against the Republic; he acknowledged having done so and was shot (March 21, 1804). The duc d'Enghien had not been involved in the conspiracy against the First Consul, and his execution was a political, not a judicial, act.

1. 6. *Rivière* (1763-1828). François de Riffardeau, marquis de Rivière, was aide-de-camp to the comte d'Artois during the Revolution, and undertook several dangerous missions to royalists in Germany, England, and France. In 1803 he joined the plot formed by General Pichegru and Georges Cadoudal to attack and murder Napoleon in the streets of Paris. The conspiracy was discovered by the police, and Rivière was arrested and condemned to death with the other leaders; his sentence was afterwards commuted to that of exile. In 1814 he was able to return to France, where his rise was rapid; he was made Field-Marshal, and in 1815 was created a peer. He became commander of the body-guard of Louis XVIII, and three years before his death his title of Duke was made hereditary.

1. 6. *comte d'Artois* (1757-1836). Charles Philippe, comte d'Artois, afterwards Charles X, was brother of Louis XVI and Louis XVIII. In spite of his attractive personality and social qualities, his early life of dissipation, his selfishness, and lack of settled purpose made him unpopular, and when in 1787 he began to take part in politics his hostile attitude towards the demands of the people made his position so difficult that he was obliged to leave France. In 1793 he took part in an English expedition sent

to help La Vendée ; the expedition failed, and he took refuge in England. In 1814 he was welcomed back to France as the champion of the Bourbons against Napoleon, but his policy of establishing monarchical government based upon royalist support was directly opposed to the policy of Louis XVIII, and the rivalry of the two prevented either from being effective. After 1821 a new ministry, with Charles at its head, governed the country until the death of the king in 1824. The comte d'Artois then became king under the name of Charles X ; his reign was a period of internal agitation and political change, which ended for him in abdication and exile in 1830.

l. 10. *on y emploie le vert et le sec*, no stone is left unturned, every means is used. The figure used is that of green wood and dry wood.

l. 25. *en voyant fermer la liste des émigrés*. *Émigrés* was the name given to the nobles who had left France in order to escape from the Republican government.

l. 25. *multiplier les radiations*, the removal of names (from the list) become more frequent.

l. 35. *comme la Convention a jeté aux rois la tête de Louis XVI*. See note to p. 19, l. 5.

l. 36. *afin de le tremper aussi avant que nous dans le cours de la Révolution*, in order that he may be drawn into the current of the Revolution as much as we are.

PAGE 25. l. 2. *machine de la rue Saint-Nicaise*, infernal machine like that of the rue Saint-Nicaise. See note to p. 24, l. 5.

l. 14. *des lynx de choix*, carefully chosen lynx-eyed spies.

l. 16. *le Tiens . . . le Tu auras*. The proverb, *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras*, corresponds to 'A bird in the hand is worth two in the bush.'

l. 17. *Talleyrand* (1754–1838). Charles Talleyrand, bishop of Autun, left the Church in 1790 and entered upon a political career. By his far-seeing diplomacy and skilful management he always contrived to support the government actually in power. It is characteristic of his policy that in 1792 he was in England as the ambassador of Louis XVI, and in 1794 as that of Danton. He became a member of the Constituent Assembly, and in 1797 one of the ministers of the Directory ; during the Consulate he was second only to Napoleon. After the crowning of the Emperor the policy of Talleyrand changed ; he began to intrigue against him, and in 1814 openly favoured the Restoration. As foreign minister to Louis XVIII he did valuable service for France ; at the second Restoration he became prime minister, and the colleague of Fouché. He shared the latter's unpopularity, and retired into private life for fifteen years. In 1830 he was again

at the head of affairs, and engaged in negotiations with England. He finally retired from public life in 1834.

l. 18. *joue franc jeu*, play fair.

l. 23. *passer l'éponge sur*, wipe out.

l. 24. *Ne serait-ce pas*. For this use of the conditional, cf. note to p. 15, l. 19.

PAGE 26. l. 9. *Que veut cet homme aux acquéreurs de cette terre?* What grudge has the man against the purchasers of this estate?

l. 11. *je dois le recommander au prône*, I must recommend him to the prayers of the congregation; meaning, he is in peril of his life.

l. 13. *Qui diable eût pensé à se défier des airs!* Who the dickens would have thought of mistrusting the breeze!

l. 16. *de bouche à oreille*, in a whisper.

PAGE 27. l. 30. *j'ai rien*, for *je n'ai rien*; the mistake of omitting *ne* is often made by uneducated people.

l. 35. *vous dire un petit bonsoir*, look in to say good-night.

PAGE 28. l. 8. *le vin du contrat*, wine with which to drink to the bargain.

l. 16. *dans toute l'étendue du lit*, in the space under your bed.

l. 26. *lui avait mis comme un fer chaud dans le ventre*, burned like a hot iron inside him.

l. 27. *l'eau-de-vie y fut brûlée par l'avarice*, the fire of his avarice was stronger than the brandy.

l. 36. *l'entrée en jouissance*, coming into possession.

PAGE 29. l. 3. *verté*, i.e. *vérité*. This word is the popular development of the Latin *veritatem*, of which *vérité* is the learned form. It is regular for *a* free, accented, to become *é*; and for *i* unaccented, protonic, to disappear; *e* under the influence of *r* often appears as *a*.

PAGE 30. l. 12. *il écouta la campagne*, he listened for any sound from the country around.

PAGE 31. l. 13. *marché dans le sang*, undergone agonies.

PAGE 32. l. 9. *nom franc*, family name.

l. 20. *la loi salique*. The Salic law is said to have been instituted in 424 by Pharamond, king of the Salian Franks; it excluded females from inheriting the crown of France, or any landed property. It was adopted in other countries, and prevailed in Spain until 1830. It is owing to the Salic law that Hanover was separated from England when Queen Victoria ascended the English throne in 1837.

l. 23. *le ventre anoblissait et succédait*, title and inheritance were handed down in the female line.

l. 33. *appartenait au genre mignon*, was on a dainty scale.

PAGE 33. 1. 5. *Surgissait-il*, i.e. *quand il surgissait*.

1. 6. *Judith*. The Jewish heroine who slew Holofernes. The story of the murder is to be found in the Apocrypha, Judith xiii. 1-10. She is the type of the strong-minded woman.

1. 25. *Charlotte Corday* (1768-93) was born at Champeaux, in Normandy; she was a descendant of the dramatist Corneille, whose heroines she resembled in character. She was an ardent republican, and, in common with all who lived in the provinces, looked upon Marat as a tyrant, and the impersonation of violence and excess. She therefore resolved to sacrifice her own life in order to rid the country of him. Charlotte Corday arrived in Paris on July 11, 1793, and on the 13th, having obtained an interview with Marat under pretence of having important secrets to reveal, she assassinated him; she was arrested, and guillotined on July 17.

PAGE 34. 1. 1. *bonhomme d'Hauteserre*, old d'Hauteserre.

1. 10. *faisant valoir*, farming land.

1. 32. *fluide*, ethereal.

PAGE 35. 1. 11. *Saint-Cloud*. A small town on the Seine, just below Paris, and the site of one of the imperial palaces, destroyed during the Franco-German War (1870-1).

1. 12. *la Malmaison*. The residence of the Empress Josephine; it was situated near Rueil, in the department of Seine-et-Oise.

1. 14. *la rupture de la paix d'Amiens*. A treaty of peace was signed at Amiens, in 1802, between France, England, Spain, and Holland. It was broken on May 13, 1803, when England seized a number of French ships on the high seas.

1. 15. *le 18 brumaire*. See note to p. 7, l. 3.

1. 20. *Austerlitz*. Napoleon defeated the Austrians at Austerlitz, a village in Moravia, on December 2, 1805. This was one of his grandest victories; it broke up the third coalition against him, which had been formed at St. Petersburg, April 8, 1805, between England, Russia, and Austria.

1. 29. *Strasbourg*. Strassburg, on the Rhine, the chief city of Alsace.

1. 29. *Bar-sur-Aube*, so called to distinguish it from Bar-sur-Seine, is in the department of Aube, east of Troyes.

PAGE 37. 1. 18. *garde-vente*, an agent who looks after timber that has been sold standing in the forest.

1. 28. *la question extraordinaire*, the torture of the rack.

1. 36. *aurait connu*. Notice the use of the conditional mood in an adjectival clause equivalent to a protasis (here, *si elle avait connu*), and depending on a condition (here, *eût excité*).

1. 38. *en paniers*, with hoop-petticoats.

l. 39. *comme il ne s'en fait*, such as are only lighted. To light a fire, *faire du feu*.

PAGE 38. l. 2. *bergère*, easy-chair.

l. 5. *la Brie*, a plateau south-east of Paris.

l. 6. *après avoir battu l'estrade*, after having acted as scout.

l. 21. *Boule*. André Boule (1642-1732). A celebrated French cabinet-maker who designed a kind of inlaid work, known as Boule or Buhl work. By the use of varieties of Indian and Brazilian woods, of ivory, gold, tortoiseshell, and especially of brass, Boule ornamented his furniture with designs of animals, flowers, and fruit, and sometimes reproduced historical scenes and landscapes.

l. 22. *pour voir si, d'après l'heure*, in order to see by the time whether . . .

l. 24. *boston*. An old game of cards, somewhat resembling whist. It is played with fifty-two cards, and baskets of fishes for marking points. The name is taken from the town of Boston, that was besieged by the English in the American War of Independence; the terms *misères* and *indépendances* used in this game refer to the siege.

l. 33. *qui ont plus de retentissement*, that create more stir.

l. 39. *arrérages des rentes*, arrears of interest on government stock.

PAGE 39. l. 2. *de plus que*, over and above.

l. 5. 18 *brumaire*. See note to p. 7, l. 3.

l. 9. *calcul*, prudence.

l. 11. *la paix d'Amiens*. See note to p. 35, l. 14.

l. 13. *fripiers*, second-hand clothiers.

l. 17. *une partie*, a piece.

l. 36. *la fête*, the name-day. In France the name-day is much more frequently kept than the birthday.

PAGE 40. l. 1. *pensait également au solide*, thought also of practical things.

l. 5. *mettre en valeur*, (of land) to improve.

l. 8. *confondu par la commune dans ses communaux*, included by the parish in its common land.

l. 14. *conduire*, to manage.

l. 26. *deux politiques*, two parties.

l. 28. *plus avant qu'eux dans l'intimité de leur jeune maîtresse*, who were on greater terms of intimacy than they with their young mistress.

l. 34. *péniblement*, in hardship.

l. 34. *flétrissait*, scouted.

l. 37. *compromettre*, put into jeopardy.

PAGE 41. 1. 2. *elle était pour beaucoup dans*, she was the principal factor in.

1. 12. *parut à la surface de sa figure*, was obvious in her face.

1. 25. *étaient si harmonieusement colorées*, were in such harmony of tone.

1. 30. *boston*. See note to p. 38, l. 24; also for *des indépendances ou des misères* (l. 34).

1. 32. *insurgés d'Amérique . . . la lutte encouragée par Louis XVI*. In 1776 the United States made their Declaration of Independence, and the same year war began. It lasted from 1776 to 1782 and falls into two periods: in the first the Americans alone were at war with England, the second dates from the alliance between the United States and France in 1778. Louis XVI was adverse to war with England, and therefore opposed the alliance, but Vergennes, the minister for foreign affairs, supported it, and the Government sent active and pecuniary assistance to America. The American Congress sent Franklin and Lee as envoys to the French court, and in 1778 France openly joined the States. The king acknowledged American independence, and both countries agreed not to lay down arms until England had also recognized it. A French squadron under d'Estaing, and an army led by Rochambeau, were sent to help the Americans, and although the capitulation of Cornwallis, in 1781, put an end to hostilities on land, the war was extended to the islands off the coast of America, to the East Indies, and to the Mediterranean. In 1782 peace was concluded between England and America, and France, alarmed by the growth of the American Republic, joined the Armed Neutrality. In 1783 the Peace of Versailles was concluded between Great Britain, the United States, France, and Spain.

PAGE 42. 1. 3. *se faire le destin*, to play the part of destiny.

1. 10. *le bassinet était clair*, the fire-pan was clean.

1. 11. *voilà qui ne vaut rien*, this bodes no good. Cf. note to p. 3, l. 9.

PAGE 43. 1. 13. *sur la commune*, in the parish.

1. 18. *voulait s'y rattacher*, wanted to renew his connexion with them.

1. 28. *Fouché*. See note to p. 22, l. 1.

1. 31. *Marengo*. A village in Piedmont, where Napoleon defeated the Austrians on June 14, 1800.

1. 32. *Dubois*. One of the four Police Ministers appointed in 1804 to act as subordinates to Fouché, during his second ministry under Napoleon. After Fouché's disgrace, in 1810, Dubois was sent, with his colleague Réal, to demand from him papers and letters relative to the secret negotiations with England, in which he had been engaged.

l. 34. *Cochon . . . comte de Lapparent*. Charles Cochon, comte de Lapparent, a French politician, was born in 1749. He belonged to the Revolutionary party known as the Montagne, and as a member of the National Convention he voted for the death of Louis XVI. He was entrusted with several important missions by the Republic, and in 1796 he became Police Minister. In 1799, being suspected of a share in the royalist plot formed by Lemaitre and Brottier in conjunction with the royalist *émigrés*, he was dismissed from office and exiled. He was recalled by Napoleon, but was again exiled as a regicide at the Restoration. In 1817 he returned to France and to office. He died at Paris in 1825.

l. 36. *à grandes vues*, with wide aims.

l. 39. *la machine infernale*. See note to p. 24, l. 5.

PAGE 44. l. 4. *l'affaire de Walcheren*. In 1809, an English expedition, under the Earl of Chatham, was sent to help Austria against Napoleon. The Earl of Chatham was beaten off at Antwerp, and withdrew his men to the Isle of Walcheren, an unhealthy swamp, where the army was practically annihilated by fever.

l. 5. *duc de Rovigo*, Savary (1774–1833). A French general and politician. He served in the army under Pichegru and Moreau, and was aide-de-camp to Napoleon when First Consul. In 1805 he was Napoleon's representative at the Russian court, and two years later he was created duke of Rovigo and ambassador to Spain. Savary replaced Fouché as Police Minister in 1810, and, with the exception of a conspiracy formed against Napoleon by Malet, nothing escaped his vigilance. In 1814 he attempted to follow Napoleon into exile, but was captured by the English and imprisoned at Malta. After several years spent at Trieste, Smyrna, and Rome, he returned to France, where he died.

l. 6. *le duc d'Otrante*. See note to p. 22, l. 1.

l. 18. *tenaient pour*, were on the side of.

l. 29. *L'ex-oratorien*, the ex-Oratorian, i.e. Fouché. See note to p. 22, l. 1.

l. 35. *expectante*, expectant, i.e. the accomplice does not betray what he believes will happen.

l. 38. *se ménageait*, reserved for himself.

PAGE 45. l. 8. *la maison de Condé*. See note to p. 4, l. 37.

l. 9. *M. de Talleyrand*. See note to p. 25, l. 17.

l. 10. *la conspiration de 1803*. See note to p. 22, l. 34.

l. 13. *âme damnée*, tool.

l. 13. *Tristan*. Louis Tristan l'Hermite, provost of the Marshals of France under Charles VII and Louis XI, and Master of the Artillery. Little is known of him except that he was an able officer, and merciless in repressing the plundering bands of

écorcheurs. The legendary and very fanciful view of him is to be found in Scott's *Quentin Durward*.

1. 13. *ce Louis XI au petit pied*, that Louis XI in miniature. Louis XI, king of France from 1461 to 1483, was a prudent and scheming sovereign. He broke down the power of the duchy of Burgundy, and thereby did much to consolidate the French monarchy.

1. 37. *visite domiciliaire*, domiciliary search.

PAGE 46. 1. 34. *brigadier*. A brigadier of gendarmerie is a non-commissioned officer in command of a detachment.

PAGE 47. 1. 3. *fera l'effet d'un coup de filet*, will act like the drawing in of a net.

1. 25. *leur montrait une figure bouleversée*, turned on them a face of consternation.

1. 33. *roulait dans les profondeurs de l'étonnement*, was plunged into depths of astonishment.

PAGE 48. 1. 3. *Harmodius*. An Athenian who conspired with his friend Aristogiton against Hipparchus and Hippias (514 B.C.). Hipparchus had offended Harmodius by refusing to allow the latter's sister to take part in a procession. Harmodius and his friend determined to avenge the insult by overthrowing the Pisistratidae. They succeeded, though they perished.

1. 3. *Judith*. See note to p. 33, l. 6.

1. 3. *Jacques Clément*. A Dominican monk who murdered Henry III of France in 1589.

1. 4. *Ankarström*. A Swedish officer in the guard, in the reign of Gustavus III of Sweden. The campaign with Russia, undertaken in 1788, was unpopular with the nobles and the army, and Ankarström with many others retired from the service. The king's next project was to send help to Louis XVI of France; the nobles refused to support him, and formed a conspiracy. Ankarström was used as their tool, and in 1792 he shot Gustavus at a fancy ball in Stockholm.

1. 5. *Limoëlan*. Picot Limoëlan was born at Rouen in 1769. During the Revolution he took part in insurrections in Normandy, and when the provinces were pacified he fled to England. In 1803 he was again in France, and joined Coster St. Victor and Joyau in the plot against Napoleon, which was organized by Georges Cadoudal. The plot was discovered and Limoëlan was arrested at Rouen, tried, and shot the same day.

1. 39. *les galons des gendarmes*, the stripes on the gendarmes' uniforms.

PAGE 49. 1. 19. *elle a perdu*, she has been the ruin of.

1. 22. *Mais*, why; used to strengthen the following statement.

l. 33. *amuser*, in the sense of *retenir*.

l. 34. *ménager la chèvre royaliste et le chou républicain*, to run with the royalist hare and hold with the republican hounds. The meaning of this idiom is to conciliate conflicting interests; the expression is taken from the old puzzle which consists in determining the way to ferry across a river a goat, a wolf, and a cabbage, so that the wolf may not be left alone with the goat, or the goat with the cabbage.

PAGE 50. l. 8. *doucereusement sinistres*, blandly sinister.

l. 26. *De quoi s'agit-il donc . . . De vie ou de mort*, What is the matter . . . The matter is one of life or death.

PAGE 51. l. 22. *gnioles*, greenhorns

l. 25. *on faisait le lit*, the bed was being made ready. *Faire le lit* means not only to make a bed, but also to prepare it for use by turning down the counterpane, &c. In this sense the more correct expression is, *Faire la couverture*.

l. 30. *dîte de Mademoiselle*, called the tower of Mademoiselle.

l. 38. *chemin encaissé . . . par des berges*, road sunk between high banks.

PAGE 52. l. 3. *chemin communal*, parish road. This is also called *chemin vicinal*. There are in France four kinds of roads: national roads, which are the important highways, and are kept up at the expense of the public treasury; departmental roads, less broad than the national roads, and provided for by the departments; military roads, first made in the west of France, and also kept up by the departments; and *chemins vicinaux*, or cross-roads, which establish communication between rural places, and are managed by a special council.

l. 11. *dominée par cette espèce de chaussée*, above which rose this kind of roadway.

l. 13. *dégradations*, dilapidations.

l. 32. *Violette me le payera*, Violette shall pay for this.

l. 32. *A-t-il été longtemps avant de se griser!* What a time he took to get drunk! Notice the use of the interrogative form in an exclamation, for emphasis.

PAGE 53. l. 9. *jouer*, to outwit.

l. 10. *se jouer de*, to make game of.

l. 18. *monte-le à poil*, ride him bareback.

l. 19. *à fond de train*, at full speed.

l. 20. *ramasse-moi*, draw together. For the use of the pronoun, see note to p. 11, l. 11.

l. 23. *il nous vient*. See note to p. 11, l. 11.

l. 27. *faites en sorte que*, manage so that.

l. 37. *haute police*, police matters out of the common.

PAGE 54. 1. 18. *les anciens* (familiar), the old folk.

1. 20. *fait passer*, transmitted.

1. 25. *a fait*. See note to p. 42, l. 3.

1. 33. *l'homme*, the tool, the cat's-paw.

1. 35. *Cela me regarde*, i.e. *c'est mon affaire*.

1. 36. *il était fumé*, he was as good as done for. The imperfect is used in French instead of the past conditional for vividness ; this stands for *il aurait été fumé*.

PAGE 55. 1. 6. *j'ai désarmé*, I uncocked.

1. 19. *en se mettant du côté par lequel la comtesse se présentait de dos*, placing himself on the side to which the countess had her back turned, i.e. on the off-side of the horse.

1. 21. *à vous bien tenir*, keeping your seat.

1. 25. *en faisant des détours, des retours, coupant son propre chemin*, making twists and turns, striking across his own track.

1. 38. *les fastes judiciaires*, the judicial records.

PAGE 56. 1. 1. *dit de*. See note to p. 51, l. 30.

1. 5. *l'engagèrent*, mortgaged it.

1. 9. *faible éminence*, slight rise of the ground.

1. 15. *l'assiette*, the site.

1. 22. *dans une arrière-pensée*, with a secret intention.

PAGE 57. 1. 2. *mit à découvert une baie de cave*, laid open the entrance to a cellar.

1. 8. *arbres aquatiques*, trees that thrive near water.

1. 20. *la plus vieille coupe de la forêt*, the part of the forest which had stood longest uncleared.

1. 24. *in-pace*. The name given to convent cells, where members of a religious order, who had committed some great offence, were imprisoned for life.

1. 26. *berceau*, vault.

1. 32. *s'imposa la loi*, made it a rule.

1. 38. *langues*, stretches.

PAGE 58. 1. 21. *battit . . . le briquet*, struck a light with a flint and tinder, as there were then no matches such as are now used.

1. 26. *avait été remise en état*, had been repaired.

PAGE 59. 1. 12. *foutrés dans cette conspiration*, mixed up in the conspiracy.

1. 16. *une vision*, a premonition.

1. 26. *Lagny*, on the Marne, about 17 miles east of Paris.

1. 39. *Casse-cou !* look out !

PAGE 60. 1. 28. *la maîtresse poutre*, the main beam.

1. 36. *rouleaux de fer-blanc*. See note to p. 18, l. 27.

PAGE 61. 1. 19. *Gare au gendarme*, let the gendarme beware.

- l. 20. *sans vous commander*, if you will allow me to say so.
 l. 21. *à bride abattue*, at full gallop.
 l. 22. *amusez-les*. See note to p. 49, l. 33.
 l. 25. *je leur ferai la barbe*, I will outwit them.
 l. 32. *qui, elle, avait les yeux secs*, while her eyes were dry. For the use of the disjunctive pronoun, in addition to the relative pronoun, for emphasis, cf. note to p. 9, l. 1.

PAGE 62. l. 3. *peintres de genre*, genre painters. A *tableau de genre*, or genre picture, is one that represents some scene of home life.

l. 10. *qui reviennent en garde après avoir croisé le fer*, who recover their position after having crossed swords.

l. 12. *planté sur ses deux jambes*, standing firm on both legs.

l. 15. *vêtu en bourgeois*, dressed like a man of the better class. *S'habiller en bourgeois* means to be in mufti, in plain clothes; not in uniform.

l. 21. *simplesse* (now obsolete), another form of the word *simplicité*.

l. 22. *faire la sottise*, commit the blunder.

l. 23. *ces petites bonnes gens*, these poor simple folk.

l. 27. *admirable d'inquiétude*, wonderfully expressive of anxiety.

l. 28. *on eût entendu les mouches voler*, the equivalent of, 'one could have heard a pin drop.'

PAGE 63. l. 1. *d'une voix entrecoupée, mais violente*, in a broken but passionate voice.

l. 13. *fit un vœu*, breathed a prayer.

l. 19. *qui l'a pincée*, who nabbed her.

l. 29. *de bouche à oreille*. See note to p. 26, l. 16.

l. 34. *les communs*, the outbuildings.

PAGE 64. l. 3. *donné le change à*, put on the wrong scent.

PAGE 65. l. 3. *gnioles*. See note to p. 51, l. 22.

l. 6. *imbécile de maternité*, with a mother's unreason.

l. 14. *qu'ils auraient crochetée*, of which they had picked the lock. For the use of the conditional mood here and in *auraient cru* and *pèseraient*, see note to p. 37, l. 36.

l. 15. *pèseraient*, leant their weight.

l. 28. *moutons*. *Mouton* is the name given to a police-spy whose business it is to gain the confidence of people under suspicion, and discover their secrets. The curé makes a play on the word because the province of Champagne is noted for its fine sheep.

l. 36. *je vais l'entamer*, I am going to tackle him.

PAGE 66. l. 10. *menacèrent . . . en lui jetant des flammes*, flashed threats at.

1. 36. *j'en ai le dernier mot*, I am in its fullest confidence.

PAGE 67. 1. 3. *L'agent a le mot de Malin*. See note to p. 66, 1. 36.

1. 11. 6 *floréal an X*, April 26, 1801.

1. 13. 1^{er} *vendémiaire de l'an XI*, September 23, 1802.

1. 16. *exercé*, held.

1. 16. *l'armée de Condé*. See note to p. 4, l. 37.

1. 23. *aucune poursuite ne sera exercée*, no action will be taken.

1. 27. *pièce*, document.

1. 37. *les ci-devant*. Name given at the time of the Revolution to the nobles.

PAGE 68. 1. 3. *valet du diable*, devil's henchman.

1. 11. *si toutefois discrétion il y a*, if indeed it is a case of discretion.

1. 23. *la ferme croyance où je suis*, the firm belief I hold.

1. 37. *gens en sous-ordre*, underlings.

1. 38. *avoir affaire à Dieu et non à ses saints*, have dealings with the highest authority, and not with subordinates.

PAGE 70. 1. 5. *l'homme*. See note to p. 54, l. 33.

1. 9. *sera venu . . . aura causé . . . aura entendu parler*. Notice this use of the compound future, instead of the past indefinite, to express probability: most probably he came . . . &c.

1. 27. *notre oreille*, i.e. *notre espion*.

1. 32. *faire la barbe*. See note to p. 61, l. 25.

PAGE 71. 1. 5. *spencer*. See note to p. 13, l. 17.

1. 9. *faire marcher le télégraphe*, to work the telegraph or semaphore, which alone existed at the date mentioned.

1. 13. *eurent le cœur serré*, felt heavy at heart.

PAGE 72. 1. 1. *s'étaient . . . mis en haie*, had formed into two lines.

1. 5. *elle avait galopé dans des ruines*. Cf. note to p. 31, l. 13.

1. 8. *topique*. Topic, or medicine to be applied outwardly; translate, spur.

1. 9. *fût-elle*, for *elle serait*.

1. 14. *la pénétra*, took it in.

1. 29. *il eut la face rougie de tout son sang*, the blood rushed to his face.

PAGE 73. 1. 11. *flétrissante courtoisie*, insulting courtesy.

1. 14. *à nous!* help!

1. 31. *Scævola*. Mucius Scævola, a Roman. When Rome was being besieged by the Etruscans, he went to the enemy's camp with the intention of killing their king Porsenna; by mistake he killed Porsenna's secretary; having been led before the king, he placed his right hand on a brasier, as if to punish it for the

mistake. He was therefore called *Scævola*, which means, left-handed.

PAGE 74. l. 15. *faire tenir*, forward.

PAGE 75. l. 1. 1794, *Andernach*. Andernach is a small town in Rhenish Prussia, on the left bank of the Rhine. It is about 150 miles from Fleurus, where Jourdan defeated the Austrians in 1794. These letters were therefore probably written on the way to Fleurus.

l. 35. *ont pris cela sous leur bonnet*, have taken this into their heads.

PAGE 77. l. 33. *le sieur Malin*, master Malin, 'master' used contemptuously. The word *sieur* is a legal term, but is used here ironically.

PAGE 78. l. 19. *brandebourgs*, loops of braid. The corded trimmings on the facing of a coat, sometimes used, as here, for fastenings. *Brandebourg* originally meant a loose riding-cloak, and was so called because, on the occasion of an invasion of France in 1574, the followers of the Elector of Brandenburg (in Prussia) wore this kind of cloak.

l. 20. *Elle a donné dedans*, she was taken in.

PAGE 79. l. 19. *aura tué*. For the use of the future, see note to p. 70, l. 9.

l. 25. *se porter . . . sur*, to betake themselves to.

PAGE 80. l. 7. *sur le compte de qui Laurence et le curé . . . s'étaient édifiés*, concerning whom Laurence and the curé had made up their minds.

l. 24. *il était mort*. For the use of the imperfect, see note to p. 54, l. 36.

l. 28. *souriait d'un œil fin*, smiled subtly.

PAGE 81. l. 8. *qui se crurent sous un manteau d'azur*, who seemed to see heaven open.

l. 21. *ce rusé petit chien qui chassait de race*, that cunning little chip of the old block. The expression is adapted from the proverb *Bon chien chasse de race*.

l. 33. *el brigadiâis, qui ne va pas ben du tout*, i.e. *le brigadier qui ne va pas bien du tout*. In this and the following remarks, given in patois, the rendering is only approximate. Some of the forms are common to all French patois, others belong to Eastern dialects, and are therefore characteristic in Champagne. *El* for *le* is a case of metathesis that is commonly found.

l. 35. *Eu d'la tête, il s'a fiché par tare ben drument tout de même*, i.e. *De la tête, il est tombé par terre bien fort tout de même*. *Eu d'* for *de*, metathesis as above. *Se ficher* for *tomber* is a vulgarism ;

so also the mistake of conjugating a reflexive verb with *avoir* instead of *être* is general in France among peasants. The adverb *dru*, here rendered as *drument*, is used in French only for rain, hail, and blows, falling hard or fast.

1. 36. *Pour un gindarme, qui savions montar à chevéille, c'est du guignon*, i.e. *pour un gendarme, qui sait monter à cheval, c'est de la mauvaise chance*. Many peasants in France still make the mistake of using the first person plural of the verb for the first or third person singular, although the practice is now less common than in former days, thanks to the schools and compulsory military service, that other great school for adults. The pronunciation of long *a* for short *a* in *chevéille* is characteristic of Eastern dialects. Cf. the Burgundian form *aule* for *halle*.

1. 37. *mais il aura butté ! il a un trou, oh ! gros comme eul' poing, derrière la tête*, i.e. *mais il aura buté ! il a un trou, oh ! gros comme le poing, derrière la tête*. For the use of the future see note to p. 70, l. 9. *Eul'* for *le*, the same as *el* in l. 33.

1. 38. *Paraît qu'il a évu la chance ed' timber sur un méchant caillou*, i.e. *Il paraît qu'il a eu la chance de tomber sur un méchant caillou*. *Ed'* for *de*, the same as *eu d'* in l. 35; *évu* for *eu*: the Latin *habitus* gave in old French as early as the eleventh century *avut*, and subsequently *evu*, by the common change of *b* into *v*, and then, by the suppression of *v*, *eu*, a protonic having been changed into *e*.

PAGE 82. 1. 1. *Pauvre homme ! il a beau ette gindarme, i souffe tout de même, qué çâ fû pitié*, i.e. *Pauvre homme ! il a beau être gendarme, il souffre tout de même (tant) que cela fait pitié*. *I* for *il*, and the omission of *r* in *être* and *souffrir*, are forms common to many French patois.

1. 8. *Nous avons été ramenés comme des Hollandais*, We have been completely sold.

1. 38. *pour lors*, so then (familiar).

PAGE 83. 1. 2. *l'affaire n'a pas manqué*, the plan answered.

1. 3. *mon brigadier*. Cf. note to p. 15, l. 5.

1. 5. *ça a la vie dure, les gendarmes*, policemen have as many lives as cats. Notice the use of *ça* (*cela*) instead of the personal pronoun, when speaking disparagingly.

PAGE 84. 1. 8. *une robe brune tirant sur le noir*, a brown coat almost black.

1. 12. *je suis revenu d'Égypte il y a un an*. Bonaparte undertook the expedition to Egypt in 1798, and returned in 1799.

1. 13. *on*, for *je*.

1. 14. *je suis allé sur le Rhin avec le général Steingel, de là en*

Italie. The campaigns on the Rhine were undertaken during the years 1794 and 1795, and the campaign against Italy in 1796.

l. 16. *Aussi vais-je passer brigadier*, In consequence I am to be promoted to brigadier. See note to p. 46, l. 34.

l. 28. *le chemin vicinal*. See note to p. 52, l. 3.

PAGE 85. l. 27. *mais*. See note to p. 49, l. 22.

PAGE 86. l. 15. *Je me ferai rentier*, I will retire on a competency.

l. 16. *comme il n'y a qu'un Dieu*, i.e. *comme il est vrai qu'il n'y a qu'un Dieu*.

l. 31. *qui hausse le coude fait hausser le prix*, lit. he who tipples makes the price go up. Translate, 'down goes the drink, up goes the price,' in order to get a play on the words.

PAGE 87. l. 4. *bon apôtre*, worthy soul (used ironically). Cf. *il fait le bon apôtre*, he is a hypocrite.

l. 5. *à vous glisser dans le tuyau de l'oreille*, to whisper into your ear.

l. 10. *on ne peut pas vous pincer là-dessus*, you cannot be caught on that ground.

l. 18. *un fameux luron*, a smart fellow.

l. 19. *nous n'aurons pas le dernier* (understand *mot*), this is not the last of it.

l. 31. *le muscadin*. See note to p. 13, l. 22.

PAGE 88. l. 3. *me trouver d'intelligence avec un drôle tel que toi*, have an understanding with such a rascal as you.

l. 5. *après avoir toisé*, after having looked superciliously at.

l. 19. *Georges . . . Moreau . . . Pichegru*. See note to p. 22, l. 34.

l. 26. *un quitus*, a final discharge.

l. 30. *l'exécution du duc d'Enghien*. See note to p. 24, l. 6.

l. 34. *le procès de Polignac, Rivière et Moreau*. See notes to p. 22, l. 34, and p. 24, l. 6.

PAGE 89. l. 20. *le sénatus-consulte*. See note to p. 1, l. 6.

l. 31. *M. de Talleyrand*. See note to p. 25, l. 17.

PAGE 90. l. 9. *Cambacérès, Lebrun*. See note to p. 23, l. 36.

l. 9. *Dubois*. See note to p. 43, l. 32.

PAGE 91. l. 1. *je . . . me constitue leur avocat auprès d'elle*. *Se constituer l'avocat de quelqu'un*, to undertake the defence of some one. *Auprès d'elle*, i.e. *auprès de votre Majesté*.

l. 9. *La radiation*, the pardon. See note to p. 24, l. 25.

PAGE 92. l. 34. *tant fut vive chez lui*, so keenly did he feel.

l. 37. *rat de cave*, a small taper, usually coiled, and much used in France, although the expression is found in few school dictionaries.

l. 39. *ci-devant*. See note to p. 67, l. 37.

PAGE 93. l. 16. *crampons*, frost-nails.

l. 31. *la haute police*, the chief officers of the police.

l. 32. *préfecture*, the official residence of the *préfet*.

PAGE 94. l. 20. *Ménechmes*. The *Menaechmi*, a comedy by the Latin poet Plautus, in which the plot turns on the likeness between twins. It was imitated by Shakespeare in his 'Comedy of Errors,' and by the French dramatist Regnard, in his play 'Les Ménechmes,' 1705.

l. 21. *bottes à la Souvarov*. See note to p. 13, l. 16.

l. 26. *de charmants cavaliers*, fine gentlemen.

l. 27. *bien prise*, well proportioned.

l. 28. *nageant dans un fluide*, liquid.

PAGE 95. l. 3. *Ils possédaient les éminentes petites choses d'une éducation soignée*, they possessed the supreme finish of a careful education.

PAGE 97. l. 5. *de son chef*, in her own right.

l. 6. *une longue illustration*, ancestral glory.

l. 22. *simultanée*, undivided.

l. 23. *jetées*, hazarded.

PAGE 99. l. 24. *les hauts cris*, the loud complaints. These words are more generally used in the expressions *jeter* or *pousser les hauts cris*.

PAGE 100. l. 18. *Le désastre de Trafalgar*. The battle of Trafalgar, won by Nelson, October 21, 1805, against the united fleets of France and Spain.

l. 22. *le camp de Boulogne était levé*. See note to p. 23, l. 27.

PAGE 101. l. 6. *Austerlitz*. See note to p. 35, l. 20.

l. 26. *Seine-et-Marne*, a department north-west of that of Aube.

l. 33. *un berlingot*, a single-seated berlin. The form *berlingot* is a pejorative diminutive of *berline*, so called after the town of Berlin, where these carriages were first made.

PAGE 102. l. 22. *portait un crapaud, de la poudre et des ailes de pigeon*, wore a hair-bag, side curls, and powdered his hair.

l. 27. *le grand Frédéric*. Frederick the Great, king of Prussia from 1740 to 1786, has been described as 'of mean countenance, ennobled by an air of resistless majesty.' His plain features were redeemed by an expression of the keenest intelligence, and the stern, penetrating glance of his large, sparkling grey eyes inspired with awe any one who approached him.

l. 32. *un geste digne de Louis XIV*. Louis XIV, king of France from 1643 to 1715. See note to p. 4, l. 12. His name is often

used, as here, to represent the type of elegance and grandeur ; for he was majestic in person, courteous in manner, and dignified in his bearing. Saint-Simon says of him that he would have been every inch a king even if he had been born under the roof of a beggar.

1. 36. *roués de la cour de Louis XV.* Louis XV, great-grandson of Louis XIV, was king of France from 1715 to 1774. During his minority the Duke of Orleans was regent. He led a dissolute life and was surrounded by boon companions whom he called his *roués* ; the word comes from *roue*, wheel, and meant that they were rascals worthy of being broken on the wheel. Gradually the word assumed the general meaning of rake or profligate, that it has now.

PAGE 104. 1. 37. *m'a touché deux mots de vous*, has given me a hint about you.

PAGE 105. 1. 20. *Trieste.* A seaport town on the Adriatic, belonging to Austria.

1. 23. *cloué sur la feuille du parquet où il était*, rooted to the spot on which he stood. *Feuille de parquet* is a board of the flooring.

PAGE 106. 1. 25. *Robespierre* (1758-94), one of the chief members of the Legislative Assembly and the Convention, whose name is for ever linked with that of the Reign of Terror.

PAGE 108. 1. 20. *Saint Louis.* Saint Louis, king of France from 1226 to 1270, represents the ideal of chivalry and honour. The historian Joinville, speaking of his virtues, says : ' Il me disait : Gardez-vous de faire ni de dire à votre escient nulle chose dont vous ne puissiez faire l'aveu et dire "J'ai fait ceci, j'ai dit cela." '

PAGE 109. 1. 28. *Murat.* Joachim Murat (1771-1815), son of an innkeeper, rose by his military talent. In 1800 he married Caroline Bonaparte. Napoleon made him Grand-duc de Berg et de Clèves, and afterwards placed him on the throne of Naples. After the Hundred Days he was expelled, and while attempting to return was taken and shot.

1. 31. *la veuve du marquis de Beauharnais.* Josephine Tascher de la Pagerie was born at Martinique in 1763. She married in 1779 the vicomte de Beauharnais, who died on the revolutionary scaffold in 1794. In 1796 she married General Bonaparte and became Empress in 1804. Napoleon divorced her in 1809, and she died five years later.

PAGE 110. 1. 3. *d'après les lois actuelles, vos enfants . . . seront forcés de servir.* In 1798 Bonaparte had introduced compulsory military service by conscription.

PAGE 116. l. 18. *tourne-bride*, now more commonly written as one word, is a small inn near a castle or manor-house, where the visitors' servants and horses can be put up. Here it can be translated, lodge.

l. 34. *voulurent . . . reconnaître*, insisted that they recognized.

PAGE 118. l. 23. *l'Égyptien*. He is called *l'Égyptien* because he had served in the Egyptian campaign. See note to p. 84, l. 12.

l. 28. *brumaire an IV*, October to November, 1795.

l. 29. *la Convention*. See note to p. 19, l. 5.

l. 29. *le Directoire*. The government established in France on October 27, 1795 (5 brumaire, an iv); it was overthrown by General Bonaparte on November 9, 1799 (18 brumaire, an viii). The Directory governed with the aid of two councils, the council of the Ancients and the council of the Five Hundred.

PAGE 119. l. 8. *lieutenant de bailliage*, prefect of bailiwick. Bailiwick means the jurisdiction of the magistrate or bailiff.

PAGE 125. l. 30. *Je crains que Laurence ne nous taille encore des croupières*. *Tailler des croupières à quelqu'un*, to cut out work for some one.

PAGE 126. l. 9. *la figure moutonne*, the gentle face.

PAGE 127. l. 9. *On revient sur une condamnation par contumace*, one may appeal against a judgment given in default.

l. 13. *le président de Harlay* (1536-1619), surnamed the Christian Cato, one of the greatest of French magistrates. Amid the troubles of civil wars he maintained justice and lived such an honourable life that he is looked upon as the type of a good man in high office. He was Counsellor, then became, in 1572, President of the Parliament of Paris. Imprisoned and threatened with death in the reign of Henry III, he was released after that monarch's death, and resumed his office until 1616.

PAGE 131. l. 34. *On nous les tuera*. For the use of the ethic dative, cf. note to p. 11, l. 11.

PAGE 132. l. 1. *A trente-quatre ans de distance, pendant lesquels il s'est fait trois grandes révolutions*, i.e. the establishment of the Empire in 1804, the Restoration in 1814 and 1815, the Revolution of 1830.

l. 13. *grand juge*. The title given at the time of the First Empire to the Minister of Justice. In France there is a *Ministre de la Justice*.

PAGE 133. l. 7. *la coalition de 1806*. Seven coalitions in all were formed by the European powers against the French Republic and Napoleon. The reference is to the fourth of these, which

was formed in September, 1806, between Prussia, Russia, England, and Sweden, and was terminated after the battle of Friedland by the Treaty of Tilsit.

l. 14. *en sa qualité d'archichancelier*. Cambacérès, after having been second consul, was given, in 1804, when Napoleon became Emperor, the title of Arch-chancellor.

l. 15. *le grand juge Régnier* (1736-1816). Claude-Ambroise Régnier, duc de Massa, an eminent statesman, was made Grand-juge in 1802; his office included that of Minister of Police, which was resumed by Fouché in 1804, after the discovery of the Cadoudal plot.

l. 16. *tribunaux de première instance, des cours impériales et de la cour de cassation*, inferior courts for civil causes, imperial courts, and courts of appeal. The *tribunal de première instance* was organized in 1791, and ranks third in the judicial scale. It is the district court which deals with civil and correctional affairs not requiring a special court. For *cour impériale*, see note, p. 9, l. 32. The *cour de cassation*, organized in 1790, is the supreme court of justice, and has the right of revision over all the other courts. It is formed of three chambers, each composed of fifteen counsellors and a president.

l. 39. *l'on en accablait les accusés*, i.e. *on accablait les accusés de soupçons*.

PAGE 134. l. 8. *la Terreur*. See note to p. 3, l. 19.

l. 37. *oui, il y a lieu*, there is a case.

PAGE 135. l. 1. *ordonnance de prise de corps*, warrant of apprehension.

l. 19. *défenseurs officieux*, voluntary, unofficial advocates.

PAGE 136. l. 23. *le gras de ses jambes*, i.e. *ses mollets*.

PAGE 139. l. 36. *Mais dites donc ces choses-là aux jurés qu'on nous donnera!* i.e. *Mais à quoi bon dire ces choses-là aux jurés qu'on nous donnera?*

PAGE 140. l. 8. *il a d'autres pois à lier*: a familiar expression corresponding to the idiom 'he has other fish to fry.'

PAGE 141. l. 23. *Voilà tous mes plans à vau-l'eau*, all my plans have melted into thin air; literally, 'are drifting away.'

PAGE 142. l. 13. *Le doute absolu, que demande Descartes*. René Descartes (1596-1650), a celebrated French philosopher, physicist, and mathematician. In philosophy he inaugurated a new method, called *Cartésianisme*, which is based on the principle that systematic doubt is the surest road to certainty. 'Pour atteindre à la vérité il faut une fois dans sa vie se défaire

de toutes les opinions que l'on a reçues et reconstruire de nouveau, et dès le fondement, tous les systèmes de ses connaissances.'

PAGE 143. l. 2. *dans les temps*, in days gone by.

l. 12. *la conspiration de Babeuf*. See note to p. 6, l. 23.

PAGE 144. l. 6. *toute à son premier mouvement*, yielding to a first impulse.

PAGE 147. l. 6. *les pièces à conviction*, objects that can be used as evidence.

PAGE 148. l. 15. *paya le loyer de sa mauvaise mine*, paid the penalty of his unprepossessing appearance.

l. 16. *son regard jaune, clair et profond*, the keen, searching glance of his yellow eyes.

PAGE 152. l. 31. *à peine de nullité*, on penalty of being null and void.

PAGE 153. l. 13. *témoins à charge*, witnesses for the prosecution. *Témoins à décharge*, witnesses for the defence.

l. 35. *par extraordinaire*, as it happened, i.e. contrary to what might be expected.

l. 38. *Le Sosie de Michu*, Michu's double. In the 'Amphitryon,' a comedy by Plautus, Sosia is the name of a servant whom Mercury impersonates; this play was imitated by Molière in 'L'Amphitryon' (1668). The word *sosie* is now used as a common noun and means any one who is the counterpart of another person.

PAGE 154. l. 21. *en manière d'acquit de conscience*, perfunctorily.

PAGE 157. l. 4. *corps du délit*, the same as the Scotch law-term 'corpus delicti,' an expression denoting the leading fact specified in the charge; translate by 'evidence.'

PAGE 158. l. 31. *heur et malheur*, chance. *Heur*, the French form of the Latin *augurium*, is now almost obsolete; *bonheur* and *malheur* are compounds of it.

PAGE 164. l. 15. *l'Être suprême de 1793*. At Robespierre's suggestion a fête, called *la fête de l'Être suprême*, was decreed by the Convention. Its object was to acknowledge the existence of God, the Supreme Being, and the immortality of the soul. The date here given is wrong; this fête was celebrated in 1794.

PAGE 169. l. 8. *le maréchal Duroc* (1772-1813). A French general who became Grand Marshal of the palace during the Empire. He was killed near Bautzen, in Saxony.

PAGE 170. l. 18. *Fouché*. See note to p. 22, l. 1.

l. 38. *des Soisies*. See note to p. 153, l. 38.

PAGE 171. 1. 5. *Robert Lefebvre* (1756–1830), a French artist. He became famous as a portrait painter; among his best works are portraits of Napoleon on his throne, of the Empress Josephine, of Marie Louise. During the Restoration Lefebvre enjoyed great popularity; he produced likenesses of Louis XVIII and Charles X, besides some historical pictures. The Revolution of July reversed his good fortune, and he died, by his own act, in poverty and disgrace.

1. 11. *Nancy*, in the department of Meurthe-et-Moselle.

1. 17. *Besançon*, in the department of Doubs.

1. 24. *La campagne d'Iéna*. Jena is a town of Saxe-Weimar, in Germany; near it Napoleon defeated the Prussians in 1806.

1. 33. *Le prince de Prusse*. Louis Ferdinand, son of Prince Augustus Ferdinand, the brother of Frederick the Great, was born in 1772. His great charm of manner and personal courage made him extremely popular in spite of his irregular life. A few days before the battle of Jena, Prince Louis, who commanded the Prussian vanguard, was killed in the fight at Saalfeld (1806).

1. 34. *Saalfeld*. A town in Saxe-Meiningen, where on October 10, 1806, the French, under General Lannes, obtained an important victory over the Prussians.

PAGE 173. 1. 29. *Le maréchal Lannes*. One of Napoleon's favourite generals. He became a marshal in 1804, then Duke of Montebello. He played an important part in the battle of Austerlitz, was wounded at Jena, and went through the Russian campaign. He died of a wound received at Essling in 1809.

1. 30. *Le maréchal Lefebvre* (1755–1820) began his military career in the Gardes Françaises, and, after many years spent in the lower ranks of the army, rapidly became adjutant-general. In 1799 he was appointed to the command of the army of the Danube, and in 1805 he commanded the Foot Guards at Jena and Eylau. His brilliant assault upon Danzig won him the title of Duke of Danzig, to which was added that of Marshal of France when he accompanied Napoleon to Spain in 1808. In 1809 Lefebvre was in command of the Bavarian army at Thann, Abersberg, and Wagram. In 1814 he was created a peer, and retained this rank, in spite of the Restoration, until his death in 1820.

1. 31. *le major général Berthier* (1753–1817). In 1789 Berthier was appointed Major-General of the National Guard, in which position he showed himself an ardent royalist. After the death of the king, however, he attached himself to Napoleon, who gave him his entire confidence and sent him on important secret missions. When Bonaparte became Emperor, Berthier was made Marshal of the Empire, member of the Legion of Honour, and

Prince of Neuchâtel. In 1814 he deserted Napoleon, and received a peerage from Louis XVIII as a reward. In 1815 Napoleon wrote to him from Elba, announcing his plans for a return to France, but Berthier, ignoring the letters, fled to Bamberg, where he was assassinated.

l. 34. *Roustan, son fameux mameluk.* During the expedition into Egypt, General Bonaparte formed a corps of the Mameluke inhabitants of the country, which later became a regular division of the consular guard. At the head of one of these bodies was Roustan, a Mameluke whose strength and daring have become legendary. He is said to have held in check the whole of an Austrian column at Arcole, with the help of twenty-five of his corps. His devotion to Napoleon allowed him to see no fault in the Emperor, save that of omitting to make him Marshal of France.

PAGE 174. l. 33. *Constant, le valet de chambre.* The devoted attendant of Napoleon. The Emperor owed him his life, for Constant was at hand to restore his master when the latter had attempted to poison himself after his first abdication.

PAGE 176. l. 21. *Le général Rapp (1773-1821), surnamed l'Intrépide.* He distinguished himself in the Egyptian campaign, at the battles of Marengo, Austerlitz, and Essling, and especially in the defence of Danzig.

l. 22. *grand-duc de Berg.* See Murat, note to p. 109, l. 28.

PAGE 177. l. 5. *la toilette* consists in clipping the hair of the prisoner at the back, and in cutting off his shirt and coat collars.

l. 36. *Bayonne*, in the department of Basses-Pyrénées.

PAGE 178. l. 2. *Sommo-Sierra.* In 1808 the French won a victory over the Spaniards in one of the defiles of the Sommo-Sierra Mountains, in Old Castile.

l. 6. *la redoute de la Moskova.* In 1812 Napoleon won a victory over the Russians on the banks of the Moskova, a river in central Russia.

l. 7. *la bataille de Dresde.* Napoleon won a battle over the allied troops at Dresden, on the Elbe, in 1813.

l. 9. *débris*, survivor.

l. 20. *le cordon bleu.* The order of the *Saint-Esprit*, founded by Henry III of France in 1578. It was composed of 100 members who were all of ancient nobility, and Catholics. The order was done away with in 1791, but reintroduced in 1815 by Louis XVIII and finally suppressed in 1830.

l. 24. *Alençon*, chief town of the department of Orme.

PAGE 179. l. 3. *rue du Faubourg-du-Roule.* A street now

called rue du Roule, which opens out of the rue du Faubourg-Saint-Honoré.

l. 4. *majorat*, landed estate formerly attached to a title of nobility.

PAGE 180. l. 18. *aux Italiens*, i.e. *au théâtre des Italiens*, an old theatre in Paris, in which Italian dramas and operas used to be performed.

l. 19. *au Bois*, i.e. the Bois de Boulogne, west of Paris, one of the chief resorts of people of fashion. To ride in the Bois de Boulogne means, in Paris, what riding in Rotten Row means in London.

l. 21. *Le faubourg Saint-Germain* is the fashionable quarter of Paris.

PAGE 181. l. 13. *monseigneur le duc d'Orléans*. Louis-Philippe, king of France from 1830 to 1848, son of Philippe Égalité. He played an important part at the battles of Valmy and Jemappes, then lived in exile for some years, but came back to France in the reign of Louis XVIII. Under Charles X he was considered a liberal, and he was proclaimed king at the Revolution of 1830, after having sworn to abide by the new constitution. He was forced to abdicate in 1848, and retired to England, where he died in 1850.

l. 18. *M. de Saint-Aulaire*. Louis-Clair de Beauvoir, comte de Saint-Aulaire (1778-1854), an author and diplomatist, one of the last representatives of the old French aristocracy. He was surety for the marquis de Rivière at the time of the Cadoudal plot. After being Prefect under Louis XVIII M. de Saint-Aulaire was appointed ambassador by Louis-Philippe, first at Rome, and in 1833 at Vienna, where he did much to reconcile Austria with the Revolution of 1830. He greatly contributed to the treaty of 1841 by which France resumed her proper place among the Powers. His next embassy was in London, where for five years he promoted what was then called *l'entente cordiale*.

l. 30. *le nouveau pair de juillet*. After the Revolution of July, 1830, the chamber of peers, which had been instituted at the time of the Restoration, was greatly modified, and new peers were created.

l. 36. *Decazes* (1780-1860), a celebrated French statesman. For fifteen years a magistrate, then president of the Court of Assizes, Decazes had opportunity for studying all classes of society. He was a firm friend to Louis XVIII, and filled his position as minister of police ably and worthily. His aim was to maintain the independence and liberty of France, and to encourage industry and art. He was raised to the peerage by Louis XVIII,

but after the Revolution of 1848 he withdrew from public life, and died in retirement.

1. 36. *le ministère Villèle*. Villèle (1773–1854), the leader of the ultra-royalists at the time of the Restoration. He was president of the Council from 1822 to 1827, but became unpopular on account of his concessions to his own party.

PAGE 182. 1. 22. *c'est aussi vieux que la mort de Henri IV*. Henry IV, king of France from 1589 to 1610. The comparison is applied to any event that has taken place long ago and is known to all. Cf. the English expression, 'Queen Anne is dead.'

1. 28. *celui du mont Saint-Bernard*. There is a play on the word *passage*, which means in the first case a certain passage in modern history, and here the famous crossing of Mount Saint Bernard, accomplished by Napoleon, at the head of the French army, in 1800.

1. 31. *des Machiavels*. Machiavelli (1469–1527), a Florentine statesman and writer. In 1498 he rose to be second Chancellor, in which capacity he formed the views he afterwards expressed in his chief work, the *Principe*. His doctrine consists in justifying the use of any means, however shameful, in the pursuit of power and success, and his name is therefore used typically, as here, to mean an unscrupulous person.

1. 33. *ont trouvé, comme dit la romance, un port*. The words *trouver un port* are quoted from a song *Ma nacelle*, by Béranger, written in 1817. Every verse in this song ends with the following refrain:—

Eh ! vogue ma nacelle,
Nous trouverons un port.

PAGE 183. 1. 7. *l'hôtel des relations extérieures*, the Foreign Office.

1. 8. *rue du Bac*, at right angles to the Seine, near the Quai Voltaire, very nearly in the centre of Paris.

1. 14. *je ne vous dis pas le nom du second*. See note to p. 25, l. 17. The father of Talleyrand was an officer in the army of Louis XV. It was in consequence of the lameness to which reference is made here that Talleyrand entered the Church instead of following his father's career.

1. 21. *Sieyès* (1748–1836), a celebrated politician. He was deputy of the Tiers-État, member of the Convention, president of the Directory. He planned with Bonaparte the *coup d'État* of the 18th Brumaire, and for this was made one of the first three consuls.

1. 29. *Carnot* (1753–1823), a member of the Committee of Public Safety, under Robespierre. He improved the discipline of

the army, and by his activity and spirit contributed materially to the successes of the Republic. In 1795 he was one of the five Directors of the Republic; on the fall of the Directory he retired into private life, and devoted himself to science. After the Russian campaign, believing that the independence of France would be promoted by the success of Napoleon, he offered him his services; for this he was exiled at the time of the Restoration.

PAGE 185. l. 17. *Annibal*. Hannibal (247-183 B.C.), the famous Carthaginian general, son of Hamilcar Barca. Having penetrated into Spain and Gaul, he crossed the Alps, probably at the Little St. Bernard, and defeated the Romans near the river Trebia (218 B.C.), near Lake Trasimenus (217 B.C.), and at Cannae (216 B.C.). He was himself defeated at Zama (202 B.C.) by Scipio Africanus. He then took refuge with Prusias, king of Bithynia, but, hearing that his host was about to deliver him up to the Romans, he took poison, to avoid falling into the hands of his enemies. The march of Hannibal across the Alps, in spite of the opposition of hostile barbarians and the natural difficulties of the road, is one of the greatest achievements in ancient history.

l. 23. *nous avons tous trois jeté le froc aux orties*, i. e. we have all three discarded the monk's cowl; this was actually true of the three men present, but the expression, *jeter le froc aux orties*, is also used idiomatically in the sense of 'to give up any profession.'

l. 31. *Mélas* (1730-1806). An Austrian general who was defeated by the French at Marengo in 1800.

l. 31. *Génes*. Genoa, a seaport of Italy, situated on the gulf of the same name, every day increasing in importance.

l. 32. *Masséna* (1758-1817), surnamed by Napoleon *l'Enfant chéri de la victoire*, duke of Rivoli, prince of Essling, was one of the most illustrious Marshals of France. He distinguished himself at Rivoli (1796), Zürich (1799), at the siege of Genoa (1800), at Eckmühl (1809), and at Wagram (1809).

l. 32. *Antibes*, a seaport on the Mediterranean, in the department of Alpes-Maritimes.

PAGE 186. l. 6. *Lucien* (1775-1840), brother of Napoleon. The children of Charles de Bonaparte and Laetitia Ramolino were: Joseph, who became king of Naples and king of Spain; Napoleon; Lucien; Louis, who became king of Holland; Jérôme, who became king of Westphalia; Eliza; Pauline; Caroline. Lucien was president of the Council of the Five Hundred; in 1799 he was appointed Minister of the Interior, but gave up that post in 1800, after a violent altercation with Fouché.

This was a beginning of disgrace. He was sent as ambassador to Spain, where he negotiated the treaty of Badajos. On his return Lucien still further incurred Napoleon's displeasure by his marriage; he then left France and took no part in political events from 1804 to 1815.

l. 16. *Moreau*. See note to p. 22, l. 34.

l. 34. *Montebello*, a village in Lombardy. The Austrians were twice defeated there, first by Lannes in 1800, which is the occasion referred to in the context, and again by General Forey in 1859 during the war waged by France and Sardinia against Austria.

l. 37. *Lannes*. See note to p. 173, l. 29.

PAGE 187. l. 1. *Ott*. An Austrian general who fought against the French in the campaign of 1800. It was to him that Genoa surrendered; cf. note to p. 185, l. 31.

l. 8. *Marengo*. See note to p. 43, l. 31.

l. 19. *Philippe II* (1527-98), the son of the Emperor Charles V, and king of Spain. He was the great champion of Catholicism. His arrogance and cruelty made him hated, but he was, in his day, one of the foremost men in Europe; he managed to impress Spain with an unreasoning loyalty, and the strength of his rule lay in his steadiness of purpose and his patient industry. His policy ultimately failed through his lack of political insight, and on his death Spain was left with a ruined system of government and embarrassed finances.

l. 20. *Tibère*. Tiberius, the first Roman Emperor of the Julian line, was unpopular in his lifetime, and violently denounced after his death; his skill as a ruler is forgotten in the cruelty and tyranny of his personal character. Tacitus records many instances of his barbarity, among which the poisoning of his son is one of the mildest.

l. 20. *Borgia*. Caesar Borgia (1475-1507), the second son of Pope Alexander VI. His political ability was considerable, but his character was chiefly remarkable for an entire lack of conscience, and his life was an unscrupulous career of crime. A contemporary writes of him: 'All Rome trembles before the Duke . . . the Pope loves but greatly fears his son.'

l. 21. *l'affaire de Walcheren*. See note to p. 44, l. 4.

PAGE 189. l. 19. *Les mots 'Mort au tyran!' criés à Saint-Cloud*. On November 10, 1799, the day after the *coup d'État* of the 18th Brumaire, Bonaparte accompanied by soldiers entered the hall of the Five Hundred at Saint-Cloud (see note to p. 7, l. 3), intending to intimidate the deputies; they cried out 'Down with the tyrant! down with the Dictator! outlaw him!' Lucien tried in vain to pacify them; in the meantime Lefebvre

and some grenadiers dragged Bonaparte away, for fear some injury should be done to him. Once he was outside, the troops rallied round their general and very soon re-entered the hall and cleared it, the deputies flying through doors and windows in fear of their lives.

l. 39. *Madame de Luynes*, duchesse de Chevreuse, the wife of Paul-André Charles d'Albert, duc de Luynes, a politician. In 1807 she was made lady-in-waiting to the Empress Josephine. Napoleon wished her to occupy the same position with the Queen of Spain, who was then living at Compiègne and was being watched. The duchess refused, saying that there had never been any jailers in her family; for this answer she was exiled first to Tours and then to Caen, where she died in 1812.

OXFORD MODERN FRENCH SERIES

Edited by LEON DELBOS, M.A., Instructor in French
in H.M.S. *Britannia*

Applications from teachers for specimen copies should be made to
Mr. HENRY FROWDE, Amen Corner, London, E.C.

Now Ready, Crown 8vo, stout cloth

- Deux Héroïnes de la Révolution Française, by Lamartine. Edited by Mary Bentinck-Smith, Lecturer in Modern and Mediaeval Languages at Girton College, Cambridge. pp. 192, price 2s. 6d. (60 c.).
- La Vendetta and Pierre Grassou, by Balzac. Edited by Marie Péchinot, B.A., Lecturer in French in the Royal Holloway College. pp. 140, price 2s. (50 c.).
- Bug-Jargal, by Victor Hugo. Edited by Louis Sers, Assistant Master in Wellington College. pp. 152, price 2s. (50 c.).
- Mademoiselle de la Seiglière, by Sandeau. Edited by A. L. Dupuis, French Master in King's College School. pp. 214, price 2s. 6d. (60 c.).
- Mémoires d'Outre-Tombe, by Chateaubriand. Edited by Louis Sers, Assistant Master in Wellington College. pp. 164, price 2s. 6d. (60 c.).
- Voyage autour de mon Jardin, by Karr. Edited by Stuart G. Hallam, M.A., Assistant Master in Beechmont Preparatory School, Sevenoaks. pp. 148, price 2s. (50 c.).
- Le Château de Vaux, by Gozlan. Edited by A. H. Smith, M.A., Modern Language Master in Whitgift School, Croydon. pp. 92, price 1s. 6d. (40 c.).
- Extraits des Voyages d'Alexis de Tocqueville. Edited by J. Mansion, of the Royal Academical Institution, Belfast. pp. 122, price 2s. (50 c.).
- Une Haine à Bord, by de la Landelle. Edited by R. E. A. Chessex, Instructor in French in H.M.S. *Britannia*. pp. 256, price 3s. (75 c.).
- Les Normands en Angleterre et en France, by Thierry. Edited by A. H. Smith. pp. 160, price 2s. 6d. (60 c.).
- Le Serment, by Jules David. Edited by Cécile Hugon, Assistant Mistress in Exeter High School for Girls. pp. 96, price 1s. 6d. (40 c.).
- Voyage en Espagne, by Gautier. Edited by Gerald Goodridge, Modern Language Master, St. Mark's School, Windsor. With a Map. pp. 216, price 2s. 6d. (60 c.).
- Une Ténébreuse Affaire, by Balzac. Edited by Marie Péchinot.

IMMEDIATELY

- Mémoires d'un touriste, by Stendhal. Edited by H. J. Chaytor.
- Voyage aux Pyrénées, by Taine. Edited by W. Robertson.
- Révolution Française, by Mignet. Edited by A. L. Dupuis.

PQ
2173
T4
1905

Balzac, Honoré de
Une ténébreuse affaire

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
